DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13571 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 15 SEPTEMBRE 1988

Devant les parlementaires socialistes européens

L'« effet Arafat »

Le secret et la dissimulation sont parfois nécessaires à une bonne diplomatie. Mais pas toujours : nos gouvernants viennent d'en faire l'expérience, en gérant au plus mal le problème que leur posait l'invitation lancée à M. Yasser Arafat par le groupe socialiste du Parlement européen.

Inquiet de l'évolution de la crise dans les territoires occupés et de l'obstination de M. Shamir à nier l'existence d'un problème fondamental, M. Mitterrand — car c'est le président de la République, bien sûr, qui a tout décidé — avait estimé qu'une rencontre entre son ministre des affaires étrangères et M. Arafat était souhaitable. Il n'y avait là rien de honteux : dès lors que la France n'entend pas ménager ses efforts pour faciliter la solution du conflit israélo-arabe, elle se doit de parler avec toutes les parties.

Faut-il rappeler d'ailleurs que M. Dumas a déjà rencontré le chef de l'OLP, en 1985, tout comme ses prédécesseurs au Quai d'Orsay, MM. Jean Sauvagnargues et Claude Cheysson. Seul M. Jean-Bernard Raimond ne s'est pas plié au rite, mais c'était à une époque particulièrement troublée par le terrorisme proche-oriental, et M. Chirac pensait qu'une telle démarche serait mal comprise dans un tel contexte.

Il en va aujourd'hui différemment, et suffisamment de ballons d'essai ont décollé du camp palestinien pour qu'une conversation en tête à tête avec M. Arafat ait son utilité. Mais pourquoi, dans ces conditions, hésiter pendant cinq jours à annoncer la rencontre Arafat-Dumas ? N'aurait-il pas mieux valu faire moins de mystère et expliquer le sens de la démarche ? A dédramatiser, on aurait évité bien des polémiques. On aurait surtout évité de donner l'impression que l'entretien de Strasbourg représente une grande victoire de M. Arafat sur toute une partie de l'opinion publique française, pour ne rien dire de M. Rocard, qui n'y était pas, initialement, favorable.

Le communiqué publié mardi 13 septembre par le Quai d'Orsay pour annoncer la rencontre Dumas-Arafat traduit jusque dans sa rédaction laborieuse un embarras qui n'est pas de mise. On y lit, certes, que « cette rencontre doit servir, dans l'esprit du gouvernement français, la cause de la paix au Proche-Orient ». Mais pourquoi commencer par invoquer un entretien du ministre des affaires étrangères avec lord Plumb, le président du Parlement européen, justifiant comme par raccroc la rencontre avec M. Arafat ? Cela prête, pour le moins, à sourire.

Il ne reste plus qu'à espérer que M. Dumas sera moins sibyllin et dans les propos qu'il tiendra au chef de l'OLP et dans les explications publiques qu'il a promis de fournir ensuite. M. Arafat a remporté une victoire médiatique en grande partie grâce aux maladresses de nos gouvernants. Souhaitons qu'il quitte Strasbourg en ayant clairement conscience que ses tergiversations radical-socialistes à propos de la reconnaissance d'Israël bloquent toute percée historique en direction de la paix.



Le chef de l'OLP est resté ambigu vis-à-vis d'Israël

M. Roland Dumas devait s'entretenir, mercredi 14 septembre, à Strasbourg, avec M. Yasser Arafat. Au cours d'une conférence de presse, ce dernier a affirmé qu'il était « prêt à rencontrer » tout responsable israélien sous l'égide de l'ONU. Ce qui, pas plus que son intervention devant le groupe socialiste européen, ne lève l'ambiguïté de la position du chef de l'OLP à l'égard d'Israël.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

« Je tends la main à mon ennemi pour faire la paix avec lui. (...) Il faut des hommes courageux pour accepter la main que je leur offre. » Certes, M. Yasser Arafat n'a pas, comme a pu le déplorer M. Jean-Pierre Cot, *« fait le pas vers la reconnaissance* [d'Israël] *que nous espérions »*. Mais il a sans doute été aussi loin qu'il le pouvait mardi 13 septembre face aux cent soixante-cinq députés socialistes européens qui l'avaient invité à Strasbourg.

Car, à quelques semaines de la réunion du Conseil national palestinien (CNP, Parlement), qui doit décider de la ligne qu'adoptera l'OLP, M. Arafat pouvait difficilement préjuger du résultat du débat en cours au sein de son organisation. Et l'on reconnaît d'ailleurs de source palestinienne que le moment choisi pour cette première intervention dans l'enceinte du Parlement européen était *« malheureux »*. Face aux demandes pressantes des députés socialistes : *« Allez-vous reconnaître Israël ? »*, le chef de l'OLP a choisi de rappeler tous les pas accomplis par les Palestiniens au cours des dernières années, leur opposant *« la politique de la main de fer »* pratiquée par Israël face au soulèvement des territoires occupés.

Rien de nouveau donc, pas de *« percée concrète »* dans les propos de M. Arafat, mais un inventaire précis des initiatives politiques de l'OLP en vue du *« respect de la légalité internationale »*.

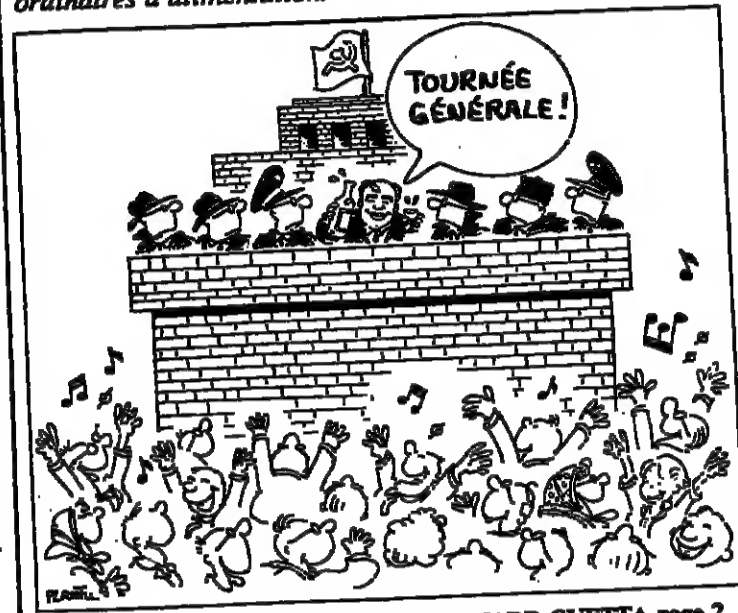
YVES HELLER.

(Lire la suite page 4.)

Jugée trop impopulaire

La loi antialcoolique est assouplie en URSS

La réglementation antialcoolique, qui avait été l'une des initiatives les plus marquantes de M. Gorbatchev à son arrivée au pouvoir en 1985, va être largement assouplie en URSS en raison de son impopularité. Si la vente de la vodka reste sévèrement réglementée, le cognac, les vins et la bière retrouvent leur place dans les magasins ordinaires d'alimentation.





Lire l'article de notre correspondant BERNARD GUETTA page 2.

Les inondations au Bangladesh

La mer aux portes de Dacca...

Avec la décrue qui s'amorce, les ravages des inondations qui ont recouvert le Bangladesh apparaissent de plus en plus clairement. Le pays est menacé de graves épidémies. L'aide internationale commence à arriver à Dacca, où Mme Mitterrand effectue actuellement une visite.

DACCA
de notre envoyé spécial

La mer commence à Dacca... Comme une Venise lépreuse aux toits de tôle rouillée, la ville trempe depuis près de deux semaines. Les hautes eaux semblent pourtant rendre du terrain, dévoilant peu à peu de nouvelles flétrissures. Le malheureux Bangladesh n'a encore payé qu'un faible tribut aux fleuves déchaînés qui ont recouvert le pays d'une chape d'eau, amenant le silence et la mort. Dans quelques semaines, lorsque la décrue sera totale, la terre exhibera ses plaies : les eaux, qui resteront en flaques, seront autant de bouillons de culture.

C'est une eau à tout faire, où l'on se lave, que l'on boit, qui aura servi de linceul à des milliers de cadavres d'animaux et à ceux des hommes. Les témoignages sont unanimes : le pire, c'est-à-dire des épidémies qui vont se répandre comme une traînée de poudre, est encore à venir. On voit des signes tangibles de la décrue dans la capitale, où quelques grandes artères du centre sont de nouveau carrossables. ailleurs, des pirogues restent le seul moyen de locomotion.

La *« mer »* commence très vite ; notamment de chaque côté de la route qui mène à l'aéroport des pirogues s'alignent le long des maisons, propulsées par des « gondoliers » en haillons. Dans les quartiers récupérés aux flots, des voitures de police équipées de haut-parleurs tentent de convaincre les habitants de faire bouillir leur eau avant de la boire, comme si une telle recommandation pouvait être suivie par ces milliers de gamins qui ont vu tout d'un coup des caniveaux transformés en piscines.

Ils sont là, partout dans la ville, au bord de la ville, là où la rivière Buringanga (le vieux Gange) n'est plus, depuis qu'elle s'est noyée. Les enfants de Dacca ne savent pas que l'eau est mortelle. La ville et ses faubourgs sont envahis par des colonies de jacinthes d'eau qui, en une nuit, emplissent le paysage.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 3.)

Le Monde
CAMPUS

Des MBA européens

La concurrence économique et culturelle entre les Etats-Unis et l'Europe se manifeste de façon symbolique dans le domaine de la formation des gestionnaires de haut niveau. Les premiers ont imposé au monde entier un diplôme prestigieux : le Master of Business Administration (MBA), au point que des écoles d'inspiration américaine se sont créées en Europe pour les préparer.

Elles ont cherché toutefois à mettre au point un « concept européen » de MBA, reposant sur la diversification et l'internationalisation des enseignements, si bien que quelques écoles européennes peuvent rivaliser maintenant avec les meilleures universités américaines.

Cette confrontation sera au centre du colloque sur *« la détection et la formation des élites d'entreprises en Europe, aux Etats-Unis et au Japon »*, organisé, le mardi 20 septembre, à Jouy-en-Josas, par l'Institut supérieur des affaires (ISA) pour son vingtième anniversaire.

(Voir notre enquête sur « La flambée des MBA européens » dans notre supplément pages 15 à 20.)

L'ENQUÊTE : le CIO à la veille des Jeux de Séoul

Le système Samaranch

Jusqu'en 1980, le Comité international olympique (CIO), créé par le baron Pierre de Coubertin en 1892 pour gérer les Jeux de l'ère moderne, était une sorte de club anglo-saxon. Ce n'était pas la meilleure structure pour faire face aux soubresauts de cette fin de siècle. Etait-ce pour autant la fin des Jeux ? Après huit ans de présidence exercée par M. Juan Antonio Samaranch, les Jeux sont de nouveau un rendez-vous planétaire incontournable. Tout d'abord tenté par le statut d'institution internationale, le CIO est désormais un énorme carrefour d'influence diplomatique et financière. C'est le système Samaranch.

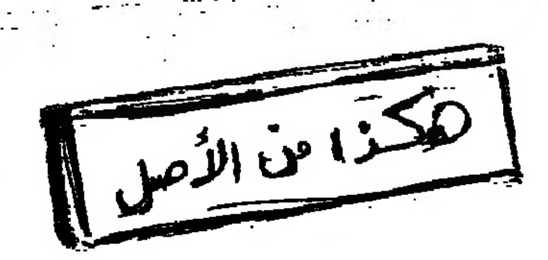
« Allo Sam, je vous envoie par fax la réponse du Nord. Comme d'habitude, il faut décoder. » Alain Coupat, chef de cabinet du président du Comité international olympique, repose le combiné. *« Le fax nous a changé la vie. »* Par fax, « Sam » — Me Samuel Pisar, conseiller pour les questions politiques de Juan Antonio Samaranch Torello — lui renverra une proposition de courrier au Nord.

Depuis cinq ans, l'avocat international joue un rôle essentiel dans le CIO, suivant tous les dossiers politiques « chauds » : négociations entre les deux Corées, sécurité des Jeux à Séoul, utilisation du sport dans la diplomatie soviétique, apartheid... *« J'étais déjà en contact avec le CIO,* explique Me Pisar, *quand en 1984, à Los Angeles, j'ai commencé à travailler de très près avec M. Samaranch. En plus de l'affaire du boycottage soviétique, les litiges commerciaux s'étaient accumulés. Il y eut une vingtaine de procès à plaider, tous gagnés d'ailleurs. Il se trouve que je connais assez bien et la législation américaine et les relations internationales. A partir de là, vu la dimension des problèmes politiques auxquels est confronté le CIO, la collaboration est devenue permanente. »*

SYLVAIN CYPEL.

(Lire la suite page 12.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



Etranger

POLOGNE : malgré les divisions au sein du pouvoir

De nouvelles rencontres sont prévues entre M. Lech Walesa et le gouvernement

Varsovie
de notre envoyée spéciale

La partie qui se joue ces jours-ci à Varsovie est sans aucun doute la plus serrée depuis celle d'août 1980 qui donna naissance à Solidarité. Tellement serrée que les protagonistes, conscients de jouer très gros, multiplient les prises de position publiques, tout en poursuivant en coulisse les « contacts préparatoires » en vue d'une « rencontre préliminaire » à une éventuelle « table ronde », que personne n'est capable de définir avec précision. Mais, quelles que soient les formes de cette table, l'enjeu de la négociation est énorme. C'est la question de fond qui divise et paralyse la Pologne depuis des années : le pluralisme syndical et politique.

Les déclarations adoptées ce week-end à Gdansk par l'état-major de Solidarité et son « parlement » d'intellectuels – qui ont donné un mandat unanime à M. Lech Walesa pour mettre au premier rang des problèmes à négocier avec le pouvoir celui de la légalisation du syndicat interdit – n'ont évidemment pas manqué d'irriter les autorités, au point que la seconde rencontre de M. Walesa et du ministre de l'intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, prévue pour mercredi 14 septembre, a été reportée. Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban a repris son rôle de gendarme pour accuser mardi devant la presse *« les éléments extrémistes »* de Solidarité de créer des difficultés par leur attitude *« maximaliste »*.

Réunion houleuse du bureau politique

« Ceci est à la fois un appel et un avertissement », a-t-il lancé, en prenant soin malgré tout de ne pas fermer la porte. De son côté, l'un des dirigeants du PC polonais (POUP), M. Stanislaw Ciosek, qui passe pour l'un des moteurs de ce processus de négociations, conseillait dès lundi devant le PRON, mouvement officiel rassemblant autour du POUP les autres formations politiques polonaises, *« aux participants au dialogue de cesser de faire des déclarations au nom de la société et de parler avec un peu plus de modération »*.

Le pouvoir, qui tablait apparemment sur les divisions au sein de l'opposition et sur l'intensification des critiques contre M. Walesa, a également laissé percer ce malaise à l'occasion de diverses réunions et rencontres depuis deux jours. Parmi celles-ci, la réunion hebdomadaire du bureau politique, mardi, aurait été particulièrement houleuse, au point que l'un de ses membres, M. Mieczslaw Rakowski, a fait état à la télévision polonaise des *« divergences »* sur la tenue de la « table ronde ». Cette réunion de l'instance dirigeante du POUP semble avoir été presque entièrement consacrée au problème des contacts avec l'opposition sur lesquels le général Kiszczak a présenté un rapport.

Mais les partisans du dialogue l'ont, semble-t-il, emporté, et parallèlement les contacts se poursuivaient. Mardi soir, M. Rakowski se sentait suffisamment confiant pour annoncer que *« si tout va bien la « table ronde » pourra encore se tenir cette semaine »*. Une nouvelle rencontre Walesa-Kiszczak doit donc avoir lieu jeudi, a plus tard indiqué M. Urban. Elle devrait consister en une répétition de la rencontre du 1er septembre à laquelle assistaient également M. Ciosek et l'évêque Jeriozy Dabrowski.

Des signaux contradictoires

Cette reprise de contacts devrait permettre de décider l'organisation très rapidement d'une rencontre élargie, que M. Rakowski appelle d'ores et déjà « table ronde », ce qui reviendrait en fait à des négociations bipartites « pouvoir-opposition », pour reprendre l'expression d'un négociateur : *« Une table dont on a arrondi les angles. »* ... C'est en fait ce que demandait Solidarité depuis le début des contacts, plutôt qu'une « table ronde » rassemblant une centaine de personnes des horizons les plus divers et dans le cadre de laquelle des négociations concrètes seraient beaucoup plus difficiles.

Si MM. Walesa et Kiszczak se mettent d'accord et, si l'on suit les délais prévus par M. Rakowski, la réunion devrait intervenir vendredi, puisque samedi M. Walesa doit partir pour le pèlerinage des ouvriers à Czestochowa. C'est au cours de cette réunion élargie – qui pourrait rassembler quelque 20 % des représentants du syndicat officiel OPZZ au sein de la délégation du pouvoir et des représentants des comités de grève de Solidarité du côté de M. Walesa, ainsi que des observateurs laïques et religieux – que l'opposition entend obtenir des autorités une *« déclaration d'intention »* sur la reconnaissance légale de Solidarité.

Conscients de la difficulté pour l'équipe dirigeante d'affronter concrètement cette question, les responsables de Solidarité semblent en effet prêts à se contenter dans un premier temps d'une *« déclaration d'intention »* ou d'*« assurances »*. Mais c'est pour eux le strict minimum, un point de vue que partagent d'autres opposants, comme Martin Krol, considéré comme libéral de droite et sollicité par le général Kiszczak pour participer à une éventuelle « table ronde » : *« Sans Lech Walesa et sans Solidarité, il n'est pas question que j'y aille »*, réaffirmait-il mardi.

Là, bien sûr, est la question-clé sur laquelle personne dans l'opposition n'a encore de réponse : *« Le pouvoir a-t-il pris ou non la décision de fond, celle d'accepter le pluralisme syndical ? »* Sur ce point, les représentants de l'opposition perçoivent ces jours-ci des *« signaux contradictoires »* qui reflètent à leurs yeux les divisions profondes des dirigeants. Mais la ligne de division elle-même n'est pas claire : le mystère entoure en particulier le rôle précis joué par le général Jaruzelski, qui confie à M. Josef Czyrek, membre du bureau politique, le soin d'organiser les contacts, et au général Kiszczak celui de représenter le pouvoir lors des rencontres formelles, mais reste publiquement soigneusement à l'écart de tout ce tohu-bohu. Il est vrai que dans la suite des événements les risques politiques sont pour lui aussi gros que pour M. Walesa, qui, une fois engagé dans la négociation, pourrait payer très cher un échec.

Ces divergences de vues sont tout aussi appréciables dans la presse officielle où certains tiennent exactement le même langage que l'opposition. C'est le cas par exemple de l'économiste Jan Mujzel qui expliquait sereinement lundi dans *Trybuna Ludu*, l'organe du parti, que *« le pluralisme syndical et une authentique Chambre autonome au Parlement doivent être les deux locomotives du processus de démocratisation »* en Pologne. Si tout n'était qu'affaire de langage, un accord serait déjà intervenu en Pologne.

SYLVIE KAUFFMANN.

GRANDE-BRETAGNE : l'expulsion des diplomates cubains

Un épisode de la guerre entre services secrets

LONDRES
de notre correspondant

Le voile s'est un peu levé sur le mystérieux incident qui a provoqué l'expulsion, mardi 13 septembre, de l'ambassadeur et de l'attaché commercial cubains. Ce dernier, M. Medina Perez, avait ouvert le feu lundi après-midi en plein centre de Londres sur un groupe de quatre personnes, blessant légèrement l'une d'entre elles à la main. Ces quatre personnes étaient, selon toute vraisemblance des agents du MI 5, le service de contre-espionnage britannique.

L'activité des services secrets ne fait jamais l'objet de communiqués officiels, mais Scotland Yard a discrètement reconnu que ces derniers étaient en cause. Un cinquième homme, impliqué dans l'incident, a été *« interrogé »* par les policiers, mais n'a pas été arrêté. Il s'agit probablement de M. Azpillaga Lombard, un ancien agent cubain passé à l'Ouest. La Havane affirme que ce dernier a tenté de recruter M. Medina Perez et que l'attaché commercial, craignant d'être enlevé, a tiré sur le transfuge et les quatre membres du MI 5 qui l'accompagnaient.

Cette version n'est ni confirmée ni démentie à Londres. *« Peu importe que M. Medina Perez ait ouvert le feu sur sa belle-mère ou sur qui que ce soit. Ce qui compte, c'est qu'il ait utilisé une arme à feu dans les rues de Londres, ce qui est contraire à nos lois »*, a déclaré avec une vivacité inhabituelle un porte-parole du Foreign Office. Le gouvernement britannique s'en tient donc au principe : l'attaché commercial a eu une attitude inacceptable, ce qui a conduit à son expulsion et à celle de l'ambassadeur.

M. Azpillaga Lombard était le plus haut gradé des services de renseignements cubains en poste à Prague lorsqu'il franchit avec une amie la frontière autrichienne le 6 juin 1987 et demanda l'asile politique aux Etats-Unis. Il a été pris en main par la CIA.

La présence d'agents du MI 5 surveillant plus ou moins discrètement les diplomates cubains à Londres fait partie de la routine. Il reste à savoir pourquoi l'opération, vraisemblablement montée par les services britanniques et américains, a ainsi tourné court. Une explication possible est que M. Medina Perez avait accepté de passer à l'Ouest, mais qu'il a changé d'avis au dernier moment. Le Parti travailliste a, pour sa part, accusé le gouvernement d'avoir agi de façon inconsidérée en expulsant non seulement l'attaché commercial, mais également l'ambassadeur.

DOMINIQUE DHOMBRES.

URSS : la fin du « régime sec »

Le cognac, les vins seront de nouveau en vente libre mais non la vodka

MOSCOU
de notre correspondant

Les Soviétiques ne s'en sont pas encore aperçus, tant la nouvelle a été discrètement annoncée, mais ils vont à nouveau pouvoir acheter de l'alcool sans faire des heures de queue. Après de longs mois d'hésitation et pour des raisons avant tout politiques, les autorités ont, en effet, décidé de revenir sur l'établissement du « régime sec » (en russe « décret sec »), le texte par lequel M. Gorbatchev avait déclaré en 1985, dès son arrivée au pouvoir, une guerre totale à l'alcoolisme.

Non seulement les prix de vente avaient alors été considérablement relevés, mais la production avait également été restreinte, tandis que vins, spiritueux et bières disparaissaient des commerces alimentaires, pour n'être plus distribués que dans des débits d'alcool uniquement ouverts l'après-midi. Largement impopulaires, ces mesures avaient cependant permis, selon les statistiques officielles, un recul spectaculaire de la criminalité, liée à l'alcoolisme, qui a baissé de plus d'un tiers par rapport à 1984.

Autre conséquence positive du « décret sec » : on voyait dans les rues d'Union soviétique beaucoup moins d'hommes saoûls. Essentiellement symbolique, ce changement n'en avait pas moins marqué, avant même que la « perestroïka » ne soit réellement engagée, le tournant pris vers la recherche d'une plus grande moralité et d'une nouvelle exigence d'efficacité.

Gorbatchévisme et lutte antialcoolique se sont ainsi trouvés intimement liés dans l'esprit des Soviétiques moyens, et cela avait fini par poser aux partisans des réformes un redoutable problème, car ils n'avaient pas seulement à affronter la colère des ivrognes. Chacun, ou presque, avait en effet souhaité la levée du « décret sec », car son application avait donné lieu à d'ubuesques excès de zèle motivés tantôt par l'enthousiasme puritain, tantôt par la volonté délibérée de mettre M. Gorbatchev en difficulté et tantôt encore – le plus souvent – par un simple désir de plaire au nouveau pouvoir.

Les autorités locales avaient ainsi rivalisé d'ardeur dans la limitation du nombre de débits autorisés, et des dégâts de l'alcoolisme on était passé à ceux de la prohibition. Le spectacle des interminables queues qui se formaient dès la fin de matinée devant les débits d'alcool avait remplacé celui des ivrognes écroulés sur les trottoirs. Les bagarres devant ces débits valaient souvent bien celles des fins de beuveries. La criminalité tendait au bout du compte à n'avoir que changé de nature, car les vendeurs avaient tôt fait d'écouler au prix fort une large part des livraisons vers des intermédiaires, chauffeurs de taxi notamment, qui proposaient en début de soirée la bouteille de vodka à 20 roubles – soit le dixième du salaire moyen.

Pire, le sucre avait fini par disparaître des étalages tant la production clandestine fleurissait. Eau de Cologne et parfums servaient de substitut dans le cas de manque grave et la plus convenable des familles enfin ne pouvait plus organiser un dîner sans devoir envoyer l'un de ses membres prendre place dans l'une de ces queues où il était censé n'y avoir que des alcooliques.

Bref, le malaise était tel que *Les Nouvelles de Moscou*, l'hebdomadaire à la pointe du gorbatchévisme, avaient publié la semaine dernière un long article dénonçant, interviews et reportages à l'appui, les dérapages du fameux décret. *« C'est une honte ! »*, proclamait un énorme titre au-dessus d'une photo d'acheteurs se battant, roubles à la main, pour arracher une bouteille. Le tournant s'annonçait et les *Izvestias*, le quotidien du gouvernement, viennent maintenant de publier, perdues à la fin du compte rendu du dernier conseil des ministres, des déclarations de M. Ryjkov, le premier ministre, officialisant le changement de cap.

Le décret de 1985 n'est pas abrogé. On rend au contraire hommage à son *« rôle positif »*. Mais cognac, vin et bière seront remis en vente dans le commerce alimentaire, leur production devra répondre à la demande et seule la vodka et les vins cuits resteront soumis à de sévères restrictions.

On ne cache pas dans les milieux officiels qu'il s'agit là de supprimer une cause d'impopularité superflue à l'heure où M. Gorbatchev engage une bataille qui sera rude pour l'application des réformes politiques qu'il avait fait adopter en juin par la conférence du parti.

Premier acte de cette bataille, le retour de vacances du secrétaire général a coïncidé avec l'annonce de la levée des limitations au nombre des abonnements qui avait été imposées cet été – au nom du manque de papier – aux journaux les plus engagés en faveur des réformes. Ces limitations avaient suscité un énorme tollé tant dans les salles de rédaction que parmi les lecteurs, car tout le monde avait vu là une tentative ouverte de priver l'équipe de M. Gorbatchev de la principale de ses armes : la mobilisation de l'opinion publique.

La semaine dernière encore, M. Sakharov s'était vivement élevé contre ces mesures en les dénonçant comme l'un des signes les plus inquiétants d'une offensive conservatrice. Certainement pas par hasard, *les Nouvelles de Moscou* rendent ce mercredi matin un hommage appuyé à l'académicien et annoncent quelques pages plus loin que le conseil des ministres a retrouvé assez de papier pour servir autant d'abonnements qu'il en sera demandé par les lecteurs. Commentaire de l'hebdomadaire : *« C'est une grande victoire de l'opinion publique. »*

BERNARD GUETTA.

ITALIE : le malaise de la justice

Une troisième enquête est ouverte sur l'état de la lutte contre la Mafia

ROME
de notre correspondant

Après Palerme et Naples, la Calabre : le malaise de la justice explose en Italie sur les fronts les plus chauds de la délinquance. Le président de la République, M. Francesco Cossiga, vient de demander au gouvernement d'ouvrir une enquête sur la situation en Calabre et sur l'état de la lutte contre la N'dranghetta, la Mafia locale.

Comme pour Palerme, l'initiative du chef de l'Etat a été provoquée par des accusations incendiaires lancées par deux « petits juges » de Locri, près de Reggio, contre leur supérieur, le procureur général. De même que le « pool » des juges anti-Mafia siciliens, les juges calabrais, MM. Concezio Arcadi et Carlo Macri, assurent que leurs efforts sont entravés de mille manières. *« On démobilise,* disent-ils. *Plus les mafiosi intensifient leurs initiatives, plus l'action de l'Etat tombe en chute libre. »*

L'affaire suscite d'autant plus d'émoi que la Calabre connaît une criminalité galopante. Le Conseil supérieur de la magistrature y avait déjà lancé deux inspections, la dernière en mars 1988. La presse dénonce les carences structurelles criantes : le nombre de juges en Calabre est aujourd'hui identique à celui de 1904.

Signe tangible de la situation : la guerre entre les clans de la N'dranghetta a fait cent un morts depuis le début de l'année. Les deux dernières victimes sont un commerçant de vingt-huit ans, tué mardi 13 septembre en plein cœur de Reggio-de-Calabre, et un jeune apprenti cuisinier, abattu la veille à la sortie d'un restaurant.

La nouvelle enquête demandée par le président Cossiga intervient au moment même où les polémiques font rage après la décision du ministre de la justice, le socialiste Giuliano Vassalli, d'ouvrir une enquête disciplinaire sur cinq juges napolitains. Quatre ont instruit en 1984 le procès contre la Camorra et le présentateur vedette Enzo Tortora, condamné à dix ans de prison, puis innocenté, avant de mourir d'un cancer. Ils sont accusés de n'avoir pas respecté les droits de la défense en interrogeant les *« camorristes repentis »*, piliers de l'accusation, sans la présence de leurs avocats. Un cinquième magistrat, M. Carlo Alemi, chargé de l'instruction du procès Cirillo – ce notable démocrate-chrétien napolitain enlevé par les Brigades rouges en 1980, puis libéré contre une rançon de 3 milliards de lires grâce aux « bons offices » de la Camorra, qui en préleva la moitié au passage – est accusé d'avoir manqué aux normes du droit pour avoir écrit que les témoignages de trois dirigeants démocrates-chrétiens, dont le ministre de l'intérieur, M. Antonio Gava, *« n'étaient pas crédibles »*. Ceux-ci avaient assuré n'être jamais intervenus pour l'ouverture de ces étranges négociations. Or, pour le ministre, le juge avait le devoir d'ouvrir une nouvelle enquête s'il avait des indices, ou alors de se taire.

Pouvoir politique contre pouvoir judiciaire ? Les juges napolitains accusent Rome. L'un d'eux, M. Carlo Fontana (procès Tortora), a décidé de porter plainte contre le ministre et de démissionner. Se déclarant *« crucifié »* par le pouvoir, il s'estime victime d'un parti, le Parti socialiste italien, qui a été, justement dans le sillage de l'affaire Tortora, l'initiateur du référendum sur la responsabilité civile des juges, en novembre dernier. Une accusation que M. Vassalli, avocat et juriste de renom, rejette avec indignation.

Une autre affaire agite également le monde judiciaire napolitain : cinq fonctionnaires, dont le secrétaire du procureur général de Castelcapuano (Naples), sont accusés d'être des *« taupes »* de la Camorra, et doivent répondre de corruption et violation de secret judiciaire. Leur accusateur : un détenu soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat d'un journaliste.

(Intérim.)

● **Assassinat d'un magistrat en Sicile.** – L'ancien président du tribunal pénal de Trapani, en Sicile, a été assassiné dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 septembre. Le magistrat, Alberto Giacomelli, était à la retraite depuis un an. Il s'était notamment occupé des mesures de prévention à l'encontre des membres présumés de la Mafia. Son corps a été découvert mercredi matin près d'une ferme. – *(AFP.)*

RFA

Première visite en Occident d'un chef de la diplomatie albanaise

Le chef de la diplomatie albanaise, M. Reis Malile, a entamé, mardi matin 13 septembre, à Bonn, une visite officielle de quatre jours en RFA. C'est la première fois qu'un ministre albanais des affaires étrangères se rend en visite dans un pays occidental industrialisé.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, avait été le premier ministre des affaires étrangères occidental à se rendre à Tirana l'année dernière. L'établissement de relations diplomatiques entre la RFA et l'Albanie, longtemps entravé par le refus de l'Allemagne fédérale de verser des réparations de guerre de plusieurs milliards de deutschemarks que lui réclamait l'Albanie, avait suivi.

Les deux ministres ont signé, mardi, un accord portant sur la coopération culturelle entre leurs deux pays. La visite de M. Malile, beau-frère du numéro un albanais, M. Ramiz Alia, doit cependant être consacrée pour l'essentiel à des discussions économiques.

De source ouest-allemande, on indique que les échanges commerciaux entre les deux pays sont en augmentation et ont atteint en 1987 environ 100 millions de deutschemarks. – *(AFP.)*

Asie

BIRMANIE : l'organisation des élections législatives

Le désaccord est total entre le gouvernement et l'opposition

BANGKOK
de notre envoyé spécial

Les pressions en faveur d'une démission du gouvernement Maung Maung et d'une dissolution du parti unique (BSPP) s'accentuent chaque jour. L'opposition s'est, cette fois, attelée sérieusement à la tâche d'unifier le soulèvement populaire et s'est engagée, mardi 13 septembre, à fournir *« le plan »* d'un gouvernement intérimaire dans un délai de *« quarante-huit heures »*, alors qu'une nouvelle grève générale – la précédente a eu lieu le 8 septembre – était en préparation.

Mardi, pour la première fois formellement, des représentants des bonzes, ceux des étudiants et les personnalités les plus en vue du mouvement de protestation – dont les anciens généraux Aung Gyi et Tin U, l'ancien premier ministre U Nu et Mme Aung San Suu Kyi – ont discuté de la formation d'un « Front uni » et d'un gouvernement populaire. Peu auparavant – autre première, – ils avaient rencontré, à l'initiative de Mme Sun Kyi, la commission mise en place par le régime pour superviser des élections dans un délai de six semaines à trois mois.

Les rencontres entre les représentants du pouvoir en place et des opposants – ils ont été reçus séparément – n'ont, semble-t-il, fait que confirmer le désaccord total entre les parties en présence. Le gouvernement de M. Maung Maung entend toujours organiser lui-même le scrutin. Pour leur part, MM. Aung Gyi, Tin U et Mme Aung San Suu Kyi ont réitéré aux cinq membres de la commission électorale leur double exigence d'un gouvernement intérimaire, formé de personnes de *« bonne volonté »*, et d'une dissolution du parti gouvernemental, le BSPP.

Ces porte-parole de l'opposition ne peuvent demander moins. Les étudiants, qui demeurent le fer de lance du soulèvement populaire, se radicalisent. Face à la force d'inertie d'un gouvernement qui ne peut rien faire contre le noyau le plus dur de l'armée, ils s'impatientent et s'interrogent sur l'efficacité des manifestations non violentes de ces dernières semaines. MM. Aung Gyi, Tin U et Mme Suu Kyi doivent en tenir compte tout en essayant de ménager l'armée, dont les principales unités ne se sont pas ralliées au mouvement de protestation.

Le président Maung Maung, en poste depuis le 19 août, peut-il envisager une nouvelle reculade pour tenter de diviser un mouvement populaire au sein duquel les jusqu'au-boutistes se renforcent, sans pour autant capituler ? La réponse est probablement négative. Jusqu'ici, les concessions successives du régime ont tenu du « trop peu et trop tard ». En outre, l'entourage du général Ne Win – apparemment toujours à Rangoun – ne le tolérerait sans doute pas. Lundi, dans un discours radiodiffusé, le général Saw Maung, ministre de la défense et proche de l'ancien dictateur, l'a clairement laissé entendre en avertissant que l'armée était prête à tirer sur les *« propagateurs de fausses nouvelles »* faisant état de divisions entre militaires. Menaces de combattants d'arrière-garde ? Peut-être... En attendant, la tension continue de monter dans un pays pratiquement paralysé et où la pénurie de produits essentiels se fait cruellement sentir.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● CORÉE DU NORD : mécontentement à Pyongyang après l'établissement de relations officielles entre la Hongrie et la Corée du Sud. – A la suite de l'annonce de l'échange de missions officielles entre Séoul et Budapest (*le Monde* du 14 septembre), le vice-ministre nord-coréen des affaires étrangères a déclaré mardi 13 septembre que l'établissement de relations diplomatiques entre les deux capitales *« serait une violation flagrante »* des relations entre la Corée du Nord et la Hongrie. – *(AFP, Reuter.)*

Les inondations au Bangladesh

La mer aux portes de Dacca...

(Suite de la première page.)

C'est dans un port improvisé, dans le quartier de Mahammadpur, près d'une jolie mosquée, dite des Sept coupoles, que nous trouverons le moyen de locomotion idéal : une longue pirogue d'une douzaine de mètres, peinte de rouge et de bleu, équipée d'un puissant moteur de pompe hydrolique chinoise, provenant sans aucun doute de l'aide humanitaire d'une catastrophe précédente.

Tout est dévasté : on ne voit plus ces foules compactes, ces dizaines de milliers de rickshaws, dont les sonnettes grelottaient joyeusement et qui sont l'âme de Dacca ; le silence dans les faubourgs est pesant. Où sont passés les cinq ou sept millions d'habitants de la ville ? Selon les chiffres officiels, cinquante-trois mille personnes sont regroupées dans des « camps » de fortune. Beaucoup d'autres sont entassées dans les quartiers les plus pauvres.

Les pirogues foncent comme des hors-bords sur l'immensité liquide au-dessus de ce qui était des champs de jute et des rizières, les deux principales cultures du pays. L'eau s'étend à perte de vue et sa couleur grise se confond avec celle du ciel ; des ilôts d'humanité sont comme entreposés au hasard sur un toit, au milieu de branches ou sur le haut d'un pont. Des enfants à demi nus, des femmes qui se cachent derrière leur voile, des vieillards décharnés, des vaches squelettiques, des poulets et des chiens efflanqués : tous trempent, souvent affamés. La « mer » est calme, sans rides et sans vent, et c'est cela qui crée cette impression de mort et de solitude.

Des barques glissent silencieusement, à la force des piroguiers qui enfoncent des perches dans une eau en général peu profonde. Des barques-caravansérail surchargées jusqu'à la lisse, prêtes à déborder ; les maisons portent sur leurs murs les traces d'une décrue d'environ 1 mètre. Leurs occupants, pour la plupart, sont partis, laissant parfois un seul gardien pour plusieurs habitations.

Son rôle est dangereux, puisqu'il doit empêcher des *dacoïts* de faire main basse sur des richesses dérisoires laissées à l'abandon dans l'affolement. Les *dacoïts*, ces bandits de grands chemins qui infestent les routes du Bangladesh et de plusieurs Etats de l'Inde, sont aujourd'hui des vautours.

Souvent, c'est à cause d'eux que les familles ne sont pas parties, préférant attendre d'hypothétiques secours sur un bout de toit marqué des trois lettres prétendument miraculeuses : SOS. Le sondage est, bien sûr, peu significatif, mais il permet d'appréhender l'immensité de la tâche qui attend les équipes de secours : en trois heures de navigation dans la région de Dacca, nous rencontrerons très peu de gens ayant reçu de la nourriture.

« Nous allons mourir »

Bêtes et gens vivent ensemble, entassés dans des masures, les pieds dans l'eau. Des milliers d'animaux ont été noyés, d'autres sont vendus précipitamment : les paysans préfèrent tuer leur bétail et le vendre comme viande de boucherie lorsque celui-ci n'est pas encore trop maigre. A Dacca, les prix de la viande ont chuté, mais cette presque abondance sur les marchés ne durera pas. Le bilan sera très lourd : la deuxième des trois récoltes de l'année est presque entièrement perdue..

Au hasard d'une navigation sans points de repère, nous avons croisé une pirogue où deux médecins bengalis avaient embarqué. Ils distribuaient des médicaments contre la diarrhée et la dysenterie. Ils avaient également quelques tablettes de paracétamol (aspirine) pour faire tomber les fièvres des maladies pulmonaires, bronchites notamment dues au fait que les réfugiés restent trempés en permanence.

Officiellement du moins, il n'y a pas de famine. La population, elle, est sans illusions. Comme pour s'excuser de nous avoir réclamé un prix prohibitif, le propriétaire de la pirogue résuma à sa façon la situation : *« Les cultures sont détruites ; les arbres fruitiers n'existent plus ; les bêtes sont mortes ; maintenant, c'est nous qui allons mourir. »*

LAURENT ZECCHINI.

Mme Mitterrand et l'aide française

Poursuivant sa tournée humanitaire au Bangladesh (*le Monde* du 14 septembre), Mme Danielle Mitterrand a dressé le détail de l'aide française aux victimes des inondations au cours d'un entretien avec la femme du président Ershad. Cette aide provient de diverses sources, privées et publiques. La fondation de Mme Mitterrand, France Libertés, va livrer dans les prochains jours 500 kilos de médicaments, soixante bateaux pneumatiques et une dizaine de grandes barques motorisées.

Un collectif d'aide, rassemblant notamment l'Institut Mérieux et Médecins du monde, fournira deux cent mille doses de vaccin, une quinzaine d'ULM (pour permettre aux médecins d'accéder aux zones inondées), une dizaine de bateaux pneumatiques et un véhicule amphibie. D'autres organismes, comme la Croix-Rouge et Médecins sans frontières, apportent, eux aussi, leur contribution. En ce qui concerne l'aide gouvernementale, l'aviso *Balny* doit livrer ces prochains jours une cargaison de riz au port de Chittagong.

La plupart des pays occidentaux ont offert d'importants moyens financiers au Bangladesh. Les Etats-Unis ont envoyé, le 12 septembre, un avion gros porteur à Dacca, transportant plusieurs « usines » mobiles de purification de l'eau. Un deuxième appareil doit arriver dans les prochains jours pour livrer différents matériels, l'ensemble correspondant à une aide d'urgence de 150 millions de dollars.

L. Z.

Amériques

CHILI : la campagne pour le plébiscite

Le pouvoir censure un message télévisé de l'opposition

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Comme chaque soir depuis le début du mois de septembre, nombreux étaient les Chiliens assis devant leur téléviseur, le lundi 12 septembre, pour suivre le programme de la campagne électorale officielle. Or, à leur grande surprise, après le quart d'heure réservé au « oui », est apparu un panneau annonçant que le Conseil national de la télévision avait résolu de ne pas transmettre l'espace préparé par la coordination pour le « non ».

Aussitôt, dans de nombreux quartiers de la capitale, retentit le traditionnel concert de casseroles, pendant que des groupes de manifestants se réunissaient en de nombreux endroits pour exprimer leur indignation jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le motif invoqué par le Conseil à l'appui de sa décision est l'interview d'un magistrat, qui devait figurer dans l'espace du « non », sans l'autorisation expresse de l'intéressé. Mais, font remarquer les opposants, cet entretien, qui est un document d'archives, a déjà été présenté par plusieurs chaînes de télévision étrangères.

« Il s'agit non seulement d'une censure injustifiée, mais aussi d'un acte de sédition si l'on s'en tient à la Constitution », affirme M. Jaime Castillo, juriste et président de la commission des droits de l'homme. M. Castillo soutient que le Conseil national de la télévision a outrepassé ses prérogatives, qui ne lui donnent un droit de regard qu'en matière technique et non politique.

Visiblement embarrassé, le président Pinochet a décidé de retirer le quart d'heure du « oui » prévu pour le 13 septembre, *« afin de maintenir l'équité du temps de parole »*. Mais cette décision n'a pas contribué à l'apaisement. Le socialiste Ricardo Lagos, porte-parole de la coordination pour le « non », a lancé un avertissement : *« Nous informons le dictateur que nous n'accepterons pas de censure pendant nos quinze minutes, et si ce que nous faisons ne lui plaît pas, il n'y aura pas de quinze minutes. »*

Quant à M. René Garcia, le magistrat par qui le scandale est arrivé, il a été convoqué d'urgence par la Cour suprême. Mis sur la sellette depuis longtemps par ses supérieurs, M. Garcia fait partie de cette minorité d'hommes de loi chiliens qui se sont efforcés, dans des circonstances particulièrement défavorables, de préserver l'indépendance du pouvoir judiciaire.

La presse d'opposition a reproduit de larges extraits de l'interview incriminée, dans laquelle le juge déclare avoir pris connaissance personnellement de cinquante cas de torture, au cours de l'instruction des affaires qui lui étaient confiées. *« Toutes ces personnes*, affirme M. Garcia, *ont été torturées par des agents de la CNI* [la Centrale nationale d'informations, qui fait office de police politique], *dans des enceintes de la CNI. Il y en a qui subissent des séances de torture interminables, qui durent une journée entière, se prolongent pendant la nuit jusqu'à 3 ou 4 heures du matin. Ils laissent le prisonnier récupérer un peu, et ça recommence... »*

GILLES BAUDIN.

CANADA

Le Parti québécois renoue avec la thèse indépendantiste

MONTRÉAL
de notre correspondante

L'indépendance du Québec est clairement redevenue l'objectif principal du Parti québécois, dirigé, depuis mars dernier, par M. Jacques Parizeau. Le conseil national du seul parti d'opposition au Québec a, en effet, approuvé, le dimanche 11 septembre, un nouveau programme stipulant que le Parti québécois, une fois arrivé au pouvoir, *« enclenchera le processus devant mener à la souveraineté »* et négociera dans un premier temps avec le gouvernement fédéral canadien pour obtenir *« le rapatriement au Québec de la plénitude de ses pouvoirs »*.

Au terme de ce processus qui pourrait s'étaler sur plus de cinq ans, la *« Constitution de l'Etat du Québec »*, assortie d'une déclaration de souveraineté, devra être adoptée par la majorité de la population québécoise lors d'un référendum. Ce nouveau programme, qui doit encore être entériné lors d'un congrès extraordinaire d'orientation prévu pour fin novembre, propose en fait un retour à l'option de base du Parti québécois, fondé il y a tout juste vingt ans par René Lévesque.

Après l'échec en 1980 du référendum sur la souveraineté-association du Québec avec le reste du Canada, la Parti québécois avait décidé quatre ans plus tard une première *« mise en veilleuse »* de la thèse de l'indépendance. Mécontents de ce revirement, les « orthodoxes », parmi lesquels M. Parizeau, alors ministre des finances du cabinet Lévesque, avaient démissionné en bloc.

Sous la gouverne de M. Pierre-Marc Johnson, le parti, relégué dans l'opposition depuis septembre 1985, avait encore édulcoré un peu plus son idéal souverainiste, sans toutefois l'abandonner complètement. Cette ambiguïté a alimenté de nouvelles querelles intestines, forçant M. Johnson à démissionner de la présidence du Parti québécois en novembre dernier, dix jours après le décès de René Lévesque.

Le retour en force des « purs et durs » de l'indépendance a depuis entraîné une nouvelle hémorragie. Proche de M. Johnson, la vice-présidente du parti, Mme Nadia Assimopoulos, vient de quitter son poste.

M. J.

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

Recrudescence des combats entre l'armée et la guérilla

Une vaste opération de guérilla, menée mardi 13 septembre par le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) contre la caserne de El Paraiso, une des plus importantes du pays, aurait mis hors de combat, selon les rebelles, plus de quatre cents soldats de l'armée régulière. Le chef d'état-major de l'armée salvadorienne, le général Adolfo Blandon, a indiqué, pour sa part, que neuf soldats et cinq rebelles avaient été tués lors de l'attaque de cette base. Au-delà des chiffres toujours contestés, cette guerre de communiqués traduit une réelle reprise des activités de l'armée et de la guérilla. Mardi, les militaires ont annoncé que cinquante personnes étaient mortes ou avaient été blessées lors d'une embuscade tendue la veille à une colonne du FMLN, près de Perquin, au nord-est de San-Salvador.

Par ailleurs, un policier a été tué et trente personnes blessées mardi, lorsque les forces de l'ordre ont dispersé une manifestion d'étudiants dans le centre de San-Salvador. Trois cents personnes, parmi lesquelles dix étrangers qui seront expulsés, ont été arrêtées lors des incidents qui ont accompagné cette manifestation. – *(AFP, Reuter.)*

Etats-Unis

M. Dukakis veut obtenir un retrait de l'armée rouge « jusqu'à l'Ukraine »

M. Michael Dukakis a indiqué que, s'il était élu président, il *« mettrait les Soviétiques au défi de réduire leurs troupes en Europe, calmer les conflits régionaux, faire cesser l'extension des armes nucléaires et chimiques, rejeter le terrorisme et autoriser l'émigration des juifs et d'autres minorités »*.

Dans un discours prononcé mardi 13 septembre devant le conseil des relations extérieures à Chicago, le candidat démocrate à la Maison Blanche a estimé que le prochain président américain devrait *« prendre l'initiative »*. *« M. Gorbatchev doit comprendre que, s'il doit y avoir un changement fondamental dans les relations entre son pays et l'Occident, il doit d'abord y avoir un changement fondamental dans l'équilibre des forces en Europe centrale »*, a-t-il dit, ajoutant qu'il chercherait à obtenir que les Soviétiques retirent *« jusqu'à l'Ukraine »* leurs troupes stationnées en Europe.

Parlant auparavant à Philadelphie, M. Dukakis, pour qui le déficit budgétaire des Etats-Unis est un handicap pour leurs ambitions dans le monde, avait affirmé que trois aspects fondamentaux de sa politique étrangère seraient une économie solide, notamment dans le domaine du commerce extérieur, une opposition sans faiblesse au terrorisme et un effort accru pour combattre le trafic international de drogue. – *(AFP.)*

● Une expérience nucléaire soviéto-américaine au Kazakhstan. – Les Soviétiques ont procédé mercredi 14 septembre à un essai nucléaire souterrain dans la région de Semipalatinsk (Kazakhstan, Asie centrale), d'une puissance comprise entre 100 et 150 kilotonnes, dans le cadre de la deuxième expérience soviéto-américaine de mesure de la puissance de ces explosions.

Une première expérience de ce type avait eu lieu le 17 août dernier, dans le désert du Nevada, en présence d'experts soviétiques. *(AFP.)*

Haïti

Après le massacre de dimanche, une autre église est incendiée

La découverte, le mardi 13 septembre, de trois cadavres sous les décombres calcinés de l'église Saint-Jean-Bosco de Port-au-Prince porte à neuf morts et au moins soixante et onze blessés le bilan du massacre perpétré, dimanche, par une centaine de jeunes gens armés dans cette église (*le Monde* du 13 septembre). Cinq hommes et une femme se sont vantés, lundi, à la télévision et à la radio, d'avoir participé à ce massacre, en précisant qu'ils étaient prêts à recommencer dans n'importe quelle église où le Père Aristide, figure engagée de l'Eglise haïtienne, officierait à nouveau.

Dans la nuit de lundi à mardi, une autre église, celle de l'Immaculée-Conception, dans l'un des quartiers les plus déshérités de la capitale, a été incendiée par des inconnus, sans qu'il y ait de victimes. Par ailleurs, un groupe d'hommes armés a attaqué, mardi après-midi, les locaux d'une radio indépendante privée de Port-au-Prince, Radio-Cacique, déjà endommagés dimanche. – *(Reuter.)*

Sri-Lanka

Grève générale d'un jour

Les activités ont repris mardi 13 septembre à Sri-Lanka au lendemain de la journée de grève générale décrétée par le JVP (Front de libération du peuple). Ce mouvement d'opposition, responsable de multiples attentats, avait lancé un ordre de grève pour protester contre la mort en prison d'un avocat spécialisé dans les questions de droit de l'homme : Me Wijedasa Liyanarachchi, proche du JVP, est décédé des centaines de coups de couteau reçus pendant sa détention.

Quatre personnes ont trouvé la mort au cours de la journée, marquée par des attaques contre des autobus et un train, ainsi que des menaces contre les commerçants qui ne voulaient pas fermer boutique, indique-t-on de source gouvernementale. D'autre part, sept membres des forces de sécurité srilankaises et un civil ont été tués mardi dans l'est du pays, lors de l'explosion d'une mine posée par les séparatistes tamouls. Ces derniers avaient tué dimanche à coups de couteau onze villageois dans la même région. – *(AFP, UPI.)*

Vietnam

Forte augmentation du nombre des « boat people »

Sept mille trois cent huit personnes ont fui le Vietnam par bateau en juillet, dont les trois quarts se sont réfugiées à Hongkong, indiquent les dernières statistiques du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Au cours des sept premiers mois de l'année, 33 689 « boat people » ont été enregistrés dans les pays de premier asile voisins du Vietnam, soit nettement plus que le chiffre record (28 000) constaté fin 1987.

Dans le même temps, seules 1 489 personnes ont émigré légalement dans le cadre du programme de départs légaux organisé sous l'égide de l'ONU. Toutefois, ce programme tarde à reprendre son rythme, après une interruption en 1986 due à un désaccord entre le Vietnam et les Etats-Unis, principal pays d'accueil. De 25 000 en 1985, le nombre des départs légaux a chuté l'an dernier à 13 000 ; pour les sept premiers mois de 1988, il dépasse à peine les 10 000. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Proche-Orient

Le chef de l'OLP à Strasbourg

(Suite de la première page.)

M. Arafat a ainsi réaffirmé l'acceptation par son organisation de toutes les résolutions de l'ONU, dont la 242 et la 338, allant un peu plus loin dans le concret sur deux points.

D'une part, « *nous proclamons notre accord à la tenue de la conférence internationale sous l'égide de l'ONU, et avec la participation des Etats membres permanents du Conseil de sécurité, et de toutes les parties concernées au conflit dans la région, y compris l'OLP et Israël, sur la base de l'une ou l'autre des deux options suivantes :* a) *toutes les résolutions des Nations unies sur la question palestinienne, y compris les résolutions 242 et 338 ;* b) *les deux résolutions 242 et 338, plus l'affirmation des droits légitimes du peuple palestinien, et en premier lieu son droit à l'autodétermination* ».

D'antre part, en matière de « *sécurité* », « *pour créer un climat de bonne volonté en direction d'une juste paix nous avons réagi et nous réagissons favorablement aujourd'hui encore aux propositions qui appellent à l'évacuation des forces israéliennes des territoires palestiniens occupés en 1967, et leur mise sous l'administration des Nations unies ou une force européenne sous contrôle international pour une période de temps limitée. Les forces internationales pourraient rester au-delà de l'établissement de l'Etat palestinien indépendant pour une période qui serait décidée par le Conseil de sécurité, et ceci pour garantir la sécurité de tous* ».

Un appel à l'Europe

Dans le même temps, M. Arafat a souligné à plusieurs reprises à l'adresse d'Israël et de son allié américain que l'« *on ne pourra établir une paix fondée sur la justice en n'appliquant que la moitié de la légalité internationale et en niant l'autre moitié* ». Autrement dit dans tout conflit on est deux, et les efforts en vue d'un règlement doivent être partagés, de même qu'une reconnaissance doit être mutuelle.

Si l'absence d'« *élément nouveau* » et de « *réponse précise* » dans les propos de M. Arafat a été regrettée par certains députés, le chef de l'OLP s'en est indirectement expliqué en précisant qu'il ne pouvait aborder à l'heure actuelle ce qu'il a appelé « *les détails les plus techniques* » qui, a-t-il dit, « *restent du ressort du Conseil national palestinien* ».

Pour conclure, M. Arafat a lancé un appel à l'Europe, lui reprochant de se désintéresser du Proche-Orient. « *Pourquoi cette hésitation à assumer une responsabilité qui correspond si parfaitement aux intérêts et aux valeurs de l'Europe ? Jusqu'à quand durera cette hésitation, alors que le fer est chaud et le moment propice, et alors qu'existe une telle complémentarité entre l'Europe et son Marché commun, d'une part, et le marché arabe et peut-être moyen-oriental qui est en cours de constitution et jouira d'une double profondeur, africaine et asiatique, d'autre part* », a-t-il demandé.

M. Arafat a également été reçu, mardi après-midi, par M. Claude Cheysson, commissaire européen, dans les bâtiments du Parlement de Strasbourg.

En attendant M. Dumas

Si des députés socialistes n'ont pas caché leur déception, M. Arafat n'en a visiblement pas moins marqué des points mardi à Strasbourg, comme en témoignent les applaudissements – « *chaleureux* », selon les termes mêmes de parlementaires – qui ont entrecoupé et sanctionné le discours du chef de l'OLP, suivi de quatorze questions sur les intentions de M. Arafat. De plus, certains parlementaires ont déclaré avoir noté chez ce dernier « *une volonté d'ouverture* », tandis que M. Cot, pourtant très critique, évoquait « *le discours d'un homme à la recherche de la paix* ». En tout état de cause, estimait un socialiste français mardi soir, l'accueil réservé à Arafat a révélé une nette évolution de la part d'une famille politique traditionnellement proche d'Israël.

Un accueil qui a continué à alimenter la polémique au sein du Parlement européen comme à l'extérieur, puisque Strasbourg a été mardi le théâtre de deux manifestations, l'une contre – à l'initiative d'organisations juives – et l'autre en faveur de la visite du chef de l'OLP. Organisées à cinq heures d'intervalle et en des lieux éloignés, elles n'ont finalement donné lieu à aucun incident. Les autorités avaient tout de même pris leurs précautions : quelque trois cents policiers ont été mobilisés à l'occasion de la venue de M. Arafat à Strasbourg, où M. Roland Dumas est attendu mercredi, au deuxième et dernier jour de la visite du chef de l'OLP.

Sans vouloir commenter publiquement le geste du ministre français des affaires étrangères, on ne cachait pas, dès mardi soir, une satisfaction certaine au sein de la délégation palestinienne, forte de trente-six membres. « *L'événement est en soi plus important même que le contenu* » de l'entretien qu'auront MM. Dumas et Arafat. Une rencontre qui devrait avoir lieu dans les locaux « internationaux » du Parlement européen, et non sur le territoire français...

YVES HELLER.

Jérusalem : une certaine inquiétude

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Dire que la visite de M. Yasser Arafat à Strasbourg suscite un tollé de protestation en Israël serait très exagéré. La raison en est d'ailleurs moins politique que circonstancielle : le chef de l'OLP est arrivé au Parlement européen alors qu'Israël fêtait Rosh Hashana, le Nouvel An juif, et il ne se trouvait guère d'homme politique ou de représentant du gouvernement pour formuler le moindre commentaire.

A peine la télévision faisait-elle état d'une certaine inquiétude officielle car, jusqu'à présent, les ministres des affaires étrangères européens voyaient M. Arafat à l'étranger, à Tunis notamment.

En recevant M. Arafat à Strasbourg – serait-ce dans l'enceinte internationale qu'est le Parlement européen, – M. Roland Dumas crée un précédent. Il pourrait être suivi par d'autres ministres européens, dit-on à Jérusalem, confortant ainsi un peu plus encore l'assise internationale de l'OLP.

A vrai dire, les Israéliens n'ignorent évidemment pas la reconnaissance dont l'organisation palestinienne bénéficie en Europe : dès 1980, lors de leur sommet de Venise, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté affirmaient que l'OLP devait être « *associée* » à tout règlement au Proche-Orient.

Ce que l'on constate à Jérusalem – avec une certaine appréhension, – ce sont les gains diplomatiques que l'OLP enregistre depuis le soulèvement dans les territoires occupés.

Quant au « *choc psychologique* » que représenterait la venue du chef de l'OLP au Parlement européen, tout est relatif. La plupart des sondages indiquent que 50 % des Israéliens ne s'opposeraient pas à ce que l'OLP participe à une conférence internationale sur le Proche-Orient, à condition d'avoir au préalable reconnu Israël et renoncé au terrorisme.

C'est après tout une « majorité d'idées » parmi les électeurs israéliens, et les réponses positives viennent aussi bien de sympathisants du Likoud que du Parti travailliste.

Il y a, dans le même temps, comme une banalisation des contacts entre « colombes » israéliennes et l'OLP, contacts pourtant prohibés par la loi.

Al. Fr.

Une lettre de l'ambassadeur Essid

La Ligue arabe et la politique française

En marge de la visite à Strasbourg de M. Arafat, l'ambassadeur Essid, représentant de la Ligue arabe à Paris, nous écrit :

La polémique organisée autour de la venue du président de l'OLP à Strasbourg amène la communauté arabe à se poser un certain nombre de questions sur les intentions véritables de ceux qui mobilisent la communauté juive française. (...)

Les explications données par le Parti socialiste français de ses réticences à souscrire à l'initiative de l'invitation faite à M. Yasser Arafat ont de quoi surprendre au moment où le directeur général du ministère israélien des affaires étrangères admet, et à Washington, que l'OLP est l'organisation représentative des Palestiniens et que « c'est là un fait que l'on ne peut changer ». Elles étonnent quand les socialistes réclament de l'OLP qu'elle fasse sa part de chemin vers la reconnaissance réciproque, car elles impliquent que la partie israélienne, au moment où nous célébrons le neuvième mois de l'Intifada avec son cortège de morts, de blessés, de déportés, a, elle, déjà fait sa propre part du chemin. Elles choquent par la symétrie ambiguë entre la condamnation du « terrorisme » et celle de la répression.

L'élan donné par la France pour aboutir aux résolutions du sommet de Venise et le discours historique du président Mitterrand à la Knesset se briseraient-ils contre les réticences frileuses, les calculs électoraux et les menaces à l'« outrage de la communauté juive » ? Celle-ci heureusement n'est ni aussi monolithique que ses représentants veulent le laisser croire ni systématiquement alignée sur la politique de Shamir et de Rabin. Elle compte ici même, mais aussi en Israël, de plus en plus de partisans de la paix qui savent que celle-ci, si elle doit se faire, ne se fera qu'avec les représentants légitimes que s'est choisis le peuple palestinien. Il est grand temps de se préparer en Europe au défi de la paix.

● RECTIFICATIF. – *L'association France Plus, que nous avions citée dans le Monde du 13 septembre comme faisant partie du comité de soutien à la visite de M. Arafat à Strasbourg, nous signale qu'elle n'a jamais souscrit à une telle démarche. France Plus, tout en condamnant le terrorisme sous toutes ses formes, n'en espère pas moins que la visite de M. Arafat puisse faire avancer la paix au Proche-Orient.*

Le voyage de M. Shamir à Budapest confirme le dégel entre l'Etat hébreu et les pays socialistes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

M. Itzhak Shamir entame le Nouvel an juif, l'année 5749 selon le calendrier hébraïque, en réalisant une performance diplomatique et électorale certaine : il se rend mercredi 14 septembre en Hongrie, effectuant ainsi la première visite en Europe de l'Est d'un chef de gouvernement israélien depuis 1967.

S'il ne s'agit officiellement que d'une « *visite de travail privée* » de deux jours, c'est néanmoins un « *joli coup* » à quelques semaines des élections législatives du 1er novembre. C'est aussi un voyage qui confirme le lent dégel amorcé il y a plus d'un an entre le bloc de l'Est et l'Etat hébreu.

Le premier ministre et chef de la droite (Likoud) aura soin de lui donner le plus grand écho médiatique. En se rendant à Budapest, il entend prouver que l'Etat hébreu peut briser l'isolement diplomatique dont il faisait l'objet à l'Est, sans pour autant mener « *la politique de concessions* » qu'il reproche à ses adversaires travaillistes.

Il est difficile d'imaginer aussi que l'invitation hongroise n'ait pas reçu l'aval de Moscou. Tout se passe un peu comme si le Kremlin entendait ménager un homme qui pourrait bien diriger à nouveau le gouvernement au lendemain du scrutin de novembre. Même si ce voyage était prévu de longue date, il peut être pour M. Shamir une manière de compenser le « cadeau » fait par les Etats-Unis au chef travailliste Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, convié, lui, à rencontrer le président Reagan le 26 septembre à New-York.

Officiellement, dit-on à Jérusalem, les Hongrois se défendent, bien sûr, de toute ingérence dans les affaires israéliennes. Pour eux, il s'agirait, au contraire, d'un simple geste d' « *équilibre* » : M. Pérès s'étant rendu à Budapest en mai dernier, le tour de M. Shamir devait venir. Mais la percée diplomatique est bien là : jamais premier ministre israélien ne s'était rendu dans un pays du bloc socialiste depuis que les membres du pacte de Varsovie – à l'exception de la Roumanie – ont rompu leurs relations avec l'Etat hébreu au lendemain de la guerre de six jours, en juin 1967.

Changement de ton

Moscou, qui prit l'initiative de cette rupture, a regretté depuis un geste qui l'isolait au Proche-Orient et l'empêchait d'être un interlocuteur à part entière capable de s'adresser aux deux parties en conflit – les Arabes et Israël.

Sans doute faut-il inscrire le voyage de Budapest dans cette nouvelle approche diplomatique soviétique inaugurée par M. Gorbatchev, afin que l'URSS soit au Proche-Orient comme ailleurs un partenaire égal des Etats-Unis dans le traitement des conflits régionaux.

La démarche est encore prudente : Moscou maintient qu'il ne saurait y avoir de reprise de pleines relations diplomatiques avec Israël tant qu'un processus de paix n'est pas engagé au Proche-Orient. Mais le ton est bel et bien changé entre Jérusalem et le bloc socialiste. La preuve la plus spectaculaire en fut administrée lorsque M. Gorbatchev, recevant M. Yasser Arafat à Moscou en avril, avait publiquement exhorté le chef de l'OLP à reconnaître Israël...

ALAIN FRACHON.

Dix pays demandent l'envoi d'une mission d'enquête au Kurdistan irakien

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a informé mardi 13 septembre l'Irak que dix pays, dont les Etats-Unis, lui avaient demandé d'envoyer une mission d'enquête dans le Kurdistan irakien pour se prononcer sur l'usage ou non d'armes chimiques contre la population locale. Les dix pays sont, outre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon, la RFA, l'Italie, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède. La France et l'URSS ont par ailleurs fait savoir qu'elles appuieraient toute initiative que pourrait prendre M. Perez de Cuellar dans ce domaine.

Selon le porte-parole de l'ONU, M. Perez de Cuellar a fait part mardi de la démarche de ces dix pays au cours d'un entretien avec le chargé d'affaires de l'Irak, M. Ali Mahmoud Sumaidi. Dans les milieux diplomatiques, on doute que le gouvernement irakien, qui a formellement démenti avoir utilisé des armes chimiques contre la population kurde, accepte l'envoi sur son territoire d'une mission d'enquête de l'ONU. Il est également peu probable que, en cas de refus irakien, la Turquie permette le déroulement d'une enquête auprès des réfugiés kurdes.

Sa position officielle reste que jusqu'à présent elle n'a décelé aucune preuve concrète de l'usage d'armes chimiques. A ce propos, le professeur belge Aubin Heyndrickx, toxicologue de réputation internationale, se *disant « certain »* de l'utilisation de gaz de combat par l'Irak, a qualifié mardi de « *curieux* » le rôle joué par la Turquie. Le professeur Heyndrickx a affirmé être « *à 100 % certain* » que l'Irak a utilisé contre les Kurdes irakiens un mélange de gaz moutarde et de gaz neurotoxique, probablement du tabun, le même cocktail meurtrier que celui déjà utilisé par l'armée irakienne lors de l'attaque contre la ville kurde de Halabja en mars.

Le professeur Heyndrickx, qui avait été appelé à l'époque en consultation aux Nations unies à New-York, ajoute que les organisations humanitaires et médicales qui essaient de venir en aide aux réfugiés kurdes irakiens en Turquie se heurtent à « *d'énormes difficultés* », en raison de l'attitude des autorités turques qui leur refusent l'accès aux camps de réfugiés kurdes irakiens et nient l'existence d'intoxications par armes chimiques.

Les pourparlers de Genève

La démarche des dix pays place M. Perez de Cuellar dans une situation délicate, car toute décision d'envoi d'une mission d'enquête pourrait avoir des répercussions sur les pourparlers de paix Iran-Irak, dans lesquels le secrétaire général va *reprendre personnellement* la semaine prochaine son rôle d'intermédiaire pour tenter de débloquer la négociation actuellement dans l'impasse.

L'Irak a remis en cause le fragile édifice préparé par l'ONU pour la poursuite des pourparlers de paix avec l'Iran en refusant la date du rendez-vous, fixé au 22 septembre à New-York, et en posant certaines conditions. M. Perez de Cuellar avait transmis, samedi, une invitation aux ministres des affaires étrangères d'Iran et d'Irak de se rencontrer à New-York le 22 septembre pour poursuivre les pourparlers entamés à Genève, et son représentant personnel, M. Jan Eliasson, avait précisé mardi qu'elle avait été acceptée par les deux parties.

Cependant, la délégation irakienne a soulevé trois points, qui sont autant de conditions à ce rendez-vous. Les Irakiens exigent que d'ores et déjà soit fixée la date de la reprise des pourparlers de Genève après le rendez-vous de New-York, que celui-ci se résume à « *une seule réunion* » et qu'en tout état de cause le ministre irakien des affaires étrangères ne pourra pas se trouver à New-York avant la première semaine d'octobre. – *(AFP.)*



Diplomatie

Le voyage de Jean-Paul II au Botswana

Dans le désert, loin de la politique...

Jean-Paul II a quitté le Botswana, mercredi 14 septembre, pour le Lesotho, où il présidera, jeudi, la cérémonie de béatification d'un missionnaire français, le Père Joseph Gérard.

GABORONE (Botswana)
de notre envoyé spécial

La grâce divine serait-elle descendue sur cette zone de troubles qu'est depuis si longtemps l'Afrique australe ? Sans se prononcer sur l'éventuelle longévité du phénomène, nul doute qu'on s'interrogera longtemps sur le spectaculaire concours de circonstances qui fait que la visite de Jean-Paul II semble parfaitement synchronisée avec une multiplication de signaux de paix.

Aménité télévisée entre les présidents Pieter Botha et Joaquim Chissano quelque part au Mozambique, photos de la première patrouille commune angolo-sud-africaine sur la frontière de Namibie, annonce par les rebelles de la RENAMO mozambicaine d'un cessez-le-feu de sept jours en l'honneur du Saint-Père, rumeurs persistantes de dialogue entre ces mêmes rebelles et le gouvernement ennemi... Vraiment, les stratèges du Vatican ne pouvaient rêver meilleurs augures pour une visite papale.

Mardi 13 septembre, la seconde étape du périple austral du pape l'avait conduit à Gaborone, capitale de Botswana. Ni poudre ni fusil. Comme s'il avait voulu encore se distinguer de son puissant voisin zimbabwéen et rappeler à tous à quel point il mérite sa douce réputation pacifiste, le Botswana a réservé à Jean-Paul II l'accueil le plus simple, le plus coloré et le plus sympathique.

A l'aéroport de Gaborone, pas un soldat, pas un pistolet à la ronde. Suprême délicatesse pour le chef de l'Eglise catholique... Service d'ordre minimum, débonnaire, désarmé et... complètement dépassé. Tam-tams cadencés et jeunes danseuses aux seins nus voisinaient, sur le tarmac, avec les chœurs mélodieux psalmodiés par des dames en longues robes colorées. *« Pula! Pula! »*, le traditionnel cri d'allégresse setswana, retentit sans doute plus fort que jamais sur cet aéroport perdu dans le désert (1).

Même le temps venteux et couvert comme l'adorent les Setswanais d'ordinaire courbés sous le douloureux soleil de leur désert s'était mis de la partie. *« Moins nombreux ils sont, plus fervents ils se montrent. »* Ces quelques mots qui ne sont pas parole d'Evangile résument assez bien l'avis général qui régnait sur les bancs impies et professionnellement incrédules de la presse internationale. *« Les catholiques botswanais sont moins de quarante mille sur un peu plus d'un million d'habitants mais leur zèle est immense »*, disait-on. La grand-messe de l'après-midi, sur le stade de Gaborone, fut à l'image de l'accueil matinal. Enthousiasme sincère et joie profonde illustrés par les puissants *« you-you »* des matrones et la cadence passionnée de ces milliers de mains noires crispées sur des crucifix dorés.

Un moment, on crut à l'incident. Un homme jaillit de la foule, se jeta sur la chasuble dorée revêtue pour la messe par le Saint-Père. Des gardes en civil s'interposaient, se saisissaient de l'intrus. Mais l'homme cria quelque chose et le pape fit un signe d'apaisement. L'intrépide s'approcha et s'agenouilla. Son cri était polonais et le paroissien perdu voulait simplement toucher (son) pape. Exaucé, il s'engloutit à nouveau dans la foule.

Des milliers de Noirs sud-africains

Journée pastorale, journée œcuménique, l'homélie du Saint-Père fut consacrée tout entière à la religion. Un appel à la multiplication des vocations, un appel à l'inviolabilité du mariage et au caractère sacré de la famille, thèmes récurrents de ce voyage austral. *« Plus on s'approche de l'apartheid* – Gaborone est à environ 20 kilomètres du premier poste sud-africain – *moins le chef du Vatican parle politique »*, s'étonnèrent certains.

N'avait-il rien à dire à ces milliers de Noirs sud-africains qui avaient fait le voyage pour le rencontrer dans ce stade ? Pretoria, qui a exceptionnellement ouvert ses frontières toute la nuit de lundi à mardi, permettant aux fidèles d'entendre leur pasteur, n'allait-il pas recevoir un mot, un message ?

« Non, fit-on savoir dans l'entourage du pape. *Il leur parlera mercredi et jeudi au Lesotho. »* La seule référence à l'Afrique du Sud fut prononcée à l'arrivée par le président botswanais, M. Quett Masire, un non-catholique, bon chrétien tout de même, qui remercia l'Eglise de *« n'avoir pas été silencieuse sur l'inhumanité et la tyrannie de cet apartheid dont les victimes sont autant les opprimés que les oppresseurs »*. Comment résumer mieux la pensée du souverain pontife sur ce problème ? Jean-Paul II se tut, se contentant d'appuyer son compliment envers ce miraculeux Botswana *« îlot de paix dans une mer de troubles »*.

Un peu plus tard, la télévision sud-africaine – reçue et largement regardée au Botswana qui ne dispose pas de ses propres émetteurs – présenta un long et très favorable portrait du chef de l'Eglise catholique en insistant surtout, évidemment, sur les condamnations multiples prononcées par le Saint-Père contre la violence et le terrorisme. Au coucher du soleil, la politique des hommes avait ainsi repris ses droits...

PATRICE CLAUDE.

(1) En setswana, « pula » signifie à la fois pluie, prospérité, bonheur et bienvenue...

Un pays mi-animiste mi-chrétien

Voici quelques données sur le Botswana :

Superficie : 600 000 kilomètres carrés, à la frontière du Zimbabwe, de l'Afrique du Sud et de la Namibie.

Population : 1,2 million d'habitants.

Situation religieuse : la population se partage pour moitié entre les animistes et les chrétiens. Les premiers missionnaires, à la fin du dix-neuvième siècle, étaient protestants et les Eglises de la Réforme regroupent environ 27 % de la population. Présents à partir de 1926, les catholiques sont moins de 10 %. Le premier prêtre ordonné en 1963, le Père Setlalekgosi, deviendra évêque de Gaborone, capitale et unique diocèse du pays.

Escale imprévue à Johannesburg

L'avion transportant le pape Jean-Paul II, qui devait atterrir mercredi 14 septembre à Maseru, capitale du Lesotho, où a eu lieu, dans la nuit de mardi à mercredi, une prise d'otages de pèlerins, a été dérouté vers Johannesburg, a annoncé un porte-parole du ministère sud-africain des affaires étrangères. Les autorités du Lesotho avaient, dans un premier temps, annoncé que l'avion papal avait été dérouté *« en raison du mauvais temps »* vers la ville sud-africaine voisine de Bloemfontein.

Le chef de la diplomatie sud-africaine, M. « Pik » Botha, s'est rendu à l'aéroport pour saluer Jean-Paul II à l'atterrissage de son avion.

La visite du chef de l'Etat tunisien à Paris

M. Ben Ali souhaite une meilleure adaptation de l'aide française

« La France ne laissera pas sans réponse la préoccupation d'un pays qui veut (...) rester maître de ses choix et de son destin », a déclaré, le mardi 13 septembre, M. Michel Rocard, lors d'un dîner qu'il offrait, au Quai d'Orsay, au président tunisien, M. Ben Ali. La coopération militaire entre les deux pays devait être au centre de l'entretien qu'a eu celui-ci, mercredi, avec M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense. M. Ben Ali devait, ensuite, se rendre à l'école d'officiers de Saint-Cyr-Coëtquidan, dont il fut l'élève, il y a une trentaine d'années.

Reçu, ce mardi, comme de tradition, à l'Hôtel de Ville par M. Jacques Chirac, maire de Paris, le président tunisien a évoqué le sort de ses quelque deux cent trente mille compatriotes vivant en France. *« Nous sommes sensibles à l'effort que vous menez pour mettre ces hommes à l'abri de la suspicion et du rejet »*, a-t-il dit dans une brève allocution.

Lors d'une réception offerte par le président Ben Ali en l'honneur de la colonie tunisienne à laquelle il avait tenu à assister, M. François Mitterrand a déclaré : *« Les immigrés qui sont chez nous doivent comprendre et savoir qu'ils sont des nôtres. »* Il a invité les Français à *« faire l'effort de mieux comprendre la culture arabe »*.

A l'issue de l'entretien que lui avait accordé le président Ben Ali, M. Rocard a indiqué qu'il avait *« signé les procédures administratives de décision pour apporter une aide alimentaire à la Tunisie »*, victime d'une grave sécheresse. De son côté, le chef de l'Etat tunisien a insisté, lors du dîner officiel, sur la nécessité de *« développer »* et de *« diversifier »* la coopération *« dans un esprit de partenariat »* et a appelé le gouvernement français à *« sensibiliser »* les hommes d'affaires aux possibilités offertes par son pays. Quant à l'aide financière de la France, il a souhaité qu'elle *« réponde mieux aux besoins tunisiens »*.

Seul « couac » de la deuxième journée de la visite d'Etat du président Ben Ali, la musique des gardiens de la paix a commis un « lapsus » musical lors de la réception à l'Hôtel-de-Ville de Paris, en jouant l'ancien hymne tunisien en vigueur du temps de l'ex-président Bourguiba et qui a été changé pour bien marquer la « dépersonnalisation » du pouvoir en cours. Les officiels tunisiens ne s'en sont pas, pour autant, formalisés...

Légalisation de deux nouveaux partis

TUNIS
de notre correspondant

Avec la reconnaissance officielle, lundi 12 septembre, de deux nouvelles formations, le Parti social pour le progrès et le Rassemblement socialiste progressiste, le pluralisme politique se caractérise désormais en Tunisie par l'existence de six partis.

Quelques instants avant son départ pour Paris, le président Ben Ali avait tenu à remettre lui-même à leurs secrétaires généraux, MM. Mounir Beji et Najib Chabbi, les visas légalisant ces deux partis qui viennent ainsi se joindre au Rassemblement constitutionnel démocratique, au Parti communiste, au Mouvement des démocrates socialistes et au Parti de l'unité populaire.

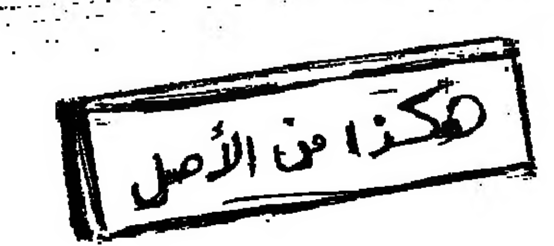
Le Parti social pour le progrès, qui s'est constitué récemment, se situe résolument dans une option libérale. Sur le plan économique, il prône, entre autres, la privatisation des moyens de production détenus par l'Etat qui n'ont pas un intérêt stratégique. Il tient aussi à se donner une *« dimension sociale »*.

Issu de mouvements marxistes dont il s'est séparé, le Rassemblement socialiste progressiste a été créé en 1983 et demandait sa reconnaissance depuis cette époque.

Au cours de ces derniers mois, outre le mouvement de la tendance islamique dont la représentativité est certaine, une douzaine de groupes plus ou moins crédibles, aux idéologies souvent mal définies, ont aussi demandé leur reconnaissance en tant que parti. Ils devront encore attendre.

M. D.





هكذا من الأصل

la hi-fi surtaxée, ça suffit!

Depuis quelques semaines les consommateurs espèrent une réduction de la TVA sur la hi-fi, et donc une baisse du prix du matériel. Dès maintenant, la Fnac répond à leur attente. En effet elle a décidé d'appliquer à la hi-fi un taux de TVA réduit à 28 %, en prenant à sa charge la différence avec le taux légal de 33 %.

A ses clients qui ont acheté du matériel hi-fi dans les 30 jours précédant cette baisse, la Fnac, conformément à sa politique de prix, rembourse la différence. A la Fnac, la hi-fi moins chère c'est tout de suite.



la Fnac fait baisser le prix de la hi-fi.

AUDOUR, SOUM, LARUE/RMS

Afrique

Diplomatie

Après la réunion des ministres européens de la défense à Salon-de-Provence

Vers un marché commun des armements ?

Les Pays-Bas préconisent un marché commun européen des armements à moyen terme et un grand marché unique intégré en matière de défense à long terme, note-t-on à La Haye à la suite de la publication, mardi 13 septembre, d'un rapport adressé la veille à la Chambre, au nom du gouvernement, par le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jan van Houwelingen.

« Il y a lieu de créer entre les pays européens, peut-on lire dans ce document, *un marché ouvert pour les matériels de défense en vue d'améliorer la position concurrentielle des industries européennes d'armements »* par rapport aux Etats-Unis. Le texte rappelle qu'aux termes de l'article 223 du traité de Rome, les armements ont été expressément exclus du Marché commun en vue à la fois de protéger les industries nationales et de ne pas toucher au principe de la souveraineté nationale en matière de défense. Il estime que les matériels de défense doivent *« à long terme être intégrés »* et que seule la CEE *« dispose à cet effet des instruments juridiques et administratifs nécessaires »*.

« Préparer le terrain »

En attendant que cet objectif soit atteint, poursuit le rapport, le Groupe européen indépendant de programme (GEIP) *« peut préparer le terrain »*. Le GEIP associe la France à tous les membres européens de l'OTAN (sauf l'Islande) en vue de favoriser la standardisation et la mise en commun de programmes d'armement.

Le rapport note encore que les Pays-Bas ont d'ores et déjà opté pour une coopération européenne pour la fabrication de l'hélicoptère antichar qui doit équiper leur armée de terre entre 1995 et 2005, aux dépens du constructeur américain Mc Donnell Douglas.

On précise à La Haye que la question d'un marché commun des armements a tenu une place importante à la réunion informelle que les ministres de la défense du GEIP et leurs représentants ont tenue le week-end dernier à Salon-de-Provence. Les nouveaux venus du GEIP, les ministres français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, et ouest-allemand, M. Rupert Scholz, se sont montrés *« favorables »* à ce projet. Un « plan d'action » inspiré d'une étude de 1987, commandée par le GEIP à des experts et intitulée « Vers une Europe plus forte », a de *« bonnes chances »*, ajoute-t-on, d'être entériné lors de la prochaine réunion officielle de l'organisation, le 9 novembre prochain à Luxembourg. – *(AFP.)*

La visite à Nouméa de M. Gareth Evans

Réchauffement franco-australien

NOUMÉA
de notre correspondant

Les accords de Matignon n'ont pas eu pour seul effet de rétablir la paix civile en Nouvelle-Calédonie : ils ont également permis de conforter le réchauffement des relations franco-australiennes amorcé dès le début de l'année, après la grande brouille de 1987. La visite que vient d'effectuer à Nouméa les 13 et 14 septembre le nouveau ministre australien des affaires étrangères, M. Gareth Evans, actuellement en tournée dans les archipels du Pacifique Sud, semble en tout cas avoir été appréciée des milieux locaux.

M. Evans est parvenu à réunir dans un même cocktail – il est vrai que de nouvelles habitudes se prennent à Nouméa – les ennemis politiques d'hier. Au cours d'entretiens avec le haut commissaire, M. Bernard Grasset et avec MM. Jean-Marie Tjibaou (FLNKS) et Dick Ukeiwé (RPCR), il a évoqué les grandes lignes des futures relations entre l'Australie et la Nouvelle-Calédonie. M. Evans a proposé à ses interlocuteurs de multiplier les visites officielles de personnalités politiques et administratives, d'intensifier les échanges culturels et sportifs, et surtout de relancer la coopération économique.

Un exemple a été souvent cité : le projet d'exportation de minerai calédonien (latérite) vers l'usine métallurgique de Greenvale, près de Townsville, dans l'Etat du Queensland. Le tourisme calédonien, qui a beaucoup souffert de la piètre image de marque du Caillou dans les médias australiens, devrait également bénéficier de cette amélioration diplomatique.

Quant aux questions proprement politiques, elles sont restées très présentes. M. Evans a tenu à *« reconnaître l'extraordinaire réalisation que représentent les accords de Matignon »* et à *« féliciter les parties prenantes »*. L'Australie, a-t-il dit, *« ne fera rien qui puisse saper l'actuel esprit de compromis »*. Mais, *« spectateur intéressé »* de la situation calédonienne, Canberra continuera, a ajouté M. Evans, à *« soutenir les aspirations à l'autonomie et à l'indépendance de la communauté représentée par le FLNKS »*, tout en admettant que *« l'issue finale de la période de dix ans qui s'ouvre devra être déterminée par les Calédoniens eux-mêmes »* et qu'il est donc *« prématuré de retenir telle hypothèse plutôt qu'une autre »*.

M. Evans avait été la première personnalité australienne à renouer le contact avec la France, – il était alors ministre des transports et de la communication – lors d'une visite privée à Paris en janvier dernier. Le mois suivant, l'ancien ministre de la défense, M. André Giraud, se rendait à Sydney afin de solenniser la contribution française aux cérémonies du bicentenaire australien. Les relations entre les deux pays avaient été gelées au plus haut niveau, en décembre 1986, à l'initiative de M. Jacques Chirac, en raison du rôle joué par l'Australie dans la décision de l'Assemblée générale de l'ONU de réinscrire le cas de la Nouvelle Calédonie sur *« la liste des pays à décoloniser »*.

FRÉDÉRIC BOBIN.

● **Prochaine visite en Espagne de Mme Thatcher.** – Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, se rendra à Madrid en visite officielle les 22 et 23 septembre, a confirmé lundi 12 septembre la présidence du gouvernement espagnol. Il s'agit de la première visite officielle depuis le retour de la démocratie en Espagne d'un chef de gouvernement britannique. La visite de Mme Thatcher précédera celle que doit effectuer le mois prochain en Espagne la reine Elisabeth. *(AFP.)*

Les Etats-Unis se déclarent prêts à régler leurs arriérés de cotisations à l'ONU

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

La fin d'une mauvaise époque ? En tout cas, le début de la fin du tunnel financier. Le président Reagan a autorisé, le mardi 13 septembre, le versement immédiat de 188 millions de dollars au titre de contribution budgétaire à l'Organisation des Nations unies. En même temps, la Maison Blanche a demandé au département d'Etat d'élaborer, d'ici janvier prochain, un échéancier de l'apurement de l'ensemble de la dette américaine à l'égard de l'ONU. Celui-ci sera soumis à l'approbation du Congrès.

« Depuis sept ans et demi, notre gouvernement a cherché à modifier l'atmosphère politique et les pratiques financières des Nations unies », a déclaré le porte-parole de la présidence. *« Bien que la réforme entreprise soit incomplète, le progrès accompli est frappant »*, a-t-il ajouté, assurant que le président Reagan souhaitait permettre à l'ONU de devenir *« une force encore plus grande dans la recherche de la paix dans le monde »*.

Un porte-parole de l'ONU, Mme Nadia Younès, a promptement affirmé que *« la décision des Etats-Unis de commencer à remplir leurs obligations internationales constitue un événement extrêmement positif »*. Elle a néanmoins rappelé que, *« tant que tous les Etats n'auront pas apuré leurs arriérés, l'ONU continuera de fonctionner sur un budget inadéquat et virtuellement sans réserves financières »*.

S'il est vrai que les retards sont devenus une habitude pour une partie des Etats membres de l'ONU, ce sont les deux superpuissances qui gênaient le plus son fonctionnement. Prétextant des désaccords politiques avec les décisions de l'Assemblée générale, Moscou et Washington avaient, depuis plusieurs années, retenu des sommes importantes, notamment celles destinées à financer la présence de « casques bleus » à certains points chauds du globe. En accord avec la nouvelle attitude adoptée par M. Gorbatchev à l'égard de l'ONU, l'Union soviétique a commencé à régler ses arriérés – 198 millions de dollars – à la fin de l'année dernière.

Situation intenable

Quant aux Etats-Unis, leur situation devenait peu à peu intenable puisque leurs arriérés atteignaient au total 708 millions de dollars, l'équivalent de 90 % du budget annuel de l'Organisation. Après le versement promis par la Maison Blanche, il s'agira de convaincre le Congrès non seulement de régler rapidement le reliquat de 520 millions de dollars, mais aussi de payer en temps voulu les contributions annuelles, qui s'élèvent actuellement à environ 210 millions de dollars (27 % du budget global de l'ONU), de même que les sommes dues au titre des opérations de maintien de la paix, non financées sur le budget ordinaire de l'Organisation. Aux opérations existantes – Liban, Golan, Chypre, Golfe persique – risquent de s'ajouter, à brève échéance, deux nouvelles obligations coûteuses, l'une au Sahara occidental, l'autre en Namibie.

A l'évidence, le succès des Nations unies dans l'affaire du Golfe a hâté le changement d'attitude de Washington. Il était difficile de continuer à critiquer l'ONU pour les excès idéologiques du passé et, en même temps, d'axer une bonne partie du jeu diplomatique américain sur le Conseil de sécurité. La *« punition »* reaganienne, conçue au début des années 80 pour répondre aux accents militants du tiers-monde – surtout du monde arabe – à l'égard d'Israël et des Etats-Unis, a été vidée de son sens par un changement dans le langage des résolutions et dans l'atmosphère des débats de l'Assemblée générale. Les professions de foi *« anti-impérialistes »*, *« anti-colonialistes »* et *« antisionistes »*, si fréquentes à la fin des années 70 dans l'enceinte de l'Assemblée, ont fait place à une sérénité que même les derniers tenants des grandes théories révolutionnaires de l'après-guerre ne souhaitent pas remettre en cause.

Le changement d'attitude de l'URSS a fait le reste pour amener la Maison Blanche à conclure, comme tant d'autres avant elle, que, *« si l'ONU n'existait pas, il faudrait l'inventer »*.

CHARLES LESCAUT.

Afrique

AFRIQUE DU SUD

Trois militants anti-apartheid s'échappent de l'hôpital de Johannesburg et se réfugient au consulat américain

Trois militants anti-apartheid détenus en vertu de l'état d'urgence se sont échappés, mardi 13 septembre, de l'hôpital de Johannesburg et se sont réfugiés au consulat américain de Johannesburg. Tous trois étaient emprisonnés sans qu'aucune inculpation n'ait été formulée contre eux.

Deux d'entre eux sont des dirigeants du Front démocratique uni (UDF), interdit d'activité en février dernier, il s'agit du Murphy Morobe, ancien porte-parole et de Mohammed Valli Moosa du comité exécutif, arrêtés en juillet 1987. Le troisième, Vusi Khanyile, dirigeait un mouvement affilié à l'UDF, le NECC (National Education Crisis Committee). Il avait été appréhendé en décembre 1986.

On ignore dans quelles conditions ils ont pu prendre la fuite et rejoindre la tour qui abrite les locaux diplomatiques américains au centre-ville. Selon un porte-parole de l'ambassade, ils bénéficient, selon les lois internationales, du privilège de l'extra-territorialité. *« Nous ne les forcerons pas à partir contre leur gré*, a déclaré un porte-parole du Département d'Etat américain. *Nous étions fréquemment en contact avec ces trois hommes avant leur détention sans jugement et les tenons en haute estime. »*

Il y a quatre ans, à la fin de 1984, trois membres de l'UDF avaient trouvé asile pendant trois mois au consulat britannique de Durban avant de se rendre à la police. Autre précédent, Klaas de Jonge, un ressortissant hollandais, avait attendu plus de deux ans dans l'ancienne ambassade hollandaise de Pretoria avant d'être libéré grâce à un échange de prisonniers, dont le Français Pierre-André Albertini, en septembre 1987. – *(Corresp.)*

● **MALAWI : visite de M. Pieter Botha.** – L'Afrique du Sud et le Malawi ont réaffirmé, le mardi 13 septembre, leur *« relation de coopération »*, a déclaré, à Mzuzu, le président sud-africain Pieter Botha à l'issue d'un entretien avec le président à vie du Malawi, M. Kamazu Banda. La veille, il avait eu une discussion *« cordiale et fructueuse »* avec son homologue mozambicain, M. Joaquim Chissano. Le Malawi est le seul pays africain à entretenir des relations diplomatiques avec le régime de Pretoria. – *(AFP.)*

● **MADAGASCAR : le président Ratsiraka rencontre M. Mitterrand.** – le président Didier Ratsiraka, en séjour privé en France, a eu, le mardi 13 septembre, un entretien avec M. François Mitterrand. Le chef de l'Etat malgache a indiqué que l'entretien avait porté sur *« les relations bilatérales, les problèmes internationaux et ceux de la dette »*.

هكذا من الأصل

Politique

La fin des journées parlementaires du PS à Vienne

Priorité à l'identité socialiste

Les journées parlementaires socialistes se sont achevées, mardi 13 septembre, à Vienne (Isère). Le discours du premier ministre, M. Michel Rocard, sur le thème « Soyons nous-même, sans complexe », a été bien reçu, même si, dans les couloirs, plus d'un député expliquaient que le chef du gouvernement serait, avant tout, jugé sur ses actes.

Sans être franchement euphoriques, ces premières journées, depuis le retour aux affaires, semblent avoir permis aux élus socialistes de prendre la mesure du temps qui s'ouvre devant eux. Une trentaine de membres du gouvernement avaient accompagné le premier ministre, parmi eux deux ministres d'« ouverture », MM. Jean-Marie Rausch et Michel Durafour. La présence envahissante des ministres, venus en nombre, mais surtout leurs interventions, longues, ont fait grincer quelques dents. Outre le discours attendu de M. Rocard, la journée de mardi a permis à plusieurs ténors du parti de s'exprimer politiquement ou techniquement.

VIENNE
de notre envoyé spécial

Priorité à l'identité socialiste! M. Pierre Mauroy semblait ravi de cette clarification après quelques mois de flottement sur fond d'ouverture. Une ouverture renvoyée, éventuellement, aux élections européennes de 1989.

Pour l'heure, cantonales et municipales conduisent à resserrer les rangs avec le Parti communiste, même si, ici ou là, les socialistes veulent renégocier les alliances afin de les rééquilibrer à leur profit. Le groupe communiste à l'Assemblée, dont l'appoint faciliterait bien la vie du groupe socialiste, a été, quant à lui, sommé de respecter *« la discipline républicaine »*.

Le maire de Vienne, et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a rappelé qu'il existait dans l'hémicycle une majorité de gauche avec le groupe communiste : *« Il devra être mis en face de ses responsabilités, à l'occasion de la discussion et du vote de chaque texte important. »*

Selon M. Mermaz, les socialistes devront, à l'Assemblée, agir *« sans forfanterie ni provocation inutile »*. *« La discipline républicaine s'est manifestée lors des dernières élections entre le PS et le PCF »* et devrait se renouveler à l'occasion de la discussion et du vote *« de grands textes qui parqueront une avancée sociale importante au cours de cette session »*.

Clôturant les journées parlementaires, M. Mauroy a rappelé avec vigueur que le PS est *« toujours le parti de la transformation sociale, mais dans la durée »*. Les objectifs restent les mêmes, seul le calendrier doit tenir compte du temps. *« Voilà notre chance historique »*, a-t-il lancé en mettant tout de même en garde ceux qui feraient du temps l'alibi d'un *« idéal purement gestionnaire »*. *« Nous sommes le parti de la vie quotidienne »*, a rappelé le maire de Lille, très applaudi par des élus qui, dans leurs permanences, sont assaillis de demandes d'aides sociales en tout genre. M. Mauroy a récusé au passage l'idée selon laquelle les socialistes, au pouvoir de 1981 à 1986, auraient été responsables de la nouvelle pauvreté : *« Non, les socialistes ne l'ont pas créée, mais ils ont l'ambition de la supprimer. »*

A propos du revenu minimum d'insertion (RMI), le premier secrétaire du PS s'est prononcé pour une mise en place sans tarder, quitte à mettre au point plus tard le dispositif d'insertion. Sur ce point le débat est vif entre centralisateurs et décentralisateurs. Les explications de M. Claude Evin, ministre de la solidarité, n'ont pas convaincu ceux qui craignent que pour des raisons politiques (la droite est majoritaire dans plus des deux tiers des départements), les mesures d'insertion soient contrôlées par les préfets et non par les collectivités locales.

C'est cette inquiétude qu'ont formulée sans fard M. Jean Le Garrec, porte-parole du groupe PS, et, au nom des présidents de conseil général socialistes, M. Charles Josselin, président du conseil général des Côtes-du-Nord. *« Ce droit à l'insertion doit être un droit pour tous les citoyens »*, a insisté M. Le Garrec.

Le professeur et l'officier

Invoquant la *« déontologie des travailleurs sociaux »* (profession qu'a exercée M. Claude Evin), M. Josselin a estimé qu'elle devrait mettre les socialistes *« à l'abri de toutes tentations de récupération politicienne »*. *« Je plaide pour la cogestion Etat-collectivités locales »*, a-t-il insisté.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, s'est livré quant à lui à un brillant plaidoyer pour le rapprochement armée-nation et, singulièrement, pour celui du PS avec la défense. *« Attention à ne pas flatter les corporatismes (...) à ne pas monter le professeur contre l'officier (...). Il n'y a aucune raison de laisser une certaine droite confisquer la défense nationale. »*

M. Lionel Jospin a approuvé son collègue de la rue Saint-Dominique en dénonçant ceux qui veulent enlever à la défense pour donner à l'éducation nationale. Le ministre de l'éducation nationale a jugé *« totalement démagogique et irresponsable »* la position du Parti communiste tendant à prélever 40 milliards de francs sur le budget de la défense nationale pour les transférer à l'éducation nationale.

Enfin M. Laurent Fabius a fait un discours sur le travail parlementaire qui a été chaudement applaudi. Le président de l'Assemblée nationale a présenté des propositions en matière d'amélioration du travail parlementaire, qui pourraient, avec l'assentiment des groupes d'opposition, être opérationnelles pour la plupart dès le début de la session d'automne (2 octobre).

Le président de l'Assemblée nationale souhaiterait faire mentir, pour la prochaine discussion budgétaire, la fameuse formule d'Edgar Faure : *« Liturgie, léthargie, litanie. »* C'est ainsi que les ministres seront invités à ne pas faire en début de discussion leur discours de présentation, souvent fort long et ennuyeux.

Le groupe de travail (opposition-majorité) qui a planché sur cette question a souhaité que le ministre n'intervienne qu'en fin de discussion générale, c'est-à-dire après le ou les rapporteurs et l'orateur unique de chacun des groupes, afin de présenter rapidement son projet et surtout de répondre aux questions des députés. L'idée maîtresse est de donner plus de temps au dialogue direct entre le ministre et les députés, notamment quand les députés ont la possibilité de poser en rafales de courtes questions au ministre. Le dialogue devrait donc remplacer les successions de monologues.

S'agissant de la séance des questions au gouvernement du mercredi, très suivie à la télévision, deux modifications sont proposées : les groupes pourraient connaître à l'avance les questions posées par les autres ; la parole serait donnée à un orateur d'un groupe différent après chaque question. La première innovation devrait permettre d'éviter les doublons involontaires, la seconde pourrait favoriser une présence plus assidue et un débat plus vivant et peut-être moins virulent.

Lors de la session de printemps, une fois par semaine, les députés pourraient interroger un ou deux ministres pour aller au fond du débat sur l'action de son département ministériel. Certaines auditions de commissions pourraient être publiques, afin de favoriser une plus grande transparence des travaux.

Enfin M. Laurent Fabius souhaite qu'une instance parlementaire spéciale soit constituée afin de préparer la grande échéance de 1992. Le président de l'Assemblée a mis en garde ses collègues contre le risque de voir le Parlement français, s'il ne réforme pas ses méthodes de travail, dépossédé de plus en plus de décisions par le haut (l'Europe) et par le bas (les collectivités locales renforcées par la décentralisation).

PIERRE SERVENT.

M. Rocard prend soin de ses amis

VIENNE
de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard a été particulièrement applaudi par les parlementaires du PS réunis, le mardi 13 septembre, dans la salle des fêtes de Vienne, lorsqu'il les a invités à être, à l'Assemblée nationale, *« ouverts à toute discussion pour trouver des terrains d'entente avec des interlocuteurs de bonne foi »*, mais à refuser toute attitude qui consisterait à *« se renier pour mendier un soutien »*. Preuve, s'il en était encore besoin, que le premier ministre touchait là un point sensible. En lançant, à Vienne, *« soyons nous-mêmes »*, en prenant ses distances avec les centristes, en souhaitant que les communistes se considèrent comme partie prenante de la majorité présidentielle (*le Monde* du 14 septembre), M. Rocard, de fait, a tenu le langage que les députés attendaient de lui.

Déception vis-à-vis des exigences et de l'attitude jugée frileuse des centristes ? Prise en compte de réticences à l'« ouverture » plus fortes et plus durables que prévu dans les rangs socialistes ? Sans doute ces deux facteurs se sont-ils mêlés pour pousser M. Rocard à mettre beaucoup d'eau dans son vin.

Désormais le premier ministre est « en phase » avec son parti. Les mouvements de grogne du début et de la fin de l'été, les tentations qu'ont éprouvées certains socialistes à prendre date en se marquant « à gauche » — notamment dans le débat sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) — ont probablement fait réfléchir M. Rocard. Chef, comme il l'a rappelé lui-même, d'une majorité qui n'est que relative, le premier ministre avait tout intérêt à placer la rentrée parlementaire sous le signe d'une confiance réciproque entre le PS et l'hôtel Matignon.

Le cabinet du premier ministre souligne aujourd'hui l'attention qu'il porte à la concertation et au dialogue avec le parti. M. Rocard lui-même a reconnu, à Vienne, que, dans les procédures de révision des contrats de plan Etat-région, la concertation avait pu *« souffrir »* d'une volonté de rapidité. Il a assuré que cela ne se reproduirait pas. De même, la présence massive du gouvernement — vingt-huit ministres et secrétaires d'Etat ont fait le déplacement, — parfois ressentie comme un peu écrasante, était en fait le signe de l'osmose souhaitée entre la majorité et le gouvernement.

Addition et soustraction

Cela n'empêche pas, à l'avenir, des débats serrés. Ils ont déjà commencé à propos du revenu minimum d'insertion (RMI). Tout en se félicitant d'un *« dialogue presque exemplaire »* avec le gouvernement, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, a averti les journalistes, samedi, lors du comité directeur du PS : *« Il faut vous habituer à ce que les socialistes — tant que la décision n'est pas arrêtée au niveau gouvernemental, aient de larges discussions, voire puissent alimenter des controverses entre eux, mais, lorsque la décision est prise, lorsqu'on est arrivé à un juste équilibre, eh bien! c'est sans faille que nous voulons soutenir le gouvernement. »* De son côté, M. Rocard n'est évidemment pas prêt à payer ce soutien de n'importe quel renoncement.

Dans l'immédiat, toutefois, le premier ministre a fait le pas le plus important. Les trois pôles du pouvoir, le président de la République, le parti majoritaire, le premier ministre, ont, chacun à son tour et à sa manière, sonné le glas de l'ouverture. Certes, les appels à l'élargissement de la majorité continuent. Les ministres — notamment MM. Pierre Bérégovoy et Jean Poperen — veulent toujours procéder, dans cette majorité, par *« addition »*, non par *« soustraction »*. Mais il s'agit désormais d'une clause de style.

Une fois décrypté le discours socialiste, celui-ci, en effet, revient à dire aux centristes : nous sommes prêts à accueillir dans la majorité présidentielle quiconque accepte les orientations de la *Lettre à tous les Français* de M. Mitterrand. Mais, attention, il faudra cohabiter avec les communistes, qui, finalement, ont vocation à être partie prenante de cette majorité.

Or, historiquement, les centristes mettent précisément, comme préalable à tout rapprochement avec le PS, la rupture avec le PCF. Autant dire que la seule ouverture à droite qui subsiste est désormais une ouverture en trompe-l'œil.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● **M. Méhaignerie répond à M. Rocard.** — M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a répondu le mardi 13 septembre, à Lille, à M. Michel Rocard, qui pressait les centristes de choisir leurs alliés pour les prochaines élections. M. Méhaignerie a alors affirmé : *« C'est niet, il n'y aura pas d'alliance avec un Parti socialiste allié au Parti communiste »*. Il a ajouté : *« Je choisis de défendre les idées qui sont les miennes, les idées du centre. »* (Corresp.)

Face à M. Rausch : « Restons polis »

VIENNE
de notre envoyée spéciale

En voyant, mardi matin 13 septembre, M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur et symbole — contesté — de l'ouverture, pénétrer dans la vaste salle des fêtes de Vienne, certains députés ne cachèrent pas leur étonnement.

« Ces journées sont celles de parlementaires socialistes, c'est choquant de le voir là », lançait l'un d'eux, ponctuant ses remarques de quelques fugitifs lazzi. *« Restons polis*, lui soufflait un collègue, *n'oublie pas qu'il est ministre de Rocard. » « Oui*, reconnaissait un autre irréductible, *mais les ministres communistes ne venaient pas, eux, aux journées parlementaires socialistes. »*

Passée la première réaction de surprise, la plupart des députés et sénateurs s'accordaient pourtant à trouver *« logique »* et *« positive »* la présence de M. Rausch. Claude Bartolone, député (PS) de Seine-Saint-Denis, observait : *« Il y a des civils qui deviennent d'excellents militaires. Et dans la mesure où il aura à défendre des textes soutenus par les socialistes, il est bon qu'il connaisse notre état d'esprit. »*

Pour d'autres, comme M. Jean-Marie Leguen, député de Paris, cette visite marquait un nécessaire *« rapprochement »* avec les idées du PS et une utile *« clarification »* de la position de M. Rausch. *« Il a compris que l'électorat voulait des choix clairs. Il prouve ainsi qu'il ne compte pas se passer des socialistes à Metz »*, constatait M. Daniel Vaillant, député de Paris.

Quant à M. Rausch lui-même, assis au premier rang du public parmi une vingtaine d'autres membres du gouvernement, il estimait que sa démarche était celle d'un ministre *« non socialiste mais solidaire d'un gouvernement soutenu par un parti majoritaire »*. *« Invité de ce grand parti, il était normal que j'accepte de venir »*, déclarait-il, ajoutant qu'il en était *« très heureux »*. Interrogé au terme du discours de M. Michel Rocard, M. Rausch jugeait les propos du premier ministre *« remarquables sur le fond et sur la forme. Tout le monde devrait y adhérer »*. Même si le premier ministre dénonce les atermoiements de certains centristes ? *« Avec raison, parfois »*, souligne M. Rausch.

P. R.-D.

A Marseille

M. Arrighi confirme sa dissidence du FN

MARSEILLE
de notre correspondant régional

L'affaire du calembour, mais aussi le chambardement interne survenu pendant l'été au sein du Front national de Marseille et des Bouches-du-Rhône ont ouvert les yeux à M. Arrighi. Ne pas condamner tout d'abord les propos *« odieux »* de M. Le Pen (« Durafour crématoire »), c'est, a-t-il affirmé *« se rendre infréquentable »*. Aussi bien appelle-t-il à ne pas voter aux élections cantonales pour les candidats FN *« qui ont gardé le silence »* (seule apparemment Mme Yann Piat, député du Var n'est pas concernée par cette consigne). Mieux encore : il a souhaité *« ardemment »* que les candidats d'union UDF-RPR *« fassent un bon score »*. L'ancien député des Bouches-du-Rhône (qui a également dénoncé les *« procédés totalitaires »* du secrétaire général du FN, M. Jean-Pierre Stirbois) n'a pas davantage digéré la dissolution de la Fédération FN de Marseille dont il était le responsable. *« Beaucoup de nos militants, de nos sympathisants et de nos électeurs*, a-t-il déclaré, *se demandent encore qu'elle en était la raison »*, alors que selon lui, l'audience et l'organisation du FN à Marseille n'ont cessé de s'améliorer. Pour M. Arrighi, le nouveau président de la Fédération FN des Bouches-du-Rhône, M. Gabriel Domenech, est un *« pseudo-rassembleur qu'on n'a jamais vu sur le terrain »*. Le secrétaire général, M. Philippe Milliau, *« un piètre organisateur doublé d'un extrémiste et d'un athée notoire »*, qu'il faut *« éliminer de la vie politique à Aix-en-Provence »* où il est candidat aux cantonales.

M. Arrighi n'est pas décidé quoi qu'il en soit à *« rester inerte »* pour les prochaines élections municipales. Il a annoncé la création sous sa présidence d'une association regroupant les anciens cadres de l'ex-Fédération FN de Marseille, tandis que les anciens militants, eux, seront accueillis au sein d'un *« comité provençal pour la région »* (CPR), placé sous la houlette de l'un de ses amis, M. André Lambert, exclu du FN en juillet après avoir été condamné pour une agression contre un client maghrébin de son bar. La moitié des adhérents de l'ancienne Fédération de Marseille, soit 449 sur 1 050 auraient rendu leur carte et déjà 118 auraient rejoint le CPR.

« Le FN à Marseille, a affirmé M. Arrighi, *s'est fait hara-kiri. »* M. Arrighi pense qu'aux municipales il pourrait soit diriger une liste concurrente de celle du FN, soit figurer avec ses amis sur celle que conduira M. Jean-Claude Gaudin. Dans l'entourage de M. Gaudin on déclare cependant que cette dernière hypothèse n'est pas *« pour le moment »* envisagée.

GUY PORTE.

● **Les relations de M. Gaudin (UDF) avec le Front national.** — Interrogé le mercredi 14 septembre sur France-Inter, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a répété qu'il conduira une liste RPR-UDF aux prochaines municipales de mars prochain à Marseille : *« Je n'ai jamais pensé faire une liste avec les gens du Front national »*, a-t-il indiqué. M. Gaudin a ensuite établi une distinction entre *« se présenter avec des gens qui ne sont pas de votre bord* [ce qui signifie] *conclure une alliance »* et la constitution de *« majorités pour gouverner, soit dans les municipalités, soit dans les conseils généraux »*. *« Sur le plan régional*, a-t-il précisé, *les gens du FN ont été élus de par la volonté des électeurs et de par la volonté du gouvernement socialiste de l'époque qui avait instauré un système à la proportionnelle ; moi, j'ai la majorité relative* [au conseil régional de Provence-Côte-d'Azur dont il est le président], *je n'ai pas la majorité absolue et si les gens du FN veulent m'aider et participer à l'élaboration de mes projets pourquoi les refuserais-je ? »*

Politique

Réunion du comité central du RPR

Les tensions s'apaisent entre les « rénovateurs » et la direction

MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing se sont rencontrés, mardi 13 septembre, en tête à tête à Paris *« pour prévoir les modalités de la concertation »* entre le RPR et l'UDF, dont ils sont les présidents respectifs. Leur précédent entretien remonte au 28 juillet.

M. Jacques Chirac devait participer, mercredi 14 septembre, à la réunion du groupe parlementaire RPR à l'Assemblée nationale avant de présider le comité central du mouvement, dont les débats seront uniquement consacrés à la Nouvelle-Calédonie. Cette instance ne prendra pas encore de décision quant à l'attitude officielle qu'adoptera le RPR pour le scrutin référendaire du 6 novembre (*le Monde* du 13 septembre). Ce choix ne sera effectué que dans la deuxième semaine d'octobre, après la publication par le gouvernement du libellé de la question qui sera posée aux électeurs et du texte du projet de loi. D'ici là, le RPR pourrait poursuivre l'étude du problème néo-calédonien sous ses divers aspects, constituer une sorte de « comité ah hoc », envoyer au besoin une délégation à Nouméa et aussi entendre les dirigeants du RPCR.

Mardi, le bureau du groupe RPR de l'Assemblée s'est réuni pour la première fois depuis le 5 juillet, sous la présidence de M. Bernard Pons, mais en l'absence de M. Chirac. Sur vingt-deux membres, dix-sept étaient présents, parmi lesquels plusieurs de ceux que l'on appelle – bien qu'ils récusent le terme – les *« rénovateurs »*. La discussion a été assez longue pour ce type d'instance. Sur la Nouvelle-Calédonie les partisans du « oui » se sont exprimés notamment par la voix de M. Etienne Pinte (Yvelines), qui, proche de M. Séguin, devait de nouveau prendre la parole à ce propos au comité central auquel le maire d'Epinal, partant pour la Corée le même jour, n'assistera pas. MM. Chaban-Delmas, Jacques Toubon et d'autres, tout en dénonçant le caractère anticonstitutionnel du *« gel »* du corps électoral pendant dix ans ont montré que le « oui » s'imposait *« malgré tout »*. Tous les intervenants ont insisté sur le fait que nul, ni au FLNKS, ni au gouvernement, ni dans l'opposition, ne pouvait préjuger un avenir aussi lointain et que la réforme actuelle était imposée par la conjoncture présente.

Le choix, en pratique, se réduit de plus en plus à l'abstention ou au « oui », les partisans de ce dernier terme développant leur influence alors que la base militante penche plutôt pour un refus du projet gouvernemental. En revanche, bien que favorable au « non », M. Claude Labbé (Hauts-de-Seine) a indiqué qu'il se rangerait à la décision que prendra finalement le mouvement. Tous les membres du bureau sont d'ailleurs convenus qu'ils feraient de même puisque cette décision aura été prise après une longue discussion contradictoire dans plusieurs instances du RPR.

C'est précisément le fait même que sur ce sujet le RPR ait organisé un débat sans précipitation, et sans que la conclusion en ait été préalablement arrêtée, qui a satisfait les « rénovateurs ». M. Séguin et ses amis, qui ont pu librement et longuement s'exprimer, l'ont reconnu clairement. De même ils ont exprimé leur accord total avec la décision prise par M. Juppé, après délibération du bureau politique du RPR, de sanctionner – au besoin par une exclusion – les adhérents du mouvement qui concluraient des accords électoraux avec le Front national. Les députés ont relevé que cette décision n'avait provoqué aucune réserve dans les fédérations et qu'elle n'avait pas enrayé la chute du Front national dans l'élection partielle de l'Oise, dont ils trouvent le résultat encourageant pour le RPR. Cette convergence a notablement détendu le climat au sein du RPR.

Tache d'huile

Les « rénovateurs », qui ne peuvent que se montrer satisfaits de cette récente évolution, se demandent même maintenant – non sans quelque sourire ironique – s'ils ont intérêt à entrer dans les instances dirigeantes, comme on le leur offre toujours, puisque de l'extérieur ils obtiennent satisfaction sur certaines orientations qui leur tenaient à cœur. En revanche, ils craignent que des arrière-pensées ne leur soient prêtées s'ils prolongent trop longtemps un refus qui risquerait de les marginaliser et donnerait prise au reproche de faire preuve de mauvaise volonté. Cependant, rien ne presse vraiment puisque, reconnaissent-ils, la discussion devient plus ouverte et leurs arguments mieux entendus.

Les « rénovateurs » vont donc, pour le moment, maintenir leurs liens et orienter davantage leur action sur le plan parlementaire en préparant en commun des propositions de loi ou des amendements. Mais ils tiennent surtout – et M. Séguin particulièrement – à éviter deux reproches ; en ne donnant pas prise au soupçon de conduire une action personnelle contre M. Chirac ; en ne faisant rien en dehors du RPR. Il n'est donc pas question pour eux de constituer un courant ou une tendance puisque, comme le dit l'un d'eux – non sans quelque forfanterie d'ailleurs, – *« notre sensibilité fait tache d'huile »*.

Aucune divergence n'est apparue au sein du bureau du groupe lors du débat sur les projets économiques et sociaux du gouvernement. Les élus RPR sont donc d'accord avec le principe d'un revenu minimum d'insertion, mais ils contestent certaines modalités prévues, estimant que, déjà, des municipalités ou des conseils généraux ont créé des dispositifs plus favorables que ceux qu'envisage par le gouvernement. Mais, surtout, le RPR dénonce le lien que le projet établi, entre l'aide aux plus défavorisés et l'instauration d'une *« taxation supplémentaire sur le patrimoine »*, dénomination qu'ils préfèrent à celle d'*« impôt de solidarité sur la fortune »*. Ils combattront donc ce dernier projet en soulignant, de surcroît, que ne le justifie pas le « bonus » de 40 milliards de francs de rentrées fiscales dû à la gestion de l'équipe précédente.

Au total, les états d'âme s'estompent, les turbulences s'apaisent, les doutes se dissipent au RPR, dans la mesure où une plus claire conscience est prise de l'importance du choc subi il y a quatre mois et où la volonté renaît de reprendre dans le combat politique sans se déchirer.

ANDRÉ PASSERON.

La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Carrefour du gaullisme appelle à voter « oui »

L'association Carrefour du gaullisme, regroupant sous la présidence de M. Roland Nungesser, député RPR du Val-de-Marne, diverses personnalités gaullistes et en particulier d'anciens collaborateurs du général de Gaulle, a décidé mardi 13 septembre d'appeler les électeurs à voter « oui » au référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Une délégation, composée notamment de MM. Nungesser, Pierre de Boisdeffre, François Goguel, Jacques Koscinsko-Morizet, Maurice Schumann, a remis au secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, une motion soulignant que *« les gaullistes ne doivent se déterminer qu'en considération de l'intérêt supérieur du pays, à l'exclusion par conséquent de toute considération partisane et électoraliste »*.

L'association *« regrette que la disposition de l'accord de Matignon concernant le corps électoral appelé à se prononcer au bout d'un délai de dix ans soit contraire à la Constitution car elle exclut des Français jouissant de leurs droits civiques et politiques »*, mais elle juge, toutefois, que *« globalement »* il convient d'approuver cet accord. Ses membres l'ont fait *« à l'unanimité »*.

En soulignant néanmoins que le gouvernement doit s'engager à *« faire respecter toutes les lois de la République »* sur le territoire et à dire lui-même que, *« en aucun cas, le vote relatif au problème néo-calédonien ne peut être interprété comme une approbation de sa politique »*.

● **Pas de mission européenne à Mururoa.** – Le porte-parole national des Verts, M. Antoine Waechter, a fait savoir, mardi 13 septembre, qu'*« une motion demandant l'envoi en Polynésie française d'une mission médicale chargée d'évaluer les conséquences des essais nucléaires de Mururoa sur la santé »*, devrait être discutée par le Parlement européen le même jour, mais que *« la France vient d'obtenir son retrait de l'ordre du jour. Qu'avons-nous à cacher ?, a-t-il demandé. Les tirs nucléaires français seraient-ils moins innocents que ne l'affirme le gouvernement ? »*

● **M. Le Pensec en Polynésie.** – Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, effectuera du mercredi 14 au mercredi 21 septembre une visite officielle de sept jours en Polynésie française. Il se propose d'y rencontrer l'ensemble des responsables politiques, les élus, la population, d'approfondir avec tous les partenaires sociaux les questions économiques et sociales et de visiter plusieurs sites.

● **Les Verts, le PSU et les rénovateurs communistes se prononcent pour le « oui » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie.** – M. Antoine Waechter, candidat des Verts à la récente élection présidentielle, a confirmé, le mardi 13 septembre à Paris, que son mouvement répondait positivement au prochain référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Le dirigeant écologiste a précisé que *« l'essentiel de notre engagement sera de demander aux électeurs de participer à la consultation référendaire »*. Le PSU, qui a réuni sa direction politique les 10 et 11 septembre, a adopté une résolution indiquant qu'il *« se battra lors du référendum pour que le oui soit une expression massive en faveur de l'indépendance de Kanaky »*, qui, selon le PSU, n'apparaît pas *« explicitement comme but »* dans l'accord de Matignon. Les « rénovateurs » communistes, comme le PCF, ont adopté également pour le oui lors de ce référendum.

M. Thierry Moulonguet directeur du cabinet de M. Bernard Kouchner

M. Thierry Moulonguet, trente-sept ans, administrateur civil hors classe, a été nommé directeur du cabinet du secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner.

[Né le 27 février 1951 à Neuilly-sur-Seine, licencié en sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, M. Thierry Moulonguet a été, de 1979 à 1981, chargé de mission auprès du préfet de la région Aquitaine, avant d'entrer, en janvier 1982, à la direction du Trésor. Chef de bureau de l'aide au développement, de 1983 à 1986, il a participé aux principales réunions et négociations internationales consacrées au financement du développement, ainsi qu'aux assemblées annuelles des banques multilatérales de développement en tant que gouverneur suppléant. Il a négocié, en particulier, puis mis en œuvre, un accord de cofinancement entre la France et la Banque mondiale. De janvier 1987 à mars 1988, il fut détaché du ministère de l'économie et des finances auprès de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), comme chef du service économique, avant d'être détaché au Crédit lyonnais.]

Ont également été nommés au cabinet de M. Kouchner : chargés de mission auprès du ministre, MM. Mario Bettati (droit international et réfugiés), Guy Courtois (relations avec les associations et les fondations), Pierre Michaud (opérations d'urgence, aide humanitaire au développement) ; chef de cabinet, M. Roger Parent ; conseillers techniques, M. Serge Telle (conseiller diplomatique), Mme Mary Sills (relations avec le Parlement et la presse) ; chargés de mission, MM. Alexandre Minkowski (santé dans le tiers-monde), François Ewald (problèmes de l'exclusion et de l'insertion), Michel Bonnet (relations avec les organisations non gouvernementales, missions liées aux pays du tiers-monde), Jean-Paul Baggioni (projets d'accueil-relais à caractère thérapeutique et social), Mlle Annie Ratouis (pauvreté, précarité, prévention, vie quotidienne des chômeurs) ; consultant, M. Jean-Baptiste de Foucauld ; chef adjoint de cabinet, M. Didier Mesognon.

« Profession politique »

Les kiosques accueilleront, lundi 19 septembre, un nouveau venu intitulé *Profession politique*. Dirigé par Gérard Carreyrou, éditorialiste politique sur TF 1, et Nicolas Crespelle, conseil en communication, ce nouvel hebdomadaire se veut *« un point de rencontre entre les ténors et les utilisateurs de la politique »*. Concocté scientifiquement, à partir d'une série d'études qualitatives menées depuis 1986, *Profession politique* souhaite mettre à jour les rouages du pouvoir, qu'il s'agisse du sommet de l'Etat, des grands corps constitués ou des pouvoirs d'influence.

Organe pédagogique plutôt que polémique, son indépendance est, selon ses dirigeants, garantie par son montage financier : le capital de 7 millions de francs est constitué des apports de la banque d'affaires du Crédit agricole (l'Union études investissements), de la société de capital-risque du groupe Chanel (Leeward) et de Nicolas Crespelle lui-même.

★ *Profession politique*, 22-24, rue de la Fédération, 75015 Paris. Prix : 30 F.

هكذا من الأصل

Politique

L'enjeu économique des élections cantonales

Les départements sont des entreprises avec PDG et experts

Les Français *s'apprêtent* à voter dans la moitié des cantons pour... des chefs d'entreprise et des gestionnaires. Le propos peut paraître, au premier abord, surprenant, mais il l'est moins lorsque l'on sait que chaque département est dirigé par un véritable PDG – le président du conseil général, – assisté d'une sorte de conseil d'administration – le bureau – et d'un état-major de financiers, de techniciens, de spécialistes en tout genre.

Comme dans un groupe financier ou industriel, le président du conseil général – surtout depuis les « lois Defferre » de décentralisation votées dans la lignée de celle du 2 mars 1982, qui en ont fait l'« homme fort » du département – gère un budget *considérable*, qui *imprime sa marque* dans de multiples secteurs de la vie économique.

L'ensemble des dépenses des conseils généraux est passé de 74,6 milliards de francs en 1981 à 120 milliards en 1986 et 135,8 milliards prévus en 1988, non compris le budget du département de Paris (5,9 milliards) et ceux des départements d'outre-mer. Globalement, par rapport à 1987, la progression des dépenses totales se situe aux alentours de 7,7 %, soit 5,2 % en francs constants. Il s'agit là, on le voit, de sommes importantes, qui font des départements, comme d'ailleurs des communes et des régions (1), des partenaires économiques de premier plan vis-à-vis des entreprises, des investisseurs déterminants, des employeurs, des distributeurs de salaires, des emprunteurs recherchés par les établissements de crédit, français ou étrangers, et évidemment des acteurs privilégiés dès que l'on parle de la bataille de l'emploi.

Gestion sage

Conscients d'incarner – face à des préfets qui ont perdu, depuis cinq ans, une bonne partie de leurs prérogatives maintenant qu'ils n'ont plus la haute main sur le budget et la distribution des subventions – une nouvelle légitimité et une force financière, beaucoup de présidents de conseil général se comportent en « patrons » et, soignant leur image, se sont fait construire des « hôtels du département », qui n'ont rien à envier aux sièges sociaux superbes de tel ou tel groupe puissant ayant pignon sur rue. Mais, comme dans l'industrie, les « grands » côtoient les PME, et lorsque la Lozère affiche en 1986 un budget de 232 millions, le Nord arrive à 5,2 milliards. Mais, en francs par habitant, le Maine-et-Loire investit 518 F, la Corrèze ou la Haute-Loire le double, et la Savoie 1 282 F.

Comme l'exigent les règles de la comptabilité publique, les dépenses (et les recettes) des départements sont présentées en deux sections distinctes : celle du fonctionnement, qui compte pour plus des deux tiers du budget total, et celle des investissements. Mais depuis plusieurs années, ces derniers croissent à *un rythme beaucoup plus rapide* que le *fonctionnement*, qui comprend les subventions et allocations diverses, les frais de personnel, le remboursement des intérêts de la dette. Et même si les dépenses d'aide sociale (43 milliards) représentent toujours le plus gros poste d'un budget départemental, on note (depuis qu'en 1984 ce secteur a été transféré par l'Etat aux conseils généraux) une progression très faible des crédits et, par conséquent, une gestion sage de la part des élus locaux.

Quant aux investissements des départements, les postes principaux de dépenses sont *les routes* (13 milliards) et – avec *une forte* augmentation depuis deux ans – la *construction* et l'entretien des établissements d'enseignement du *second degré*, soit 3,57 milliards (+ 35,7 % par rapport à 1987).

Mais qui dit « dépenses » dit « recettes », donc impôts. De ce point de vue, étant donné que 1988 est une année d'élections cantonales, personne ne sera étonné d'apprendre que les taux des impôts directs décidés par les conseils généraux ont, en moyenne, baissé *par rapport* à 1987, alors *qu'ils étaient stables pour les communes* et en augmentation *sensible* pour les régions. Il reste que le contribuable local, lorsqu'il verse 139 F en moyenne d'impôts directs à sa région, paye 813 F à son département et 1 832 F à sa commune ou à sa communauté urbaine.

L'Etat lui-même observe de près l'évolution des dépenses et des impôts des collectivités locales (*le Monde du 10 août*). Depuis que la décentralisation a pris corps (même si les transferts de compétences ne sont pas tous d'une clarté suffisante pour savoir « qui fait quoi » et « qui paye quoi » entre l'Etat et les collectivités territoriales), les gouvernements successifs ont remboursé aux départements certaines de leurs dépenses ou leur ont délégué le produit de certains impôts, comme la vignette automobile dont chaque conseil général fixe le taux librement. Ainsi, à titre d'exemple, l'Etat a transféré au département des Hauts-de-Seine 752 millions en 1987, dont 207 millions au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et 61 pour le fonds de compensation de la TVA (2).

Les critiques de la Cour des comptes

Ce sont ces transferts, source *d'une extrême complexité* budgétaire, qui ont fait l'objet de critiques assez sévères de la Cour des comptes dans son rapport public diffusé fin juin. Mais les « sages » de la rue Cambon, s'appuyant sur les analyses averties des chambres régionales des comptes, ont aussi, et *spécifiquement*, épinglé la gestion *imprudente* de certains conseils généraux, notamment en Ile-de-France, à propos d'opérations de financement de bâtiments industriels ou de garanties d'emprunts accordés à des organismes constructeurs ou à des entreprises engagées dans des programmes de développement. Le gouvernement de M. Chirac s'était d'ailleurs inquiété d'une tendance, à ses yeux dangereuse, des collectivités locales à intervenir, sous la pression de l'opinion publique et pour répondre aux urgences de l'emploi, *pour aider les entreprises en difficulté ou en expansion*. Il avait fait voter fin 1987 une loi restreignant la liberté financière des élus locaux dans ce domaine.

Mais il reste que les départements ont toujours, sur ce plan, été beaucoup plus prudents que les autres collectivités. Sur 8,9 milliards de francs d'aides accordées en 1986 aux activités économiques, les communes sont intervenues pour 5,2 milliards, les régions pour 2,1 et les départements pour 1,6.

Souvent par le biais de sociétés d'économie mixte ou à travers des « comités d'expansion », les conseils généraux s'intéressent à l'aménagement de leur territoire et, à ce titre, à tous les aspects du développement et de la promotion des départements (pont de l'île de Ré, en Charente-Maritime, parc technologique en Haute-Savoie, *agriculture*, ports et *artisanat* dans les Côtes-du-Nord, par exemple). A cet égard, même si les contrats de Plan 1989-1993 doivent associer au premier chef l'Etat et les régions, il serait anormal que les départements qui les composent soient écartés de la procédure et de la définition des priorités.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) La Caisse des dépôts évalue à quelque 540 milliards l'ensemble des budgets des collectivités locales cette année, dont 126 milliards pour les investissements.

(2) Sur un budget total du département de 3,7 milliards.

Dans le Nord

Le conseil général des PME

LILLE
de notre correspondant

Quand M. Jacques Chérèque est venu, le 9 septembre, en déplacement officiel dans le Nord, en compagnie de M. Maurice Faure, ministre du logement et de l'équipement, M. Bernard Derosier, président du conseil général (PS), a tenu à lui faire visiter le Centre d'innovation et de transferts technologiques que le département vient de construire à Hellemmes. Il entendait ainsi donner au ministre chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions l'image d'un *« Nord qui gagne »*, d'un *« Nord entreprenant »*.

Créer un *« Nord entreprenant »* : c'est le pari que se fixait M. Derosier quand, à quatre-vingts ans, M. Albert Denvers lui a cédé, en 1985, la présidence du conseil général du Nord. La quarantaine passée mais l'image d'un jeune loup, le nouveau « patron » du département arrivait à ce poste avec une image de socialiste *« sectaire, révolutionnaire, le couteau entre les dents »* comme il dit lui-même. En quelques années, il a su s'imposer.

« L'intervention économique des départements ? Certes, les lois de décentralisation ne l'ont pas expressément prévue, mais elles ne l'ont pas exclue. Quand il y a des difficultés dans une entreprise, salariés et responsables d'entreprise viennent trouver le maire, l'élu local... Une assemblée de soixante-seize membres représentant deux millions d'habitants ne peut être indifférente au devenir économique de sa population », explique M. Derosier.

Le président du conseil général du Nord, socialiste comme tous ceux qui l'ont précédé à ce poste depuis un demi-siècle, s'est mis à l'écoute du monde économique, pour *« sentir »* les demandes, les attentes, les besoins, dans le domaine des infrastructures ou de l'environnement (à rendre attrayant pour retenir les cadres dans la région). Il songe aujourd'hui, dans la perspective du TGV, du tunnel sous la Manche et de 1993, à systématiser ces rencontres au sein d'un *« conseil des décideurs »*.

Plus originale et plus intéressante se révèle la démarche directement économique engagée par le département. En *1984*, trois bureaux d'études, à la demande de la commission « action économique » du conseil général, dont M. Derosier avait alors la charge, dressaient un bilan et avançaient une série de propositions pour un *« Nord entreprenant »*. Il s'agissait d'établir un diagnostic pour sélectionner les actions à mener afin de ne pas disperser des moyens qui demeurent limités. Si le département gère un budget de près de 6 milliards de francs, il ne consacre qu'une centaine de millions de francs à l'action économique.

Développement de proximité

Le constat était le suivant : les grandes industries, qui ont fait la richesse du Nord, ont aussi fait sa faiblesse. La conclusion s'imposait : nécessité de revitaliser le tissu économique et d'encourager la création de petites et moyennes entreprises novatrices.

C'est ainsi que, à côté d'un conseil régional engagé plutôt dans le domaine de la macro-économie, le département a fait le choix et le pari, complémentaire et *non antinomique*, de la micro-économie, d'un développement économique de proximité, de terrain...

A côté des primes et autres garanties sur emprunts accordées à des PME en création ou en développement, le département a mis en place une équipe d'agents locaux de développement économique apportant conseil et information à des créateurs d'entreprise. Il a décidé dans le même temps de se doter d'un parc immobilier d'entreprises : quinze ateliers-relais, qui accueillent des entreprises d'activités traditionnelles au moment de leur lancement, et cinq *« ruches »* industrielles, assurant le gîte mais aussi des services communs, cela complété depuis deux ans par le Centre d'innovation et de transferts technologiques du Nord, implanté à proximité des universités de Lille et de Villeneuve-d'Ascq.

Ce centre a pour fonction d'être lieu de rencontre, passerelle entre chercheurs et industriels, lieu d'accueil pour des projets de création d'entreprises axés sur des produits « haute technologie ». Une quinzaine y sont en gestation aujourd'hui, avec pour objectif et contrainte de voler de leurs propres ailes au bout de vingt-trois mois : *« Il ne s'agit pas*, souligne M. Derosier, *de se substituer aux entreprises ni aux entrepreneurs, mais seulement d'intervenir en complément, de donner le coup de pouce nécessaire. »*

JEAN-RENÉ LORE.

● **Les Verts présentent 340 candidats aux élections cantonales.** – M. Antoine Waechter, candidat écologiste à la dernière élection présidentielle, a annoncé, le mardi 13 septembre à Paris, que les Verts présenteront 340 candidats dans 65 départements aux élections cantonales des 25 septembre et 2 octobre. En 1985, les candidats écologistes étaient deux fois moins nombreux. Les Verts n'ont aucun conseiller général sortant. M. Waechter, qui se présente dans le canton de Mulhouse-Est, où il a reçu le soutien inattendu du maire de la ville, M. Joseph Klifa (UDF-PSD), a précisé qu'il n'y a eu *« aucune contrepartie »*, qu'il ne bénéficie du soutien *« ni de l'UDF ni d'aucune autre formation »* et que cet appui est de *« la seule initiative du maire »*. Il a indiqué que *« les Verts présenteront une liste autonome aux municipales »* à Mulhouse.

Communication

La réforme de l'audiovisuel

Les propositions des sept « sages »

La première phase de la réforme de l'audiovisuel est achevée. Les sept experts choisis par le gouvernement ont remis à M. Jack Lang et à Mme Catherine Tasca une brève note de treize pages sur le profil et les tâches d'un Haut Conseil de l'audiovisuel (appellation toute provisoire) destiné à remplacer la CNCL. Les deux ministres vont, aux côtés de M. Michel Rocard, entamer dès lundi prochain, la deuxième phase de la *réforme* : la consultation des personnalités politiques en commençant par M. Valéry Giscard d'Estaing.

« *Leur sentiment nous sera précieux*, a souligné le premier ministre, *car n'étant pas nous-mêmes guidés par un intérêt partisan auquel nous n'aurions rien à gagner, nous espérons clarifier par ces consultations les voies de l'intérêt général.* »

Un projet de loi sera déposé dès la rentrée parlementaire et examiné d'abord par le Sénat. Il devrait être relativement concis (une vingtaine d'articles) et amender la loi de 1986 sans en changer les grands équilibres. Les sept experts souhaitent néanmoins que le gouvernement poursuive sa réforme, notamment sur la restructuration du service public et la limitation de la concentration entre diffuseurs et producteurs.

● Le futur Haut Conseil

Les sept experts jugent que le mode de désignation de la CNCL n'a pas servi son indépendance. Leur préférence va à un modèle proche de la Haute Autorité : sept ou neuf membres, choisis par le président de la République et les présidents des deux Assemblées. Un choix qui serait effectué *« en concertation »*, pour que s'harmonisent les compétences et les profils. Précaution supplémentaire : les nominations ne seraient *« prononcées »* que par le seul président de la République. *« L'origine de la nomination des membres de l'instance serait ainsi effacée »* afin d'éviter les spéculations sur les liens politiques de tel ou tel membre.

Les experts ne veulent ni magistrats ni professionnels ès qualités, mais *« des personnalités qui se sont illustrées par leur indépendance, leur courage et leur compétence »*. Une indépendance qu'il faudra renforcer par la durée des mandats et des garanties de réinsertion dans la vie professionnelle. Le Haut Conseil devrait, selon les experts, être doté d'une administration puissante et décentralisée qui le débarrasse des tâches de gestion. Il doit pouvoir disposer d'une véritable autonomie financière, comme le Conseil constitutionnel ou les deux Assemblées. Enfin, il devra sortir du splendide isolement qui caractérisait la CNCL et tisser un dialogue étroit avec le Parlement.

Le rapport des experts semble vouloir limiter les compétences de l'instance de régulation au seul audiovisuel, alors que la CNCL autorise tous les usages de fréquences (taxis, ambulances, etc.) et devait à terme réglementer les télécommunications. Cette limitation des fonctions est souhaitée au ministère des postes et télécommunications et de l'espace, mais elle fait encore l'objet de vifs débats au sein du gouvernement.

● La régulation de la télévision privée

Les sept experts choisis par le gouvernement devaient résoudre un problème ardu : comment changer l'audiovisuel français sans le réformer radicalement par une loi générale qui l'aurait une fois de plus déstabilisé ? Comment restaurer la cohérence de ce paysage bouleversé par une concurrence sauvage entre cinq chaînes généralistes sans remettre à plat toutes les autorisations et les vocations des différentes chaînes ? Comment imposer un peu plus de qualité et de diversité dans les programmes sans condamner les chaînes à l'asphyxie financière ? Pour répondre à ce triple défi, les experts proposent d'ouvrir une négociation cas par cas entre la nouvelle instance de régulation et les télévisions privées.

« A elle de négocier et de conclure, écrivent les « sages », *avec chaque responsable de chaîne, un contrat de programmation pluriannuel, définissant les engagements propres à chacun d'eux en fonction de sa situation particulière et de son projet. »* Cette substitution des « contrats de programme » aux « cahiers des charges » ouvre clairement la voie à une modification des autorisations accordées par la CNCL en 1987. Les télévisions privées pourront, si elles le désirent, changer de vocation, se spécialiser en échange d'un allègement de leurs contraintes.

Certes, TF 1, la 5 et M 6 restent libres de garder leur statut actuel jusqu'à l'expiration de leur autorisation de dix ans. Mais il y a fort à parier que, la contrainte économique aidant, elles accepteront de s'asseoir à la table de négociation. Le futur conseil pourra ainsi remodeler en douceur l'audiovisuel français.

● Les sanctions

La signature de ces nouveaux « contrats » permet, dans la foulée, de résoudre le délicat problème des sanctions. L'expérience de la CNCL a montré que les sanctions administratives étaient difficiles à mettre en œuvre avec un Conseil d'Etat pour le moins réticent. Le régime des contrats permettra au futur conseil d'infliger directement des amendes proportionnelles aux chiffres d'affaires, des suspensions temporaires d'émission ou des réductions d'autorisation. Ces sanctions n'interviendront qu'*« après dialogue »* et seront susceptibles de recours devant la justice administrative.

● Le service public

Dans ce domaine, les experts n'ont pas innové. C'est toujours à la puissance publique de fixer les missions d'Antenne 2, de FR 3, de Radio-France et de définir les cahiers des charges. Le conseil, lui, nommera les présidents et pourra les révoquer s'il estime qu'ils ont failli à leur mission. Une situation ambiguë qui se perpétue depuis 1982 et ne satisfait pas toujours toutes les parties.

Les experts souhaitent néanmoins ardemment que le Parlement ait le courage de restructurer en profondeur le service public et le dote de ressources suffisantes pour qu'il se dégage peu à peu du marché publicitaire et de ses contraintes. La balle est, là, clairement renvoyée dans le camp des pouvoir publics.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **Compression *d'effectifs* chez Reuters.** – Le holding Reuters PLC va procéder à une légère compression d'effectifs, dans le cadre d'un programme de rationalisation qui fait suite à un examen des activités du groupe dans le monde entier, a annoncé lundi un porte-parole de la firme britannique. Non-remplacement des départs, redéploiements et départs volontaires toucheront les secteurs du marketing et du développement, dont la hausse des coûts est à l'origine de l'examen opérationnel, ainsi que la rédaction et l'administration, a précisé le porte-parole. Les opérations de la filiale IDR Inc de Long Island (New-York), qui compte 280 employés, vont être transférées sur Chicago. Les effectifs actuels de Reuters sont d'environ 10 000 personnes.

Menacé de mort

Jean Bertolino annule la diffusion d'un reportage sur la mafia colombienne

Jean Bertolino, directeur de l'unité de programmes « grands reportages » de TF 1, a confirmé, le mardi 13 septembre, sa décision de ne pas diffuser un sujet de cinquante-deux minutes consacré à la mafia colombienne, « Le clan de Medellin », prévu pour le 7 octobre prochain. *La* direction de la chaîne avait officiellement annoncé la *« déprogrammation »* du reportage le vendredi 9 septembre *« par mesure de précautions »*.

Le journaliste et son caméraman, Tony Comiti, avaient en effet été menacés de mort il y a dix jours en Colombie, après que le patriarche de la famille Ochoa, qui dirige avec deux autres parrains le clan de Medellin, eut exigé de visionner le film. Le « vieux », rapporte Jean Bertolino après un ultime contact téléphonique avec la Colombie, le lundi 12 septembre, persiste à qualifier de *« trahison infâme »* la façon *dont les Ochoa ont été filmés*.

Blessé à vif dans son honneur de *« respectable éleveur de chevaux »*, Don Fabio Ochoa avait présenté les deux reporters aux grands noms de la mafia colombienne, en toute confiance. Or aux images tournées dans le ranch familial, s'ajoutaient en inserts celles de la télévision colombienne sur l'actualité du trafic de cocaïne dans le pays.

Six cents assassinats en 1987

Ils n'ont pas la réputation de plaisantins, les hommes du cartel de Medellin. Dans cette ville, la deuxième de Colombie, qui abrite les plus gros bonnets du trafic de cocaïne, la peur est omniprésente. Les « sicarios » – des tueurs à gage recrutés pour une poignée de dollars – appliquent la loi du Cartel, qui fournit, à lui seul, 80 % de la cocaïne consommée aux Etats-Unis. Les meurtres et règlements de comptes sont quotidiens, et les rares personnes qui affichent leur opposition au trafic, ou prêchent l'extradition des trafiquants vers les Etats-Unis – comme le maire de la ville, William Jamarillo Gomez – sont en permanence protégés par une véritable petite armée.

Mais la puissance du Cartel dépasse largement la cuvette de Medellin. La plupart des responsables colombiens de la lutte contre le trafic, juges ou policiers, n'ont le plus souvent le choix qu'entre un silence rémunérateur ou une mort certaine. Six cents d'entre eux ont été liquidés pour la seule année 1987. Hors des frontières la menace persiste pour tous ceux qui tentent d'enfreindre la loi du silence ou osent mettre en cause un membre du Cartel. L'un des frères Ochoa – l'une des trois grandes familles qui se partagent le trafic, – arrêté en Espagne, l'année dernière, a fini par être extradé en Colombie, ou il a été inculpé de trafic de... taureaux et libéré un mois plus tard par un juge colombien.

Outre des magistrats et des policiers, un ministre de la justice, des agents de la DEA (l'office américain de la lutte contre le trafic de drogue) et une trentaine de journalistes, dont le directeur d'un des plus grands quotidiens de Bogota, *l'Espectador*, ont déjà payé de leur vie, pour s'être trop approché du plus redoutable « milieu ». Don Fabio Ochoa, patriarche du clan familial et l'un des trois dirigeants du cartel de Medellin, a souhaité au printemps dernier ouvrir ses portes à Jean Bertolino et à son cameraman Tony Comiti pour le magazine Grands reportages.

Pour montrer son élevage de chevaux réputé, plus que pour parler du trafic de drogue, même si par son intermédiaire Bertolino a été présenté aux deux autres « caïds », Pablo Escobar et Rodriguez Gacha. Don Fabio, ou peut-être plus sûrement le clan, préfère aujourd'hui le silence. Le Cartel a les moyens de l'imposer, à Paris comme à Madrid, à Bogota comme à New-York. Plus encore *peut-être dans ce cas précis, car l'un des membres de l'équipe de TF 1 est marié à une* Colombienne dont la famille réside toujours dans le pays. On ne badine pas avec ces gens-là, surtout quand des menaces, qui vont bien au-delà du cadre judiciaire, sont proférées. *« Il faut savoir raison garder »*, a dit Jean Bertolino.

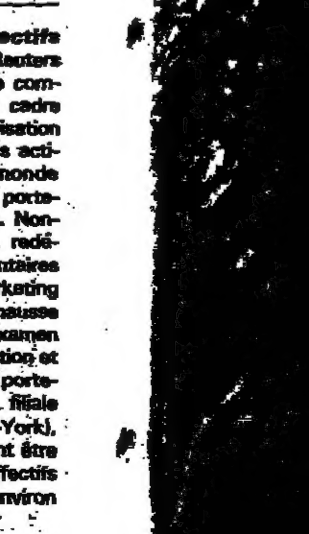
D.H.-G.

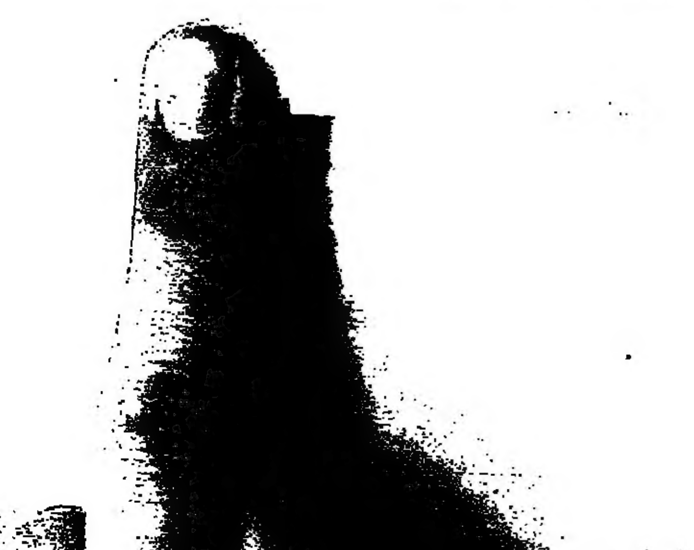


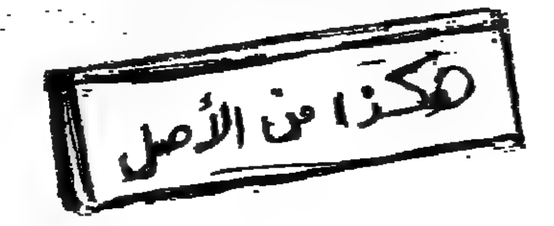











هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Enquête

Le Comité international olympique

Le système Samaranch

(Suite de la première page.)

Cette « permanence » auprès de M. Samaranch de l'auteur de *Transactions entre l'Est et l'Ouest* – qui a ses entrées à Moscou comme à la Maison Blanche et qui est plus connu pour son action auprès des présidents Kennedy, Nixon puis Giscard d'Estaing, son intervention en faveur des « refuzniks » d'URSS ou son rôle de conseil de Coca-Cola dans la « guerre » contre Pepsi pour l'introduction du « *soft-drink* » sur le marché soviétique – témoigne des changements intervenus dans le CIO depuis l'accession du politicien-industriel catalan à sa présidence.

Quand Juan Antonio Samaranch est élu, en 1980, président du CIO, celui-ci n'est encore qu'un « club » privé. Cooptés *intuiti personae* et à vie par leurs pairs, ses membres se recrutent parmi la « haute société », en particulier dans l'aristocratie européenne. Mais le CIO lui-même ne bénéficie d'aucune reconnaissance internationale. Son unique propriété est un événement quadriennal, intitulé Jeux olympiques, dont il loue l'organisation à des villes. Sans recettes propres, il a longtemps vivoté d'une olympiade à l'autre. Ses membres, qui jouissent de quelques revenus, se font un devoir de payer leurs déplacements, les présidents montrant l'exemple en assumant en grande partie les charges de l'association.

En huit ans, M. Samaranch va totalement transformer le CIO, accélérant un processus engagé à la fin des années 1970. En poursuivant opiniâtrement deux objectifs : lui assurer une stature politique internationale et le doter de moyens financiers autonomes. Avec pour corollaire la constitution d'une véritable administration. Pour y parvenir, il va bénéficier d'une conjoncture politique et économique particulièrement favorable, son réseau personnel de relations faisant le reste.

Un cabinet personnel

Conjoncture politique, d'abord : « *Paradoxalement,* dit Alain Coupat, *les boycottages ont permis au CIO d'atteindre une dimension qui ne lui avait jamais été reconnue.* » C'est en choisissant en 1980 les Jeux de Moscou comme moyen de rétorsion contre l'invasion de l'Afghanistan que le président Carter fait des JO un véritable enjeu international. Le boycottage attendu des Jeux de Los Angeles par les Soviétiques en 1984 achèvera de donner au CIO la stature qui lui manquait. S'il ne succombait pas aux coups qui lui étaient portés, il ne pouvait qu'en sortir renforcé. En huit ans, alors que ses prédécesseurs ne se déplaçaient que pour les rares sessions du « club », M. Samaranch, « pape » de l'olympisme, visitera cent soixante pays, s'entretenant, à son initiative, avec leurs chefs d'Etat. Le CIO vieille mouture se voulait « apolitique », opposant les « valeurs universelles du sport », fussent-elles aristocratiques et désuètes, aux fureurs du siècle. M. Samaranch va consacrer 90 % de son temps à la politique internationale, la sacrant domaine réservé vis-à-vis de sa propre commission exécutive.

Formellement simple conseiller juridique du CIO, Samuel Pisar n'a de fait de contact qu'avec le président et son chef de cabinet. C'est lui qui mènera à Lausanne, à partir d'octobre 1985, les quatre « rounds » de négociations entre les deux Corées. « *Un exercice diplomatique assez spécial et très raffiné* », dit-il, qui aura permis au CIO de « *ne jamais donner l'occasion à l'URSS ou à la Chine de nous reprocher de ne pas en faire politiquement assez pour parvenir à un accord* ». Un exercice qui entre dans la mission « pacificatrice » que M. Samaranch entend faire jouer au CIO dans le concert international.

A Lausanne, M. Samaranch va constituer un cabinet personnel entièrement dévoué à son activité diplomatique. Obsessionnel de l'information et de son image médiatique, il met en place un service de presse où crépitent les téléscripteurs de toutes les grandes agences mondiales, et qui épluche une centaine de quotidiens et magazines internationaux. Rien là d'extraordinaire pour un véritable organisme international, sinon que le responsable de l'information, José Sotelo, se souvient que, « *avant Samaranch, le CIO était abonné à l'AFP et au « fil-sport » d'UPI* ».

M. Samaranch va, surtout, s'attacher à constituer partout – essentiellement dans le bloc socialiste et le tiers-monde – un réseau de relations personnelles et d'informateurs (qu'ambassadeur d'Espagne à Moscou il a commencé à mettre en place entre 1977 et 1980). Dès janvier 1985, Erich Honecker, qu'il rencontre annuellement, le préviendra de la décision ferme de la RDA, communiquée à Tchernenko, de refuser à l'avenir tout boycottage des Jeux. Aujourd'hui, lorsque son chef de cabinet rappelle que pour la première fois de l'histoire les JO ont figuré à l'ordre du jour du récent sommet américano-soviétique à Washington, le propos masque mal la fierté. M. Samaranch a gagné son pari : le CIO est devenu un élément incontournable et un partenaire actif des relations internationales.

L'essor du commerce

Conjoncture économique : la commercialisation du sport va connaître dans la décennie 80 un essor foudroyant. Lors des Jeux de Montréal, en 1976, les recettes des droits de retransmission télévisée s'élevaient à 34 millions de dollars. La somme atteint pour Séoul 400 millions de dollars. Parallèlement, les JO de Los Angeles en 1984 voyaient l'entrée en force des grandes multinationales dans l'olympisme. Pour Séoul et Calgary, neuf sociétés (Coca-Cola, Kodak, Federal Express, Visa, 3M, Time-Life, Matsushita, Brother et Philips) ont signé un chèque d'une valeur moyenne de 15 millions de dollars comme « droit d'entrée » pour bénéficier de l'autorisation d'exploiter les anneaux olympiques sur certains de leurs produits à travers le monde. Sur l'ensemble des Jeux de 1988, hiver et été, on estime à 1,4 milliard de dollars le montant total des recettes commerciales engendrées par les JO.

Propriétaire de l'événement, le CIO sous Juan Antonio Samaranch va imposer ses conditions à ses partenaires. Ainsi, le contrat d'attribution des prochains Jeux de 1992 prévoit expressément que le CIO percevra le tiers des droits nets de télévision (soit environ 200 millions de dollars, à répartir entre lui-même et les comités olympiques nationaux). Ce même contrat stipule que le CIO « *aura le droit de percevoir 3 % de la valeur de toutes rémunérations de tous contrats se rapportant à l'exploitation commerciale des Jeux ou concernant les Jeux* », ainsi que « *10 % de tout excédent d'actifs résultant de la célébration des Jeux* ». Tous contrats rédigés selon la juridiction du canton de Genève, qui permet, explique-t-on à Lausanne, d'« *éviter les juridictions trop favorables aux nationaux* ». Comprendre : d'éviter la législation américaine, les sociétés d'outre-Atlantique fournissant les trois quarts des recettes commerciales de l'olympisme.

Reconnaissance internationale acquise, revenus assurés, Juan Antonio Samaranch pouvait doter le CIO d'une structure digne de sa nouvelle envergure. Dès 1981, il obtient de Berne le statut d'« organisation internationale non gouvernementale », avantageux financièrement et fiscalement. Un statut qui, même s'il n'a d'existence qu'aux yeux des autorités helvétiques, permet au CIO de cesser de n'être qu'un simple « club privé ». Devant le gonflement des affaires à traiter, le nombre de salariés va plus que tripler. Le budget officiel de fonctionnement du siège passera de 2,95 millions de francs suisses en 1978 à 19,985 cette année. Le CIO dispose désormais, selon un membre de sa commission financière, de réserves « *lui permettant de tenir le coup huit ans si par malheur les Jeux n'avaient pas lieu* ». « *Samaranch,* dit Maurice Herzog, l'un des deux membres français du CIO, *a instauré une gestion d'entreprise.* » Dithyrambique, Nelson Paillou, président du Comité national et olympique sportif français, assure que « *ses prédécesseurs fonctionnaient au temps de la chevalerie, lui nous a fait entrer de plain pied dans le vingtième siècle* ».

Les « chevaliers », il est vrai, se font rares depuis que M. Samaranch a pris les rênes. Tout en maintenant le sacro-saint principe de la cooptation à vie (y introduisant cependant une limite d'âge), le nouveau président va en huit ans remplacer trente-sept des quatre-vingt-onze membres qui composent l'Association. Depuis sa prise de fonctions, ont disparu de la liste, pour cause de retrait, de nomination au rang de « membre honoraire » ou de décès, les lords Kilanin (Eire), Porritt (Nouvelle-Zélande) et Luke of Pavenham (Grande-Bretagne), le marquis d'Exeter (Grande-Bretagne), le roi Constantin de Grèce, le prince François-Joseph du Lichtenstein, le marquis de Mac Mahon (Espagne) ou encore le prince Tsuneyoshi Takeda (Japon). Et, si l'on retrouve parmi leurs remplaçants les princesses Anne d'Angleterre et Nora du Lichtenstein ou Albert de Monaco (« *faire entrer des femmes, des jeunes, même d'extraction, quelle audace pour la vieille maison* », ironise-t-on à Lausanne), la plupart des nouveaux arrivés présentent un tout autre profil.

Accentuant une politique entamée à la fin des années 70, M. Samaranch, homme d'affaires (il préside la Caixa de Catalunya, première caisse d'épargne espagnole, et participe au directoire de Philips, en dehors de ses nombreuses activités industrielles en Espagne) va faire coopter Chiharu Igaya, directeur de la branche japonaise de l'American Home Insurance, l'actuel président du patronat espagnol, Carlos Ferrer, Francisco Elizalde, le « boss » du secteur minier aux Philippines, l'avocat d'affaires américain Robert Helmick, Lambis Nicolaou, le Bouygues grec, et divers autres industriels et financiers.

La fin des amateurs

Faut-il dès lors s'étonner si deux des trois vice-présidents actuels du CIO sont, l'un, président du conseil de surveillance de Krupp (Berthold Beitz), l'autre un avocat d'affaires spécialisé dans le marketing sportif (le Canadien Pound) ? Le troisième, le prince de Mérode (Belgique), dernier représentant de l'aristocratie européenne à la commission exécutive, s'est vu confier le suivi des questions médicales. Faut-il encore s'étonner si, désormais, déplacements et frais – *loin de la distinction aristocratique !* – sont pris en charge ? Faut-il enfin s'étonner si, après la disparition du terme « amateur » de l'article 26 de la Charte olympique, M. Samaranch a largement ouvert l'olympisme aux spécialistes du marketing et aux sportifs professionnels, rejetant aux oubliettes cette « *ridicule conception anglaise* » de l'amateurisme que raillait Pierre de Courbetin dès 1936 ?

SYLVAIN CYPEL

Le cercle

LE président du CIO est de ceux dont on dit, en Catalogne, qu'ils sont nés « *amb la flor en el cul* » (« avec une fleur dans le c... »). Façon imagée de souligner que tout leur réussit. « *Ce n'est pas,* dit son vieux complice, M. Andrès Mercé Varela, *une intelligence fulgurante, mais il est d'une habileté diabolique. Chez nous, cela s'appelle un espavilat.* » Le terme synthétise un mélange d'instinct, de débrouillardise et de froid calcul. Les amateurs de signes apprécieront qu'il soit né le 17 juillet 1920, qu'il soit arrivé – *nommé premier ambassadeur espagnol en URSS* – le 17 juillet 1977 à Moscou ; qu'enfin son élection à la présidence du CIO ait été acquise encore un 17 juillet, en 1980.

L'anecdote veut que M. Samaranch, inquiet de nature, ait été rassuré ce jour-là par M. Horst Dassler, le patron d'Adidas, qui lui prédit son score à une voix près. Le Catalan *sera élu au premier tour* avec 44 voix, contre 23 au Suisse Hodler, 6 au Canadien Worrall, 5 à l'Allemand Daume, le Néo-Zélandais Lance Cross s'étant retiré. Une déconfiture pour les Anglo-Saxons, qui *faisaient la pluie et le beau temps au sein du « club » depuis trente-quatre ans.* M. Samaranch est en effet porté au pouvoir par une véritable fronde. Face aux nouvelles tâches imposées par le boycottage américain et la commercialisation des J.O., son prédécesseur, lord Kilanin, a sombré. M. Samaranch, lui, est en campagne depuis 1974. *Son affectation en URSS* est incluse dans sa stratégie de conquête. Là, il tisse ses premiers liens avec les officiels du bloc socialiste, d'une part, le tiers-monde et spécialement l'Afrique francophone, de l'autre. Coïncidence : Adidas, première entreprise sportive mondiale, détient un monopole exclusif à l'Est et en Afrique francophone.

A Moscou, dès l'annonce de la décision américaine, M. Samaranch devient le « chef de mission des anti-boycottage ». Quant au *tiers-monde, marginalisé dans le CIO, il n'a pas été difficile à séduire.* Il aura suffi à M. Samaranch de lui faire entrevoir l'abolition dans les organismes du sport de la situation « coloniale » qui y régnait, due au leadership traditionnel des Anglo-Saxons. Pour l'exemple, sous les présidences du marquis d'Exeter puis d'Adriaan Paulen, la Fédération internationale d'athlétisme pratiquait encore récemment un système de « votes *différenciés* », avec des pays à huit, cinq ou une voix, et enfin les pays « sans droit de vote ». Unis dans un « bloc anti-Anglo-Saxons », les membres des pays socialistes, d'Afrique et d'Amérique latine portent M. Samaranch à la tête du CIO. Une élection qui participe d'ailleurs d'un processus plus général, entamé par l'accession en 1974 *du Brésilien Joao Havelange* à la tête de la Fédération internationale de football en remplacement de Sir Stanley Rous. De ce processus d'éviction progressive, les « Latins », autour de M. Samaranch, sortiront, en fin de compte, premiers bénéficiaires.

Auparavant, le président aura dû imposer son propre pouvoir sur l'appareil du CIO. Les couloirs du siège, à Lausanne, *frémissent* encore de l'« affaire Berlioux ». Administratrice générale du CIO, la Française – et gaulliste – Monique Berlioux avait mis en place un début de gestion cohérente. Sans être membre du « club », elle rendait son pouvoir administratif incontournable. « *Cantonné à Dublin, lord Kilanin était inexistant,* se souvient l'un de ceux qui ont travaillé sous ses ordres. *Elle connaissait tous les rouages, décidait de tout, avait, seule, pouvoir de signature.* » Elle avait surtout compris, comme M. Samaranch, les nouveaux enjeux de l'olympisme. C'est elle qui, par exemple, avait dès 1978 pris les premiers contacts avec M. Samuel Pisar.

Une guerre terrible

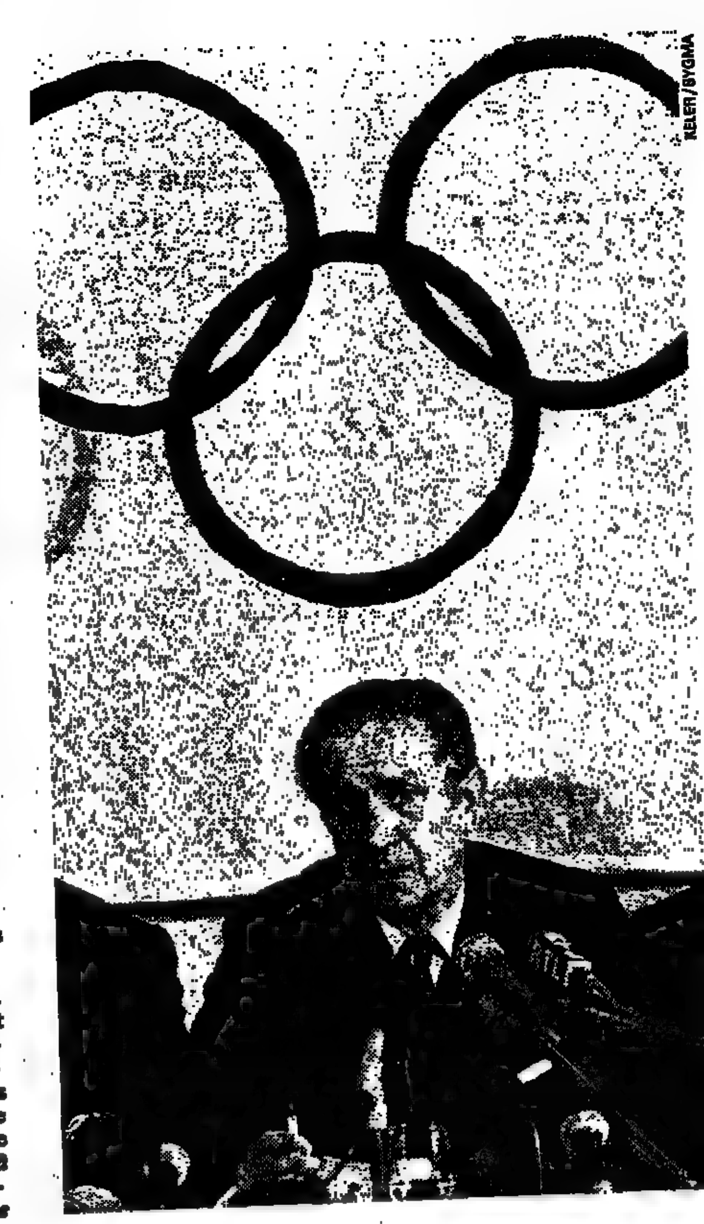
C'est elle, aussi, qui avait promu la candidature de M. Samaranch à la présidence, s'activant et activant pour lui ses « relais ». Espérait-elle ainsi garder ses prérogatives ? M. Samaranch, sitôt élu, va lui montrer qu'il n'entend pas, contrairement à son prédécesseur, abandonner une parcelle de ses fonctions « présidentielles », qu'il cherche au contraire à développer. Selon ses témoins, la « *guerre* » Samaranch-Berlioux sera « *terrible* » mais se résoudra sans crise brutale. « M.B. » partira en juin 1985. *Non sans qu'un contrat à l'amiable, supervisé par* le PDG de Krupp, M. Berthold Beitz, lui ait assuré des indemnités qui tourneraient autour des 5 millions de francs. Un contrat dans lequel, murmure-t-on dans les milieux olympiques, chacun « tient » l'autre. Depuis, devenue conseillère de M. Jacques Chirac, Mme Monique Berlioux se cantonne *dans une remarquable discrétion.*

Pour obtenir son départ, M. Samaranch s'est d'abord installé à Lausanne, ce qu'aucun président n'avait jamais fait. Il ne touchera pas au staff administratif. La guerre, il va la gagner sur le terrain le plus sensible : celui des rentrées financières. S'appuyant sur deux relais fiables : deux Catalans, qui

Enquête

à la veille des Jeux de Séoul

Politiques et commerciaux



Avec les gestionnaires des finances du CIO et les dirigeants des grands organismes du sport mondial, deux cercles constituent le puzzle des réseaux d'influence de Juan Antonio Samaranch : les poltiques et les commerciaux.

JEAN-CLAUDE GANGA, l'organisateur du boycottage africain de 1976, secrétaire général du Conseil supérieur du sport en Afrique puis ambassadeur du Congo à Pékin, entré au CIO en 1986, symbolise parfaitement le groupe des politiciens-apparatchiks du sport qui, souvent, lui servent de relais pour être informé et suivre à distance les dossiers où la politique l'emporte sur les aspects strictement sportifs. A ce groupe (membres du CIO ou de sa direction administrative) appartiennent encore le Coréen Un Yong Kim (coopté en 1986), diplomate et président de la Fédération mondiale de taek wondo, ou M. He Zhenliang (coopté en 1981), principal dirigeant politique du sport en Chine populaire.

Dans ce cercle, les « relais » en direction de l'Est semblent, aujourd'hui, sérieusement en panne. Membre du CIO et précédemment du bureau politique du Parti communiste roumain, Alexandru Siperco n'a plus la même efficacité qu'auparavant. L'ex-vice premier ministre de l'URSS Vladimir Novikov n'est plus d'aucune utilité désormais. Le ministre des sports, Marat Gramov (non membre du CIO), bien que protégé par l'actuel chef du KGB, M. Tchébrikov, semble condamné par la « perestroïka ». Ceux-là ont longtemps été très utiles. Philippe Chatrier, président de la Fédération internationale de tennis, raconte comment, à l'issue d'une longue bataille interne pour l'admission des professionnels aux J.O. de Séoul, à laquelle s'opposaient les Soviétiques (très important, le tennis, car financièrement très « porteur »), M. Samaranch l'« envoya » à Moscou le 15 décembre 1986 avec une proposition de protocole d'accord. *« Je ne sais pas ce qu'il leur avait dit, mais ils ne cherchaient plus qu'à sauver la face »*. Les pros joueront à Séoul. Mais aujourd'hui, sans ses « vieux brejneviens », M. Samaranch est un peu perdu. Contrairement à ses prédécesseurs, M. Gorbatchev le fait lanterner. De tous les « grands », il est le seul qu'il n'ait toujours pas rencontré, malgré des demandes réitérées par ses « canaux » habituels.

Dernier cercle enfin : celui du drainage des recettes commerciales. On touche là au cœur du business olympique dont, depuis toujours, Horst Dassler était la cheville ouvrière. *« M. Samaranch et lui,* explique Andrès Mercé-Varela, *parlaient le même langage. Ils avaient la même conception de l'olympisme et de la vacuité de l'amateurisme. »* Le grand patron d'Adidas avait l'insigne capacité, comme le dit élégamment Alain Coupat, *« de pouvoir faire comprendre beaucoup de choses à beaucoup de monde »*. Avec le CIO, M. Dassler était d'une folle générosité, allant jusqu'à aider sans compter pour certains voyages ou certaines réunions.

Les deux hommes entretiendront des contacts privilégiés et permanents. En 1983, avec le Japonais Dentsu, M. Dassler fondera International Sport Leisure Marketing. Ses adversaires accusent M. Samaranch d'avoir accordé à ISL le titre d'« agent » du CIO pour le marketing sans appel d'offres. L'honnêteté consiste à reconnaître que seul le « prométhéen » M. Dassler avait la capacité de surmonter toutes les difficultés juridiques, lui seul avait les relations d'affaires « planétaires » et la connaissance du milieu olympique pour mettre en place le « programme TOP » de commercialisation des Jeux à l'échelle internationale pouvant satisfaire les multinationales.

Sous M. Samaranch, ISL va devenir également l'agent de cent cinquante-quatre comités olympiques nationaux (sur cent soixante-sept). Les contrats d'attribution des Jeux à Albertville et à Barcelone stipulent expressément par avance que les organisateurs *« s'engagent à participer au programme international de marketing mis en œuvre par le CIO »*, et qu'*« aucune catégorie de produits ne pourra être exclue du programme international sur la base d'un contrat ou d'un engagement quelconque pris par la ville ou le CNO avant la date du contrat »*. Des conditions qui favorisent outrancièrement l'« agent », et que les responsables d'Albertville, Michel Barnier et Jean-Claude Killy d'un côté, Pasqual Maragall le maire de Barcelone de l'autre, ont aujourd'hui bien du mal à accepter. D'autant que M. Dessler n'est plus là pour les faire respecter.

Le 10 avril 1987 meurt l'homme qui avait tout compris de la commercialisation des spectacles sportifs longtemps avant les autres. *« En huit ans,* dit José Sotelo, *c'est la seule fois où j'ai vu le président, toujours maître de lui, réellement abattu. »* Depuis, le Canadien Richard Pound s'est imposé comme l'homme fort du marketing. Avocat d'affaires, membre depuis 1978 du CIO (dont il est actuellement « troisième vice-président »), « Dick » Pound fut accusé publiquement par Marat Gramov en 1985 d'être à la solde d'Adidas. Depuis, le *Wall Street Journal* et le *Spiegel* ont réitéré cette affirmation. Le Canadien n'était en réalité que le conseil en Amérique du Nord... d'ISL. Nuance. On peut cependant trouver étonnant qu'une même personne puisse avoir été à la fois président de la « commission des nouvelles sources de financement » du CIO et conseil d'une société qui s'occupe précisément de ces nouveaux financements.

M. Pound semble actuellement bénéficier dans ses activités de commercialisation des Jeux d'une extraordinaire autonomie. Sir Lance Cross et Un Yong Kim, responsables de la « commission télévision » du CIO, ont récemment protesté auprès de M. Samaranch pour n'avoir pas eu connaissance de la teneur des négociations de M. Pound avec les chaînes américaines en vue des Jeux de 1992. A Lausanne, beaucoup considèrent que le président laisse M. Pound « s'avancer tout seul » pour mieux prendre ses distances avec lui au premier dérapage. (Le Canadien est le candidat numéro un à la succession d'une partie du « lobby » anglo-saxon, qui espère se refaire une santé à travers lui dans le CIO.)

Entre ISL et l'autre géant du marketing sportif, IMG de l'Américain Mark McCormack, la bataille est aujourd'hui engagée pour la domination du marché olympique. C'est dans les locaux d'IMG que Michel Barnier et Jean-Claude Killy, en présence de M. Pound, ont signé le contrat d'attribution des droits de retransmission à la chaîne CBS pour 1992 (pour 243 millions de dollars). M. Pound semble d'ailleurs s'être récemment rapproché de M. McCormack. Pour avoir longtemps accordé sa confiance à ISL, M. Samaranch sait que celle-ci est actuellement en butte à l'hostilité de Barcelone et d'Albertville, et surtout du puissant comité olympique américain (lequel, grâce à la loi du « Sports Act » de 1978, détient un droit de veto sur tout programme de marketing engageant des sociétés américaines). Durant les treize mois où M. Killy a démissionné du COJO d'Albertville, M. Samaranch a tenu à rencontrer hebdomadairement l'ex-champion français, dont les liens « historiques » avec M. McCormack sont connus. Mais il a, aussi, rencontré plusieurs fois René Jaeggi, le nouveau patron d'Adidas. Depuis, M. Killy est devenu coprésident du Comité d'organisation des J.O. de 1992, et M. McCormack l'agent officiel d'Albertville.

M. Samaranch, lui, observe. *« Le meilleur moyen de gagner une bataille,* répète-t-il souvent, *est de ne pas la livrer. »* De tous, le terrain commercial est le plus « à risques ». Celui où il ne pourra se permettre une erreur grave. Alors il temporise. Certains de ses conseillers assurent qu'il reste réticent vis-à-vis de l'intermédiaire américain, et qu'il étudie la possibilité d'investir dans le satellite pour pouvoir se passer de ses services. Pour le moment, il n'a toujours pas changé son fusil d'épaule. Chacun vous le dira : l'homme est un raisonneur. Se sachant de nature impulsive, il prend ses décisions à froid, après mûre réflexion, et toujours tout seul.

Ces quatre cercles – l'appareil financier, les institutionnels du sport mondial, les politiques et les commerciaux – mouvants, conflictuels, soumis aux sollicitations des divers lobbies, constituent l'ossature du pouvoir de Juan Antonio Samaranch. Sa force, c'est d'avoir su les tenir à l'écart les uns des autres, d'avoir fait en sorte qu'entre eux les surfaces d'intersection soient les plus restreintes possibles, lui seul se situant au centre de la petite surface de recouvrement où les quatre cercles s'entrecroisent.

Il a, jusqu'ici, remarquablement su régner sur le « Vatican du sport », imposant son autorité et s'imposant comme un président à la carrure « historique ». Nobélisable, il espère voir, à travers lui, reconnaître le CIO comme l'une de ces « armes de la paix » chères à son ami Samuel Pisar. Séoul terminé – si aucune « catastrophe » n'est venue perturber le déroulement des Jeux, et il aura tout fait pour l'éviter, – il pourra s'occuper directement des J.O. de Barcelone. M. Samarach en a les moyens. Il sera, sans aucun doute, réélu sans adversaire au prochain congrès du CIO à Porto-Rico en 1989. Ayant quitté l'Espagne en 1977 pour faire oublier son passé de dignitaire franquiste, il y jouit désormais, selon tous les observateurs, d'une position « intouchable ». Il dispose en Catalogne d'un « réseau » de relations incomparable dans les milieux politiques et économiques. Il veut que les Jeux de 1992 soient « ses » Jeux, ceux de son apothéose. Il pourra, ensuite, écrire sa biographie, qui consacrera son entrée dans l'histoire comme le Coubertin des temps modernes. Cela fait trente ans qu'il s'y prépare.

S. C.

des « Latins »

vont progressivement installer leurs filières financières en lieu et place des anciennes, sur lesquelles un « allié » de Mme Berlioux, le comte Jean de Beaumont, avait la haute main.

Une base élargie

Le premier, M. Anselmo Lopez, est un intime de longue date de M. Samaranch. Richissime homme d'affaires (affaires liées pour partie à celles de M. Samaranch lui-même), il a suivi le président du CIO tout au long de sa carrière « franquiste » de ministre des sports (1961-1970), puis à la présidence de la *Diputacio* de Barcelone (1973-1977). M. Samaranch l'installera à Lausanne et lui confiera la « solidarité », joli nom pour désigner la répartition des fonds à travers les comités olympiques nationaux. Avec la « solidarité », par M. Lopez interposé, M. Samaranch dispose d'un moyen de pression non négligeable sur la « base » de l'olympisme.

Le second se nomme Fernando Riba. Autant M. Lopez est un « compagnon », autant M. Riba est un obligé de M. Samaranch. Dans les années 60, celui-ci l'a fait entrer au service du groupe d'industriels et de financiers catalans qui gravitait autour du Banco de Madrid (dans lequel M. Samaranch possédait des intérêts). Après la mort de Franco, la banque sera reprise par le Banesto (Banco Espanol de Credito). Son président, M. Jaume Castells, ouvrira peu après, en Suisse, une institution financière : la Banque intercommerciale de gestion. M. Samaranch lui demandera de nommer M. Riba à sa tête. Aujourd'hui, M. Fernando Riba est directeur de la Cantrade Lausanne, filiale de la COB (Banque Cantrade Ormond Burrus), l'une des « grosses petites » banques d'affaires suisses. Il n'apparaît nulle part dans l'organigramme du CIO, mais, explique un représentant du Comité d'organisation des Jeux de Barcelone, *« il faut voir les courbettes lorsqu'il franchit la porte du siège »*. Le comte de Beaumont est toujours président de la commission des finances, mais c'est M. Riba qui gère et place l'argent du CIO.

Tout en renforçant numériquement l'administration centrale, M. Samaranch va lui ôter sa capacité décisionnelle, constituant son propre cabinet privé et, surtout, élargissant la base de son pouvoir. Il va développer les commissions du CIO, y plaçant des fidèles et accordant en leur sein plus d'importance aux fédérations internationales et aux comités olympiques nationaux. On retrouve ainsi, dans la commission presse, M. Andrès Mercé Varela, intime de M. Samaranch, informateur précieux et rédacteur occasionnel des discours du président, qui est bien plus qu'un simple journaliste de la *Vanguardia* à Barcelone. On y retrouve aussi M. Hassine Hamouda, qui publie à Paris une revue très informée sur le CIO, toute à la gloire de son président et... d'Adidas. *Champion d'Afrique* est éditée, qui s'en étonnera, dans les locaux de la firme sportive. Dans presque chaque commission (admissions, culture, finances, juridique, nouvelles ressources de financement, solidarité, etc.) on retrouve d'identiques relais.

A la tête de l'ACFIS, Association des fédérations internationales de sports d'été, et de l'ACNO, Association des comités nationaux olympiques, M. Samaranch fera nommer deux de ses fidèles soutiens : l'Italien Primo Nebiolo et le Mexicain Mario Vasquez Rana. M. Nebiolo, également président de l'IAAF (fédération d'athlétisme), est désormais très discrédité. Soupçonné d'avoir couvert des affaires de dopage à Los Angeles, il a lourdement chuté avec l'affaire Evangelisti (il avait, pour le moins, toléré une fraude aux championnats du monde de Rome, en 1987, pour permettre au sauteur italien d'obtenir une médaille). Il reste cependant, par son envergure financière et sa connaissance des arcanes du milieu, un soutien nécessaire du président.

L'avenir de l'ACNO

Le cas Vasquez Rana est plus complexe. Richissime, il a racheté, en 1985, l'agence de presse américaine UPI. Certains de ceux qu'il a licenciés alors évoquent, à son égard, un vague cousinage avec Vito Corleone. Et ils ne sont pas les seuls. L'homme vit entouré en permanence d'une soixantaine de gardes du corps. L'évocation de son nom fait tiquer nombre de membres du CIO. Président du comité olympique mexicain, il accédera, en 1984, soutenu par M. Samaranch, à la présidence de l'Association mondiale des comités olympiques, entrant également dans les principales commissions de travail du CIO.

Avec Vasquez Rana, M. Samaranch entretient des relations ambivalentes. Contrairement au « club privé » de Lausanne, dont les quatre-vingt-onze membres ne représentent formellement qu'eux-mêmes, l'ACNO pourrait devenir une véritable ONU du sport, tous les pays y étant représentés, et constituer ainsi une alternative « démocratique » au CIO. Jusqu'ici, M. Samaranch a très bien su utiliser les sections continentales de l'ACNO comme exutoire, où peuvent, sans pouvoir de décision, s'exprimer critiques et ressentiments. Mais, à sa tête, M. Vasquez Rana affiche parfois des ambitions inquiétantes. Ainsi a-t-il soutenu, en 1985, les « Goodwill Games », les « contre-Jeux » du magnat des médias américains, Ted Turner. M. Anselmo Lopez, directeur administratif de la « solidarité », est donc bien utile pour « marquer » M. Vasquez Rana, auquel il a fallu céder la vice-présidence de la commission. Parallèlement, comment M. Samaranch pourrait-il refuser à un mécène si généreux, qui sait si bien organiser ses voyages, de l'emmener lors de ses pérégrinations autour du monde ?

M. Joao Havelange, qui règne sur le football, a été coopté au CIO dès 1963. La tentative de M. Samaranch d'y faire entrer MM. Nebiolo et Vasquez Rana, en 1985, comme « membres *ex officio* », se heurtera en revanche à une opposition sourde des gentlemen, et d'autres moins titrés, qui menaceront de déclencher une crise ouverte. Le quatuor Samaranch-Havelange-Nebiolo-asquez Rana, le « trio catalan » Samaranch-Lopez-Riba suscitent, surtout chez les dirigeants sportifs anglo-saxons, grands perdants de la décennie, des sarcasmes quant à la « mainmise » de la « bande des Latinos » sur le sport mondial. Au CIO, ces insinuations font sourire. Le sport, y fait-on remarquer, n'est pas seul dans ce cas. Dans nombre d'organismes internationaux, les « Latins » ne jouent-ils pas, entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, un rôle tampon ?

S. C.

هكذا من الأصل

Société

JUSTICE

Plusieurs milliers de détenus refusent leurs plateaux-repas

Protestation en demi-teinte dans les prisons

« Nous, détenus des maisons d'arrêt de la région parisienne, informons M. le président de la République qu'à partir du mardi 13 septembre 1988 un mouvement de protestation se traduisant par une grève de la faim collective aura lieu dans l'ensemble des prisons françaises. » Dactylographié, le tract était parvenu, il y a une quinzaine de jours, au ministère de la justice et à la presse. Suivait une large liste de revendications : celles, désormais classiques, des « politiques » réclamant la suppression de l'isolement et des statuts particuliers et celles portant sur l'amélioration des conditions de détention (hygiène, travail, études, relations avec les familles, suppression du mitard et du prétoire...), aménagement plus souple des peines par un déblocage des libérations conditionnelles et l'augmentation du nombre des permis de sortir. Le tract, par son aspect très « syndical », a déconcerté l'administration pénitentiaire, incapable d'évaluer l'ampleur du mouvement à venir.

Apparemment parti des droits communs de Fresnes, le mouvement a été diversement suivi. Si – pour 3 900 détenus – 300 petits déjeuners ont été renvoyés, plus de 600 déjeuners et dîners ont été refusés. A Fleury-Mérogis, on estime que 800 détenus sur 4 700 ont refusé les plateaux-repas, 250 sur 1 400 à Bois-d'Arcy et 165 sur 1 950 à la Santé. En province, la moitié des 1 150 détenus lyonnais ont suivi le mot d'ordre, un tiers des 150 prisonniers de Chambéry. A la centrale de Muret, près de Toulouse, une compagnie de CRS a dû intervenir – sans incident – peu après 18 heures pour contraindre les détenus en promenade à regagner leurs cellules. La veille, une centaine de prisonniers avaient déjà refusé de regagner la détention.

Aux Baumettes, enfin, 1 430 détenus sur 2 027 ont observé le mouvement de protestation. Au total, selon les chiffres de la Chancellerie, 5 620 refus de plateaux-repas auraient été comptabilisés dans les prisons de métropole.

Faut-il pour autant parler d'un succès des détenus et surtout d'une grève de la faim collective ? *« Jamais on n'a connu un tel calme, en détention »*, soulignent plusieurs intervenants en prison, éducateurs, surveillants ou membres de la direction. En général, les détenus ont passé des commandes nettement plus importantes que d'habitude à la cantine, marquant à la fois qu'ils ont l'intention de poursuivre le mouvement, mais font *« plus une grève des plateaux-repas qu'une grève de la faim »*.

Comptabilisant les chiffres prison par prison, les responsables de l'administration centrale ne se trouvent pas, estiment-ils, face à un raz de marée de protestation. Mais le mouvement est inquiétant. Calme, pacifique, posé, il intervient au moment même où au ministère on réfléchit, par le biais de commissions, sur divers projets visant à améliorer le sort des détenus. La pression venue des prisons tombe mal, car il est toujours inopportun dans ce domaine sensible de paraître se déterminer sous la contrainte.

Dans le même temps, certains soulignent que cette agitation, incessante depuis le début de l'été, porte toujours en elle des risques de dérapage. *« Il va falloir donner aux détenus les moyens d'arrêter leur mouvement*, souligne un responsable pénitentiaire, *et on ne voit pas très bien quoi. »* Après les grandes mutineries de l'année dernière, ce mouvement serpent de mer, bien relayé à l'extérieur empoisonne l'atmosphère, car personne aujourd'hui n'est capable de dire précisément d'où il vient ni jusqu'où il peut aller.

AGATHE LOGEART.

Un communiqué des parents des prisonniers des Baumettes

L'association des parents de détenus des Baumettes à Marseille s'indigne dans un communiqué *« du comportement des surveillants de cette prison »* qui ont annoncé, par le biais de leur intersyndicale, une grève du zèle dès mercredi et demande aux détenus *« de ne pas tomber dans le piège de la provocation »*. *« Nous savons aujourd'hui que les surveillants veulent la révolte des détenus »*, poursuit le communiqué : *« N'ayant pas le droit de grève, ils se servent du caractère dangereux de leur profession pour faire aboutir leurs revendications. (...) Les surveillants nous donnent la preuve qu'ils veulent, par les tracasseries journalières, faire monter la tension pour arriver à leurs fins. »*

L'intersyndicale des surveillants, qui regroupe l'UFAP (Union fédérale autonome pénitentiaire), le SNAP (Syndicat national autonome des personnels pénitentiaires), FO et la CGT, soit 430 des 450 employés de la prison, a annoncé un mouvement de grève du zèle à partir du 14 septembre pour protester contre le retour du *« caïdat »* par le biais des activités socio-culturelles. En fait, c'est toute la gestion de la prison et la politique d'ouverture de la direction que contestent les syndicats.

Grève de la faim de neuf militants basques incarcérés dans la région parisienne

BIARRITZ
de notre correspondant

Neuf militants basques incarcérés dans des prisons parisiennes Fresnes, Fleury-Mérogis et la Santé, et accusés d'appartenir au mouvement dissous Iparretarrak ont entamé, samedi 10 septembre, une grève de la faim. Ils réclament la fin de l'isolement carcéral dont fait l'objet Philippe Bidart, leur chef présumé, depuis son arrestation, le 20 février 1988 et le transfert de son « lieutenant », Joseph Etcheveste, dans un établissement hospitalier apte à le soigner. Etcheveste, blessé à la colonne vertébrale au moment de son arrestation, souffre de paraplégie. Faute de soins que, selon ses avocats, l'hôpital des prisons de Fresnes ne peut lui dispenser, son état pourrait rapidement empirer.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Bayonne, mardi 13 septembre, Mᵉ Antoine Comte, membre du comité directeur de la Ligue des droits de l'homme, Yan Choucq et Jean-Claude Abéberry ont rappelé les propos du garde des sceaux assimilant l'isolement des prisonniers à une torture.

Ph. E.

A Nice

M. Jacques Médecin appelle à un défilé pour le rétablissement de la peine de mort

M. Jacques Médecin, député RPR des Alpes-Maritimes et maire de Nice, a appelé, mardi 13 septembre, à une manifestation dans sa ville, jeudi 15 septembre à 17 h 30, pour demander le rétablissement de la peine de mort. M. Médecin, qui conduira un défilé en compagnie de M. Charles Ginesy, vice-président du conseil général, et de quatre députés élus en juin dernier sous les couleurs du Rassemblement républicain, Mᵐᵉ Martine Daugreilh, MM. Charles Erhmann, Rudy Salles et Christian Estrosi, justifie son initiative par *« la suite des drames dont ont été récemment victimes des enfants, des représentants des forces de l'ordre et des personnes âgées »*. Pour le maire de Nice, *« on est arrivé à un stade d'exaspération générale (...) qui mérite que l'on fasse un peu de tapage car c'est le seul moyen de se faire entendre »*.

M. Médecin a répondu encore à ceux qui lui demandaient s'il cherchait à récupérer l'électorat du Front national à l'approche des élections cantonales : *« C'est plutôt le Front national qui récupère mes thèmes. »*

En tout cas, la fédération des Alpes-Maritimes du mouvement de M. Jean-Marie Le Pen a fait savoir, dès le 13 septembre, qu'elle se joindra à la manifestation. Mais, en son nom, M. Jacques Peyrat, ancien député FN de Nice, a tenu à préciser : *« Les collaborateurs de M. Médecin nous amusent beaucoup en se précipitant dans un programme qui semble être le leur et qui copie singulièrement celui du Front national. »* La manifestation se terminera par une présentation à ses participants des candidats aux prochaines élections cantonales soutenus par le maire de Nice.

EDUCATION

Les difficultés de la rentrée scolaire

Plus de deux mille personnes manifestent à Tours

Mᵐᵉ Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris, a fait observer mardi 13 septembre que la rentrée s'était effectuée de façon satisfaisante dans la capitale. *« Cette année, les effectifs ne dépassent pas quarante élèves par classe dans les lycées et trente dans les collèges »*, a-t-elle déclaré. Toutefois, au collège et au lycée Voltaire (11ᵉ arrondissement), un mouvement de grève a été déclenché mardi par la moitié des professeurs contre la surcharge des effectifs en sixième et en seconde. A Pertuis (Vaucluse), une centaine de parents du lycée Val-de-Durance ont manifesté à l'appel de la FCPE parce qu'une centaine d'élèves n'avaient pas été admis. A Tours, le mouvement de grève s'est durci mardi au lycée Grandmont, où la rentrée n'avait toujours pas eu lieu.

TOURS
de notre correspondant

Plus de deux mille lycéens, parents, professeurs et non-enseignants ont défilé mardi 13 septembre à Tours, pour protester contre le manque de personnel dans les établissements scolaires de la ville et soutenir la grève qui se poursuit au lycée Grandmont depuis la rentrée. Celle-ci s'est étendue mardi aux quatre lycées de la ville (*le Monde* du 13 septembre). *« Une chaise pour deux, c'est trop peu, on n'est pas des bœufs! »*, *« Classes chargées, échec assuré! »*, scandaient les manifestants dont la détermination ne semblait pas entamée après une semaine de conflit.

Trois inspecteurs généraux mandatés par le ministère de l'éducation nationale, et dont l'attitude réservée le matin avait déçu les enseignants du lycée Grandmont, ont participé à une nouvelle rencontre au moment même où se déroulait la manifestation. Ils proposaient la création de quatre postes de non-enseignants et promettaient de revenir sur place si dans un délai de huit jours l'effectif des groupes de langue n'était toujours pas jugé satisfaisant.

Enfin, les inspecteurs déclaraient qu'ils allaient préconiser au ministre de ne pas procéder à des retenues sur salaire pour faits de grève. Mais les professeurs de Grandmont, estimant que leurs *« revendications minimales »* (création d'une seconde et d'une terminale et de huit postes et demi d'agents) n'étaient pas satisfaites, ont décidé de poursuivre leur mouvement mercredi, tandis que le SNES (FEN) appelait l'ensemble des lycées de l'académie d'Orléans-Tours à se mobiliser.

A. B.

L'affaire des « maîtres-directeurs »

M. Jospin a adopté une position médiane

Finis les « maîtres-directeurs », revoilà les « directeurs d'école »... Le ministère de l'éducation nationale vient d'élaborer, après de longues négociations, un projet de décret abrogeant et remplaçant celui de M. René Monory, qui avait déclenché la colère des instituteurs en février 1987. Exercice périlleux, car il s'agissait à la fois de satisfaire les maîtres de base, notamment ceux des syndicats de gauche – SNI (FEN) et SGEN-CFDT – qui étaient descendus dans la rue pour dénoncer l'*« autoritarisme »* de M. Monory, tout en maintenant les innovations jugées unanimement positives par la profession, comme le principe d'une formation spécifique des directeurs, et la rallonge salariale (environ 300 F par mois) accordée depuis la rentrée 1987 à quelque vingt mille heureux promus (sur les quarante-neuf mille directeurs d'école de plus d'une classe).

Le nouveau texte, qui doit encore être soumis à la concertation officielle avec les syndicats, *« prend en compte la tradition de confiance qui a toujours existé entre les directeurs d'école et les instituteurs »*, affirme-t-on au ministère. La définition du rôle du directeur n'a été modifiée que par petites touches, mais sur des points symboliques qui favorisent la collégialité. Le directeur d'école modèle Jospin répartit toujours les élèves dans les classes, mais *« après avis du conseil des maîtres »*. Il *« anime l'équipe pédagogique avec laquelle il met tout en œuvre pour assurer la réussite des élèves »* et *« favorise l'ouverture de l'école sur l'extérieur »*, idées déjà présentes dans le texte antérieur mais qui se voient précisées.

Sélection départementale

Le toilettage concerne aussi l'alinéa du décret Monory jugé attentatoire au droit de grève par les syndicats, selon lequel le maître-directeur était *« responsable de l'accueil des élèves, auxquels il assure l'accès des locaux du service public d'éducation (...) »*. Désormais, le directeur *« prend toute disposition utile pour que l'école assure sa fonction de service public. A cette fin, il organise l'accueil et la surveillance des élèves et le dialogue avec les familles. »* Nuance subtile. En clair, le directeur, s'il fait grève, doit vérifier, auprès de la municipalité, que les élèves pourront être accueillis. La guérilla autour de ces formulations aura abouti à des modifications de détails mais qui gomment les références à la hiérarchie qui avaient révolté les instituteurs.

Dans le même esprit, la procédure de sélection et de formation est modifiée. Pour être promu maître-directeur, il faudra toujours être inscrit sur une liste d'aptitude (abrogée en 1982, mais rétablie en 1987). Mais celle-ci sera constituée dans chaque département (et non plus par académie) et comprendra trois fois le nombre total d'emplois à pourvoir, au lieu d'une fois, ce qui rassure les intéressés.

Au préalable, le candidat aura subi un *« entretien approfondi »* avec une commission départementale (et non plus académique) et sa candidature aura été soumise à un avis de l'inspecteur départemental. Jusqu'à présent, la commission était présidée par le recteur lui-même et comportait un directeur d'école nommé par lui, ce qui était très mal vécu par les instituteurs, qui refusaient d'être *« jugés par des collègues »*. Les nouveaux directeurs bénéficieront désormais d'une formation avant leur prise de fonctions, et non plus après.

Mais l'innovation sans doute la plus populaire concerne les directeurs déjà en place. Soumis jusqu'à présent aux mêmes procédures de sélection que les simples instituteurs pour accéder aux responsabilités et à la rémunération de maître-directeur, ils seront jusqu'en 1993 dispensés d'entretien et seront inscrits sur une liste d'aptitude particulière sur simple rapport favorable de leur inspecteur. Le ministère prévoit que tous ceux qui seront jugés aptes pourront être promus et bénéficieront de bonifications indiciaires d'ici deux à trois ans.

Sur ce point crucial, M. Jospin a donc adopté une position médiane. Sans paraître céder totalement au SNI, qui revendique la promotion automatique de tous les directeurs en exercice – l'aptitude et le talent des candidats seront finalement vérifiés, – le ministre ouvre tout de même une perspective de promotion nouvelle à une catégorie de personnel. Une brèche qui devrait susciter quelques convoitises. Le SNI (FEN) ne s'y trompe pas, qui se félicite de la disparition de *« l'une des dispositions les plus injustes que la profession ait connues »*, pas plus que le SGEN-CFDT saluant dès la publication du projet de décret cet *« acquis important qui répond à l'attente des instituteurs »*.

PHILIPPE BERNARD.

ENVIRONNEMENT

Le radon devrait être contrôlé dans toutes les habitations des Etats-Unis

Radon dans les maisons : attention danger ! C'est ce qu'affirme le directeur de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA), M. Lee Thomas, qui, au cours d'une conférence de presse donnée le lundi 12 septembre à Washington, a invité la population des Etats-Unis à faire mesurer le taux de radon de ses maisons et de ses appartements. Ce gaz rare radioactif, incolore et inodore, issu de la désintégration radioactive du radium contenu dans le sol et les matériaux de construction, serait responsable d'un certain nombre de cancers du poumon (1).

Selon M. Thomas, 20 000 des 130 000 cancers du poumon enregistrés chaque année aux Etats-Unis lui seraient imputables. Cette estimation, que d'autres experts américains trouvent considérablement surévaluée, se fonde sur deux études. La première, menée sur dix Etats américains, avait montré qu'une maison sur cinq présentait un taux de radon supérieur aux normes américaines (150 becquerels par mètre cube) tandis que la seconde, conduite dans sept Etats, rapportait qu'une maison sur trois était suspecte.

Ce danger du radon est bien connu de ceux qui extraient les minerais d'uranium et s'en protègent par une hyperventilation des galeries. C'est-à-dire qu'en cas d'excès dans une habitation il est facile de remédier au problème en évitant que le gaz ne s'accumule dans les pièces. Problème d'autant plus important que *« les doubles vitrages prônés pour les économies d'énergie »* ont, selon un expert, parfois multiplié par dix le taux de radon (*le Monde* du 25 avril). D'où la publication de normes de construction dans nombre de pays. De tels textes n'existent pas en France mais les pouvoirs publics se rangent aux avis de la Commission internationale de protection radiologique, qui recommande de ne pas dépasser 400 becquerels par mètre cube dans les logements anciens (soit quatre fois la dose annuelle d'exposition aux rayonnements acceptée par le public) et la moitié dans les nouveaux.

J.-F. A.

(1) Au bout d'environ quatre jours, la moitié des atomes de radon se décomposent en deux radio-éléments – le polonium 218 et le polonium 214 – dont les particules peuvent, en se fixant dans les alvéoles pulmonaires, déclencher des cancers.

EN BREF

● **Evasion à Valenciennes.** – Détenu depuis le 5 août à la maison d'arrêt de Valenciennes (Nord) pour une attaque à main armée, Rachid Ben Bata, trente-deux ans, a profité, mardi 13 septembre, de son transfert au palais de justice de la ville pour instruction de son affaire, pour bousculer ses gardes et s'enfuir. Ce prisonnier avait déjà réussi en juillet dernier une évasion de quelques semaines de la prison de Mulhouse (Haut-Rhin).

● **Un policier condamné pour proxénétisme.** – Le tribunal correctionnel de Nantes a condamné le 12 septembre à dix-huit mois de prison avec sursis un inspecteur de police, M. Claude Gauvin, âgé de quarante-deux ans. Alors qu'il était en poste au Perreux (Val-de-Marne), M. Gauvin avait éprouvé des sentiments pour une prostituée qui, alors, « travaillait » dans la forêt de Compiègne. Sentiments partagés puisque la jeune femme versait régulièrement 5 000 F à 6 000 F sur le compte du policier et l'avait suivi dans le département de la Loire-Atlantique lorsqu'il avait été muté en 1984 à Saint-Herblain. Par la suite le policier, qui avait rompu avec sa famille et connu des périodes de graves dépressions, avait mis un terme à sa liaison dangereuse. Ces circonstances lui ont valu l'indulgence du tribunal.

● **Forte augmentation de la consommation de cocaïne dans le monde.** – Depuis dix ans, la consommation mondiale de cocaïne a été multipliée par 60, alors que la consommation d'héroïne n'a augmenté que de 7 % et celle de haschisch de 6 %, a indiqué, mardi 13 septembre, M. Francisco Ramos Galino, responsable de la division des stupéfiants de l'ONU. Les Nations unies se réfèrent au nombre de saisies effectuées dans le monde pour avancer ces chiffres.

Les statistiques de l'ONU confirment les craintes des spécialistes. Ces derniers, constatant ces dernières années une saturation du marché américain, prévoyaient une extension du trafic dans le monde.

● **Le *Zanoobia* a déchargé ses déchets en Italie.** – Après dix-neuf mois d'errance, les déchets toxiques italiens finalement embarqués sur le cargo syrien *Zanoobia* ont été déchargés dans le port de Gênes entre le 5 et le 9 septembre. En revanche, les déchets – également italiens – ramenés du Nigéria par le cargo ouest-allemand *Karin-B* se trouvent toujours au large des côtes italiennes en attendant une autorisation. La municipalité communiste de Livourne, où les déchets doivent être déchargés, exige des garanties pour l'entreposage futur. – (AFP.)

● **Dix mille personnes contre une usine polluante.** – Quelque dix mille personnes, réunies à l'appel de l'association locale des femmes, ont manifesté, le 9 septembre, à Zajecar (Serbie) pour protester contre la pollution provoquée par une fabrique de cristal. Zajecar, centre industriel de 70 000 habitants, est considérée comme une des villes les plus polluées de Yougoslavie. Des traces d'arsenic, de fluor et de plomb auraient été décelées dans la viande, le lait et les œufs. En 1980, déjà, une pétition signée par sept cent cinquante personnes avait demandé l'installation de filtres pour limiter les émanations toxiques. – (AFP.)

● **Le satellite Gstar-3 n'est pas sur la bonne orbite.** – Lancé le vendredi 9 septembre par Ariane en compagnie du satellite SBS-5, le satellite américain de télécommunications Gstar-3 n'est pas sur son orbite géostationnaire. Placé par le lanceur européen sur une orbite de transfert, qui lui fait atteindre l'altitude de 36 000 kilomètres, qui est celle de l'orbite géostationnaire, le satellite, après avoir allumé son moteur d'apogée, s'est retrouvé sur une orbite plus basse que prévu. Gstar-3 n'est pas perdu, le contact est maintenu, mais il est dorénavant douteux que le satellite puisse accomplir sa mission.

SPORTS

Les Jeux olympiques

Forfait de Mats Wilander

Le Suédois Mats Wilander ne participera pas au tournoi des Jeux olympiques de Séoul, dont il était le favori. Au lendemain de sa victoire aux Internationaux des Etats-Unis, qui lui a permis de ravir à Ivan Lendl la première place au classement de l'Association des tennismen professionnels, le joueur suédois a annoncé qu'il allait prendre un mois de repos, sur les conseils de son médecin, pour ne pas aggraver une légère inflammation du périoste. Mats Wilander a précisé qu'il devrait effectuer sa rentrée pour le tournoi en salle de Paris-Bercy programmé du 24 au 30 octobre.

Plus de deux mille person[nes] manifestent à Tours

M. Jospin a adopté une position médiane

Le Monde
CAMPUS

LA FLAMBÉE DES MBA EUROPÉENS

Oublier Harvard...

Directement importés des Etats-Unis, les MBA (Masters of Business Administration) se multiplient en Europe. Certaines de ces formations ont cessé d'être de « pâles copies de Harvard », pour devenir des diplômes fort bien cotés sur le marché international.

LE MBA (Master of Business Administration) serait-il l'arme absolue de l'impérialisme américain ? On pourrait le croire à voir la vogue dont jouit, dans le monde entier, ce diplôme « made in USA » de formation des managers de haut niveau. Les Français eux-mêmes, pourtant généralement très fiers de leurs propres peaux d'ânes, se sont entichés de ce titre sans équivalent sur le marché académique national.

Lorsque la nouvelle révolution industrielle a éclaté, après la guerre, les techniques magiques de la gestion ne s'enseignaient qu'outre-Atlantique. C'est donc là que se rendaient tous ceux qui voulaient participer à cette grande aventure. Mais le voyage à La Mecque du business n'étant pas à la portée de tout le monde, certains pays d'Europe ont créé leurs propres formations. C'est ce qu'a fait la France en intégrant cette nouvelle spécialité dans son système éducatif, avec les grandes écoles de commerce et les filières universitaires de gestion.

Parallèlement, une autre démarche a consisté à transposer, purement et simplement, la formule américaine de ce côté-ci de l'Atlantique. Les premiers établissements de ce type ont été créés à l'initiative des entreprises, soucieuses de disposer d'un instrument pour le perfectionnement de leurs cadres. C'est ainsi qu'Alcan, société canadienne d'aluminium, créa en 1946, à Genève, l'IMI (International Management Institute) et que Nestlé fonda en 1957, à Lausanne, l'IMEDE (International Management Development Institute).

De la même époque datent l'IESE (Instituto de Estudios Superiores de la Empresa) de Barcelone, fondé en 1958 par l'université de Navarre, contrôlée par l'Opus Dei, et l'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires) créé, en 1959, à Fontainebleau, à l'initiative d'un manager franco-américain, Georges Doriot et des PDG de Pechiney et de Saint-Gobain.

La mode aidant, les préparations à des « MBA européens » se sont multipliées, parfois du fait d'universités américaines venues prospecter directement en Europe. Au point qu'il est maintenant difficile de s'y reconnaître et de déceler ce qui fait la spécificité de ces formations.

Pour tenter de clarifier la situation, « le Monde Campus » a mené une enquête, avec l'aide de MP Conseil, cabinet de conseil en management public (1), auprès des neuf établissements européens, dont la qualité est unanimement reconnue par les employeurs et qui se sont spontanément regroupés dans un club informel dit... « groupe des huit » *(voir encadré)*.

Deux sont en France : l'INSEAD et l'ISA (Institut européen des affaires, lié à HEC) ; deux en Suisse : l'IMEDE et l'IMI ; deux en Angleterre : la London Business School et la Manchester Business School ; un aux Pays-Bas : la Rotterdam Business School (RSM) ; un en Espagne : l'IESE, et un en Italie : la Scuola di direzione azientale de l'université Bocconi, à Milan.

Tous ces établissements ne font pas mystère de leur référence directe au modèle américain et se situent délibérément dans l'univers culturel anglo-saxon. Ils recrutent leurs élèves à l'aide de tests américains : le GMAT (Graduate Management Admission Test) et, pour ceux qui ne sont pas dans un pays anglophone, le TOEFEL (Test of English as a Foreign Language). Ils donnent leur enseignement en anglais – ou projettent de le faire. Et ils ont fondé leur pédagogie sur la méthode des cas, mise au point dans les universités américaines.

L'identification avec le modèle est cependant loin d'être totale. Le MBA américain répond en effet à certaines caractéristiques précises :

● C'est un diplôme de troisième cycle, préparé en deux ans par des étudiants ayant généralement déjà exercé quelques années d'activité professionnelle ;

● C'est une formation intensive de haut niveau, recrutant, après une forte sélection, des personnes d'origine universitaire et de spécialités très diverses.

● C'est une formation à la fois pratique (très liée aux besoins des entreprises) et généraliste (couvrant toutes les disciplines de la gestion).

Pour l'essentiel, nos neuf écoles européennes répondent à ces critères, en particulier pour l'exigence et les modalités de la sélection, le mélange des formations d'origine et la conception des programmes.

Des divergences apparaissent toutefois dans la durée de la scolarité : certaines écoles européennes la compriment en un an au lieu de deux, comme l'IMI, l'IMEDE et l'INSEAD, ce qui change sensiblement le rythme et l'esprit de la formation. Mais l'une des principales difficultés rencontrées par les écoles européennes est de conserver au MBA son caractère de formation continue, en accueillant des personnes ayant déjà une expérience professionnelle.

Cette pratique, typiquement américaine, se heurte aux traditions des pays européens, où la formation initiale est soit très longue, comme en Allemagne, soit très élitiste, comme en France. L'ISA, par exemple, a eu beaucoup de mal à « décoller » du troisième cycle classique que les étudiants suivent dans la foulée de leurs études universitaires. Encore maintenant, il n'exige pas que tous ses candidats aient eu une expérience professionnelle. L'IESE, la MBS et Bocconi sont dans le même cas. C'est pourquoi ces écoles ont, dans l'ensemble, une clientèle plus jeune que celles qui, comme l'IMI, l'IMEDE ou l'INSEAD, ne prennent que des professionnels.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 16.)

(1) MP Conseil, 57, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris.



« Nous avons une culture à défendre »

nous déclare Mme Véronique de Chantérac, directrice de l'ISA

L'Institut supérieur des affaires (ISA-HEC) organise un colloque, le 20 septembre, à Jouy-en-Josas, pour fêter à la fois son vingtième anniversaire et l'inauguration de son nouveau bâtiment. Sa responsable explique la politique de cet établissement.

« Quelle est la spécificité de l'ISA par rapport aux autres écoles européennes ?

– C'est plus une différence de culture d'école que de contenu. Nous faisons très attention aux individus. Nous sommes certainement ceux qui passent le plus de temps sur les dossiers des candidats. Chacun est interviewé par un ancien, un chef d'entreprise et un professeur. C'est très coûteux, mais c'est la clef de tout. Ce qui importe le plus pour nous, c'est la personnalité, le tempérament.

» En première année, nous insistons beaucoup sur le développement personnel. En deuxième année, nous obligeons les étudiants à prendre le tiers de leurs options de façon complètement gratuite. Ils peuvent suivre des cours sur la pensée contemporaine, l'affirmation de soi, le monde arabo-musulman... Nous leur disons : faites ce que vous voulez, mais ouvrez-vous, cultivez votre personnalité, travaillez votre jardin. Pour cela nous faisons appel à des professeurs extérieurs. Nous faisons des échanges avec les autres écoles.

– Vous souhaitez renforcer ces échanges à l'intérieur des écoles du « groupe des huit » ?

– C'est difficile, car on est en situation de concurrence. Mais c'est fondamental. Nous devons avoir une politique d'alliance.

– Face à qui ?

– Face à l'ouverture européenne et face aux Américains qui commencent à s'apercevoir que l'Europe existe.

– Les « huit » sont allés se présenter à New-York. Est-ce pour « conquérir » les Américains ?

– Non. Mais pour affirmer l'identité des MBA européens. Montrer qu'il y a ici des formations de qualité comparable à celle des meilleures universités américaines et que l'Europe existe culturellement.

– Vous souhaiteriez accueillir davantage d'étudiants américains ?

– Oui. Mais notre cible, c'est l'Europe. Le grand handicap de l'ISA, c'est la francophonie. C'est pourquoi nous allons créer une section bilingue. Mais nous devons veiller à ne pas toucher à notre culture. Nous avons une culture européenne à défendre, et c'est cela que les étrangers viennent chercher chez nous.

– Les MBA sont les produits d'une tradition culturelle et académique américaine. Pourquoi avoir cherché à les transplanter en Europe ?

– Il y a eu des arguments de marché et des arguments de fond. Le fait que de nombreux candidats européens se précipitaient vers les MBA américains montrait qu'il y avait des besoins manifestes. Mais la question de fond était la remise en cause des schémas d'éducation en Europe – et surtout en France – qui étaient axés sur une formation initiale de qualité donnant une culture scientifique générale, avec l'idée qu'une fois le diplôme en poche on en avait pour la vie. Ce fut très difficile, au début, d'implanter une formation venant après une expérience professionnelle. Dire aux gens : allez travailler et vous reviendrez après vous former, c'est un message qui commence seulement à passer.

– A l'ISA, quelle est maintenant la proportion d'élèves ayant eu une expérience professionnelle ?

– Les deux tiers.

– Pensez-vous que cela devrait être obligatoire, comme c'est le cas dans d'autres écoles européennes ?

– Non. La grande richesse des programmes MBA, c'est la diversité de la population. Il faut une majorité de gens mûrs, ayant du recul. Mais aussi des plus jeunes qui servent d'aiguillon, qui font bouger les autres.

Propos recueillis par F. G.

(Lire la suite page 16.)

LES NEUF DU « GROUPE DES HUIT »...

Nos neuf écoles sélectionnées font partie d'un club informel dit... « groupe des huit » (l'IMI, qui n'en fait pas partie, en sera bientôt membre de fait, puisqu'il va fusionner avec l'IMEDE). Ce groupe, qui s'est constitué spontanément pour réfléchir sur « le concept de MBA européen » se réunit régulièrement pour discuter des stratégies éducatives et des programmes de formation. Il organise des manifestations de promotion pour présenter les activités des écoles. Ces forums ont eu lieu jusqu'à présent en terrain « neutre » (où aucun membre du groupe n'était partie prenante) : en Allemagne et en Belgique. Une autre rencontre de ce genre est prévue à Munich les 18-19 novembre. Il organisera pour la première fois un forum à Paris, les 2-3 décembre.

	IESE (E.)	IMEDE (C.H.)	IMI (C.H.)	INSEAD (F.)	ISA (F.)	L.B.S. (G.-B.)	M.B.S. (G.-B.)	R.S.M. (P.-B.)	S.D.A BOCCONI (I.)
[illegible]	1958	1957	1946	1959	1969	1966	1965	1970	1974
Statut de l'établissement	Universitaire	Privé	Privé	Privé	Ch. de commerce	Universitaire	Universitaire	Universitaire	Universitaire
[illegible]	200	65	56	400	100	230	105	100	120
% d'élèves nationaux % d'élèves autres Européens % d'élèves reste du monde	66 13 21	13 40 47	7 41 52	30 46 24	80 10 10	62 13 25	70 20 10	65 15 20	85 10 5
[illegible]	[illegible]	30	[illegible]	28	27	27	26,5	26	27
Expérience professionnelle préalable obligatoire	NON	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
[illegible]	[illegible]	20 000	23 500	15 500	11 000	15 000 (Eur.) 22 000 (non-E.)	14 068 (Eur.) 21 275 (non-E.)	12 000	13 500
Durée de la formation (en mois)	21	11	10	10	16	21	21	18	16
Langues utilisées	Espagnol [illegible] Anglais	Anglais	Anglais	Anglais 80 % Français 20 %	Français 50 % Anglais 50 %	Anglais	Anglais	Anglais Hollandais	Italien 95 % Anglais 5 %
Salaire moyen à la sortie (en dollars)	36 000	72 000	74 000	60 000	50 000	50 000	35/90 000	25/30 000	Non communiqué

IESE : (Instituto de Estudios superiores de la Empressa). University of Navarra. Avenida Pearson 21. 08034 Barcelona (Espagne). Dir. : professeur Luis Huete.

IMEDE : (International Management Development Institute), 23, chemin de Bellerive. CH 1007 Lausanne. Dir. : professeur James Ellert.

IMI : (International Management Institute). 4, chemin de Conches. CH 1231. Conches. Genève. Dir. : Sandra Vandermerwe.

INSEAD : (Institut européen d'administration des affaires). Bd de Constance, 77305 Fontainebleau Cedex, France. Dir. : Antonio Borges.

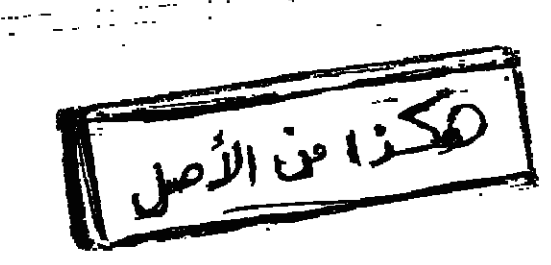
ISA : (Institut supérieur des affaires. HEC–ISA). 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas, France. Dir. : Véronique de Chantérac.

LBS : (London Business School). Sussex place, Régent's Park, London NW1, 4SA, England. Dir. : Elroy Dimson.

MBS : (Manchester Business School). Booth Street West, Manchester, M. 15, 6PB. ENGLAND. Dir. : J. Leontiades.

RSM : (Rotterdam School of Management). Erasmus University. Burgemeester Oudlaan, 50. 3062,PA, Rotterdam. The Netherlands. Dir. : J. de Smit.

SDA : Scuola di Direzione Aziendale. Universita L. Bocconi, via Bocconi 8, 20136 Milan (Italie). Dir. : Luigi Tava.



هكذا من الأصل

LA FLAMBÉE DES MBA EUROPÉENS

Oublier Harvard...

(Suite de la page 15.)

Un autre élément de diversification des écoles est leur caractère véritablement *international*. Aux yeux des employeurs, celui-ci se mesure à deux critères simples : donnent-elles leur enseignement dans la seule langue internationale des affaires (l'anglais) et accueillent-elles, en majorité, des élèves non nationaux ? Trois établissements seulement répondent à ces deux *conditions* : l'IMI, l'IMEDE et l'INSEAD. Les écoles naturellement anglophones (LBS et MBS) ont une population majoritairement autochtone.

Les autres établissements accueillent aussi une majorité de nationaux. L'IESE a deux sections distinctes (espagnol et anglais) en première année et une section bilingue en deuxième année. RSM a deux sections : hollandaise *et* anglaise. L'ISA et Bocconi, où l'*enseignement* se fait presque exclusivement dans la langue nationale, annoncent la création d'une section bilingue en 1990.

Mais les évolutions les plus marquantes sont d'ordre pédagogique. Si toutes les écoles ont commencé par emprunter la méthode des cas mise au point à Harvard, à partir d'exemples *américains. Il y a longtemps* qu'elles *disposent d'un matériel* pédagogique adapté aux entreprises européennes. Certaines maintenant commencent même à prendre leurs distances avec la méthode elle-même. Si l'IMEDE demeure la plus fidèle à cette tradition, la Manchester Business School l'a pratiquement abandonnée, préférant une approche mélangeant les cours théoriques et la réalisation de projets en entreprise.

De plus en plus, ces écoles tendent à diversifier les méthodes pédagogiques, à mêler la théorie et les stages, à multiplier les *enseignements à options, à utiliser l'informatique et à intégrer la formation* dans une stratégie pédagogique globale incorporant la recherche, la formation professionnelle continue et le conseil aux entreprises. D'où l'avantage *dont bénéficient* les établissements qui peuvent s'appuyer sur une structure universitaire.

Appel aux qualités personnelles

La nécessité d'une dimension plus importante a conduit la plupart des établissements à augmenter leurs moyens, donc leurs effectifs, ou même à fusionner, comme viennent de le décider l'IMI et l'IMEDE (*le Monde* du 7 juin).

Une autre évolution est perceptible dans la sélection des étudiants. Si celle-ci est de plus en plus sévère, en raison de l'augmentation des candidatures de haut niveau, elle tend aussi à faire davantage appel aux qualités personnelles de caractère, de leadership, de motivation, de créativité.

De même, la formation met de plus en plus l'accent sur la dimension humaine du management (gestion du temps et des ressources humaines, négociation, communication...), sur son environnement culturel et géopolitique — et même sur ses prolongements éthique et philosophique. Si on ne s'étonne pas de trouver ce dernier aspect largement mentionné à l'IESE (qui a un département de théologie et de déontologie), en raison de son origine religieuse, il est plus intéressant de le voir évoqué dans plusieurs *autres écoles, montrant* là une préoccupation nouvelle des milieux d'affaires.

L'afflux des candidatures dans toutes ces écoles, l'intérêt des *entreprises pour leur formation*, et les salaires élevés *offerts* à leurs diplômés sont autant de signes de succès. Mais la question qui se pose, dans l'univers compétitif qui est le leur, est évidemment de savoir comment elles se situent par rapport à leurs grandes sœurs américaines. Si les candidats les plus « hauts de *gamme* » *préfèrent* décrocher le précieux MBA dans l'une des universités américaines les plus cotées (2), les écoles européennes disposent d'atouts non négligeables.

Comme le constatait récemment la revue *Fortune* dans une enquête intitulée : « *Les meilleures business schools européennes ne sont plus de pâles reflets de Harvard.* »

Vingt nationalités différentes

Parmi les qualités de ces établissements, l'auteur de l'enquête relevait leur plus grande souplesse pédagogique, leur pragmatisme, leur capacité d'adaptation et, surtout, leur plus grande ouverture internationale. L'un des atouts de ces écoles est, en effet, l'attrait qu'exerce l'Europe sur les jeunes du monde entier, qui leur permet de mettre en contact des étudiants d'origines très diverses.

Il n'est pas rare qu'au sein d'une même promotion se côtoient des étudiants de vingt nationalités différentes, parlant chacun trois ou quatre langues. Un tel melting-pot, fonctionnant pendant plus d'un an de façon intensive, donne une ouverture culturelle et une connaissance des modes de pensée les plus divers, qui seront précieuses dans les affaires. La perspective du grand marché européen — qui est un puissant stimulant pour la plupart de ces établissements — est un argument de poids qui invite les Américains à s'intéresser à ce qui s'y passe.

Il est caractéristique que pour la première fois, l'an dernier, les *écoles européennes aient osé affronter* directement la concurrence américaine, en organisant un forum à New-York pour se présenter aux universités et aux milieux d'affaires. L'accueil fut franchement positif. A l'inverse, la prestigieuse université Wharton vient de recruter une « ambassadrice » de choc à Paris, pour renforcer sa présence en Europe, nouer des liens avec les business schools européennes et recruter des candidats de valeur (3). Il est vrai qu'on a vu cette année des candidats admis à Wharton, lui préférer l'INSEAD ou l'ISA...

Au brassage des nationalités s'ajoute celui des formations d'origine, auxquelles tous les établissements européens sont particulièrement *attentifs*. Si la majorité des élèves sont des ingénieurs ou des scientifiques, *ils se trouvent* en contact avec des condisciples de spécialités très diverses (économistes, commerciaux, médecins, littéraires, sociologues, architectes, politologues...), et cette *confrontation* a des effets particulièrement enrichissants sur le plan intellectuel et par le réseau de relations qu'il permet de constituer et qui ne manquera pas d'être fort utile une fois « dans les affaires ».

La préparation d'un MBA représente un effort personnel et un investissement financier considérable (de 100 000 à 200 000 F en comptant l'ensemble des frais engagés) que les bénéficiaires entendent bien rentabiliser rapidement. Les salaires obtenus à la sortie montrent que le jeu en vaut la chandelle. Les rémunérations offertes s'inscrivent toutefois dans un éventail très large, où entrent en ligne de compte de nombreux paramètres : le prestige de l'école, mais aussi la nature de la formation d'origine, l'âge et l'expérience professionnelle, la fonction et la branche d'activité, le niveau de vie du pays...

Si les titulaires d'un MBA se retrouvent dans tous les domaines de l'activité économique, la majorité d'entre eux s'orientent naturellement vers les secteurs les plus juteux : les finances et le conseil, et la direction générale des grandes sociétés. On les trouve plus rarement dans l'industrie ou comme créateurs d'entreprises. Ce en quoi ils ne diffèrent pas de leurs homologues américains...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(2) Les dix universités américaines considérées comme les meilleures par les différents classements opérés aux Etats-Unis sont : Harvard, Stanford, Wharton, University of Chicago, North-Western University, Cambridge (MIT), Carnegie Mellon, Columbia, Darmouth et Ann Arbor. Voir, sur les business schools américaines, l'article de Jacques Bodelle dans *le Monde de l'éducation* de juillet-août 1988.

(3) Mme Nicola S. Hijlkema, 185c, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.



Attention aux contrefaçons...

par DANIEL JOUVE (*)

MIKE MILKEN de Duxel Burnham Lambert s'est rendu célèbre et très riche en vendant des obligations qui ont la couleur des obligations, qui ont le goût des obligations (au début du moins), mais qui ne sont peut-être pas des obligations si l'emprunteur ne les rembourse pas, ce sont des *Junk Bonds*.

Beaucoup de gens en France ont décidé de devenir riches... et vite! en vendant des MBA's. Pour le public *non* averti, ils ont la couleurs des MBA's (avec beaucoup de tricolore), le goût (cher! et amer!) des MBA's pour les parents des impétrants, mais ce n'est pas des MBA's, ce sont des Junk MBA's.

Quels sont les faits ?

Un certain nombre d'organismes en France, ou à cheval entre la France et les Etats-Unis, offrent à ceux qui veulent bien payer leur prix (de 20000 F à 100000 F par an) un MBA.

Il nous paraît utile d'éclairer le marché (étudiants, parents, entreprises, pouvoirs publics) sur la réalité des choses pour leur éviter de se faire escroquer. Il paraît important aussi que les titulaires de vrais MBA's ne voient pas leur diplôme dévalorisé par l'inflation des Junk MBA's et fassent quelque chose en ce sens.

Aux Etats-Unis, qui l'ont inventé, le MBA est un diplôme qui s'obtient après un Bachelor (lui-même obtenu après quatre ans d'études à la sortie du secondaire) et, suivant deux à cinq ans d'expérience professionnelle, sanctionne des études qui vont de douze mois (beaucoup plus qu'une année scolaire de sept à huit mois réels en France!) à vingt-quatre mois.

Plus de six cents institutions délivrent des MBA's aux Etats-Unis, dont deux cents environ recensées par l'American Assembly of Collegiate Schools of Business (AACSB). L'entrée est très difficile dans les sept premières *business schools* (20% des candidats), difficile pour les vingt-cinq premières *business schools* et quasi automatique dans les autres à condition de payer.

En France, ce diplôme est devenu très prestigieux, car il était traditionnellement obtenu par des diplômés des meilleures grandes écoles françaises, dans les meilleures business schools américaines (cinquante à cent par an).

« C'est moins cher » « C'est plus court »

Certains y ont vu une occasion de gagner beaucoup d'argent en offrant un diplôme qu'ils appellent MBA, franchement au rabais. Les études se font pour tout ou partie en France. Les arguments utilisés sont faibles, mais peuvent faire illusion : ils sont du type « *c'est moins cher* », « *c'est plus court* », « *on reste entre Français et donc on est moins stressé* ».

Mais surtout, on trompe les candidats effrontément. Par exemple, on présente comme célèbre une *business school* totalement inconnue aux Etats-Unis, on oublie de dire qu'elle ne fonctionne qu'en cours du soir et qu'on n'y passera que deux mois l'été, quand les bâtiments sont vides et les étudiants et professeurs en vacances. Le responsable des adhésions à Paris s'affuble du titre de « Dean » (doyen).

Les ambiguïtés sont soigneusement entretenues. Il faut lire de très près les petits caractères pour découvrir que tel programme à Paris n'a en fait aucun lien avec l'université américaine en question... elle fonctionne « *en liaison avec elle!* ». On dit que les diplômés de notre école parisienne sont admis dans l'une des cinquante premières business schools américaines dont on donne la liste avec Harvard, Stanford, Wharton, MIT, Chicago en tête... sans dire que les diplômés sont admis dans les dernières de la liste où pratiquement tout le monde peut être admis. On prétend même avoir des accords privilégiés avec ces écoles, ce qui est simplement faux.

Plus l'école est douteuse, plus les brochures sont luxueuses et creuses... On évite surtout de donner le nom des enseignants.

Que faire ?

Le problème est connu. Pour le titre d'ingénieur, on a *créé* en France, il y a longtemps, une commission du titre d'ingénieur qui fait la police de l'utilisation de ce titre.

Pour le MBA, il *semblerait* utile de créer une commission internationale à l'échelon européen, évitant les pouvoirs publics qui, *en général*, ignorent tout de la *réalité* de l'enseignement du *business*, et regroupant les responsables des écoles délivrant de vrais MBA's (en France, indubitablement l'INSEAD et l'ISA) et peut-être des représentants des MBA's obtenus dans les meilleures universités américaines. J'allais proposer qu'elles délivrent un label de MBA européen, mais l'expression a déjà été volée pour glorifier un de ces Junk MBA.

La tâche sera difficile, car il y aura des cas limites, plus de rejetés que d'élus, des jalousies internationales... mais les responsables des meilleures écoles européennes failliraient à leur mission et donneraient une piètre idée de leur compétence et de leur sens moral s'ils ne luttaient pas contre l'obscurantisme et la médiocrité.

Les vrais MBA's sont prêts à les aider.

(*) Président du Harvard Business Club de France.

« Nous avons une culture à défendre »

(Suite de la page 15.)

— Qu'est-ce qui distingue principalement les MBA européennes des américains ?

— Même si on a beaucoup emprunté aux Américains, concernant les processus de sélection et les méthodes de travail (étude de cas, petits groupes, rythme intensif...), les différences sont maintenant sensibles, car on a beaucoup innové.

» Mais c'est surtout une question de taille. Harvard ou Wharton sortent huit cents diplômés par an. Les établissements européens sont de dimension plus modestes. Ils restent à taille humaine.

— Ils tendent toutefois à grossir pour accroître leurs moyens et diversifier leurs enseignements...

— C'est vrai, un MBA ne peut pas se suffire à lui-même. C'est un élément d'une gamme de produits. Mais les écoles européennes approchent d'une taille critique qu'elles ne souhaitent pas dépasser.

— Vous pensez que le modèle européen du MBA va continuer à diverger de plus en plus du modèle américain ?

— Non, parce que, aussi bien la pratique des affaires que les travaux de recherche des professeurs s'internationalisent de plus en plus. Il y a une tendance à l'homogénéisation.

— Vous êtes une femme à la tête d'une business school. Mais il y a pas de femmes parmi les étudiants...

— Dans tous les établissements, on retrouve à peu près le même chiffre : 20 % de femmes. C'est un problème d'abord sociologique : à savoir le seuil d'investissement pour la formation complémentaire dans un couple. L'homme reste encore prioritaire. Et puis il y a aussi un seuil de motivation et de courage. Etant donnée l'intensité du travail qui est demandé, quand on est une femme et qu'on a des enfants, il faut vraiment en vouloir pour se présenter...

— Peut-on vraiment former des dirigeants ?

— C'est très prétentieux. Il faut beaucoup de modestie. Un grand dirigeant, c'est d'abord un grand bonhomme qui a une tête et un savoir-faire, mais aussi un cœur et des tripes. On ne forme pas vraiment les dirigeants. On peut les aider à développer leurs talents, à gagner du temps, leur apprendre à écouter les autres, à respecter les différences. Bien sûr, on leur fournit des outils, mais là n'est pas l'essentiel. L'essentiel, c'est ce qu'ils s'apportent entre eux, par le travail qu'ils font ensemble. »

Propos recueillis par
F. G.

Accréditation...

LA multiplication d'écoles affirmant préparer à un « MBA européen » est telle que l'idée d'une formule d'« accréditation » est souvent évoquée. Les neuf écoles que nous avons interrogées sont très divisées à ce sujet.

Favorable au principe, RSM estime que c'est au groupe des Huit de l'organiser, l'ISA et l'IMI pensent plutôt qu'elle devrait être confiée à un organisme indépendant. Et l'IMEDE suggère pour cela l'*European Federation for Management Development*, qui regroupe la plupart des établissements formant à la gestion.

MBS souhaiterait procéder de façon non formelle et LBS voit dans cette procédure un facteur de sclérose. L'INSEAD et BOCCONI sont contre, estimant que c'est au marché de faire la sélection.

...et palmarès

QUELS sont les meilleurs MBA européens ? Si les Américains ont l'habitude d'établir des palmarès, cette pratique est encore peu courante sur le Vieux Continent. Dans un univers aussi farouchement concurrentiel, il est pourtant difficile d'éluder la question. Dans son enquête, *Fortune* donnait la palme à l'INSEAD, qualifié de « *Rolls Royce of European Business Schools* », en raison de sa dimension, de ses équipements, de la qualité de son corps professoral, de ses relations privilégiées avec les entreprises. *Un autre classement, réalisé à Francfort et cité dans la Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 27 juillet, met en tête l'IMI devant l'ISA.

Si l'IMI et l'INSEAD sont effectivement, avec l'IMEDE, les plus proches de l'archétype américain — celles aussi qui affichent les salaires à la sortie les plus élevés, — les autres écoles disposent, chacune, d'atouts particuliers, liés à leur environnement économique et culturel.

La London Business School, *qui s'enorgueillit d'être en plein cœur de la City*, est considérée comme la meilleure pour la finance. La Manchester Business School est renommée pour ses liens très forts avec l'industrie locale. L'IESE, bien cotée pour le marketing et la gestion des petites entreprises, est directement associée au dynamisme de l'économie espagnole, et Bocconi, à la vitalité commerciale milanaise.

A Rotterdam on met plus l'accent sur les aspects sociologiques et personnels de la gestion des entreprises et, à l'ISA, sur la dimension culturelle et juridique.

Des progrès à faire

LA formation continue et la double formation des cadres de haut niveau — si souvent prônées dans les discours officiels des responsables — sont encore loin d'être entrées dans les mœurs dans les grandes entreprises européennes. Telle est l'impression qui se dégage d'un sondage réalisé pour l'ISA, par la SOFRES, auprès de deux cents dirigeants en France, dans le Benelux, en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale.

Près de la moitié des personnes interrogées disent qu'il n'existe pas, dans leur entreprise, de système spécifique de gestion des cadres à haut potentiel (détection de futurs dirigeants et gestion de carrière) et 80 % d'entre elles, que les cadres dirigeants n'ont pas la possibilité d'interrompre leur carrière pour suivre une formation continue approfondie. La majorité des personnes interrogées pensent que cette double formation n'est pas nécessaire, car ce sont la formation initiale et l'expérience professionnelle qui comptent.

L'attitude pour l'avenir semble toutefois légèrement plus ouverte, puisqu'une personne interrogée sur deux pense qu'il serait souhaitable de développer la possibilité, pour les jeunes cadres à haut potentiel, d'interrompre leur carrière pendant un ou deux ans pour suivre une formation. C'est en Allemagne, puis en France, que cette nécessité est le plus ressentie et en Grande-Bretagne qu'elle l'est le moins.

L'intérêt matériel d'une telle démarche est, en tout cas, nettement perçu, puisque 65 % des sondés estiment que, dans leur entreprise, le fait d'avoir eu une double formation a accéléré la carrière de ceux qui en ont bénéficié.

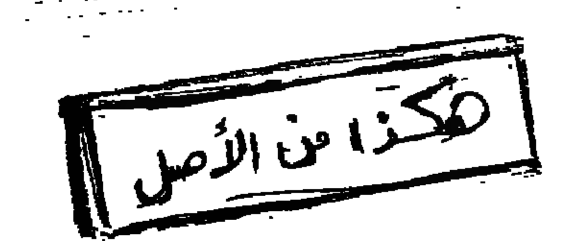
Le colloque international « *Détection et formation des élites d'entreprise en Europe, aux Etats-Unis et au Japon* », organisé par l'ISA, se tiendra sur le campus de Jouy-en-Josas, mardi 20 septembre à 16 heures, en présence de près de cinq cents représentants du monde des affaires. Interviendront des dirigeants d'entreprise — MM. Jacques Calvet (PSA), Kléber Beauvillain (HP France) et Galian-Mignot (Sony France) — et des représentants du monde académique — M. Carlos Cavalle (IESE), Mme Véronique de Chanterac (ISA), MM. Noritake Kobayashi (Keio Business School) et Jeffrey Sheehan (Wharton). Les débats seront animés par M. Daniel Jouve et conclus par M. Philippe Clément, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

★ Institut supérieur des affaires, Centre HEC-ISA, 1, rue de la Libération. 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-73-75.



Attention aux contrefaçons

culture à défendre



CAMPUS/ÉCOLE

« La rue... on partage ! »

Les enfants sont les premières victimes des accidents de la route. Leur sécurité dépend d'abord du comportement des conducteurs. Mais aussi d'un meilleur aménagement de l'espace et d'une éducation dès l'école primaire.



SI l'attention de l'opinion est régulièrement attirée sur les hécatombes qui marquent les départs et les retours de vacances, la période scolaire est plus nocive encore pour les enfants du point de vue de la sécurité routière. « *Les jours d'école sont plus dangereux que les jours fériés* », établissait, dès 1979, une étude de l'Organisme national de sécurité routière. Chaque année, quelque trente mille enfants sont blessés et sept cents environ meurent dans des accidents de la circulation ; 55 % sont des passagers de véhicules et 45 % de jeunes piétons (généralement entre cinq et dix ans) et des cyclistes (entre dix et quatorze ans).

Les accidents mortels de jeunes piétons se produisent surtout de 17 heures à 18 heures, à la rentrée de l'école. Ils sont souvent dus à l'inattention, qui s'accentue après une journée de classe. Paradoxalement, la plupart des accidents surviennent dans les rues peu fréquentées par les voitures, à proximité du domicile, sans doute parce que les enfants s'y croient en sécurité.

Néanmoins, on ne saurait imputer aux seuls enfants la responsabilité des accidents, estime Mme Cambon de La Valette, psychologue à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS) : « *La société, les parents sont là pour assurer leur éducation jusqu'à ce qu'il acquièrent les outils intellectuels, psychologiques et affectifs qui leur permettront de maîtriser leur autonomie.* »

Pour laisser aux enfants le temps de grandir, les pouvoirs publics s'efforcent depuis quelques années de mieux aménager la circulation. Dans les années 70, l'effort en matière de sécurité routière avait porté sur des mesures réglementaires comme la limitation généralisée de la vitesse, le port du casque ou de la ceinture de sécurité. Ces dispositions ont montré leur efficacité. Mais l'expérience prouve aussi que l'automobiliste perçoit souvent l'excès de signalisation comme une addition de contraintes, qu'il cherche vite à enfreindre. A partir de 1982 se dessine donc une nouvelle politique prenant mieux en compte les facteurs humains. Accompagnant la décentralisation, elle vise à engager une vaste mobilisation sociale.

Un premier programme baptisé « Réagir » (réagir par des enquêtes sur les accidents graves et par des initiatives pour y remédier) prévoit le déclenchement d'une enquête technique – distincte de l'enquête judiciaire – après chaque accident grave.

Il a mobilisé, depuis 1983, quelque sept mille inspecteurs départementaux (usagers, gendarmes, membres de diverses administrations...) bénévoles, qui ont mené dix mille enquêtes. Celles-ci établissent que c'est la vitesse qui est à l'origine du plus grand nombre d'accidents (45 %), suivie de près par l'alcool (40 %). Mais ces facteurs, auxquels peuvent s'ajouter la fatigue ou des troubles d'ordre psychologique, se conjuguent la plupart du temps.

« Objectif moins 10 % »

Dans 47 % des cas, l'infrastructure routière y joue un rôle. Pour modifier celle-ci, deux autres programmes ont été lancés.

Le premier, qui portait aussi sur la communication et l'information locale, appelé « objectif moins 10 % », proposait une dotation aux départements et aux communes de moins de cinquante mille habitants qui s'engageraient à réduire de 10 % sur douze mois le nombre des accidents. Deux cent quatorze collectivités ont souscrit des engagements, de 1983 à 1986, et 79 % ont atteint, au moins une fois, le but fixé.

Par ailleurs, le Comité interministériel de villes (CIV) a lancé, en 1984, le programme « Ville plus sûre, quartiers sans accident », qui entendait aménager les quartiers urbains en améliorant la sécurité routière et la qualité de la vie. Un groupe technique central, piloté par le Centre d'études sur les transports urbains (CETUR) et composé de représentants du ministère de l'équipement (DSCR, DAU, DR), de services techniques locaux (CETE, DDE) et d'organismes de recherche tels que l'INRETS, s'est chargé de l'animer.

Initier à l'environnement

L'objectif de « Ville plus sûre » consistait à organiser la « cohabitation » des usagers de la voirie. L'aménagement de voies piétonnières, de pistes cyclables et de dessertes réservées aux véhicules fait en effet souvent disparaître toute vie urbaine et se révèle coûteux. Au contraire, l'« intégration » de la circulation automobile incite les conducteurs à respecter les piétons. Elle privilégie tout particulièrement les enfants, « *usagers fragiles* », dont les accidents ont souvent servi de déclencheurs à ces opérations.

Ce programme incitait les élus locaux à collaborer avec les usagers (associations de parents d'élèves ou de piétons...) et les techniciens (ingénieurs de voirie et urbanistes). « *La sécurité routière, et en particulier celle des enfants, est un thème mobilisateur qui arrive à déclencher des opérations d'aménagement*, estime Mme Anne Faure, urbaniste et membre du groupe technique. *Les élus locaux sont soucieux de l'image de marque de leur ville et de la satisfaction des usagers.* »

Mais l'école a aussi un rôle important à jouer dans l'éducation de ces usagers et dans la prévention des accidents. « *Il ne suffit pas d'inculquer aux enfants les normes qui régissent le code de la route ou les bonnes règles de la prévention routière. Il faut aussi que les enseignants les initient à leur environnement urbain, leur apprennent à se repérer dans le quartier, qui est leur premier lien social et le lieu privilégié du développement de la personnalité. La sécurité routière n'est pas seulement une question d'apprentissage* », estime M. Denis Moreau, président de l'association Rue de l'avenir et vice-président de la Ligue contre la violence routière.

Cette position critique à l'égard de l'Education nationale se justifie par le caractère très traditionnel de l'enseignement qu'elle a longtemps dispensé en la matière : la loi du 26 juillet 1957 rendait obligatoires des cours de la sécurité routière, mais ceux-ci se traduisaient, le plus souvent, par un apprentissage théorique du code de la route et de quelques règles de prudence.

Depuis quelques années, l'école semble avoir changé son approche. En 1985, les programmes d'éducation civique conçus par M. Chevènement proposent que la sécurité routière soit abordée dans diverses disciplines comme la physique, la technologie ou la biologie.

Pour développer l'éducation à la sécurité routière, la DSCR a prévu un plan d'action sur plusieurs années qui, dès cette rentrée, incorpore un module de sécurité routière dans certains cursus de formation, initiale ou continue, des personnels de l'éducation nationale, et met à la disposition des enseignants les moyens nécessaires (documentation, spécialistes, aides pédagogiques). L'apprentissage anticipé de la conduite à seize ans, expérimenté depuis 1984, a été généralisé. Mais, pour M. Denis Moreau, les circulaires ne suffisent pas : pour réussir, une véritable politique d'animation locale doit mobiliser enseignants, parents d'élèves et municipalités.

La sécurité routière exige aussi un nouveau comportement des automobilistes. Selon M. Yvon Chich, directeur de recherche à l'INRETS, l'argument des constructeurs selon lequel l'augmentation de la puissance s'accompagne d'une amélioration des qualités dynamiques, en particulier du freinage, ne tient pas : « *Il incite les conducteurs à considérer comme légitime de rouler plus vite, alors que la sécurité routière établit qu'il est vital de modérer la vitesse...* »

Opération « Rue de l'avenir »

M. Denis Moreau a organisé, avec des représentants de l'État et des collectivités locales, une importante expérience de limitation de la vitesse dans une quarantaine de villes de France, du 16 au 21 novembre 1987. Sous le slogan « *La rue... on partage !* », l'opération « Rue de l'avenir » – qui a donné naissance à un regroupement d'associations du même nom – exposait notamment des voitures géantes construites aux dimensions perceptives de l'enfant et organisait des animations sur les passages piétonniers.

Elle a permis de faire travailler ensemble pour la première fois une vingtaine d'associations se consacrant à l'espace public (SOS-Environnement, Fédération des usagers de la bicyclette...), à l'éducation (FCPE, PEEP...) ou d'organismes publics (CETUR, Institut de l'enfance et de la famille...).

Fort de cette expérience, M. Moreau entend introduire le débat aux élections municipales : « *Nous demanderons aux candidats s'ils ont l'intention de réduire la vitesse à 50 km/h dans les villes et de créer des « cours urbaines », espaces où la fonction d'habitat prend clairement le pas sur la fonction de circulation.* »

RAFAELE RIVAIS.

Rue de l'avenir, 3, rue du Coq-Héron, 75001 Paris. Tél. (1) 40-28-04-74.

Ligue contre la violence routière, 5, impasse Bon-Secours, 75011 Paris. Tél. (1) 43-48-96-09.

CETUR, 8, avenue Aristide-Briand, 92220 Bagneux. Tél. (1) 46-57-11-47.

INRETS, 7, avenue du Général-Malleret-Joinville, BP 34, 94116 Arcueil Cedex. Tél. (1) 49-86-12-12.

DSCR, 208, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris. Tél. (1) 45-49-71-00.

L'approche « transversale »

L'APPROCHE « transversale » de l'enseignement de la sécurité routière, préconisée par les circulaires du 25 septembre 1987, s'inspire d'expériences pédagogiques menées, depuis quelques années, dans un certain nombre d'établissements.

A Decines (Rhône), trois classes de l'école maternelle Carnot ont organisé, en 1985, des sorties dans le quartier pour apprendre aux enfants à repérer les immeubles, les magasins importants ou les cheminements pour piétons. Elles ont ensuite réalisé une maquette du quartier et reproduit certains plans dans la cour de l'école, qui, balisée par des panneaux de signalisation et des barrières, a été le théâtre d'exercices de circulation, à pied ou à vélo.

Dans un projet d'action éducative (PAE), le lycée Jules-Romains de Paris a entrepris, en 1986, une réflexion sur la place de l'automobile dans notre société et sur le rôle de la vitesse. Les classes de sixième ont suivi l'itinéraire habituel des enfants pour en déceler les dangers. Celles de troisième ont travaillé sur le rôle de l'industrie automobile dans l'économie française et abordé le thème du PAE à travers des romans, des films ou des coupures de presse.

Des chercheurs appartenant à l'INRP et au Laboratoire de sciences et techniques des activités physiques et sportives d'Aix-Marseille-Luminy ont évalué les résultats d'un PAE d'Aix-en-Provence cherchant à apprendre la rue aux enfants : ils ont observé que les enfants qui y avaient pris part (six classes de sixième et six classes de CM2) avaient des comportements plus sûrs que la moyenne.



L'adolescence du troisième âge

Créées en 1973 à Toulouse, les universités du troisième âge ont essaimé partout dans le monde. Un foisonnement un peu anarchique, où la diversité des formules répond à celle des besoins.

LES universités du troisième âge viennent de célébrer le quinzième anniversaire de leur création. M. Théo Braun, ministre chargé des personnes âgées, a ouvert à Toulouse, le 9 septembre, devant deux mille délégués accourus de quatorze pays différents le congrès marquant cet événement. Ce fut l'occasion de dresser le bilan de l'une des plus surprenantes expériences de cette décennie. Une réussite dont on ne peut même pas mesurer l'ampleur. M. Pierre Vellas, soixante-quatre ans, le père fondateur des universités du troisième âge, est incapable de dire combien d'institutions de ce type fonctionnent actuellement à travers le monde : cinq cents au moins, peut-être bien d'avantage. Nul ne les a recensées et d'ailleurs personne ne s'en soucie vraiment.

Tout a commencé en 1973, à Toulouse. Pierre Vellas, professeur de droit international et spécialiste des pays en voie de développement, rend visite à l'un des pensionnaires d'un hospice de vieillards. C'est le choc. Il traverse des salles communes où, malgré le dévouement du personnel, des dizaines de grabataires croupissent dans des conditions indignes. *« Le voilà le sous-développement,* se dit-il en sortant. *Ce sont nos personnes âgées. Que puis-je faire, moi universitaire, pour les aider ? »*

Peu après, il propose à ses collègues de Toulouse-I (sciences sociales) de créer des animations pour les retraités et de lancer un programme de recherches sur leurs problèmes. L'idée, nouvelle et généreuse, est acceptée dans un climat de scepticisme général. Depuis mai 68, les anciens se méfient des campus et les profs ne voient pas ce qu'ils pourraient bien enseigner à ces têtes blanches.

En juin, alors que les examens ont vidé les amphis, Vellas invite les vieux toulousains à des débats d'actualité et à des cours de peinture. Une trentaine à peine se présentent. Mais en septembre, lorsqu'une deuxième expérience est tentée, ils sont des centaines à s'incrire. Et quand on leur dit, deux mois plus tard, qu'il faut laisser la place aux étudiants, ils protestent. *« Nous voulons continuer »*, s'indignent les mamies. L'université du troisième âge est née, en abrégé l'U3A.

Ils sont aujourd'hui un millier à fréquenter les cours de langues, à faire de la gym, à suivre les cycles de conférence et à participer aux promenades d'oxygénation. Exercices physiques, activation cérébrale et relations socio-affectives sont les trois mamelles de l'U 3 A de Toulouse.

Mais elle a un autre volet tout aussi important aux yeux des trente professeurs qui y enseignent. Celui de la recherche. Quels sont les effets de l'activité physique sur l'espérance de vie ? Comment prévenir les chutes ? Que sait-on de la nutrition des organismes vieillissants ? Telles sont quelques-unes des questions, parmi bien d'autres, qui sont étudiées, en liaison avec les médecins et les travailleurs sociaux. *« Enseignement et recherche sont les deux vocations de l'Université,* résume Pierre Vellas, *nous les avons appliquées au troisième âge, voilà tout. »*



PATRICK ZACHMANN/COLLECTIF

Cette idée simple devait correspondre à un puissant besoin. En tout cas, elle a séduit les médias qui ont fait une formidable publicité à l'expérience toulousaine. En quelques années, elle a suscité des centaines d'émules. Comme Pierre Vellas jouissait d'une certaine notoriété internationale, les universités du troisième âge se sont développées simultanément en France et à l'étranger. Presque toutes les universités françaises ont aujourd'hui une branche « retraités ». Elles ont d'ailleurs été encouragées à les créer par une recommandation du gouvernement Mauroy.

Au-delà des frontières, c'est Genève qui s'est lancée la première. Puis la Belgique, l'Italie et, à leur suite, tous les pays de l'Europe de l'Ouest. Les délégations étrangères se succèdent dans la Mecque toulousaine. Un jour, on a vu arriver Mme Stéphanie Clenell, directrice de l'*Open University*, un établissement londonien de formation continue. Sur ses traces, débarqua une équipe de la BBC. Depuis, près de 300 universités du troisième âge se sont créées en Grande-Bretagne. La contagion a franchi le rideau de fer. Se rendant à Varsovie pour une tout autre mission, Pierre Vellas a eu la surprise d'y être accueilli par les représentants d'une fédération des universités pour retraités. On connaît des U3A au Mexique, au Brésil et en Argentine. On vient d'en découvrir une à Hongkong.

Cet étonnant essaimage, totalement spontané, devait s'accompagner d'une certaine dérive du concept initial. Les noms se diversifient : université inter-âge, université du temps libre, université de la culture permanente. Les publics aussi. A Toulouse, on veut s'adresser d'abord à ceux et celles qui n'ont pas eu la possibilité de poursuivre leurs études. D'où une clientèle assez populaire. Mais à Genève, où le programme d'enseignement est de haut niveau les anciens cadres supérieurs sont majoritaires. Les parrainages ne sont plus les mêmes.

Aux universités, se sont ajoutés les centres de formation permanente, les associations, les collectivités locales. *« Le culturel y a pris le pas sur la recherche gérontologique »*, regrette Pierre Vellas. Les modes de financement sont très divers : ici des cotisations, ailleurs des subventions.

Le mouvement s'est largement décentralisé, Toulouse, par exemple, a des antennes à Montauban et à Luchon.

Recevoir et donner

Dans cette localité, au pied des Pyrénées, on propose aux retraités, en plein hiver, des activités de neige en altitude et des séances de thermalisme dans la station. L'U3A de Nantes ne compte pas moins de dix filiales, disséminées dans des villes moyennes de la région. Les étudiants aux cheveux blancs ne se contentent plus de recevoir. Ils veulent donner à leur tour. A Dreux, ils se sont portés volontaires pour aider les enfants d'immigrés qui ont des difficultés scolaires.

Mais un danger guette les universités du troisième âge : celui du vieillissement. Les pères fondateurs prennent de l'âge et ils sont tellement passionnés par leurs tâches qu'ils répugnent à passer la main à une nouvelle génération de jeunes professeurs. *« C'est bien beau de s'intituler université inter-âges,* ironise Pierre Vellas. *Encore faudrait-il donner l'exemple. »*

Heureusement, le foisonnement un peu anarchique des initiatives préserve le mouvement de la sclérose. Au cours de son septennat, Valéry Giscard d'Estaing avait réuni les présidents d'U3A et leur avait suggéré de donner un statut unique à leurs institutions. *« Grand merci,* avait répondu Pierre Vellas, *mais nous n'y tenons pas. Il faut les laisser évoluer à leur guise. »* Cette attitude est encore de règle et au fond personne ne s'en plaint. L'imagination reste au pouvoir. Si bien des évolutions sont encore possibles on peut faire confiance à la sagesse des anciens pour qu'elles correspondent à leurs véritables besoins. Les universités du troisième âge sont encore adolescentes, mais ne veulent pas vieillir.

MARC AMBROISE-RENDU.

BLOC NOTES

DYSLEXIE

L'Association française de parents d'enfants en difficulté d'apprentissage du langage écrit (APEDA) fait le point sur les *« connaissances actuelles sur la dyslexie »* dans le numéro de septembre de son *Bulletin*. Elle organise d'autre part un colloque international sur la dyslexie les 18, 19 et 20 octobre à Paris.

★ APEDA-France, 3 *bis*, avenue des Solitaires, 78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

MUSIQUE

Yamaha Musique France vient d'ouvrir un centre musical à Bercy (79, rue de Bercy 75012 Paris), accueillant les enfants dès l'âge de quatre ans.

★ Renseignements : Béatrice de Veyrac/Paul Dumont, Hill and Knowlton. Tél. : 42-56-41-97.

AUDIOVISUEL

Un Institut international de l'image et du son (IIIS), établissement privé d'enseignement supérieur, vient de se créer à Saint-Quentin-en-Yvelines. Il préparera au BTS Image et Son, au concours d'entrée de la FEMIS (Fondation européenne des métiers de l'image et du son) et aux métiers de l'audiovisuel.

★ IIIS, 7, rue Descartes. Parc de Pissaloup, 78190 Trappes-Saint-Quentin-en-Yvelines. Tél. : 46-24-56-16.

PSYCHOLOGIE

L'Association pour la psychologie de l'enfance et la psychologie de l'adolescence (APEPA) organise, le 8 octobre, un colloque sur *« Le psychologue dans la commune »*, qui se tiendra dans les locaux du MFPF, 4, square Saint-Irénée, 75011 Paris.

★ APEPA. Marie-Christine Cordani. Tél. : 47-41-71-94.

CORÉEN

A la veille des Jeux olympiques de Séoul, l'unité Asie orientale de l'université de Paris-VII rappelle que sa section d'études coréennes prépare aux diplômes de langues et civilisation coréennes (du DEUG au doctorat), et à un brevet d'interprétariat coréen.

★ Paris-VII, 2, place Jussieu. Tour 3444, premier étage, 75251 Paris Cedex 05. Tél. : 43-25-88-23.

ÉCHANGES

Le Council on International Educational Exchange (CIEE), organise, du 2 au 5 novembre à Cannes, une conférence internationale sur les échanges en matière d'éducation.

★ CIEE, 49, rue Pierre-Charron, 75008 Paris. Tél. : 43-59-23-69.

هكذا من الأصل



SCIENCES POLITIQUES

Narcissisme et ésotérisme

PREUVE de la vitalité de ce champ de recherche : le domaine des idées politiques vient de s'enrichir de deux nouvelles revues, *Politix* (deux numéros parus) et *Politica Hermetica*. En dépit de la différence d'approche, l'une et l'autre sont traversées par la même interrogation : nos sociétés, et les mouvements sociaux qui les agitent, évoluent-elles vers plus d'individualisme et dans une direction de plus en plus moderniste ? Ou ne retournent-elles pas, au contraire, à des conceptions traditionalistes ? Est-il même concevable de les définir, au-delà des classifications admises et qui ne sont peut-être que des images faciles, sans aucun rapport avec la réalité sociale ?

Comment caractériser, analyser, interpréter, par exemple, la mobilisation étudiante de la fin 1986 ? C'est à ces questions que tente de répondre le premier numéro de *Politix*, une revue animée par des étudiants chercheurs en science politique. Doit-on y voir un mouvement corporatiste et antirépublicain — et donc fondamentalement traditionaliste — ayant cherché à remettre en cause le pouvoir de décision des représentants de la nation pour faire valoir les intérêts particuliers d'une catégorie sociale et même d'une élite, menacée par la banalisation des diplômes ? Ce mouvement fut-il au contraire d'essence profondément démocratique, révélateur de la volonté d'une partie de la jeunesse de prendre en main ses problèmes, sans préjugé idéologique et au-delà de toutes les catégories admises par la science politique et la sociologie ? En d'autres termes, a-t-il été l'expression d'un reflux ou se situe-t-il aux avant-postes d'une modernité farouchement individualiste ?

Au fond, le problème est de savoir comment on peut « *expliquer le développement d'une action collective dans une société décrite comme individualiste* » (Cornélius Castoriadis). D'autre part, est-il sûr que la réalité sociale soit en adéquation parfaite avec cette représentation individualiste que l'on en donne un peu trop facilement ? Ne serait-elle pas plutôt porteuse d'un imaginaire social, d'une sorte de narcissisme (Luc Ferry), voire même d'une prostration sociale des individus (Castoriadis), épisodiquement contrariée, il est vrai, par des mouvements de révolte venant rompre la monotonie du « *lien social* » qui réunit chaque soir, à la même heure, des millions d'« *individus* » devant leur petit écran ?

On peut donc se demander si la distinction classique de Louis Dumont entre tradition (holisme) et modernité (individualisme) peut être efficace pour analyser les sociétés contemporaines. Certainement pas, si l'on se contente de l'utiliser comme une formule purement schématique. Elle est très utile, en revanche, dans la mesure où elle oblige à réfléchir aux modes de représentation des sociétés traditionnelles — et à leurs idéologues, — trop souvent laissés à l'écart de la recherche, peut-être parce qu'ils repoussent les limites de l'imaginaire trop loin, aux derniers confins de l'irrationnel, jusqu'à l'ésotérisme. Or, il n'est pas possible de faire une telle impasse : pour comprendre nos sociétés paradoxales et complexes, il est indispensable d'évaluer de quel poids pèsent encore les représentations les plus archaïques sur les mentalités, les faits sociaux et les institutions d'aujourd'hui. D'analyser les relations que ces représentations entretiennent avec le politique.

∴

C'est à ce genre de recherche qu'une nouvelle revue au titre symbolique, *Politica Hermetica*, entend se confronter. Sous l'égide de J.-P. Laurant, enseignant à l'Ecole pratique des hautes études, cette publication annuelle se propose de mettre en évidence les liens qui unissent, dans la période moderne, le politique à l'ésotérisme.

Influences de l'occultisme

Quand on sait l'influence qu'ont pu avoir les occultistes de toutes obédiences dans le déroulement et l'imaginaire des phénomènes politiques — on pense particulièrement aux pré-romantiques et aux romantiques, aux contre-révolutionnaires et aux révolutionnaires, — l'intérêt d'un tel champ de recherche apparaît évident.

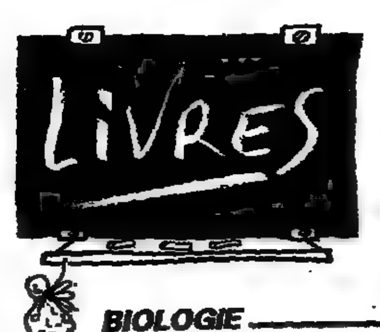
D'autant que, si l'on observe l'évolution des approches scientifiques contemporaines, on peut être parfois surpris des implications ésotériques, voire même des constructions parfaitement mythiques, qui, volontairement ou non, se nourrissent des représentations les plus anciennes de la vie en société.

L'analyse en profondeur de ces pensées et de leurs implications politiques, « *sans autre motivation que le désir de comprendre* », tel est l'objectif que s'est donné la revue *Politica Hermetica*. En publiant dans son premier numéro les actes d'un colloque organisé à l'automne 1986 sous la présidence d'Emile Poulat, historien, directeur de recherches au CNRS, elle présente deux auteurs, René Guénon et Julius Evola, connus pour leurs écrits sur l'ésotérisme, mais dont les réflexions politiques restent encore largement ignorées. Les deux hommes — dont le second a fait l'objet au cours de ce colloque d'une vive polémique au sujet de ses attaches avec le fascisme, puis avec l'extrême droite italienne de l'après-seconde guerre mondiale — se sont appliqués à lire le monde moderne, et éventuellement influer sur son devenir, à la lumière d'une tradition universelle commune, selon eux, à l'Orient et à l'Occident. Au risque, particulièrement pour Julius Evola, de s'engager dans les aventures les plus tragiques.

MICHEL BOUVIER.

★ *Politix*, 40 F (université Paris-I, Panthéon-Sorbonne).

★ *Politica Hermetica*, n° 1, 204 pages, 100 F (Editions l'Age d'homme).



BIOLOGIE

Le cœur du vivant

L'ÉTUDE des organismes vivants, de leur reproduction et du milieu où ils se développent est le plus souvent considérée comme le domaine réservé des biologistes. François Dagognet, professeur de philosophie et docteur en médecine, soutient au contraire que le vivant et les méthodes qui permettent de l'explorer relèvent surtout, et peut-être davantage, de la pensée philosophique. Ainsi, la métaphysique classique n'a cessé de scruter, pour pénétrer le mystère, les manifestations de la vie végétale, animale et humaine. Ingénieux et perspicaces, des philosophes tels qu'Aristote, et surtout Descartes, ont indéniablement contribué à poser les bases de la biologie moderne.

Le propos essentiel de François Dagognet est de montrer, à travers l'évolution des sciences du vivant, pourquoi cette attention des philosophes ne doit pas faire défaut aujourd'hui. Les organismes biologiques, que l'auteur définit par leur unité et leur « *intériorité* », ont en effet été étudiés, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, par des chercheurs soucieux de ne pas altérer ni perturber leur « *harmonie* ». Le vingtième siècle verra la biologie se transformer radicalement : à la physiologie, attachée à une méthodologie non interventionniste, succède la « *néo-biologie* ». Les biotechnologies et l'ingénierie génétique permettent maintenant de pénétrer au cœur du sanctuaire : « *On sait modifier la vie ou la manipuler.* »

Loin de rejeter en bloc cette formidable révolution, l'auteur souligne les problèmes moraux qu'elle implique nécessairement, par exemple ceux liés à la question de l'expérimentation directe sur l'être humain. D'où son appel aux savants et aux philosophes pour « *réinstaller la philosophie de la biologie à l'intérieur de la biologie même* ».

MARIANNE ROUGÉ.

■ FRANÇOIS DAGOGNET, *le Vivant*, Bordas, collection « Philosophie présente », 191 p., 53 F.

PHILOSOPHIE

Kant révolutionnaire

EN 1789, Emmanuel Kant, qui a vu publier sa *Critique de la raison pure* huit années auparavant, est âgé de soixante-cinq ans. L'essai que lui consacre André Tosel tend à démontrer, de manière rigoureuse (et donnant de ce fait prise au débat), comment Kant fut non seulement penseur de la Révolution française, mais encore fidèle à une interprétation jacobine, quand les autres intellectuels et théoriciens allemands, à l'exception de Fichte, dénonçaient la Terreur et ses tragédies. Kant révolutionnaire donc, loin de l'immoralité qu'il refusait, mais sans peur des paradoxes.

Un de ces paradoxes s'incarne dans ce qu'André Tosel appelle « *la duplicité* » de Kant, « *reconnaissance réaliste de l'antinomie dramatique de l'histoire* ». Le philosophe dénie en effet au fait révolutionnaire, violent et illégal, la dimension de fait juridique, fondé en droit. Et pourtant, la révolution, manifestation de la nature morale de l'humanité, « *cri de la nature* » contre un ancien régime injuste, instaure un ordre juridique qui réalise enfin la raison pratique dans l'histoire. Un ordre de droit, guidé par l'idéal du droit, et contre lequel aucune résistance ne pourra se justifier. « *Kant prend ainsi position contre toutes les Vendées présentes et à venir* » (...), précise l'auteur.

Reste un regret à la lecture de cet essai. L'adhésion de Kant à la Révolution française et au jacobinisme doit être cherchée dans des textes de portée plus générale, des « *allusions* », voire des silences. Cela, nous dit André Tosel, parce que la censure « *exigeait un art d'écrire sachant jouer des ambiguïtés, des contradictions feintes, des thèses à demi dévoilées* ».

M. R.

★ ANDRÉ TOSEL, *Kant révolutionnaire. Droit et politique*. Presses universitaires de France, collection « Philosophies », 124 p., 29 F.

DROIT

Les autorités administratives indépendantes

Etudes publiées sous la direction de Claude-Albert Colliard et Gérard Timsit

Actes d'un colloque qui a réuni de nombreux universitaires et hauts fonctionnaires en Sorbonne, les 11 et 12 juin 1987, sur l'initiative du Centre d'études et de recherche sur l'administration publique de l'Université de Paris-I (CERAP).

★ Presses universitaires de France, collection « Les voies du droit », 319 p., 165 F.

ÉCONOMIE

Cours de mathématiques pour économistes

par Philippe Descamps

Destiné aux étudiants en économie du premier cycle, ce manuel traite, à l'aide d'exemples et d'exercices, de la logique formelle, de la théorie des ensembles, de l'algèbre des matrices, de la topologie, du calcul différentiel et intégral, ainsi que de la théorie de l'optimisation.

★ Dunod, collection Economie « module », 185 p., 125 F.

LITTÉRATURE

L'ordre du descriptif

Etudes réunies par Jean Bessière

Cet ouvrage, qui constitue le troisième volet d'une série consacrée aux « Esthétiques et modélisations romanesques », réunit des études d'universitaires français et étrangers sur le thème de la description dans le roman, au travers d'œuvres aussi différentes que *les Corps conducteurs*, de Claude Simon, ou *l'Initié*, de l'Africain Olympe Bhêly-Quenum.

★ Presses universitaires de France (université de Picardie), 252 p., 140 F.

ÉDUCATION

Collège mode d'emploi

par Viviane Guiol

Comment vit-on aujourd'hui derrière les murs des cinq mille collèges de France ? A quoi ces derniers préparent-ils réellement les élèves ? Comment aider ses enfants dans leur scolarité ? Autant de questions auxquelles répond cet ouvrage, en dressant un état des lieux sans indulgence de l'enseignement secondaire (programmes, sélection, orientation, projets éducatifs, etc.), que vient compléter un petit guide pratique à l'usage des parents.

★ Calmann-Lévy, 287 p., 120 F.

MÉDECINE

Comment préparer les études de médecine, dentaire et pharmacie, paramédicales

Paris et région parisienne

Un guide complet à l'usage des lycéens et des étudiants, où l'on trouve aussi bien les textes officiels des différentes réformes que l'organisation des enseignements universitaires, les statistiques sur les résultats des concours ou même des conseils pratiques pour se réorienter en cas d'échec.

★ Groupe Sigma Editions, diffusion Vuibert, 221 p., 80 F.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

La III[e] Biennale internationale de la danse à Lyon

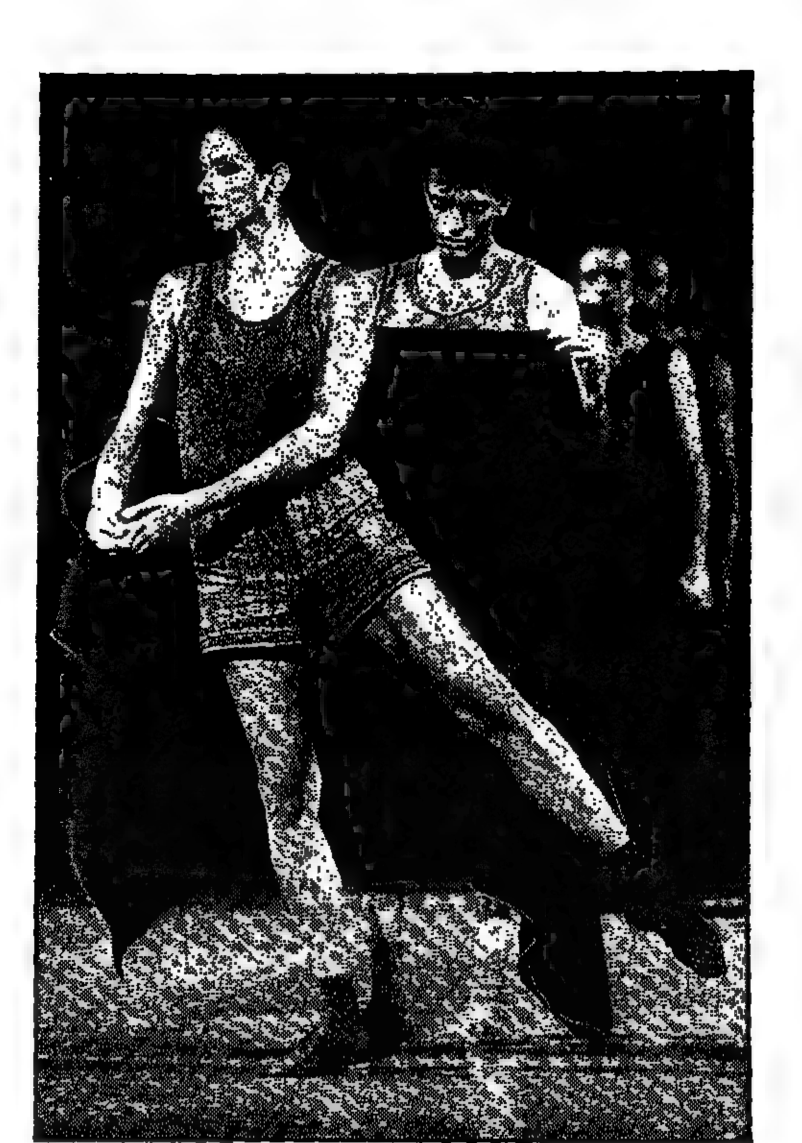
Quatre siècles en trois semaines

Un entretien avec Guy Darmet



Jean-Christophe Paré dans l'« entrée d'Apollon » reconstituée par Francine Lancelot.

De la Renaissance aux Temps modernes, les grands moments de la danse en France en trois semaines d'effervescence pour la III[e] Biennale de Lyon. C'est l'ambition de son directeur, Guy Darmet. Passionné depuis toujours et néanmoins organisateur. Pédagogue et néanmoins amoureux des fêtes. Il fait danser danseurs et spectateurs.



Muriel Boulay et Pascal Gravat dans « Mamame-Montréal » de Jean-Claude Gallotta.

IL ne boit plus, il se bourre de vitamines, il s'est préparé comme un boxeur, dit-il, à ces trois semaines de haute tension : quarante-deux représentations de vingt spectacles différents, cinq expositions, des centaines de films, cent cinquante à deux cents heures de vidéo, cinq bals...

Lyonnais bon teint (son père est « soyeux »), quarante ans, Guy Darmet a reçu très jeune son coup de foudre pour la danse. A quatre ans, il voit les ballets du marquis de Cuevas au Théâtre romain de Fourvières et déclare aussitôt : *« Je veux être petit rat. »* Pas question, lui répond-on en substance. Il se défoulera, adolescent, en devenant un danseur de rock déchaîné. Il entreprend des études de droit, plus fasciné par les talents de comédien de M[e] Floriot que par le code civil. Se tourne vers le marketing, la pub, les relations publiques, organise un mémorable... bal du droit. Tâte du journalisme : rédacteur en chef des spectacles dans un magazine régional, il se réserve le cinéma et la danse.

Puis naît à Lyon, en 1980, la Maison de la danse : il en est nommé directeur. Classique, contemporain, jazz, claquettes, tango : l'ouverture règne. En neuf ans, la Maison de la danse accueille cent quatre-vingts compagnies du monde entier et quatre cent mille spectateurs, dont deux mille abonnés par saison.

Cette réussite permettra la création de la Biennale. Il existait à Lyon un festival pluridisciplinaire, en juin, qui battait de l'aile : qu'en faire ? *« Avec son budget* (2,5 millions de francs), *je peux faire un festival de danse »*, dit Darmet. Bonne idée, répondent les responsables de la ville. La première aventure est tentée en 1984 ; Martha Graham, Paul Taylor, Merce Cunningham viennent. Le public aussi. L'alternance est décidée avec le Festival Berlioz.

Et la Biennale de la danse devient thématique. 1986 : l'expressionnisme allemand, son influence. Cette année : quatre siècles de danse en France. En 1990, ce sera la modern dance américaine et en 1992, Lyon oblige, la route de la soie.

Guy Darmet a communiqué sa passion à la ville. Dix lieux à Lyon même (dont sept théâtres) et trois en région sont investis pendant trois semaines ; outre Silhouette, Evian, Repetto, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, la SNCF et RTL, quelque deux cents mécènes privés donnent de l'argent, proposent des chambres...

« Je me suis aperçu que le public manquait d'informations sur la danse et aimait qu'on lui raconte des histoires au moyen de spectacles, de livres, de films, de bals. Cette année, je tente la gageure de raconter en trois semaines quatre siècles. Pourquoi quatre siècles ? Parce que le premier traité de danse en France, celui de Toineau-Arbeau, a paru en 1588, ça tombait bien...

Les images ne sont pas des clichés

» Je veux montrer que la danse ne se résume pas à quelques clichés : le petit rat, le chignon bien tiré, le deuxième acte du Lac des Cygnes. *Elle a été intégrée à la vie pendant des siècles puis en a été éliminée peu à peu. Cela me passionne de la montrer en relation avec son époque : à commencer par le Roi-Soleil, qui choisit la danse pour faire passer son message politique !*

» L'ensemble Ris et Danceries fera revivre les danses de cour et les danses paysannes qui coexistèrent, parfois s'affrontèrent, de la Renaissance à la Révolution. Au tournant du XIX[e] siècle, une véritable folie de la danse s'empare de la société française : la Dansomanie *de Pierre Gardel (1800), reconstituée par Ivo Cramer et présentée par le Ballet de l'Opéra de Paris, évoque de façon comique cet envoûtement.*

» Je fais ensuite l'impasse sur le ballet romantique : il est très connu, tout le monde a vu Giselle. *Pendant la seconde moitié du XIX[e] siècle, en Russie, le Français Marius Petipa mène la danse classique à son apogée : voici* Paquita *(1881), également présenté par le Ballet de l'Opéra de Paris.*

» 1900, c'est l'Exposition universelle, Loïe Fuller, ses voiles et ses lumières colorées : Brygida Ochaim recrée un de ses spectacles légendaires mais en y intégrant des techniques et des œuvres d'art actuelles, signées Dan Graham et Boltanski. Nous avons retrouvé des films sur la vraie Loïe Fuller et les fausses, qui pullulèrent !

» 1910, c'est l'explosion des Ballets russes de Serge de Diaghilev. Le Ballet français de Nancy a inscrit plusieurs de leurs chefs-d'œuvre à son répertoire, il donnera les Biches *de Bronislava Nijinska,* l'Après-Midi d'un faune *de Nijinski et* Petrouchka *de Fokine, que Patrick Dupond dansera pour la première fois.*

» Au début des années 20, un industriel suédois décide de consacrer beaucoup d'argent à un chorégraphe, Jean Borlin. Ce seront les Ballets suédois de Rolf de Maré, cinq ans de triomphe à l'avant-garde des arts de la scène, avec le Groupe des Six, Jean Hugo, René Clair, et un poète que l'on retrouve tout au long du XX[e] siècle : Jean Cocteau, du fameux « Etonne-moi ! » *que lui lance Diaghilev au* Jeune Homme et la Mort... *Gigi Caciuleanu et le Théâtre chorégraphique de Rennes ont reconstruit le plus fidèlement possible, notamment avec l'aide du Musée de Stockholm,* les Mariés de la tour Eiffel *(1921) et* Relâche *(1924), qui encadreront le film de René Clair* Entracte.

» En 1930 commence le règne de Serge Lifar à l'Opéra de Paris. Je voulais le superbe programme Lifar qu'a monté le Ballet de l'Opéra, cela s'est révélé impossible ; nous donnerons seulement son Roméo et Juliette *(dansé par Marie-Claude Pietragalla et Wilfried Romoli), le reste du spectacle étant consacré à son élève Janine Charat.*

» Autre impossibilité, hélas ! Pour raisons financières : la soirée « Ballets des Champs-Elysées » dont je rêvais, avec les Forains, la Rencontre *et* le Jeune Homme et la mort. *Mais Roland Petit sera là avec sa dernière création,* Tout Satie.

» L'hommage au marquis de Cuevas, par le Ballet du Nord, c'est mon petit cadeau personnel, le plaisir de revoir Piège de lumière *de John Taras (ce fut un des grands rôles de Rosella Hightower, il sera dansé ici par Elisabeth Platel),* la Somnambule *de Balanchine et* Constantia *de William Dollar.*

» Nous arrivons à Béjart ! Son Ballet de Lausanne étant indisponible, c'est le Ballet de Stuttgart qui le représentera, avec Serait-ce la mort ? *l'inusable* Boléro *et un Béjart inconnu en France,* Opérette.

» Quant à la danse contemporaine, seront présents Jean-Claude Gallotta avec Mamame Montréal, *Dominique Bagouet avec* les Petites Pièces de Berlin *et un spectacle du GRCOP, Jean-François Duroure — encore fragile mais en qui j'ai confiance — avec* Maison des plumes vertes *en création mondiale, Daniel Larrieu avec* l'Eléphant et les Faons *et* Anima, *Maguy Marin avec* Coups d'Etat *; ce ballet a été mal accueilli au récent Festival de Montpellier, je le sais, mais reconnaissons à Maguy le droit à l'erreur, elle l'a beaucoup retravaillé... Enfin, pour représenter la francophonie, j'ai choisi* O Vertigo *de Ginette Laurin, que j'ai vu à Montréal, un ballet très énergique à l'ambiance musicale Amérique des années 60.*

» Le programme cinéma, en collaboration avec la Cinémathèque de la danse, est trop copieux pour être énuméré in extenso. *Je vous cite, en vrac, les lanternes magiques, un hommage à Leslie Caron, un autre à Joséphine Baker (avec* Zouzou, Princesse Tam-Tam *et un extrait de* la Sirène des tropiques). *Massine, les étoiles françaises Chauviré, Darsonval, Charat, Babilée, Bessy, Zizi Jeanmaire, trente ans de Béjart, des revues de music-hall, des documents extraordinaires sur Lifar en 1931... Côté vidéo, deux cents cassettes, dont la moitié sont inédites, offriront un panorama de la création chorégraphique mais aussi des productions ethnologiques ou sportives.*

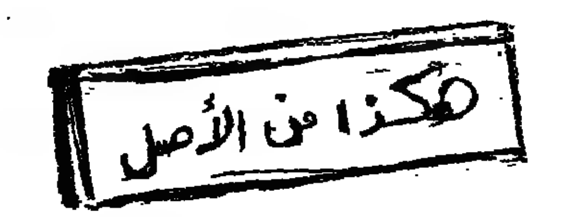
*» Toute la Biennale ou presque sera racontée en raccourci lors de la soirée de gala du 17 septembre, dont je voudrais qu'elle soit un peu l'équivalent des césars ou des molières : une occasion de réunir la profession. Beaucoup d'étoiles en exercice ou non prendront le TGV spécial, samedi après-midi. La soirée commencera par l'*entrée d'Apollon, *avec Jean-Christophe Paré en Louis XIV, et s'achèvera par le pas-de-deux d'*Eden *de Maguy Marin, dansé par Sylvie Guillem et Manuel Legris. Entre les deux, des exercices du « cahier 1830 » d'Arthur Saint-Léon par Piollet et Guizerix, un double hommage à Nijinski, quelques minutes en avant-première mondiale du travail de Régine Chopinot sur la boxe... Et six extraits de films, très courts, qui ont pour but de faire rire et pleurer.*

» C'est vrai, la Biennale a un petit côté didactique (on se sert d'ailleurs à la carte) mais je veux aussi que ce soit une fête. D'où l'idée des bals, pour faire danser le public. Pour commencer, le soir de l'ouverture, un grand bal populaire animé par Yvette Horner, choisie parce qu'elle a fait danser des milliers de Français. Savez-vous qu'elle totalise à ce jour 8 163 concerts et bals, ce qui représente 40 800 heures de valses et de paso-doble ! Il y aura ensuite trois bals historiques : un bal Renaissance, un bal baroque et un bal XIX[e]. Les deux premiers étant relativement difficiles, nous avons ouvert des classes à la Maison de la danse depuis janvier : une centaine de personnes de tout âge ont passé leurs week-ends à apprendre branles, gavottes, allemandes, gaillardes, pavanes, mauresques, cotillons, menuets. Ce seront les « meneurs ». On pourra aussi s'initier à toutes ces danses dans des ateliers, l'après-midi précédant chaque bal. Le bal XIX[e] sera plus facile : valses, quadrilles, mazurkas, tout cela c'est nos grands-mères, ce n'est pas loin... Enfin le bal « La Belle et la Bête » en hommage à Jean Cocteau, veut renouer avec la tradition des grandes fêtes costumées : il aura lieu au château de la Croix-Laval et exigera un costume de Belle ou de Bête, ou au moins une tenue de soirée masquée ; de grands chefs lyonnais se chargeront du buffet.

» Voilà. Deux années de rencontres, de négociations, de déceptions et de joies se résoudront en trois semaines. »

Propos recueillis par SYLVIE DE NUSSAC.

(*) Biennale de la danse de Lyon, du 13 septembre au 6 octobre. Renseignements et réservations : 127, rue Servient, 69003 Lyon, tél. : (16) 78.60.85.40. Ou à la Maison de la danse, 96, grand'rue de la Croix-Rousse, 69004 Lyon, tél. : 78.29.43.44.



هكذا من الأصل

MUSIQUE

Départs et démissions dans les studios

La recherche entre espoir et abandon

La recherche musicale en France ne se porte pas bien. Crédits en chute libre (25 % de baisse entre 1986 et 1988), crise au sein même des équipes de chercheurs, sujets de recherche trop ambitieux ou au contraire parfois médiocres, le bilan est inquiétant.

IL faut, pour bien comprendre la situation actuelle, remonter au deuxième tiers des années 70. Autant dire à la préhistoire si l'on se réfère au rythme de l'évolution des composants électroniques. A l'époque, nos paquebots « made in France » sillonnaient fièrement les océans de la création technico-musicale. Ils avaient pour nom IRCAM, GRM, CEMAMU. Les aventures des capitaines Boulez, à la barre de sa 4X, et Xenakis, aux prises avec les deux cent cinquante-six oscillateurs-chevaux de son UPIC, étaient dignes d'une épopée de Jules Verne. Il est vrai qu'alors le moindre terminal d'ordinateur, le moindre algorithme, la moindre interface « homme-machine » suffisaient à combler un public tout neuf, réceptif, prêt à tenter l'aventure de la synthèse sonore. Face à une critique à peu près inexistante de la part des médias et faute d'un quelconque contre-pouvoir tant chez les musiciens eux-mêmes que chez les chercheurs, congratulation et autosatisfaction ont alors dicté les règles du jeu.

A partir de 1975, la recherche en matière de musique se heurte principalement à des problèmes de machinerie. L'ordinateur musical, en tant que tel, capable de faire de la musique, n'existe pas. Il convient donc de le créer. Chaque compositeur veut sa machine, construit ses murs et embauche. Les informaticiens sont les rois, le langage machine est à la clef. Hélas, les pouvoirs publics ne se posent pas de questions. Les subventions suivent, apparemment sans problème. Pourtant, les signes avant-coureurs du futur déséquilibre sont évidents : aucune coordination entre les centres, chacun mène ses travaux dans son coin, pas (ou peu) de communication ni de publication, aucun contrôle sérieux quant à l'intérêt effectif des projets, notamment sur le plan industriel. Les mauvaises habitudes sont déjà prises.

1981 : hymne à la joie synthétique. Les temps sont fastes pour la musique contemporaine. L'IRCAM est conforté dans son rôle de temple sacré, mais la concurrence pointe son nez. Sous l'impulsion de Maurice Fleuret, plusieurs centres nettement axés sur la recherche voient le jour, notamment en province. Leurs projets s'inscrivent dans des cadres plus modestes que ceux de leurs aînés et abordent des domaines annexes comme, par exemple, le développement de nouvelles interfaces liées à la spatialisation du son et à l'ergonomie (le projet Synfonie du GRAME à Lyon, le projet Susie du LIMCA à Auch), l'architecture et le design sonore (Espaces Nouveaux à Paris).

Création de structures commerciales

De plus, et c'est une grande nouveauté, les centres sont officiellement encouragés à créer des structures commerciales. L'Etat cherche ainsi à affirmer sa volonté d'éviter une trop grande coupure entre les travaux de recherche et la réalité industrielle. On le constate alors, la direction de la musique fait son possible pour sortir du schéma habituel : un compositeur, un centre, une machine.

Une exception toutefois : le CIAMI, centre implanté à Rueil-Malmaison et créé en 1982 sous l'égide du compositeur Jean-Claude Eloy. Ce centre, pourtant richement doté à sa création (bâtiment neuf, environ 9 millions de crédits d'équipement), n'ouvrira ses portes qu'en 1987, après des déboires administratifs considérables. Aujourd'hui, Jean-Claude Eloy se retire *« sans claquer la porte »* de son poste de direction, se dit *« ouvert à toute solution de remplacement qui aurait son accord »*, mais se déclare las de *« difficultés institutionnelles sans issue dont la musique et sa propre démarche créatrice ne tirent aucun profit »*.

A partir de 1985, les effets de la rigueur se font sentir. L'automobile, le textile n'y échappent pas, la recherche musicale non plus. Seule différence de taille : l'industrie automobile représente plusieurs centaines de milliers d'emplois et des investissements énormes ; l'industrie de la musique est exsangue. Elle ne tient que grâce aux aides et subventions diverses, principalement en provenance du ministère de la culture et de l'ANVAR. La vérité éclate alors : la recherche musicale institutionnelle française est coupée de toute réalité économique. La plupart des projets remis chaque année par les centres pour obtenir leurs subventions paraissent sinon sans intérêt du moins très difficilement applicables sur le plan commercial et industriel. La coopération recherche/innovation/industrie/innovation/industrie n'aboutit pas.

Ainsi, la commercialisation de l'ordinateur 4X de l'IRCAM se révèle être un échec cuisant. Echec également pour l'UPIC. Même chose enfin pour le synthétiseur Syter du GRM, subventionné par l'INA, commercialisé puis pratiquement abandonné. Une analyse plus fine de ces échecs montre que les causes sont diverses : produit trop cher, technique inadaptée ou dépassée, marché inexistant, etc.

Pendant ce temps, les produits japonais milieu et bas de gamme envahissent le marché hexagonal. Quant aux instruments électroniques haut de gamme, ils sont conçus et fabriqués aux Etats-Unis (Synclavier) et en Australie (Fairlight), avec des capitaux entièrement privés. La France est dépassée. Une bonne quinzaine d'années de subventions publiques n'ont débouché sur aucun produit industriel technologiquement capable de franchir nos frontières !

Comment les centres réagissent-ils face à ce redoutable constat ? Vu de l'extérieur, un calme relatif semble régner. Mais, à l'intérieur, la situation est nettement plus tendue. Les subventions de chaque centre peuvent être remises en question d'une année sur l'autre – et le sont – ou bien arriver avec plusieurs mois de retard, alourdissant d'agios un budget déjà fragile. La baisse des crédits de recherche entraîne pour ces centres des exercices budgétaires proches du numéro d'équilibriste.

La course aux subventions

C'est ainsi que la course aux subventions devient l'une de leurs activités principales. Au détriment de la recherche, bien entendu. Une course usante sur un terrain miné. En effet, les crédits de recherche font appel à des lignes budgétaires fort diverses n'ayant quelquefois rien à voir avec la recherche proprement dite. Ainsi tel projet se voit-il en partie financé *in extremis, via* la ligne « nouvelles technologies » ou tel autre grâce à une miraculeuse ligne « formation » ou « image et son ». Colloques, expositions, cours d'initiation sont également autant de moyens pour obtenir des apports financiers.

Cette diversification des activités dilue un peu plus le projet initial du centre. Ainsi un spécialiste de logiciels musicaux peut-il être amené à donner des cours de micro-informatique musicale. Ou bien encore le responsable de la recherche enseignera la prise de son ou le solfège...

Mais il faut se demander combien de temps encore ces chercheurs accepteront de travailler dans des conditions financières déplorables. Certains sont d'ores et déjà contraints d'abandonner, faute de salaire décent. Cette hémorragie en hommes, en compétences et en savoir est d'autant plus grave que ses conséquences se feront sentir durant plusieurs années.

On le constate, les centres éprouvent de grandes difficultés à planifier sérieusement leurs activités de recherche et leur production. Certains sont au bord du gouffre. Leurs projets tournent alors dans le vide mais qui s'en soucie vraiment ? Quant aux outils de production, ils se dégradent à grande vitesse. Rappelons que la durée des équipements audio-informatiques est de l'ordre de trois ans. Mais leur nécessaire remplacement n'est pas envisagé. Certains centres ont vu leur budget d'équipement fondre de plus de 70 % d'une année sur l'autre !

A ces problèmes financiers s'ajoutent des difficultés d'ordre scientifique et pratique. C'est ainsi que l'absence au ministère d'une équipe scientifique compétente, véritable partenaire des chercheurs, se fait cruellement sentir. Résultat, les conditions dans lesquels les travaux des centres sont suivis et évalués par l'autorité de tutelle (et bailleur de fonds) paraissent inadmissibles aux yeux de certains.

Une activité scientifique sérieuse

Que demandent les centres de recherche ? Avant tout que l'Etat considère enfin leurs activités comme une branche scientifique à part entière, sérieuse, digne d'intérêt. Un engagement financier clair de la part de l'Etat est également nécessaire, mettant un terme à la subvention « pochette-surprise », ingérable. Comme cela est courant dans l'industrie, des contrats-programmes de recherche sur plusieurs années (cinq à sept ans) auraient le mérite de préciser les responsabilités de chacun des partenaires et de fixer un cadre rigoureux sur les plans scientifique et budgétaire.

Les centres cherchent enfin à obtenir une reconnaissance de la part de l'enseignement supérieur, l'Université, des grands instituts de recherche et des laboratoires privés et publics.

De son côté, l'Etat est en droit d'exiger des résultats. Et notamment l'ouverture concrète de ce domaine au monde extérieur, scientifique et industriel. Pour cela, il lui faudra séduire, convaincre et jeter des ponts, parfois audacieux, avec la médecine, l'espace, l'acoustique, l'urbanisme, l'architecture.

Reléguée comme elle l'est actuellement dans un no man's land à mi-chemin entre le scientifique et le culturel, la recherche musicale n'existe que par et pour elle-même. *Le grand public l'ignore.* Cette situation n'est pas viable. *Il lui faut resserrer étroitement les liens qui l'unissent à l'ensemble des activités de création* (théâtre, peinture, cinéma, vidéo, design, etc.), *formidable terrain d'expérimentation tout azimuts.*

DENIS FORTIER.

CINÉMA

Sur le tournage de

Un cri à la recherche

« Last Exit to Brooklyn ». Là où l'on abandonne toute espérance. Le livre le plus dur de Hubert Selby devient un film tourné sur place par un metteur en scène allemand pour le producteur du « Nom de la rose »

LE macadam est jonché de pancartes, les murs couverts d'affiches revendicatives. Bombes lacrymogènes, cordons de police, camions-citernes avec lances d'arrosage prêtes à tirer. Grévistes qui se ruent à l'assaut des grilles pour empêcher les jaunes de faire démarrer des camions. Un taxi fuit la manifestation...

Le panneau sur la portière du taxi indique « 15 cents pour le premier quart de mile »... C'est un tarif d'il y a bien longtemps, et les grévistes portent les chapeaux et les pantalons larges du prolétariat des années 50. L'histoire se passe à l'époque de la guerre de Corée. Publié en 1966, *Last Exit to Brooklyn*, de Hubert Selby, devient un film dont le budget est évalué à seize millions de dollars. Producteur : l'Allemand Bernd Eichinger (*Faux mouvement*, de Wim Wenders, *le Nom de la rose*, de Jean-Jacques Annaud). Metteur en scène Uli Edel (*Christiane F.*). Plus qu'un roman, le livre est un recueil de nouvelles autour de personnages inadaptés, pervers, prédateurs en tous genres : Georgette le travelo (Alexis Arquette, le frère de Rossana), Tralala la prostituée (Jennifer Jason Leigh), Harry (Stephen Lang), le syndicaliste amoureux d'une prostituée...

L'équipe du film a investi le quartier de Red Hook, l'un des plus misérables et dangereux de Brooklyn. L'usine en grève de 1950 est aménagée à la « Revere Sugar Corp. », ancienne sucrerie ayant appartenu à la famille Marcos. Le quartier est ainsi « habillé » pour les besoins du film. Les ateliers de costumes et de décors sont installés dans la raffinerie, un hangar sert au maquillage des trois cents figurants requis pour l'affrontement entre grévistes, jaunes et police montée. La cantine est le dernier refuge où les flics (des vrais avec leurs chevaux) rencontrent les faux grévistes.

Passe un homme longiligne, d'une impressionnante maigreur, avec une tête de gérant au rayon alimentaire d'une supérette, le cheveu rare, l'œil très bleu, émerveillé. C'est Hubert Selby. *« Emacié, courbé, mince comme un rail, pâle comme un fantôme, mais radieux de l'intérieur »*, ainsi le décrit le *New York Times*, et la formule est devenue le gag du jour sur le plateau.

Depuis la tuberculose qui a failli le faucher il y a vingt ans, Selby a survécu à toutes les drogues et à une série de maladies en principe mortelles. Son rire claque avec violence. *« Il y a dix ans, deux médecins m'ont dit : « Dieu doit avoir des plans pour » vous, car nous ne pouvons pas » trouver la moindre explication » au fait que vous soyez encore en » vie. » Mais je fais toujours le contraire de ce qu'on me demande. D'ailleurs, un vrai survivant est celui qui veut survivre. Au bout d'un moment, le rouleau compresseur renonce à vous écraser. Je ne sais plus qui a écrit « L'aspiration de l'homme doit » excéder ce qu'il peut saisir »... Pour moi, je n'avais pas le choix. »*

Reprise de la scène à la grille, en plan plus serré sur une douzaine de grévistes. Au signal, ils vocifèrent comme cent vingt. Les cent huit autres regardent, derrière. Juste en bordure du champ, un cheval mâchouille son picotin. A la fin de la reprise, la question se pose : à quel département, dans une équipe syndiquée, revient la charge de balayer le crottin des chevaux ? Meeting interrompu, débat, réponse : au département des accessoires. Raison : ce serait leur boulot si c'était du faux crottin.

Un figurant s'approche de Selby, il est né à un bloc d'ici. Un dîner a rassemblé les quelques vieux de la vieille qui habitent encore le quartier. Comme Selby, ils ont connu les événements, les personnages du livre.

MODE

Les collections hommes

Un vent de paresse a soufflé sur la semaine des défilés d'hommes de l'été 89. Le public des journalistes et des acheteurs a eu droit à une série d'hommages à la nonchalance, à la démission estivale.

ON commençait à s'en douter depuis quelques temps : le « raider » aux yeux trop bleus, le « dynamique » en chemise rayée avait déjà été écarté des podiums la saison dernière. Les lunettes d'écailles disparaissaient évincés par de fines montures dorées tandis que l'accessoire (chapeau, foulards de soie et parfois canne) avait raison du signe extérieur de pouvoir (parapluie noir, attaché case, etc.) Cette fois, toute référence au travail semble avoir disparu : la chaleur écrase tout sur son passage, épuisant les derniers sursauts de dandy.

L'homme idéal de l'été 89 ne parade plus, il se promène. Il prend le temps d'orner sa veste de pochettes de mousseline pastel, enfile des polos souples comme des marinières (Dior). Mais l'élégance revient à sa propre définition (un porté plus qu'un avoir), codifie des attitudes plus que des looks : la désinvolture de ceux qui n'ont plus rien à prouver, se paie le luxe de séduire sans effort... Pendant une semaine, Paris s'est transformé en une gigantesque ville de repos, offerte aux instants légers de l'abandon, de la douceur. Adieu le strident, le culte de la couleur « gaie », du « noir » refuge.

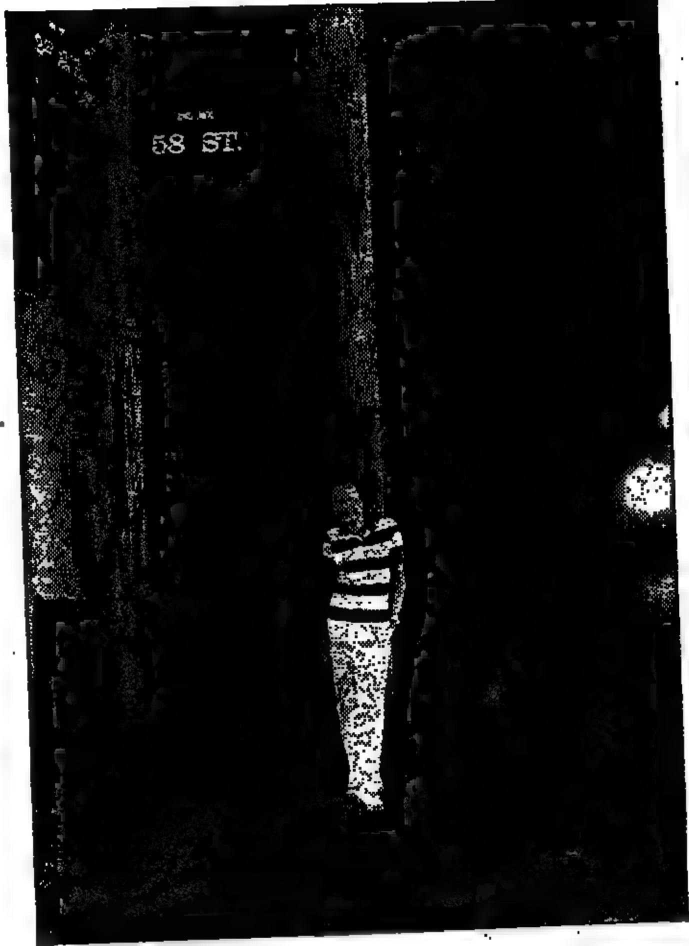

NADINE BZEWCZYK

Chez Yohji Yamamoto, la preuve par le déstructuré s'est fondue en désirs de confort, et surtout de calme : une palette de poudrés (crème, vert d'eau, gris), des pyjamas de ville, pages qu'on tourne sans bruit, sans cris, parce que les chemises flottent, libres, tels des foulards, des capes à un bouton, que les cravates qui n'en sont plus, se déportent, se nouent à la diable, ressemblent parfois à deux signets de livre enlacés.



« Last Exit to Brooklyn »

d'une bouche



R.C. BAILEY

Hubert Selby.

La première nouvelle a été l'histoire de Georgette le travelo. Elle était à moitié terminée quand Selby apprend par hasard qu'il a été trouvé mort dans la rue. *« J'ai été profondément touché. Je me rends compte aujourd'hui que je m'identifiais à lui, à ce sentiment d'aliénation qu'il devait éprouver, comme moi. Etre une folle flamboyante, dans les docks de Brooklyn pendant les années 40 ! Je sais que ce malheureux devait être affreusement seul. Je me croyais seul au monde. Un cri à la recherche d'une bouche. Mourir est une chose, mais mourir comme ça... C'est ce qui m'a poussé à finir la nouvelle. C'était la moindre des choses que je devais à Georgette. Le reste s'est ensuivi, ça a pris six ans. »*

Selby accepte sans difficultés les transpositions indispensables. *« J'apprendrai peut-être quelque chose de nouveau sur mes personnages. Jennifer Jason Leigh ne ressemble en rien à Tralala, mais elle porte la même humanité. Stephen Lang m'a dit le premier jour « Vous avez sûrement vécu avec » une image de Harry pendant » vingt ans, je vais vous la changer. » Et c'est vrai, il l'a changée. »*

HENRI BEHAR.

« La Belle Ensorceleuse », de René Clair

Deux fois femme

A la fin de 1940, René Clair, exilé aux Etats-Unis, tournait un film avec Marlène Dietrich. On avait mal jugé cette belle ensorceleuse. On la redécouvre aujourd'hui.

EN 1939, Marlène Dietrich était en perte de vitesse au box-office. Le producteur Joe Pasternak relança sa carrière en lui faisant jouer, chez Universal, le rôle d'une entraîneuse de saloon dans *Femme ou démon*, de George Marshall. Joe Pasternak profita du succès pour produire *la Maison des sept péchés*, réalisé par Tay Garnett. Autre succès. C'était en 1940. Là-dessus, René Clair quitte la France après la défaite et l'exode (il sera déchu de la nationalité française par le gouvernement de Vichy) et arrive à Hollywood. Ses agents américains ont engagé des pourparlers avec plusieurs compagnies. René Clair propose à Universal un scénario pour Deanna Durbin, la jeune vedette maison (1). Mais Joe Pasternak fait une contre-proposition : un sujet de Norman Krasna pour Marlène Dietrich.

Ainsi naît, dans l'enthousiasme, *The Flame of New Orleans*. René Clair écrit le scénario avec Krasna, il retrouve Rudolf Mathé, son chef opérateur du *Dernier Milliardaire* et le costumier René Hubert avec lequel il a souvent travaillé. Et puis, il y a Marlène. Tout se passe bien mais le film, malgré ses qualités esthétiques, est un échec financier cuisant. La cote de Marlène a, de nouveau, baissé et René Clair, l'exilé, aura du mal à remonter la pente. Enfin, l'Amérique applaudira *Ma femme est une sorcière* (1942) et *C'est arrivé demain* (1943). Choix ratifié, après la guerre, par le public français qui boudera, lui aussi, *The Flame of New Orleans*, devenu *la Belle Ensorceleuse*. Œuvre mineure, dira-t-on, du bout des dents. Il semble que René Clair lui-même s'en soit détaché.

Les occasions de revoir ce film ayant été très rares depuis la première sortie en France (septembre 1946), il n'y a vraiment que les cinéphiles acharnés pour s'être aperçus qu'il y avait une sérieuse révision à faire. Car *la Belle Ensorceleuse* est une fantaisie, étincelante de rythme et d'esprit, une comédie de situations et de caractères traitée dans ce style français poétique et scintillant, qui avait fait la renommée universelle de René Clair dans les années 20-30.

Cela se passe à La Nouvelle-Orléans, en 1841. Une robe de mariée flotte sur le Mississipi. La comtesse Claire Ledeux s'est-elle suicidée au moment d'épouser le banquier Charles Giraud ? Un commentaire dit qu'ainsi commence la légende. Retour en arrière : l'histoire va nous être contée. On donne l'opéra *Lucia de Lammermoor* et, en montrant les chanteurs dans un duo d'amour, la caméra se fait ironique, comme autrefois pour *le Million*.

La salle n'a d'yeux que pour la loge où se tient la comtesse. Marlène apparaît, toute vêtue de blanc, femme-fleur angélique, avec une coiffure en rouleaux sur le haut de la tête qui n'est certes pas d'époque. Ses immenses faux cils battent comme des ailes de papillon cherchant où se poser. Soudain, Marlène s'évanouit. Grand moment. C'est la tactique de la comtesse, aventurière venue d'Europe, pour ferrer le banquier Giraud auquel Roland Young prête une allure de baderne bourgeoise, des mines extatiques ou calculatrices selon les cas. Le banquier a une famille pleine de préjugés dont René Clair fait une réjouissante brochette de grotesques (à chacun son titre) et la comtesse risque de trébucher sur son lourd passé. Pour ne pas être démasquée, elle s'invente une cousine dépravée qui lui ressemble comme une sœur jumelle.



Marlène Dietrich et Bruce Cabot.

Et Marlène, l'œil lourd, la voix rauque, la frange gonflé, la voilette canaille et la robe voyante, fait son entrée. Dans son double rôle, elle assure, avec autant d'intelligence que d'humour, la parodie de son propre mythe. Vertueuse fiancée ou pécheresse, elle porte des toilettes délirantes, comme dans les films de Sternberg.

Peut-on ne pas l'admirer ? Elle est le seul personnage humain, vivant, dans un monde de fantoches, avec Clémentine, sa camériste noire (la délicieuse Theresa Harris), mine friponne et sens pratique comme la Despina de *Cosi fan tutte*. De quoi damer le pion à cette société gourmée de la Louisiane.

Mais la route de la comtesse croise celle d'un marin très viril bien que mal dégrossi. Le cœur (est-ce seulement le cœur ?) a ses raisons que la raison ignore malgré les conseils de Clémentine-Despina. L'acteur c'est Bruce Cabot. Il aurait fallu Clark Gable. Bruce Cabot était d'origine française, né Etienne de Bujac. Il avait joué dans *King-Kong*. Il donne au marin Robert Latour un certain charme et des talents pour le « french kiss ». Comment cela finit-il ?

Dans des décors de studio qui font rêver, sous les éclairages nacrés de Rudolf Mathé, Marlène, deux fois femme, mène sa partie « comme elles font toutes ». Il faut la voir chanter, au piano, dans le salon Giraud, *Sweet as the Blush of May* avec des mines de pensionnaire du couvent des Oiseaux, tandis que l'impayable Misha Auer, noceur arrivé de Russie et qui l'a reconnue, lui envoie des œillades assassines et chuchote sur son compte des propos qui passent de bouche à oreille jusqu'au banquier. Comment croyez-vous qu'elle s'en tire ? Elle s'évanouit. Cela donne toujours le temps de réfléchir.

JACQUES SICLIER.

(1) Cf. *Cinquante ans de cinéma avec René Clair*, par Georges Charensol et René Régent, éditions La Table ronde, 1979, et *René Clair ou le temps mesuré*, par Olivier Barrot, éditions Cinq Continents-Hatier.

MODE

de l'été 89

Les intouchables

« Nous avons besoin du Sud à tout prix, d'accents limpides, innocents, heureux, délicats », écrivait Nietzsche. L'oisiveté est à la mode, elle justifie tous les effets de transparence, les drapés, les plissés « couture » en soie crème, en organza (Matsuda) et d'une manière générale les recherches de nuances en termes de couleurs (les palettes de rose d'Issey Miyaké, les camaïeux de bleu, de mauve, de gris chez Dior) et de matières.

Chez Angelo Tarlazzi, où l'on avait accroché des appliques en forme de croissant de lune et des tentures de coton, le vêtement résiste aux définitions, parce qu'une veste est aussi un gilet, que la chemise s'aère comme une djellabah, que tout est invitation au voyage, au mouvement. La rayonne à des reflets soyeux, le lin est élastique, les teintes semblent brûlées par le soleil...

Ailleurs, les textures lisses s'adonnent aux reliefs, aux pleins, aux creux, et des trompe-l'œil qui se multiplient à travers des chemises dont les plastrons, prolongés sur les côtés de pattes de resserrage se terminent comme des gilets de costumes (Comme des Garçons).

Libéré des chaînes de la séduction (travailles et tais-toi) l'homme idéal s'adonne volontiers au plaisir d'être lui même, d'apprendre qu'il a un corps, avec une taille, un cou, des jambes... L'été sera court : le bermuda néo-colonial triomphe, mais le légèrement osé revient via les maillots de bain collants destinés sans doute à montrer enfin les effets de dix ans de jogging, et de déjeuners d'affaires arrosés de Badoit... Le nouvel homme est si léger, si pur, qu'il semble même à l'abri de la tache, du verre de vin renversé, de la pollution du métro, des traces de rouge à lèvres (C'est un Intouchable). Il faut l'embrasser avec les yeux, emballer son nécessaire de voyage dans du papier de soie : une veste saharienne en lin irlandais jaune paille, un twin set de cachemire beige rosé (Hermès), un trench de soie écrue, ou en peau de pêche lavande, des tennis en satin, des dégradés de quatre blancs sous un soleil qui fait mûrir les ritournelles (Bernard Sanz pour Saint Laurent).

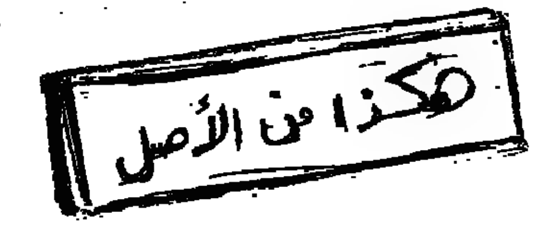
Les chiffres jouent les trouble-fête

La quintessence du mâle, pour quand ? Les chiffres sont là, redoutables trouble-fête : le Français s'achète un imperméable tous les neuf ans, une veste tous les huit ans, un costume tous les cinq ans... Au Salon de l'habillement masculin organisé à la porte de Versailles (huit cent quatre-vingts exposants de vingt-cinq pays), qui a attiré quarante-trois mille cinq cent neuf visiteurs, la tendance était à la prudence... Loin de toutes les subtilités des créateurs, les marques privilégient « l'authentique », en multipliant avec plus ou moins de bonheur le style Ralph Lauren, dans un patchwork de références maladroites à la Nouvelle-Angleterre, l'aventure coloniale coloriée de beige et de kaki. On avait décoré les stands comme des bureaux de clergyman réchauffés d'imitations acajou, ou alors comme des tentes d'expédition au désert...

Ce culte un peu plat de l'évasion, cette recherche des valeurs sûres, Jean-Paul Gaultier la tourne en dérision. Son défilé fut une nouvelle fois un véritable spectacle, haut en couleur et en rires, placé sous le signe d'un western mondialiste, pour un Indiana Jones voyageant de Santa-Fe à Londres et d'Istanbul à Jérusalem. De l'or, des franges de cow-boy néo-hassidique, une palette flamboyante de rouge, de cuivré, de safran, des gilets à imprimé tapisserie, des revers bordés de piécettes, des vêtements à complications et des visages voilés qui semblent nous dire que l'heure des évidences se termine.

« L'homme est un être humain. Il n'y a pas de matières interdites. J'utilise de la dentelle métallique, du tulle élastique rebrodé de jais. Mais surtout, je ne recherche plus l'étonnant pour l'homme. On peut aujourd'hui prendre certains clichés sexy qui étaient réservés à la femme. Les temps ont changé : les femmes peuvent séduire par leur intelligence, leur portefeuille, leur beauté, et par tout. Les hommes aussi », dit Jean-Paul Gaultier.

LAURENCE BENAIM.



هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). Les mer., ven. et dim. de 10 h à 22 h.

LES ANNÉES CINQUANTE : DES IMAGES ET DES VOIX. Studio 5 - information Cci. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

LES ANNÉES CINQUANTE. Entre le béton et le rock. Galerie du Cci. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre. / Quelques problèmes de l'art contemporain, grande galerie. Petit foyer. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

ARCHI-TRAIN. Atelier des enfants. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 24 septembre.

BERLIN : LES AVANT-GARDES DU MOBILIER. Galerie des brèves Cci. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 3 octobre.

DES MAISONS COMME DES TABLEAUX. Habitat populaire du Nordeste brésilien. Centre d'information Cci. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 3 octobre.

DESIGN FRANÇAIS. 1960-1990. Forum. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

LA HUNE. Salle d'art graphique. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

HÉROS DE PAPIER - LES RÉCITS COMPLETS DES ANNÉES CINQUANTE. Salle d'actualité. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 26 septembre.

LE PETIT LAROUSSE (1906-1989) : DE LA TRADITION A L'ÉLECTRONIQUE. Galerie de la BPI. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

LE JAPONAIS D'OPÉRA. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE GRAVEUR ET LITHOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE PHOTOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

L'AN V : DESSINS DES GRANDS MAITRES. Pavillon de Flore (2e étage). Entrée : 20 F (gratuit le dim.). Jusqu'au 26 septembre.

LE DÉCOR INTÉRIEUR DES TUILERIES SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES 1984-1987. Pavillon de Flore (salle basse). Jusqu'au 26 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

EUGÈNE LEROY, RÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé le lun.

LE CUIR TOUJOURS. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass.). Du 15 septembre au 4 janvier.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier du sculpteur au milieu des moules et des outils. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.

BOUCHERON. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. de 11 h à 18 h, nocturne mer. jusqu'à 23 h. Entrée : 35 F. Du 16 septembre au 31 octobre.

D'AXOUM A GONDAR. Monnaies et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 octobre.

ERWIN EISCH. Peintures, verres, dessins ou le verre perverti. Musée des Arts décoratifs, centre du verre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf dim. et lun. matin de 10 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 novembre.

LES FÊTES AU JARDIN DES TUILERIES (1662 - 1914). Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F, (8 F dim.). Jusqu'au 3 octobre.

PIERRE GATIER. 1878-1944. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 22 F. Jusqu'au 2 octobre.

LE GRAND PRIX DE L'AFFICHE CULTURELLE 1988. Michel Quarez, Grapus, Alain Le Quernec, Philippe Apeloig. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 20 septembre au 15 décembre.

ICONES DE BULGARIE. ÉCOLES DE TRYAVNA. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

LE JOUET DE PARIS. Trains, voitures, bateaux, avions. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 septembre.

KIKOINE-YANKEL-CHANA ORLOFF. Peintures-sculptures. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LESAGE, MAITRE BRODEUR. Musée de la Mode et du Costume, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-46). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 septembre.

LORD BYRON. Une vie romantique. Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

PREMIER FESTIVAL DES ARTS 1900-2000. Palais de Chaillot, grand foyer, place du Trocadéro. T.l.j. de 11 h à 21 h, nocturne jeudi 22 septembre jusqu'à 22 h 30. Entrée : 40 F. Du 15 septembre au 22 septembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QUAND LA LOUPE REMPLACE LA LONGUE-VUE. Ou la merveilleuse histoire des maquettes du Musée de la Marine. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 septembre.

LE ROCK RUSSE A L'AFFICHE. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

BENJAMIN ROUBAUD ET LE PANTHÉON CHARIVARIQUE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 20 septembre.

TRÉSORS SACRÉS, TRÉSORS CACHÉS. Patrimoine des églises de Seine-et-Marne. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Nocturne ven. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 19 octobre.

VISAGES DE LA DANSE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

Centres culturels

ERWIN EISCH. Œuvres sur papier. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 13 octobre.

L'ENRACINEMENT 1700-1760. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 1er octobre.

GRAVURES D'ARCHITECTURE. Parc floral de Paris, pavillon 18, route de la Pyramide (43-43-92-95). T.l.j. de 9 h 30 à 20 h. Entrée : 4 F, 7,70 F les sam., dim. et jours fériés. Jusqu'au 25 septembre.

HANS HARTUNG. Œuvres nouvelles. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 23 octobre.

LIEUX SAINTS D'ARABIE : SACRÉ ET ARCHITECTURE. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 18 septembre.

MEHDI QOTBI. Rencontres écrites. Institut du monde arabe, salle d'actualité - 2e sous-sol, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 22 octobre.

LA MODERNITÉ DE CONSTANTIN GUYS. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

GUNTER RAMBOW. Affiches. Bibliothèque nationale, salle Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Du 15 septembre au 15 octobre.

FERNAND TEYSSIER. Mairie du Ve, salle du souvenir, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 22 septembre.

TRÉSORS D'ART SACRÉ A L'OMBRE DU VAL-DE-GRACE. Mairie du Ve, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 31 octobre.

FRITZ WINTER (1905-1976). Peintures et dessins de la Fondation Fritz Winter. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 novembre.

Galeries

48 A TABLE. Une exposition initiée par J.-P. Kitchener. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 8 octobre.

ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Les chemins du monde. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 29 octobre.

HÉLÈNE AGOFROY, JEAN CLAREBOUDT, KEIJI UEMATSU. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 27 septembre.

JEAN-MICHEL ALBEROLA. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 12 octobre.

CARL ANDRÉ. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 10 octobre.

HENRI BASSMADJIAN. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 15 septembre au 13 octobre.

JEAN-PIERRE BERTRAND. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 8 octobre.

YVAN LE BOZEC. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Du 15 septembre au 22 octobre.

JACQUES BUSSE. Œuvres des années 50. Galerie Arnoux, 27, rue Guénégaud (46-33-04-66). Jusqu'au 30 septembre.

LUCIANO CASTELLI. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 31 octobre.

CHOIX POUR UN COLLECTIONNEUR. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 15 octobre.

LYNNE COHEN. Occupied territory. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 15 octobre.

ROBERT COMBAS. les batailles. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (42-71-20-50). Jusqu'au 13 octobre. / La Guerre de Troie. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 13 octobre.

PHILIPPE COMPAGNON. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 8 octobre.

BILL COSTA. La Locomotive, 90, bd de Clichy (42-57-37-37). Jusqu'au 1er octobre.

BERNARD COUSINIER. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 14 octobre.

TONNY CRAGG. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 14 octobre.

JUTTA CUNY. Galerie Clara Scremini, 39, rue de Charonne (43-55-65-56). Jusqu'au 15 octobre.

LIGIA D'ANDREA, AGNÈS MAES. Galerie l'Aire du verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 13 octobre.

DAMIEN DE LEPELEIRE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 8 octobre.

CHRISTIAN ECKART. Galerie Lange-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 8 octobre.

ALAIN GRAU, ALBERT HADJIGANEV, CHRISTOPHE KAWALKO. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 1er octobre.

LES GRAVEURS DES ANNÉES 50. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Du 15 septembre au 1er novembre.

LAURENT HOURS. Peintures. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Du 15 septembre au 25 octobre.

INFORMATION FICTION PUBLICITÉ. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 8 octobre.

PIERRE JAHAN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 8 octobre.

EDWARD ET NANCY KIENHOLZ. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 15 octobre.

PIETER LAURENS MOL. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 8 octobre.

JOSEPH MCKENZIE. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 11 octobre.

MUNTADAS. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 11 octobre.

NOUVELLE FIGURATION. France - années 60. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 8 octobre.

MICHEL PARMENTIER. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 11 octobre.

BERNARD PIFFARETTI. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 15 octobre.

SERGE PLAGNOL. Peintures et dessins. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 22 octobre.

GERWALD ROCKENSCHAUB. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 29 octobre.

RUSTIN, VERMEERSCH. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Du 20 septembre au 20 octobre.

MICHEL SEUPHOR. Dessins à lacunes, assemblages. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 4 octobre.

JOËL SHAPIRO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 12 octobre.

CLAUDE DE SORIA. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 septembre.

SOUN-GUI KIM. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 8 octobre.

DANIEL SPŒRRI. Le trésor des pauvres. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Du 17 septembre au 29 octobre.

PATRICK TOSANI. Œuvres nouvelles. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 11 octobre.

KIMIO TSUCHIYA. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 15 octobre.

Périphérie

BIÈVRES. Métamorphoses de Dany Cotton. Peintre photographe. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 novembre.

IVRY-SUR-SEINE. Situation. Jolsten, Véronique Joumard, MaryRme Negro, Jean Berthet, Pierre Tual. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 16 octobre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Georgina Hu et Jaber. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

PONTOISE. Hans Steinbrenner. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Trésor de Rethel. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 28 novembre.

SAINT-OUEN-L'AUMONE. Charles Gir. Mairie de Saint-Ouen-L'Aumône, 2, place Mendès-France (34-21-25-00). T.l.j. sf lun. matin, sam. après-midi et dim. de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

En province

ANTIBES. Guerriers et cavaliers dans le monde grec. Musée d'histoire et d'archéologie. Bastion Saint-André (93-34-48-01). Jusqu'au 31 octobre.

AVIGNON. Alberto Magnelli. Grande chapelle du Palais des Papes (90-86-35-58). Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Bourgogne médiévale, la mémoire du sol. Abbaye Saint-Germain. Salle des Moines (86-51-09-74). Jusqu'au 25 septembre.

BEAUVAIS. André Derambez. Ancien Palais épiscopal (44-45-13-60). Jusqu'au 3 octobre.

BELFORT. Fibres et fils (tapisserie contemporaine). Musée d'art et d'histoire, château de Belfort (84-28-52-96). Jusqu'au 16 octobre.

BIGNAN (Morbihan). Domaine de Marguehennec. Carel Visser. Centre d'art contemporain (97-60-57-78). Jusqu'au 31 octobre.

BORDEAUX. Collection Sonnabend. Musée d'art contemporain, entrepôts Lainé. Jusqu'au 25 septembre.

CAEN. Esquisses peintes. Moments anonymes. Normandie 1850-1950. Musée des beaux-arts. Enceinte du château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 septembre.

CASTRES. Annette Messager. Centre d'art contemporain. Jusqu'au 30 septembre.

CHAUMONT. « Quel cirque » : exposition d'affiches. Bibliothèque municipale, 87, rue Victoire-de-la-Marne (25-32-37-48). Jusqu'au 1er octobre.

CHINON. Autour du psautier de la reine Ingeburge. Logis royaux du château. Jusqu'au 25 octobre.

DIEPPE. Léon Zack 1892-1980 : peintures, dessins. Irène Zack : sculptures. Château-musée, rue des Chastes (35-84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

GRANVILLE. Femmes créatrices des années 20 : Sonia Delaunay, Colette et Jeanne Lanvin, Nicole Groult, Suzanne Valadon, Marie Laurencin, Tamara de Lempicka, Chana Orloff... Musée Richard Anacréon. Jusqu'au 16 octobre.

HONFLEUR. Charles Mozin (1806-1862). Musée Eugène-Boudin. Place Erik-Satie (31-89-16-47). Jusqu'au 3 octobre.

LA ROCHELLE. « Un temps, deux lieux », installation de Lise Labrie (Canada). Œuvres de Bertholin, François Bouillon et Claude Viallat. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (46-41-37-79). Jusqu'au 28 octobre.

LA ROCHELLE. Installation de Irène F. Whittome (Canada). Orangerie du Muséum d'histoire naturelle, rue Albert-Ier (46-41-18-25). Jusqu'au 28 octobre.

LES SABLES-D'OLONNE. François Dufrêne (1930-1982). Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (51-32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Jean Hélion. Hôtel Donadeï de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au 30 octobre.

MARSEILLE. L'art moderne à Marseille. La collection du Musée Cantini. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-56-28-38). Jusqu'au 19 septembre.

MEYMAC. A la surface de la peinture. Les Années 80. Centre d'art contemporain. Abbaye Saint-André. Jusqu'au 2 octobre.

MORLAIX. Jacques Villon. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 16 octobre.

NANCY. Emile Friant. Musée des beaux-arts. Place Stanislas. Jusqu'au 4 octobre.

NICE. Jacques Villeglé : la peinture dans la non-peinture. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 23 octobre.

NIMES. Alain Jacquet. Galerie des Arènes. Jusqu'au 9 octobre.

NIMES. Collection du Van Abbe Museum de Eindhoven (2e partie). Musée des beaux-arts (66-67-38-21). Jusqu'au 1er novembre.

NIMES. Allan McCollum : « Individual Works » installation. Chapelle des jésuites, Grande-Rue. Jusqu'au 9 octobre.

ORLÉANS. Yoland Cazenove. Céramiques. Rétrospective 1950-1986. Musée des beaux-arts, 1, place Fernand-Rabier (38-53-39-22). Jusqu'au 23 octobre.

PAU. Paul Mirat, écrivain, peintre, caricaturiste. Musée du château de Pau (59-27-36-22). Jusqu'au 30 septembre.

PONT-AVEN. Henri Moret, aquarelles et peintures. Rétrospective. Musée. Jusqu'au 26 septembre.

QUIMPER. Eugène Boudin en Cornouaille. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (98-95-45-20). Jusqu'au 28 septembre.

ROCHECHOUART. Otto Freundlich (1878-1943). Musée départemental d'art contemporain. Château de Rochechouart (55-77-42-81). Jusqu'au 20 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Fernand Léger ; rétrospective. Fondation Maeght. Jusqu'au 2 octobre.

STRASBOURG. Thomas Huber, la préhistoire des tableaux. Musée d'art moderne, 5, place du Château. Jusqu'au 12 novembre.

STRASBOURG. « Saturne en Europe ». Musée de l'Œuvre Notre-Dame, 3, place du Château (88-32-59-00), et Musée des beaux-arts (88-35-47-27). Jusqu'au 4 décembre.

STRASBOURG. La mémoire des siècles, deux mille ans d'écrits en Alsace : manuscrits et incunables. Eglise Saint-Paul. Jusqu'au 16 octobre.

TANLAY. Chemins de la création : Jean Dubuffet, peintures, dessins, sculptures ; Regard d'un collectionneur. Centre d'art contemporain, château de Tanlay. Jusqu'au 3 octobre.

TARASCON. Miro. Château du roi René (90-91-00-07). Jusqu'au 2 octobre.

THONON-LES-BAINS. Robert Jacobsen. Place du Château (50-71-78-97). Jusqu'au 1er octobre.

TOULON. Lisbonne aujourd'hui. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

TOURCOING. Salomé. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92). Jusqu'au 29 octobre.

TROYES. « Isadora Duncan, 1877-1927 », la femme, la mode et la danse. Musée d'art moderne, ancien évêché, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 10 novembre.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

SALOMÉ. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89), lun., mar., mer. à 20 h 30 (12).

LES EAUX ET FORÊTS. Théâtre du Bel Air (43-46-91-93), (lun.) 20 h 30 ; dim. à 16 h (13).

LE COUT DU PÈRE FRANÇOIS. Deux Anes (46-06-10-26), (dim. soir, lun.) sam. à 21 h, dim. à 15 h 30 (13).

LE TIMIDE AU PALAIS. Artistic-Athévains (43-79-06-18), (lun.) 20 h 30 ; sam. à 16 h et 20 h 30, dim. à 16 h (13).

UNE ABSENCE. Bouffes Parisiens (42-96-60-24), (lun.) 20 h 30 ; sam. à 18 h et 21 h, dim. à 15 h 30 (13).

ESTER. Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30 (13).

LE CRIMINEL. La Bastille (43-57-42-14), (lun.) 21 h, dim. à 17 h (13).

LA PROSE DU TRANSSIBERIEN ET DE LA PETITE JEHANNE DE FRANCE. Office national suisse du tourisme (47-42-45-45), (dim., lun. + matinées) 20 h 15 (13).

ET LE SPECTALE CONTINUE ! Palais Royal (42-97-59-81) (lun.) 20 h 30, dim. à 15 h 30 (13).

DROLE DE COUPLE. Saint-Georges (48-78-63-47), (lun.) 20 h 45, dim. à 15 h (13).

GLENGARRY GLEN ROSS. Edouard-VII, Sacha-Guitry (47-42-57-49) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. à 15 h (13).

LE BUFFON DES FAMILLES. Amphithéâtre de paléontologie du Jardin des Plantes (43-57-57-89) (dim. soir, lun., mar.), mer., jeu., ven., sam. à 18 h 30 ; sam., dim. à 15 h 30 (14).

IDENTITÉS. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun., mar.) 19 h (14).

TEMPORAIREMENT ÉPUISÉ. La Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.) 19 h 30 ; dim. à 15 h (14).

MORT A CRÉDIT. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.) 21 h 30 (14).

LE FEU DES MOTS (Poètes sans frontière). Maison de l'UNESCO (entrée libre et gratuite) mer., jeu., ven. à 19 h, sam. à 15 h (dernière) (14).

LA POUDRE AUX YEUX, M. DE POURCEAUGNAC. Comédie-Française (40-15-00-15), dim. à 20 h 30 (15).

LA TRILOGIE DE PAGNOL. Théâtre de la Main-d'Or (48-05-67-89) (mer., lun., mar.) (15).

L'UN DANS L'AUTRE. Café de la Gare (42-78-52-51) (dim., lun.) 22 h 15 (16).

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD, LE LEGS. Comédie française (40-15-00-15), ven., lun. à 20 h 30, dim. à 14 h (16).

LA MADELEINE PROUST A PARIS. Déjazet-T.L.P. (42-74-20-50) (lun.) 21 h, dim. à 15 h (16).

L'ÉPREUVE ET A QUOI REVENT LES JEUNES FILLES? Hôtel Gouthière (46-33-39-55) (dim.) 20 h 30 (16).

TENOR. Porte Saint-Martin (46-07-37-53) (lun.) 20 h 30 ; sam. à 17 h 30 et 21 h, dim. à 15 h (16).

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Théâtre de l'ombre qui roule (43-26-29-61) (lun.) 21 h (17).

HORS-PARIS

BOURG-LA-REINE. *Que la vie serait belle, sonate pour Tchekhov.* Salle des fêtes (46-61-36-41) ven., sam. à 20 h 30.

SCEAUX. *Que la vie serait belle, sonate pour Tchékhov.* Ancienne mairie (46-61-19-03), 20 h 30.

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Hors.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Travail à domicile : 19 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Fando et Lis : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Le Timide au palais : mar. 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ▷ Une absence : mar. 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). La Trilogie du mythe : 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Cami, drames de la vie courante : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE (43-63-25-36). ◇ L'Evangile selon Judas : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). ▷ La Poudre aux yeux suivi de Mr de Pourceaugnac : jeu., sam., dim. 20 h 30. Monsieur de Pourceaugnac précédé de la Poudre aux yeux : jeu., sam., dim. 20 h 30. Le Jeu de l'amour et du hasard précédé par le Legs : ven., lun. 20 h 30, dim. 14 h. Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : ven., lun. 20 h 30, dim. 14 h. Esther : mar. 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ▷ La Madeleine Proust à Paris : ven., sam., mar. 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). ▷ Le Coût du père François : mar. 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). ▷ Glengarry Glen Ross : mar. 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h. Rel. dim., lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. Rel. dim., lun. Y'a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15. Rel. dim., lun.

HOTEL GOUTHIÈRE (46-33-39-55). ▷ L'Epreuve et A quoi rêvent les jeunes filles ? : ven., sam., lun., mar. 20 h 30. Rel. dim.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Mozart au chocolat : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. ◇ Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

JARDIN DES PLANTES (AMPHITHÉATRE DE PALÉONTOLOGIE) (43-57-57-89). ◇ Le Buffon des familles : 18 h 30 (Jeu., ven., sam.), sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Temporairement épuisé : 19 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Le Criminel Festival d'automne à Paris 1988 : mar. 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Rel. dim. Pierre Péchin : 21 h 45. Rel. dim.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). The Fantastic Horror Show : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Mort à crédit : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE L'UNESCO (entrée libre). ◇ Le Feu des mots (Poètes sans frontière) IIème Festival international de poésie : 19 h (Jeu., ven.), sam. (dernière) 15 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Considérations sur le voyageur : 20 h 30. Rel. dim., lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h. Rel. dim., lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). ▷ Paris accordéon Fêtes d'automne du Vè arrondissement : mar. 20 h 30. Rel. -

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). Les Exilés : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (47-42-45-45). ▷ La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : mar. 20 h 15 , 10 h et 14 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Avanti : 20 h 30. ▷ Et le spectacle continue ! : mar. 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ▷ Ténor : ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h et 17 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Jacques Brel Je viens rechercher mes bonbons : 20 h (Jeu., ven., sam. dernière). ◇ Tokyo Bar : 21 h (Jeu., ven., sam., lun. dernière). Rel. dim.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). ▷ Drôle de couple : mar. 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30. Rel. dim.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ▷ Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : ven., sam., dim., mar. 21 h. Rel. lun.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30 (Jeu.). ▷ La Trilogie de Pagnol : Marius, Fanny, César : jeu., ven. 20 h 30, sam. 21 h 15, dim. 19 h 30, sam. 18 h, dim. 16 h 30, sam. 15 h 30, dim. 14 h. Rel. mer., lun., mar. Marius : jeu. 20 h 30, sam. 15 h 30, dim. 14 h. Fanny : ven. 20 h 30, sam. 18 h, dim. 16 h 30. César : sam. 21 h 15, dim. 19 h 30. Salomé : lun., mar. 20 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-54-34-04). ▷ Cruel Love : ven., sam., dim. 17 h.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). ▷ Les Eaux et Forêts : mar. 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ le Fou de Bassan met les bouts : 18 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Mathieu : 20 h 15. Rel. dim. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Rel. dim. Barthélémy : 22 h 30. Rel. dim. ▷ La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h. Rel. dim., lun., mar. (exceptionnellement). La Femme rompue : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 19 h. Rel. dim. Rififoin dans les labours : 21 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Région parisienne

BOURG-LA-REINE (SALLE DES FÊTES) (46-61-36-41). ▷ Que la vie serait belle, sonate pour Tchékhov : ven., sam. 20 h 30.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (THÉATRE DES BOUCLES DE MARNE) (48-80-90-90). ▷ Chabrol joue intensément : lun., mar. 20 h 30.

IVRY (THÉATRE D'IVRY) (46-72-37-43). ◇ Ovide, les amours : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

SCEAUX (ANCIENNE MAIRIE DE SCEAUX) (46-61-19-03). ▷ Que la vie serait belle, sonate pour Tchékhov : mar. 20 h 30.

VERSAILLES (PARC DU CHATEAU, BASSIN DE NEPTUNE) (39-50-36-22). ▷ Grande Fête de nuit de Versailles : sam. (dernière) 21 h 30.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). L'Espèce : 20 h 45. Rel. dim., lun.

Les cafés théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Fou comme Fourcade : 20 h 30. Rel. dim. L'Instant Prévert : 22 h 15. Rel. lun. ▷ Le Transamour : ven., sam. 23 h 30, dim., lun. 22 h 15. Rel. mer., jeu., mar. Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Arex = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Epis noirs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Trachot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

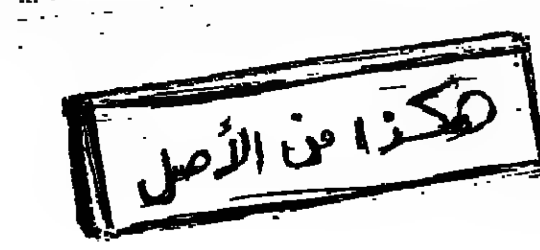
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. Rel. dim. ▷ L'un dans l'autre : ven., sam., mar. 22 h 15. Rel. dim., lun.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRENIER (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.





CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Le Chant du marin (1931), de Carmine Gallone, 16 h ; Albert Camus (1973), de Paul Vecchiali, 19 h ; Avec sentiments (1987), de Paul Vecchiali, le Récit de Rebecca (1963), de Paul Vecchiali, 21 h.

JEUDI

Deux fois vingt ans (1930), de Charles-Félix Tavano, 16 h ; le Café des Jules (1988), de Paul Vecchiali et Jacques Nolot, 19 h ; le Front dans les nuages (1988), de Paul Vecchiali, 21 h.

VENDREDI

Le Grillon du foyer (1933), de Robert Boudrioz, 16 h ; le Quarante et Unième (1956, v.o.s.t.f.), de Grigori Tchoukrai, 19 h ; Monsieur Ripois (1954), de René Clément, 21 h.

SAMEDI

La Foire aux chimères (1946), de Pierre Chenal, 15 h ; Quarante-deuxième Rue (1933, v.o.), de Lloyd Bacon, 17 h ; Tout le plaisir est pour moi (1954-1955, v.o.s.t.f.), de H.-C. Potter, 19 h ; les Dames du Bois de Boulogne (1944), de Robert Bresson, 21 h.

DIMANCHE

La Fiancée des ténèbres (1944), de Serge de Poligny, 15 h ; Demoiselle en détresse (1937, v.o.), de George Stevens, 17 h ; Cantique des cantiques (1933, v.o.), de Rouben Mamoulian, 19 h ; Identification d'une femme (1982, v.o.s.t.f.), de Michelangelo Antonioni, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Fort-Dolores (1938), de René Le Hénaff, 16 h ; Tonnerres lointains (1973, v.o.s.t.f.), de Satyajit Ray, 19 h ; Je t'aime, je t'aime (1968), de Alain Resnais, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris : un arrondissement par jour : 5e et 6e arrondissements : la Mouffe, Opéra mouffe (1958) d'Agnès Varda, le Boulanger de la Contrescarpe (1976) de Jean Boussuge, Rue Mouffetard (1959) de Jacques Krier et Jean-Claude Bergeret, 14 h 30 : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 : Près des quais : Shakespeare and Company (1978) de Jean-Claude Arié, l'Amour c'est du papier (1973) de Michel Leeb, les Mots ont un sens (1970) de Chris Marker, les Marges du fleuve (1988) de Philippe Esnault, 18 h 30 : Rive gauche : Gallimard et le quartier du livre (1981) de Pascal Kane, les Autres (1973) d'Hugo Santiago, 20 h 30.

JEUDI

Paris : un arrondissement par jour : 7e arrondissement : la Grande Dame : la Tour Eiffel en folie (1982) d'un groupe d'enfants, Superman II (1980, v.o.) de Richard Lester, 14 h 30 : Visite du 7e arrondissement : le 7e arrondissement à travers Gaumont (11910-1930), l'Ecole militaire (1967) de Jack Sanger, Claire (1965) de Jean-Claude Hechinger, Hôtel des Invalides (1951) de Georges Franju, Naissance d'un musée (1986) de Pierre Samson, 16 h 30 : la Grande Dame : la Tour Eiffel en folie (1982) d'un groupe d'enfants, la Tour Eiffel (1984), Superman II (1980, v.o.) de Richard Lester, 18 h 30 : Exploit à la Tour Eiffel : A l'assaut de la Tour Eiffel (1947) d'Alain Pol, Sauts de la Tour Eiffel (1984) de Jean-Louis Normand et Daniel Maillot, Vol sous la Tour Eiffel (1984) de Daniel Maillot, les Ecureuils (1981) de J.-M. Soyez, Paris qui dort (1923) de René Clair, 20 h 30.

VENDREDI

Paris : un arrondissement par jour : 8e arrondissement : 8e chic : Eclair journal, l'Orangère (1988) d'Alain Cavalier, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 14 h 30 ; Quartier de l'Europe : le Parc Monceau (1978) de Patrick Bensard, les Enfants terribles (1949) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30 : A l'Elysée ! : Actualités Gaumont, la Repasseuse (1988) d'Alain Cavalier, la France accueille une reine (1957) de la presse filmée, l'Elysée... au-delà du perron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Audoir, 18 h 30 : Jazz du côté des champs : le 8e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

SAMEDI

Paris : un arrondissement par jour : 8e arrondissement : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 : Jazz du côté des champs : le 8e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 14 h 30 ; Théâtre aux Champs : Un nouveau théâtre pour Barrault (1981) de Frank Cassenti, Louis Jouvet (1971) de Roland Bernard, Entrée des artistes (1938) de Marc Allégret, 16 h 30 : Aux Champs-Elysées : Eclair journal, les Champs-Elysées (1966) de Maurice Pialat et Georges de Caunes, Côté cour, côté champs (1977) de Guy Gilles, A bout de souffle (1959) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 : 8e chic : Eclair journal, l'Orangère (1988) d'Alain Cavalier, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris : un arrondissement par jour : 9e arrondissement : Rue des Italiens : le Monde du Plomb (1982) de H. Lachize, G. Goldman, P. Boulanger, l'Homme fragile (1980) de Claire Clouzot, 14 h 30 ; les Grands Magasins : le 9e arrondissement à travers Gaumont, la Parisienne et les Magasins (1965), Aux grands magasins (1964) de William Klein, Comme un spectacle (1969) d'Yves Allain, Une journée dans un grand magasin (1978) de Takis Candilis, 16 h 30 ; Grands Boulevards : Musée Grévin (1958) de Jacques Demy, Faubourg Montmartre (1931) de R. Bernard, 18 h 30 : Pigalle : Loin de Pigalle (1978) de Claude Ventura, Clémentine Tango (1982) de Caroline Roboh, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris : un arrondissement par jour : 10e arrondissement : Faubourg Saint-Denis : l'Ecole de Jacques Lecoq (1984) de Jean-Pierre Rouette, Une femme est une femme (1960) de Jean-Luc Godard, 14 h 30 : Gare du Nord, gare de l'Est : le 10e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, Un chant presque éteint (1986) de C. Mourieras, Sauf dimanches et fêtes (1977) de François Ode, 16 h 30 : Canal Saint-Martin : Atmosphère (1985) de Yann Piquer et Philippe Dorison, Paris vu par... vingt ans après (1984) de Philippe Venault, Frédéric Mitterand, Vincent Nordon, Philippe Garrel, Bernard Dubois, Chantal Ackerman, l'Ibis rouge, 18 h 30 ; Faubourg Saint-Denis : l'Ecole de Jacques Lecoq (1984) de Jean-Pierre Rouette, Une femme est une femme (1960) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HECTOR (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HEROS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

OEUF (Hol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

LA PETITE AMIE. Film français de Luc Béraud : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRESIDIO. Film américain de Peter Hyams, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE A PART. Film américain de Chris Menges, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE. Film français de Dominique Delouche : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CINEMA

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les festivals

ADOLFO ARRIETA, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Flammes, mer., ven., sam. 18 h, 22 h ; le Crime de la toupie, Le Château Pointilly, jeu., mar. 18 h, 22 h ; les Intrigues de Sylvia Couski, avec l'Imitation de l'ange dim., lun. 18 h, 22 h.

AMERICAN FIFTIES BY CHEVIGNON (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). L'Ultime Randonnée, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; les Indomptables, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; Comme un torrent, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; la Fureur de vivre, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; Celui par qui le scandale arrive, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Misfits, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Rock around the clock, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

AMERICAN FIFTIES BY CHEVIGNON (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Tant qu'il y aura des hommes, ven., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; l'Ultime Randonnée, sam., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; Seuls les anges ont des ailes, dim., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; One, Two, Three, lun., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

CARTE BLANCHE A HENNING CARLSEN (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). Une nuit à Casablanca, mer. 15 h 30, jeu., ven., lun. 18 h, sam. 14 h, dim. 15 h 40, mar. 19 h 40 ; Buster Keaton Short, mer. 13 h 50, sam. 15 h 40, dim. 12 h, mar. 15 h 40 ; Bienvenue Mr Chance, jeu. 15 h 45, sam. 21 h 30, lun. 21 h 45, mar. 21 h 15 ; la Rose tatouée, sam. 12 h, dim. 13 h 40, lun. 14 h, mar. 17 h 20.

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU CINÉMA COSMOS (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). La Semaine des grands écrivains, tlj ; la Dame au petit chien, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Nuits blanches, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Nid des gentilshommes, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Boris Godounov, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Anna Karenine, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Quelques jours de la vie d'Oblomov, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Mère, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU CINÉMA COSMOS (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). Quinzaine du film de la Glasnost, tlj ; l'Epouvantail, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mon ami Ivan Lapchine, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Forêt, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Bonheur d'Assia, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Début d'un siècle oublié, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Commissaire, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; 20 jours sans guerre, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 22 h 30.

ERIC ROHMER, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). La Collectionneuse, mer. à 12 h 10 ; l'Amour l'après-midi, jeu. à 12 h 10 ; Ma nuit chez Maud, sam. à 12 h 10 ; le Genou de Claire, dim. 12 h 10 ; la Carrière de Suzanne, La Boulangère de Monceau, mar. à 12 h 10.

ERNST LUBITSCH (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). La Folle Ingénue, film à 16 h 40 ; Sérénade à trois, film à 18 h 30 ; la Dame au manteau d'hermine, film à 22 h 10 ; le Ciel peut attendre, film à 18 h 50 ; The Shop around the corner, film à 20 h 15.

FELLINI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, mer. 17 h 30, lun. 15 h 30 ; les Vitelloni, lun. 22 h ; Et vogue le navire, jeu. 13 h 40 ; la Cité des femmes, mar. 15 h 40.

FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Jules et Jim, mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Argent de poche, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Baisers volés, ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Chambre verte, sam. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Deux Anglaises, dim. à 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Tirez sur le pianiste, lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Mariée était en noir, mar. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

HENNING CARLSEN (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). La Faim, ven. 22 h, sam. 19 h 30, dim. 17 h 15, lun. 16 h ; Comment faire partie de l'orchestre, sam. 17 h 30 ; la Main sur le cŒur, dim. 19 h 15 ; Un rire sous la neige, ven. 19 h 40 en présence du réalisateur.

L'A.C.M.A. PRÉSENTE (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). La Leçon de la langue morte, mer. 19 h 40 en présence d'écrivains polonais ; Sans Fin, jeu. 19 h 40 ; le Hasard, lun. 19 h 40.

LE GRAND RETOUR DE LAUREL ET HARDY (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Laurel et Hardy en croisière, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Joyeux Compères, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Sous les verrous, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Chevaliers de la flemme, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Montagnards sont là, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les As d'Oxford, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les Aventures de Laurel et Hardy, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

LUIS BUNUEL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). La Mort en ce jardin, mer., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Un chien andalou, Los Olvidados, jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, ven., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MARIA KOLEVA, Cinoches, 6e (46-33-10-82). L'Etat de bonheur... permanent 1, (1ère partie) dim. 9 h, (2e partie) dim. 11 h ; Cinq Leçons de théâtre d'Antoine Vitez, Martine et le Cid, L'Ours ou Tchekhov est-il misogyne, mer. 11 h ; le Barbouillé ou la mort gaie, Noces de sang ou la création de l'obstacle, jeu. 11 h ; Andromaque ou l'irréparable, avec en deuxième partie la Voiture ven. 11 h ; Lettre de Paris à l'ami suisse n° 7, Vitez : Ubu ou la diminution de la sexualité, Vitez : Comment la souffrance d'un réalisateur, sam., mar. 11 h.

RÉTROSPECTIVE ALAN RUDOLPH (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Made in Heaven, jeu., lun. à 14 h, 19 h, sam. à 16 h 30, 21 h 30 ; Choose me, jeu. 16 h 30, 21 h 30, sam. à 14 h, 19 h, lun. à 16 h 30, 21 h 30 ; Tu ne m'oublieras pas, mer. à 16 h 30, 21 h 30, ven. 14 h, 19 h, dim. 16 h 30, 21 h 30, mar. 14 h, 19 h ; Wanda's Café, mer., dim. à 14 h, 19 h, ven. à 16 h 30, 21 h 30, mar. à 16 h 30, 21 h 30.

Les grandes reprises

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

APARAJITO (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA BELLE ENSORCELEUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BLUE VELVET (*) (A., v.f.) : Club, 9e (Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

CHRONIQUE D'UN ÉTÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA CICATRICE INTÉRIEURE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

EVE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE POISON (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Club, 9e.

(AIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

VIVA LA MUERTE (Fr.-Tun., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 20, dim. 20 h 40, lun. 15 h 30.

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer. 22 h, jeu. 14 h, ven. 13 h 40, mar. 14 h.

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) mer., ven., sam. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 5 mn après.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 18 h, lun. 14 h.

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 21 h 40, dim. 17 h 40.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, sam. 15 h 30, dim. 17 h.

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) mer., ven., dim., mar. à 13 h 55, 16 h 25, 18 h 55, 21 h 30 film 5 mn après.

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, sam. 13 h 30.

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 15 h 30, sam. 13 h 45.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 15 h 10.

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h 15, sam., dim. 14 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h 15, dim. 22 h 30, mar. 17 h 15.

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h, sam. 20 h 40.

CABARET (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 21 h.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 14 h 15.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 20.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven., dim. 21 h.

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer. 17 h, jeu. 21 h 40, ven. 15 h 20, dim. 21 h 10.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 16 h, jeu. 20 h 45, sam. 21 h.

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) mer., jeu. 12 h.

DÉLIVRANCE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu. 19 h 10, sam. 22 h 30, lun. 19 h, mar. 13 h 45.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., sam., mar. 20 h 05.

ENVOL (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h.

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. à 22 h.

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE (Can.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer. 16 h 45, 18 h 30.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., dim. 13 h 30, ven. 15 h 40, lun., mar. 22 h 10.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 13 h 30.

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 20 h.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h, dim. 13 h 45.

LUCKY DAISY TOWN (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 15 h 30.

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam. 22 h 15, dim., mar. 15 h 45.

MASCARA (*) (Bel.-Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven. 22 h, sam. 18 h, 22 h, dim. 16 h, 20 h.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 22 h 15, sam. 19 h 20.

MIDNIGHT (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer., ven., dim., mar. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 50.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, ven. 18 h 45.

L'OEUF MAGIQUE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h avec.

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. à 18 h.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 22 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 15 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 45, jeu. 16 h 15, ven. 16 h 45, lun. 18 h 30, mar. 14 h + sam. 0 h 20.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., sam. 15 h 40, ven. 20 h 05, lun., mar. 13 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 14 h.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45, mar. 15 h 20.

SOLARIS (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 40.

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer. à 18 h 20 film 5 mn après.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., mar. 12 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 15 h 30.

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 45, sam. 15 h, dim. 13 h 30.

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. à 20 h 10.

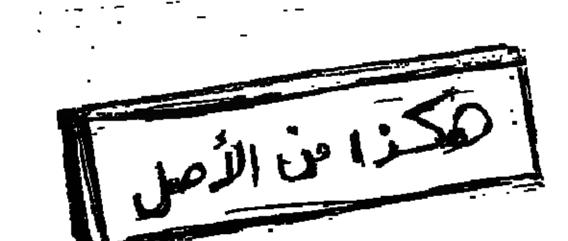
VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-iranien, v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., lun. à 12 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam., lun. 17 h 50.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 45.

YEELEN (malien, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven. 20 h, sam. 16 h, 20 h, dim. 14 h, 18 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 15 h 40.



هكذا من الأصل

MUSIQUE

Les concerts

ALPHA DU LION. Chantal Pataut-Dupuy, 23 h, jeu. Soprano, T. Maurouard (piano).

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). *Quintette à vent de Skaraborg*, 20 h 30, mar. S.-I. Johansson (flûte), A. Holmstedt (hautbois), P.-O. Pell (clar.), S. Eliasson (cor), N. Jonasson (basson). Œuvres de Françaix, Johansson, Hoffding. Entrée libre.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). *Pierre-Laurent Aimard*, 18 h 30, jeu. Piano. Œuvres de Dutilleux, Boulez.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. *Michèle Guyard, Ruth Bezinian*, 16 h 30, dim. Orgue, mezzo-soprano. Œuvres de Lochon, Nivers, Couperin, Clérambault. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Margaret Cook, Laurana Mitchelmore, 18 h, dim. Flûte, piano. Œuvres de Chopin, Widor, Copland, Muczinski. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Gilles Harle, 10 h, dim. Orgue. Œuvres de *Buxtehude, Van Noordt*, Bach. Entrée libre. Tél. loc. : 45-23-18-25.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). *Vincent Genvrin, 16 h*, dim. Orgue. Œuvres de Franck, Alain, Messiaen. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Kai Koito, 20 h 30, lun. Récital d'orgue. Œuvres de Messiaen, Bach, Tournemire. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Téléphone location : 48-04-98-01.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Anne-Claude Villars, Laurence Boulay, 20 h 30, mar. Violon, clavecin. « Sonates pour violon et clavecin » de Bach.

ÉGLISE SAINT-MERRI. Guido Fichtner, 21 h, sam. Guitare. Œuvres de Paganini, Granados, Sor, Villa-Lobos. Entrée libre.

Chœur franco-allemand, 16 h, dim. Dir. C. Külewein. Œuvres de Schumann, Brahms, Schubert. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). *Orchestre de l'Académie de musique de Wien*. Jusqu'au 21 septembre, 20 h 30, mar. Dir. Herwig Reiter. Chœur de l'Académie de musique de Wien. U. Fiedler (soprano), K. Atzesberger (ténor), G. Fussi (basse). « Les saisons » de Haydn.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Ensemble vocal Contrepoint, 20 h 30, mer. Dir. Georges Guillard. I. Poulenard (soprano), F. Levy (alto), I. Honeyman (ténor), M. Verschaeve (baryton), J.-L. Jardon (basse). Œuvres de Stamitz, Homilius. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Téléphone location : 48-04-98-01.

Orchestre et chorale Paul Kuentz, 21 h, mar. K. Beidler (soprano), E. Aubier (trompette). Œuvres de Mozart, Bach, Purcell, Bellini.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22). Journée Pierre Henry. *11 h*, mer. *Dir. sonore Pierre Henry*. Environnement pictural François Stöerkel. Salle Boris Vian. Dans le cadre du Salon de la musique.

Atelier les clavecins de la grande maison, 18 h, ven. Yvette Piveteau (clavecin). Bach et la musique française. Dans le cadre du Salon de la musique.

JARDIN DU RANELAGH. Fanfare des halles de Paris-Rungis, 17 h, sam. Harmonie municipale du XIIIe, 16 h 30, sam.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). *Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France*, 20 h 30, ven. Dir. Marek Janowski, J.-F. Heisser (piano). Œuvres de Messiaen. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Téléphone location : 48-04-98-01.

Quatuor Arditti, 18 h 30, lun. Œuvres de Schönberg, Carter, Studio 106.

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS (47-23-61-27). Pierre Henry. Jusqu'au 2 octobre, 18 h 30, ven., sam., dim., mar. « L'homme seul » (ven. 16), « Le Piano » (sam. 17), « Musiques à programme » (dim. 18), « Le Corps » (mar. 20).

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre, *16 h, dim.* Piano. E. Conquer (violon), E. Watelle (violoncelle). Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Christine Verheist, 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Reger, Jongen, Peeters, Eben. Entrée libre.

OPÉRA COMIQUE. SALLE FAVART (47-62-53-71). Quatuor Brandis de la *Philharmonie* de Berlin, 21 h, dim. Ensemble Amadeus. Œuvres de Beethoven, Bartok, Brahms. Dans le cadre du Forum du quatuor à cordes 1988.

Quatuor Enesco, 21 h, lun. Œuvres de Janacek, Hersant, Bartok. Dans le cadre du Forum du quatuor à cordes 1988.

Orchestre de l'Opéra de Paris, 20 h 30, lun. Dir. Alain Lombard, Marie Aiger (soprano). Œuvres de Bizet, Wagner, Verdi.

Quatuor Martinu, 21 h, mar. Quatuor de l'Académie de musique de Prague. Œuvres de Feld, Mendelssohn. Dans le cadre du Forum du quatuor à cordes 1988.

SAINTE-CHAPELLE. Ars Antiqua de Paris. Jusqu'au 22 septembre, 19 h 15, mer., sam., lun. 21 h 15, mer., sam., lun. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (flûte, cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psalterion). Musique à la cour de Bourgogne (jeu.). Musique au temps de Saint-Louis (sam.). La chanson poétique française au Moyen Age (lun.). Téléphone location : 43-40-55-17.

Les Trompettes de Versailles, 21 h, jeu., ven., mar. Œuvres de Vivaldi, Bach, Haendel. Téléphone location : 42-62-40-65.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, jeu. Dir. Philippe Bender, avec Maurice André, Bernard Soustrot, *J.-P.* Leroy, *T.* Caens, G. Boulanger, N. André. Œuvres de Torelli, Bartok, Telemann, Bach, Hartel.

SQUARE VILLEMIN Pavillon chromatique (jusqu'au 29 septembre) *15 h*, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Animation musicale des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Jean-Michel Lebris, Barbara Silwa. Jusqu'au 6 octobre, 19 h 30, mer., jeu. Flûte, guitare. Œuvres de Haendel, Bach, Rivier, Giuliani.

Synergie. Jusqu'au 22 septembre, 21 h, mer., jeu., mar. Jean-Marc Scoatarin (flûte trav.), Mireille Bouvard (harpe). Œuvres de Bach, Fauré, Haendel, Ingelbrecht.

Michel Gaches. Jusqu'au 8 octobre, 19 h 30, ven., sam., lun. Piano. Œuvres de Satie, Bartok.

Jérôme Beaucel. Jusqu'au 29 septembre, 21 h, ven., sam. Guitare. Œuvres de Bach, Villa-Lobos, Tarrega, Ponce.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France, 20 h 30, jeu. Dir. Dennis Russel-Davis, J.-C. Pennetier (piano). Œuvres de Ligeti, Messiaen, Strauss, Stravinski. Dans le cadre des Années 50.

Orchestre de Paris, 20 h 30, ven. Dir. Semyon Bychkov, Shura Cherkassky (piano). Œuvres de Strauss, Mahler.

Orchestre national de France, 20 h 30, dim. Dir. Eric Leinsdorf, Lluis Claret (violoncelle). Œuvres de Stravinski, Dutilleux, Brahms.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Rigoletto, 20 h, sam. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Dir. musicale Alain Lombard. Mise en scène Jean-Marie Simon. Chor. Françoise Grès, avec N. Shicoff, A. Fondary, A. Ferrarini, J. Taillon. Téléphone location : 42-66-59-79.

ANTONY. SALLE ANDRÉ CHENIER (46-60-07-79). Véronique Roux, 17 h 30, dim. Piano. Œuvres de Mozart, Schubert, Beethoven, Chopin. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux.

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Paata Burchuladze, 21 h, lun. Basse grégorienne, Ljumilla Ivanova (piano). Œuvres de Tchaïkovski, Glinka, Arieiski, Rubinstein, Rachmaninov. Téléphone location : 48-31-11-45.

CHARENTON-LE-PONT. PAVILLON DE NAVARRE (43-68-55-81). Trio baroque, 15 h, dim. C. Escure (flûte), N. Rouillé (viole), M.-H. Bouillot (clavecin), A. Gozlan (soprano). Œuvres de Bach, Philidor, Vivaldi, Haendel. Entrée libre.

CHATENAY-MALABRY. THEATRE DU CAMPAGNOL. Orchestre national d'Ile-de-France, 20 h 30, ven. Dir. Claude Schnitzler. Œuvres de Cherubini, Berlioz, Philippe Hurel et Lili Boulanger. Dans le cadre des Secondes heures musicales de la Vallée aux loups.

LUZARCHES (Abbaye de Royaumont). Orchestre du Théâtre royal de Bruxelles, 20 h 45, sam. Dir. Sylvain Cambreling, E. Szmytka (soprano). Œuvres de Mozart. Dans le cadre de la saison musicale d'automne de l'abbaye de Royaumont.

MAISONS-LAFFITTE. CHATEAU (39-62-01-49). Quatuor Simon, 17 h 30, dim. *Devy Erlih (piano)*. Alexandre Tharaud (piano). Œuvres de Delvincourt. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Téléphone location : 48-04-98-01.

RUEIL-MALMAISON. THEATRE ANDRÉ MALRAUX (47-32-24-42). Les Ballets noirs de Paris, 20 h 30, mar. Chor. Jean Guelis, musique J. Loussier. A. Guelis, Béatrice Pereira (danseuse soliste), L. Amadote, C. Bergeron, J.-C. Dalle, M. Drouet, *J.-L.* Gervelas, C. Hatchi.

SAINT-DENIS BASILIQUE (47-39-28-26). Stéphan Schaettin, 11 h 15, dim. Orgue. Œuvres de Couperin, Bach, Martin, Widor, Mendelssohn. Entrée libre.

Jazz

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Facett'Vega, 18 h, dim., C. Bernard (sax.), G. Marais (guit.), M. Nissim (piano), A. Lecointe (basse), F. Laizeau (drum), P. Marcault (perc.).

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Roger Guerin, Jacques Fattier, Olivier Hutman, *mer.*, jeu., ven., sam. (dernière). Trompette sax, piano, Luigi Trussardi (ctb), Philippe Combelle (batt.).
Gérard *Badini*, *Philippe Milanta*, Luigi *Trussardi*, jusqu'au 24 septembre, 22 h 45, lun., mar., sax., piano, ctb, Philippe Combelle (batt.).

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). *Gilbert* Leroux, 22 h 30, mer., Philippe de Preissac, 22 h 30, jeu., François Rilhac, 22 h 30, ven. Jean-Paul Amouroux, 22 h 30, *sam. Dominique* Bertrand, 20 h 30, lun. Serge Rahoerson, 22 h 30, mar.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Azikmen, 22 h 30, jeu., ven., sam. J. McBengue (voix), J.-J. Gouello (guit.), L. Courtois (piano), D. Djengue (basse), L. Diabira (batt.), J.-P. Perret (synth.), Fernando (perc.). Soul reggae.

EXCALIBUR (48-04-74-92). The Chanos Orchestra, 23 h 30, mer. Frimouss, 23 h 30, jeu. Mamuto, 23 h 30, ven. T'Chevere, 23 h 30, *lun. Of Shore*, 23 h 30, mar. Tremplin, 23 h 30, sam. Présentation de trois groupes devant un jury professionnel.

LE FARAFINA (48-04-51-39). Bembeya jazz national de Guinée, jusqu'à fin septembre, 22 h, lun.

FURSTEMBERG (43-54-79-51). André Persiani, Roland Lobligeois, Bernard Laye, 22 h, mer. Piano, basse, batterie. André Persiani, Parabochi, 22 h, jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Piano, batt.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-78-70-00). Northeil *Quartet*, 17 h, ven. L. Vigneron (guit.), C. Morin (batt.), C. Terranova (clav.), J. Parras (basse). Latino jazz funk. Dans le cadre du *Salon de la musique*. Salon de la musique, 13 h 30, ven., sam., dim. Ecole de batterie Tama (ven. 13 h 30), Comus avec A. Lemeur et C. *Deschamps* (ven. 15 h), Studio des variétés (sam. 16 h), Ecole Alice Dona (dim. 15 h), Marcel Dadi et Jean-Félix Lalanne (dim. 17 h).

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). François Biensan, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). « Ellingtomania ». Avec sept jeunes musiciens français. Nivo et *Serge* Rahoerson trio, 22 h, dim. En alternance avec François Rilhac Harlem Jazz. Christian Morin. Jusqu'au 1er octobre, 22 h, lun., mar. Accompagné par François Biensan Sing Society.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Eric Duval Quartet, 22 h, jeu., ven., sam., J.-P. Debarbat, Y. Torchensky, A. Jean-Marie.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h, mer., mar. Gilbert Leroux, 21 h, jeu. Clarinet Connection, 21 h, ven. Bob Vatel, Michaël Silva, 21 h, sam. Boozoos Jazz Combo, 21 h, lun.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Boulou et Hélio Ferre Quartet, 22 h, mer., jeu., ven., sam., 0 h, mer., jeu., ven., sam. (*dernière*). Guitares. Don Sickler Quartet. Jusqu'au 24 septembre, 22 h, mar. 0 h, mar. Trompette, Alain Jean-Marie (piano), Alby Cullaz (basse), Eric Dervieu (batt.)

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Guillaume « Honky Tonk » Petite Blues band, 22 h 30, mer., jeu. Antoine Larcher, Michel Tafani, 23 h, ven., sam. V. Legris, J.-P. Claverie. Jazz brésilien. Bill Thomas Blues Band, 22 h 30, dim., lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Stéphane Guerault, Benny Vasseur Quartet, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Au Club. Trio Nicolas Montier, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Riccardo Galleazzi, Stan Laferrière, au bar. Julie Cascioppo Trio. Jusqu'au 24 septembre. 22 h, lun., mar. Au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Dominique Bertrand, 22 h, mer., jeu. Sax. Serge Rahoerson, 22 h, ven., sam. Sax. Arnaud Marcais Quartet, 22 h, dim. Pierre Calligaris, 22 h, *lun.*, mar. Et son orchestre.

NEW MORNING (45-23-51-41). Amanda Ambrose, 21 h 30, jeu. Soirée sénégalaise, 21 h 30, ven., sam. Avec Thione Seck et son groupe Raamdam.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Cordes et lames, 21 h, mer. Avec Dominique Ravic et François Varis. Eric Barret, 21 h, jeu. Avec Marc Ducret et Peter Gritz. Sarah Pétronio, 21 h, ven. Jazz claquettes. Andern *Group*, 21 h, sam. Christian Escoudé. Jusqu'au 21 septembre, 21 h, mar. J.-M. Pilc (piano), F. Moutin (ctb), L. Moutin (drs).

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Benny Bailey Quartet, 21 h 30, mer., jeu. (dernière). Trompette. *Just Friend*, 21 h 30, ven. Jacques Caroff Jazz Band, 21 h 30, sam., clarinette. 78 All Stars, 21 h 30, lun. Claude Luter Sextet, 21 h 30, mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Alain Labib, Philippe Poles, Jean-Claude Souber, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Sax., piano, guit., Jean Bardy (ctb), Eric Dervieu (batt.).

LA PINTE (43-26-26-15). Annie Papin Jazz Combo, 22 h 30, mer., jeu. A quoi pensent-elles ? 22 h 30, ven., sam. 403, 22 h 30, lun., mar.

RESTAURANT COTÉ JARDIN (45-08-11-35). Jazz Pour Suite, 22 h 30, jeu., sam. Avec un répertoire qui va de Al Jarreau à Chick Corea.

REX CLUB (42-36-83-98). Daniel Cueva Night, 22 h, jeu. Ballet de New-York par Daniel Cueva. Soirée black-tie. Jungle, *23 h 30, mar.* Soirée Londres. Soul, funk, house...

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Nuit d'oiseau, 21 h, mer. Rencontre du jazz français (*cinq musiciens*) *et de* l'ensemble instrumental de Tunis.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Diminga. Jusqu'au 30 septembre. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. Malik Bild (clav., flûte, voix), S. Agnel (synth.), Y. Boukalla (basse, luth, voix), *J.* Chriqui (perc.), E. Paris (congas, perc.).

SUNSET (40-26-46-60). Steve Lacy Quartet, 22 h, mer., jeu., ven., sam. Manhattan, 22 h, dim., lun. *Barney* Wilen *Quartet*. *Jusqu'au 24 septembre*. 22 h, mar.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37). Anibal Pannunzio, Magui Danni, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. Dans Tango Mio, Minie comédie musicale. Avec le Luis Rizzo Trio : Luis Rizzo (guit.). Daniel Cabrera (bandonéon). Victorio Pajia (guit.). Estella Kleiner, 22 h 30, mer., jeu., sam., mar. Chanteuse tango.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). D. *M.*, 22 h, mer. Patrick Verbeke, 22 h., ven. Magali Colavin, 22 h, sam. Alain Giroux, J.-L. Mahjun, 22 h, mar. John Ratikan, 1 h, ven. Philippe Pontier, 1 h, sam.

LE VILLAGE (43-26-80-19). Claire-Lise Vincent Duo, 22 h, mer. Philippe Petit (piano). Michel Gandry Duo, 22 h, jeu. Ctb, Jeannot Rabeson (piano). Jeannot Rabeson, 22 h, dim., piano. Elisabeth McComb, 22 h, lun., piano et chant. Melica Battlefield Trio, 22 h, ven., sam. Bernard Maury Duo. Jusqu'au 21 septembre, 22 h, mar.

Rock

CITY ROCK (43-59-52-09). Véronique *Lortal*, 22 h 30, mer., lun. Look de Paris, 22 h 30, jeu., ven., sam. Cocktails, 22 h 30, dim. Soirée surprise, 22 h 30, mar.

GIBUS (47-00-78-88). Little Nemo, 23 h, ven., sam. Avec le groupe Assylum Party.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Suicide, 1 h, jeu., Alan Vega, Martin Rev. Rainbirds, 1 h, ven., sam., Allemagne.

NEW MORNING (45-23-51-41). Steve Hackett, 21 h, lun., Ex-Génésis.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Country Harp Band, 22 h, jeu.

PONTAULT-COMBAULT. Salle Jacques-Brel (60-29-55-39). Nuit du jazz, 18 h, sam. Paris-Pontault Big Band (18 h), Steckar Eléphant Tubarbone avec *Laurence* Allison (20 h), Raphaël Fays et Pierre Blanchard (21 h), Martial Solal Big Bang (22 h 30), Claude Tissendier Sextet (0 h).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985).

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

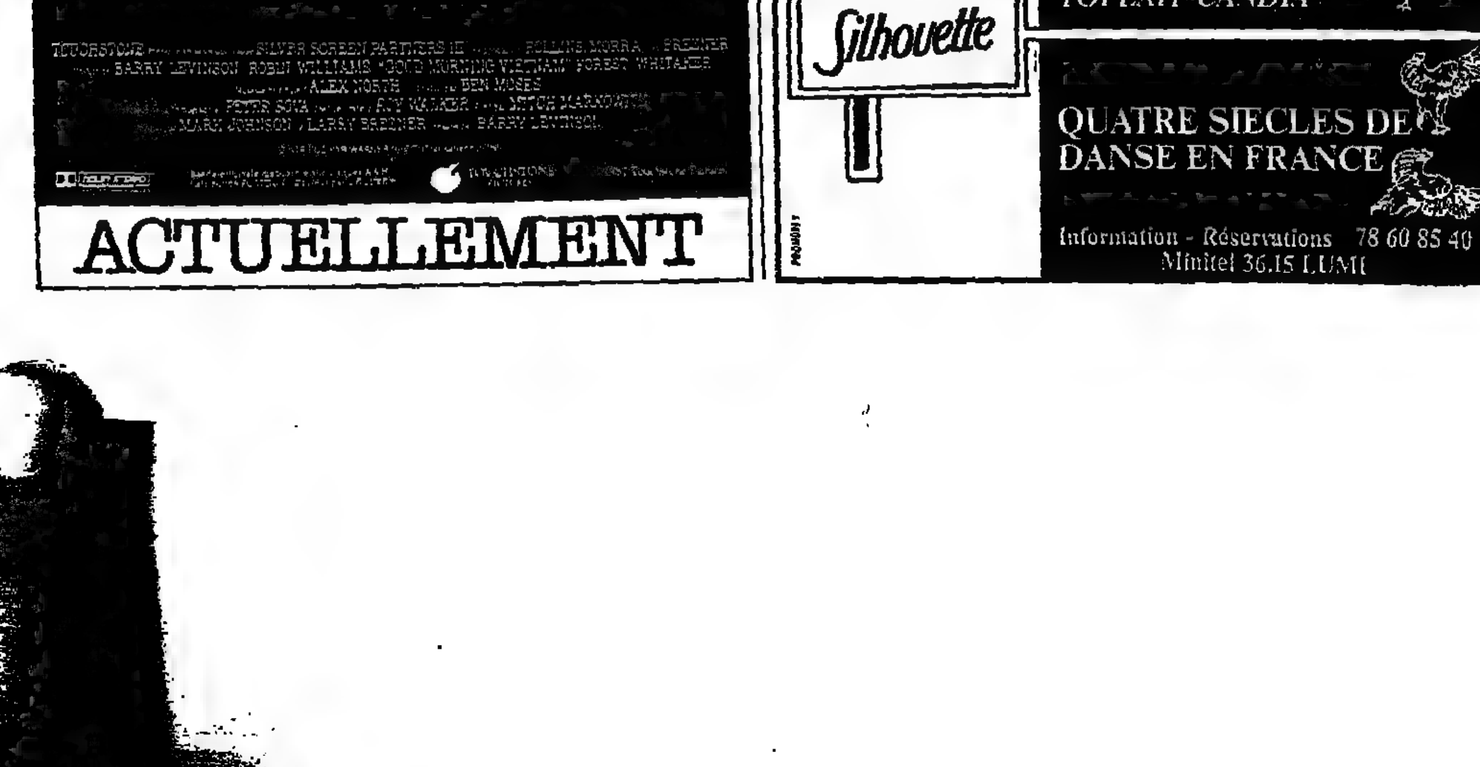
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 14 septembre

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Ursula Andress, Demis Roussos, Anémone, Gold, Kassav', Etienne Daho, Olivia Newton John, Eddy Grant, Jevetta Still, Jill Caplan. ▶ 22.30 Documentaire : De Gaulle ou l'éternel défi. De Jean Labib, d'après l'œuvre de Jean Lacouture. 1. Le rebelle. 23.40 Journal et Bourse. 0.00 Variétés : Wiz qui peut. 0.50 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.10 Documentaire : Histoires naturelles. 2.05 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 2.30 Documentaire : Des croisades au Jihad. 3.20 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

▶ 20.35 Téléfilm : La chambre d'ami. De Caroline Huppert, avec Thierry Frémont, Nicolas Navazzo, Laura Betti, Pierre Vaneck. 22.05 Flash d'informations. 22.10 Documentaire : La planète miracle. Terre, planète fragile (dernière partie). 23.00 Informations : 24 heures sur la 2. 23.20 Magazine : Figures. De Jacques Chancel. Invitée : Hélène Ahrweiler.

FR 3

20.30 Théâtre : le Voyage de Monsieur Perrichon. Pièce d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène par Jean Le Poulain. Avec Georges Descrières, Jean Le Poulain, Yvonne Gaudeau, Michel Aumont, Michel Duchaussoy. 22.25 Journal et Météo. 22.45 Magazine : Océaniques. Glenn Gould : fragments d'un portrait (rediff.).

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Youngblood ■ Film américain de Peter Markle (1985). Avec Rob Lowe, Cynthia Gibb, Patrick Swayze. *Le fils d'un fermier fait un stage dans une équipe canadienne de hockey sur glace. Il est pris en charge par un entraîneur exigeant mais passe par une série d'épreuves. Film sur le sport, sans grande originalité. Agréable à regarder.* 22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : la Loi de Murphy □ Film américain de Jack Lee Thompson (1986). Avec Charles Bronson, Kathleen Wilhoite, Carrie Snodgress. 0.25 Cinéma : le Trou ■■ Film français de Jacques Becker (1959). Avec Michel Constantin, Philippe Leroy.

LA 5

20.30 Téléfilm : Le prix de l'honneur. De Jud Taylor, avec Ben Gazzara. *Policier respectable et consciencieux, il rêve de s'occuper d'une grosse affaire.* 22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.25 La rage de la victoire (rediff.). 0.00 Journal de minuit 0.05 La rage de la victoire (suite). 1.10 L'homme qui valait 3 milliards (rediff.). 2.00 Anne, jour après jour (rediff.). 2.30 Schulmeister, l'espion de l'empereur (rediff.). 3.30 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.20 Top nuggets (rediff.).

M 6

20.35 Téléfilm : L'opération de la dernière chance. De Fielder Cook, avec Glynnis O'Connor. *Leola est jolie, jeune, heureuse jusqu'au jour où un accident la défigure.* 22.15 Série : Le Saint (rediff.). 23.10 Journal. 23.25 Série : Destination danger. Donnant donnant. 0.15 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Série : Le Saint (rediff.). 3.20 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 3.45 Documentaire : Le monde sauvage. 4.10 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.35 Série : Le Saint. 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. L'actualité de la langue. 21.30 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques. Les éloignés de Dieu. 2. Chimène. Tours et détours. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'Eglise Saint-Séverin à Paris) : Cantate pour basse, chœur et orchestre pour le premier dimanche après la Trinité, de Homilius ; de omni tempore, aria pour soprano, trompettes, cordes et timbales de Stamitz ; Oratorio de Noël pour soprano, alto, ténor et orchestre de Homilius, par l'orchestre Domaines baroques et l'ensemble vocal Contrepoint, dir. Georges Guillard ; 1er violon : Daniel Cuiller. 22.30 Références. Nuits dans les jardins d'Espagne pour piano et orchestre, de De Falla, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Eduardo Mata. 23.07 Jazz club. En direct du Sunset : le quartette du saxophoniste Steve Lacy.

Jeudi 15 septembre

TF 1

13.45 Feuilleton : Côte ouest. 14.35 Variétés : La chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Hommage à Maurice Chevalier. 15.25 Feuilleton : Aurore et Victorien. 15.40 Quarté à Vincennes. 15.50 La séquence du spectateur. 16.15 Jeu : Ordinacœur. 16.45 Club Dorothée. 17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. ▶ 20.40 Série : Les dossiers de l'inspecteur Lavardin. L'escargot noir, de Claude Chabrol. Avec Jean Poiret, Stéphane Audran, Roger Carel. 22.15 Cinéma : les Malheurs d'Alfred ■ Film français de Pierre Richard (1971). Avec Pierre Richard, Anny Duperey, Pierre Mondy. 23.45 Journal et Bourse. 0.05 Magazine : Minuit sport. 1.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.30 Documentaire : Ernest Leardée, ou le roman de la biguine. 2.30 Les Moineau et les Pinson (rediff.) 2.55 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret. La patience de Maigret, avec Jean Richard. 15.55 Flash d'informations. 16.00 Feuilleton : La dame de Monsoreau (7e épisode). 16.55 Flash d'informations. 17.00 Dessin animé. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. Présenté par Groucho et Chico. Daffy : Daffy et le dinosaure ; Le club des cinq : Les cinq et le train fantôme (2e épisode). 18.00 Série : L'homme qui tombe à pic. L'île au diable. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : L'homme à tout faire. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Cinéma : Mort d'un pourri ■ Film français de Georges Lautner (1977). Avec Alain Delon, Ornella Muti, Stéphane Audran, Mireille Darc, Maurice Ronet. 22.35 Flash d'informations. 22.40 Magazine : Résistances. Présenté par Noël Mamère. Pologne : L'épreuve de la dernière chance. 0.00 Informations : 24 heures sur la 2.

FR 3

13.30 Série : Cap danger. Au pied de la lettre. 14.00 Documentaire : Le monde des épices. Les fines herbes. 14.30 Feuilleton : Allo ! Tu m'aimes ? (4e épisode). 15.00 Flash d'informations. 15.03 Variétés : Discorama. Avec Georges Moustaki. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. Présenté par Caroline Tresca. Declic, déclac ; La rubrique d'Esthel Graf ; Télécœur ; Faites-vous des amis : Télé chic, télé choc ; De âne à... zèbre ; Papy, Mamy ; Viens faire un tour...billon ; Le jeu de la séduction. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05 Dessin animé : Boumbo. Boumbo et le pétrole. 17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets show. 18.00 Série : Colorado. Le cri des aigles (2e partie). 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.02 Jeu : La classe. Présenté par Fabrice. 20.27 Champions de légende. Emission présentée par Marie-Christine Debourse. 20.30 Série : Lady Blue. Avec Jamie Rose, Danny Aiello. 22.10 Journal et Météo. 22.30 Magazine : Océaniques. La rivière des pluies, avec Jacques Lizot, ethnologue. 23.28 Magazine : Décibels (rediff.). 0.05 Golf. Trophée Lancôme.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : les Fugitifs ■■ Film français de Francis Veber (1986). Avec Pierre Richard, Gérard Depardieu, Jean Carmet, Michel Blanc. 14.55 Courts métrages. Les deux cervelles ; Offrandes ; Jeux de vilain ; Le goût de plaire ; Jazz à trois. 15.30 Cinéma : Dakota Harris ■ Film australien de Colin Eggleston (1985). Avec John Hargreaves, Meredith Phillips, Max Phipps. 16.55 Courts métrages argentins. Les jeux brûlent ; Le devenir des pierres. 17.10 Les albumés du sport. 90 degrés sud, sur les traces d'Amundsen. 17.37 Dessin animé : Virgul. 17.40 Cadou cadin. Comic strip ; Foofur. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas. 20.30 Cinéma : Campus ■■ Film américain d'Albert Pyun (1986). Avec John Stockwell, Eddie Peck, Carey Lowell. 22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Agent trouble ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1987). Avec Catherine Deneuve, Richard Bohringer, Tom Novembre. 23.30 Cinéma : Goodbye Columbus ■ Film américain de Larry Peerce (1969). Avec Richard Benjamin, Ali McGraw, Jack Klugman (v.o.). 1.10 Cinéma : Marylin mon amour. Film français classé X de Michel Leblanc (1985). Avec Olinka, Klaus Binl. 2.30 Documentaire : Animaux du soleil. Timor, île de lumière.

LA 5

13.35 Série : Amicalement vôtre. 14.35 Série : Bonanza. 15.35 Série : Capitaine Furillo. 16.45 Sandy Jonquille. 17.10 Karine, l'aventure du nouveau monde. 17.35 Vas-y Julie ! 18.05 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.02 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : American gigolo ■■■ Film américain de Paul Shrader (1979). Avec Richard Gere, Lauren Hutton. 22.35 Série : Matlock. 23.25 Amicalement vôtre (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Amicalement vôtre (suite). 0.20 Bonanza (rediff.). 1.10 Capitaine Furillo (rediff.). 2.00 Anne, jour après jour (rediff.). 2.25 Schulmeister, l'espion de l'empereur (rediff.). 3.15 Vive la vie ! (rediff.). 3.40 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.30 Top nuggets (rediff.).

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt Noire. 14.10 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques La roue de la musique et Première écoute. 16.30 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. Une grande décision. 20.35 Cinéma : la Baraka ■ Film français de Jean Valère (1982). Avec Roger Hanin, Gérard Darmon, Magali Renoir, Marthe Villalonga. 22.20 Série : Le Saint (rediff.). 23.15 Journal. 23.30 Série : Destination danger. Les professionnels. 0.20 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 1.05 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Série : Le Saint (rediff.). 3.20 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 3.45 Le Saint. 4.35 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 5.00 Documentaire : Le monde sauvage. 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Un fraisier pour dimanche, de Xavier Bazot. 21.30 Profils perdus. Louise Weiss. 22.40 Nuits magnétiques. Les éloignés de Dieu. 3. L'affection désordonnée. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Métamorphoses pour 23 instruments à cordes, de R. Strauss ; Mouvements pour piano et orchestre de Stravinski ; Métastasis, de Xenakis ; Apparitions, de Ligeti ; Chronochromie, de Messiaen, par l'Orchestre national de France, dir. Dennis Russel Davies ; sol. : Jean-Claude Pennetier, piano. 22.30 Musique légère. Musique pour les fêtes nocturnes de Boisvallée ; Sonate pour piano no 12 de Beethoven ; Trois petites pièces montées pour orchestre de Satie. 23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 En compagnie de René Leibowitz. 1.30 Mélodies. Schubertiade (2).

Audience TV du 13 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

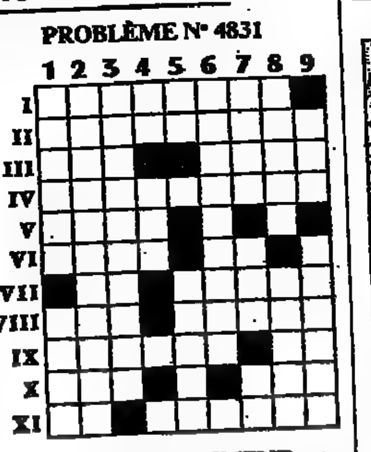
Audience instantanée, France entière — *1 point = 183 000 foyers*

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43.6	Santa-Barbara 18.2	Actuel. région. 6.6	Actuel. région. 7.5	Top 50 4.7	Homme 3 mill. 3.8	Têtes brûlées 2.0
19 h 45	49.4	Roue fortune 27.7	L'appart 8.8	Actuel. région. 2.6	Nulle part 2.9	Homme 3 mill. 3.1	Têtes brûlées 2.8
20 h 16	67.2	Journal 28.7	Journal 17.5	La classe 11.2	Nulle part 2.4	Journal 3.3	Cosby show 3.1
20 h 55	73.5	Portés disparus 31.3	Coq du village 18.9	Meurtres 11.8	Les Fugitifs 1.4	Pista 10.6	Le pensionnat 1.8
22 h 8	67.3	Portés disparus 28.3	Coq du village 17.3	Meurtres 12.1	Mad Max 0.3	Pista 8.5	Le pensionnat 2.2
22 h 44	31.1	Ciel mon mardi 6.5	Caméra cachée 12.0	TV régionale 2.4	Mad Max 2.7	Mike Hammer 4.7	Le Saint 2.9

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4831



HORIZONTALEMENT

I. Simple quand il n'y a aucun effet. – II. Un homme qui, à la campagne, ne se gêne pas pour prendre son pied. – III. Mot indiquant que le service est terminé. Pas libre. – IV. Une forme musicale utilisée par Bach. – V. Une vallée inondée. – VI. Dans la Sarthe. Possessif. – VII. Article. Des nids à la hauteur. – VIII. Peut marquer le coup. Mot pour indiquer qu'il ne faut pas s'étendre. – IX. Une mesure ancienne ou vulgaire. Pas acquitté. – X. En France. Fournit un fil très solide. – XI. Est souvent à plat. Evoque des yeux qui peuvent allumer.

VERTICALEMENT

1. Huile dans la flotte. Un adjectif qui rend le calme encore plus grand. – 2. Comme une très mauvaise mine. – 3. Il faut remonter pour les chercher. – 4. Fleuve. En fin de carrière. – 5. N'a pas un grand lit. Peut être une cause de chagrin. – 6. Œuvre de maître. – 7. Une ville où l'on produit beaucoup de lentilles. A une enfance facile. Cri d'horreur. – 8. Se faire bien voir. Roi. – 9. Répond peut-être aux appels de la biche aux abois. Certifié.

Solution du problème no 4830

Horizontalement

I. Volière. – II. Aréole. Fn. – III. Ino. Zabre. – IV. Singe. Air. – V. Se. Ivoire. – VI. Erudit. Eu. – VII. Légères. – VIII. Aïe ! – IX. Einstein. – X. Repos. Nu. – XI. Ré. Antée.

Verticalement

1. Vaisselle. – 2. Ornière. Ire. – 3. Léon. Ugine. – 4. Io. Gide. Spa. – 5. Elzévir. Ton. – 6. Réa. Ote. Est. – 7. Bai. Sal. – 8. Frire. Inné. – 9. Onéreuse.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Solidarité avec le Portugal.** – Après l'incendie qui a détruit, le 25 août, le centre historique de Lisbonne, le Conseil de la Communauté portugaise de France (CCPF) lance un appel en faveur des victimes et pour la reconstruction de ce quartier. Les dons peuvent être adressés au compte no 12 000 CCPF, ouvert à la banque Caixa Geral de Depositos, 85, avenue Marceau, 75016 Paris, en mentionnant « Solidariedade Cidade de Lisboa ».

★ CCPF, 8, rue Popincourt, 75011 Paris. Tél. : (1) 47-00-58-22.

● **Aide aux enfants du sous-continent indien.** – Suite aux inondations catastrophiques, des milliers d'enfants attendent, de toute urgence, vivres, vêtements, toit. La Fondation de France lance un appel en leur faveur et rappelle que ces dons sont déductibles des revenus imposables.

Les chèques rédigés à l'ordre de la Fondation de France, compte no 419, peuvent être envoyés à l'adresse suivante : Partage avec les enfants du tiers-monde, 1, rue Jeanne-d'Arc, 60200 Compiègne. Tél. : 44-23-18-16.

● **A l'aide des jeunes handicapés.** – Comme chaque année à pareille époque, le service « Volontaires pour enfants handicapés » de la Fondation Claude-Pompidou lance un appel aux bonnes volontés. Actuellement neuf cents volontaires à Paris et en proche banlieue interviennent régulièrement ou en dépannage auprès de jeunes handicapés pour les garder, les promener, les distraire, apportant ainsi à leur mère qelques heures de liberté. Ce nombre est toujours insuffisant pour répondre aux demandes. Tous ceux qui pourraient donner quelques heures de leur temps en semaine ou durant le week-end à cette chaîne de solidarité seront les bienvenus.

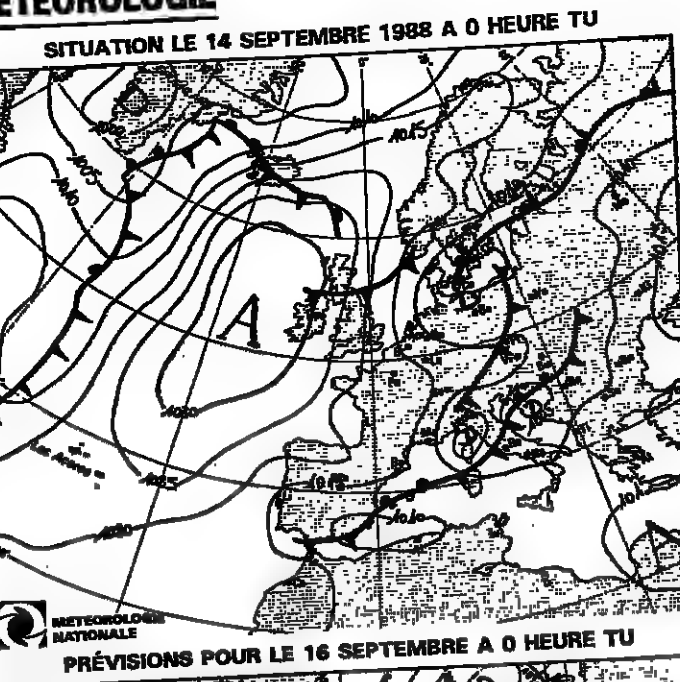
★ 42, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : (1)) 45-08-45-16.

● **Formation continue.** – Le Centre d'études polonaises de l'université de Paris-IV-Sorbonne organise des cours de langue polonaise pour l'année 1988-1989. Les inscriptions sont ouvertes au Centre en septembre et octobre.

★ Centre d'études polonaises, 18, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 septembre à 0 heure et le jeudi 15 septembre à 24 heures UTC.

La France est toujours soumise à un flux de nord qui entretient la fraîcheur. Toutefois, les averses seront plus rares et préféreront le relief.

Jeudi : souvent nuageux, mais moins d'averses.

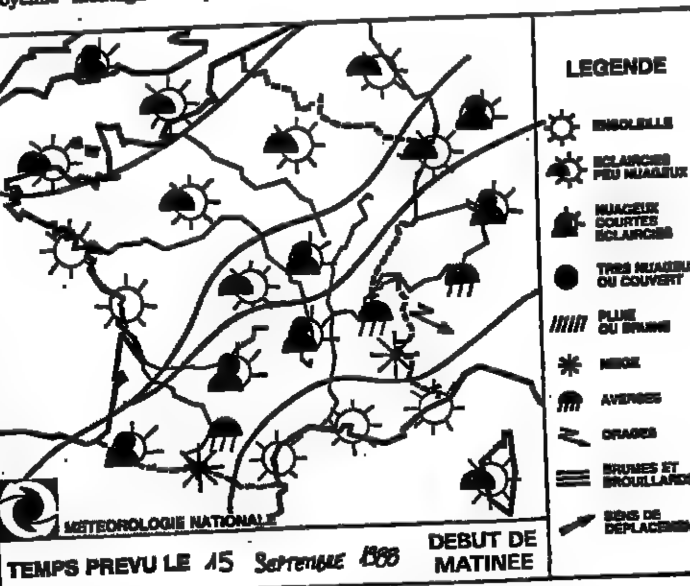
La journée sera souvent nuageuse. Seul le littoral méditerranéen, du Roussillon à la Provence et à la Côte d'Azur, bénéficiera d'un franc soleil, grâce au mistral et à la tramontane, qui souffleront fort.

Des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes, au Jura et à la Corse, le ciel sera très chargé en matinée, avec de nombreuses averses. Elles seront parfois violentes et à caractère orageux. Elles apporteront même de la neige en moyenne montagne. L'après-midi, les éclaircies reviendront sur le Massif Central, et les averses seront plus rares, mais, sur les autres massifs, le temps gris et tourmenté persistera.

Sur l'Ile-de-France, le Centre, la Champagne-Ardennes, la Bourgogne et tout le nord-est du pays, la matinée sera partagée entre les éclaircies et les passages nuageux. L'après-midi, nuages, éclaircies et quelques averses persisteront. Toutefois, le soleil disparaîtra peu à peu au fil de la journée sur les régions les plus au nord.

Les régions proches de la Manche, du nord de la Bretagne à la Normandie et au Nord, auront moins de chance, puisque le ciel sera souvent couvert.

Par contre, près de l'Atlantique, du sud de la Bretagne au Poitou-Charentes, la journée sera ensoleillée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-9-1988

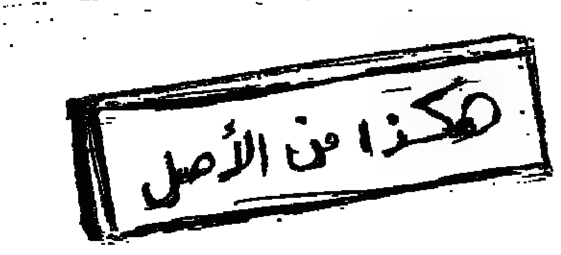
Valeurs extrêmes relevées entre le 13-9-1988 à 6 heures TU et le 14-9-1988 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	26	16	N	TOURS	17	6	D	LOS ANGELES	22	16	D
BIARRITZ	19	13	O	TOULOUSE	20	10	N	LUXEMBOURG	14	5	P
BORDEAUX	19	10	A	POINTE-A-PITRE	32	24	N	MADRID	29	11	N
BOURGES	16	7	B	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	33	23	D
BREST	16	9	N	ALGER	34	20	C	MEXICO	26	10	B
CAEN	15	11	N	AMSTERDAM	17	10	A	MILAN	25	13	N
CHERBOURG	15	11	C	ATHÈNES	26	20	D	MONTRÉAL	21	7	D
CLERMONT-FERR.	17	9	C	BANGKOK	32	25	N	MOSCOU	17	9	P
DIJON	17	10	N	BARCELONE	18	15	C	NAIROBI	–	–	–
GRENOBLE St-M-H	20	10	A	BELGRADE	29	14	C	NEW-YORK	23	16	D
LILLE	13	9	A	BERLIN	15	8	A	OSLO	14	8	N
LIMOGES	15	7	C	BRUXELLES	13	10	A	PALMA-DE-MAJ.	28	18	O
LYON	19	10	C	LE CAIRE	31	19	D	PÉKIN	29	18	O
MARSEILLE-MAR.	24	13	D	COPENHAGUE	16	10	C	RIO-DE-JANEIRO	34	24	D
NANCY	16	6	N	DAKAR	30	25	O	ROME	26	21	N
NANTES	18	8	D	DELHI	37	27	D	SINGAPOUR	32	24	C
NICE	28	1	D	DJERBA	34	24	B	STOCKHOLM	16	9	N
PARIS-MONTS.	15	9	C	GENÈVE	17	8	C	SYDNEY	17	11	C
PAU	17	9	A	HONGKONG	31	27	D	TOKYO	26	21	C
PERPIGNAN	23	14	D	ISTANBUL	25	15	D	TUNIS	30	21	D
RENNES	17	7	A	JÉRUSALEM	28	16	D	VARSOVIE	17	4	N
ST-ETIENNE	16	9	C	LISBONNE	29	16	D	VENISE	24	12	C
STRASBOURG	16	8	N	LONDRES	15	11	C	VIENNE	15	11	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Colloque

Les trente ans de la Constitution

« Le hasard et la nécessité »

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Le bel âge ! La Constitution de la Ve République va avoir trente ans. Cette longévité de la loi fondamentale, rare en France (seule la IIIe fait exception), ne pouvait que relancer l'intérêt déjà ancien des exégètes et commentateurs pour la genèse de l'évolution de ce texte engendré dans l'urgence et le drame au cours de l'été 1958 (*le Monde* daté 4-5 septembre).

Rassemblés à Aix-en-Provence du 8 au 10 septembre par l'Association française de science politique et celle des constitutionnalistes, des juristes et quelques-uns des acteurs de l'écriture de la Constitution ont tenté une nouvelle fois d'en démonter les rouages.

Etrange machine en vérité, efficace en dépit de ses allures souvent vieillots. Comparable, pour reprendre l'expression du doyen Georges Vedel, membre du Conseil constitutionnel, à *« la première automobile »*, une *« révolution »*, certes, mais qui *« prend la forme d'un fiacre auquel on a mis un moteur »*.

Mais il fallait justement du temps, et donc cette longévité, pour qu'apparaisse à quel point (c'est toujours le doyen Vedel qui parle) étaient *« déclassifiés »*, en 1958, nombre de concepts qui ont servi d'échafaudage ou de poutres apparentes à l'édifice constitutionnel : le sens de la notion de régime parlementaire, les rapports exécutif-législatif, la conception de la séparation des pouvoirs.

Pour renforcer cette vision, qui est aussi une manière élégante d'expliquer après coup quelques-uns des doutes et des anathèmes que politiques et théoriciens firent souvent pleuvoir sur le berceau de la Constitution, on disposera désormais d'ici un an, grâce à la Documentation française, d'une masse considérable de travaux préparatoires (en cours d'édition), qui ont servi au cours de ces semaines estivales de 1958 à l'élaboration de la Constitution.

Qu'importe si cette appellation est en partie usurpée : il ne saurait y avoir de véritables travaux préparatoires qu'issus des Assemblées. Or la machine constitutionnelle ne fut pas fabriquée dans les ateliers du Parlement mais par des experts, un comité consultatif, des réunions interministérielles, avant l'avis du Conseil d'Etat et le référendum. Qu'importe, puisque l'intérêt historique d'une partie de ces documents est incontestable pour mettre à jour ou préciser quelques-unes des lignes de force de cette écriture constitutionnelle.

« Il était essentiel de n'être pas trop clair »

L'un des mérites du colloque d'Aix-en-Provence restera d'avoir restitué avec force, outre l'étrangeté du procédé même d'élaboration du texte, la pesanteur tragique de la période, tout un jeu de contraintes et d'obsessions des rédacteurs. Même si quelques-unes sont désormais englouties.

L'Algérie bien sûr. C'est cet arrière-plan lancinant qui prive la Constitution de l'*habeas corpus* que l'un des experts, le professeur Waline, rêvait d'y introduire.

C'est l'Algérie encore — si l'on a bien compris M. Raymond Janot, ancien collaborateur du général de Gaulle et l'un des maîtres d'œuvre de la nouvelle Constitution — et la perspective globale de la décolonisation qui conduisirent à l'obscure formule de l'article 11 de la Constitution : le référendum lié à *« l'organisation des pouvoirs publics »*. *« Il était essentiel*, dit M. Janot, livrant l'un des secrets de fabrication du texte, *de n'être pas trop clair »*.

Remarque qui trouvera, lors de l'examen du texte par le Conseil d'Etat, sa traduction la plus noble et la plus clairvoyante lorsque le président Latournerie évoquera la nécessité de laisser dans le texte de la loi fondamentale des *« germes d'évolution »*.

L'Afrique subsaharienne ne joue pas un rôle moins important. D'abord, a rappelé M. Alain Plantey (Conseil d'Etat), qui fut l'un des experts les plus au fait de ce qui s'y passait, parce que cette Afrique française est souvent, au moment où s'écrit la Constitution, au bord du désordre ou de la révolte, quand elle n'en sort pas. Une Afrique déchirée entre le tropisme de l'indépendance et une fidélité viscérale à la France.

Comment traduire cet état de fait dans la Constitution ? Ce sera la conception sans avenir de la communauté, compromis difficilement obtenu après des velléités de grandes fédérations vite abandonnées.

L'ancien président du conseil, Pierre Pflimlin a évoqué à Aix-en-Provence l'instant où ce rêve fédératif, plaidé par Félix Houphouët-Boigny, s'évanouit pour toujours au cours de l'un de ces comités interministériels qui examinaient au fur et à mesure l'élaboration de la Constitution. Jamais la France n'acceptera d'être un bout de fédération soumis à des institutions franco-africaines, objecta Pierre Pflimlin. De Gaulle, rapporte-t-il, ne dit rien. Il ne fut plus jamais question de cette perspective.

Rappel nécessaire pour expliquer dans quel réseau de pressions, de volontés et d'interdits se trouvait en juin-juillet-août 58 enserrée l'écriture de cette Constitution qui se voulait aussi porteuse d'un grand dessein.

Un seul ? On a peine à s'en convaincre — mais peut-être suffit-il de s'émerveiller de l'alchimie du résultat — à suivre les deux grands inspirateurs du texte constitutionnel : le général de Gaulle et Michel Debré. Odile Rudelle (Fondation nationale des sciences politiques) les campe en effet dans deux paysages intellectuels, mentaux, qui ne pouvaient être entièrement ni constamment contigus. Une préoccupation hante de Gaulle : la légitimité. Une légitimitée forgée par *« la maîtrise du territoire, le mariage heureux de principes contraires et une pratique effective du pouvoir »*.

Une expression définit tout entier Michel Debré, selon Odile Rudelle : *« la tradition républicaine »*. Celle qui est née en France de l'affaire Dreyfus. En toute conscience ou à leur insu, de bricolage en solutions empiriques — car c'est aussi cela, l'écriture de la Constitution, — les rédacteurs successifs de la loi fondamentale se verront donc investis de la redoutable mission de *« mettre en musique »* les vouloirs de ces deux hommes. Ils disposent en 1958 d'un ample matériau où puiser visions d'ensemble et solutions techniques : le mouvement réformiste des années 30 dont Tardieu avait été l'un des chantres ; les réformes réclamées et quelquefois mises en chantier sous la IVe République au vu des tares du système ; une somme de réflexions, aussi, issues de la Résistance.

Tout cela servira un peu, souvent, subverti ou refondu en sorte qu'on peut à l'infini disséquer la part de nouveauté et de « déjà vu » dans la plupart des dispositions dites originales de la *Constitution*, jusques et y compris le fameux parlementarisme rationalisé.

Les pieds dans la glaise de la conjoncture, la tête dans le ciel des grandes idées ou des réflexions, les nombreux corédacteurs du texte constitutionnel œuvrent donc à toute vitesse au cours de cet été 1958 avant l'intervention du seul véritable auteur de la Constitution : le peuple français.

Cet immense signataire collectif n'aura du reste à l'époque pas d'effort à faire pour se pencher sur la copie d'experts inconnus de lui et de quelques-uns de ses ministres dont la valse lui donne le tournis depuis des années : la presse, qui n'est pas *« alimentée »* pendant une bonne part du processus, est muette ou peu diserte. Et puis c'est l'été, et la France en Coupe du monde de football brille jusqu'en demi-finale. Comment, dans ces conditions, se passionnerait-elle pour l'aride monument pétri *« de volontés claires, de pesanteurs, de hasard et de nécessité »* (René Rémond) dont nul ne sait alors s'il durera ce que durera de Gaulle ou trente ans et plus ?

MICHEL KAJMAN.

Catastrophes

Après la Jamaïque

Alerte au cyclone à Cuba et au Mexique

Le hurricane (cyclone tropical de la zone Caraïbes-golfe du Mexique) Gilbert a balayé la *Jamaïque* dans la nuit du 12 au 13 *septembre*, puis les îles Caïman dans la matinée du 13 septembre. Les vents, qui soufflaient à plus de 200 kilomètres à l'heure, et les pluies diluviennes ont provoqué des dégâts très importants. Toutes les communications ont été coupées avec le monde extérieur. Selon un message passé dans la soirée par un radioamateur, il y aurait une trentaine de morts et quinze mille sans-abri à la Jamaïque. Gilbert s'est encore renforcé avant d'atteindre les îles Caïman. Ces îles très plates n'ont, à elles trois, que 260 kilomètres carrés et une population d'environ dix-huit mille habitants.

Avant l'arrivée du cyclone, des avions avaient pu évacuer des centaines de touristes vers la Floride. Mais d'autres touristes sont bloqués aussi bien en Jamaïque qu'aux Caïman. Inversement, d'autres touristes qui pensaient aller passer des vacances dans ces îles sont obligés d'attendre aux Etats-Unis, aux Bahamas et même en Grande-Bretagne.

Gilbert se déplace vers le nord-ouest à la vitesse de 25 kilomètres à l'heure. A Cuba et au Mexique, l'alerte au cyclone a fait évacuer les côtes basses. Gilbert en effet est un cyclone particulièrement violent. Il pourrait égaler la violence record du cyclone Camille de *1969*. — *(AFP, UPI.)*

Le Carnet du Monde

Naissances

— Johanne et Bertrand CADIOT,
ses parents,
Florian et Jonathan,
ses frères,
ont la joie d'annoncer la naissance de

[illegible],

le 1er septembre 1988.

8, rue d'Avron,
75020 Paris.

— Les docteurs Pierre
et [illegible] FRADKINE
sont heureux d'annoncer la naissance de leur deuxième petit-enfant,

David,

Toulouse, le 24 août 1988, chez

Jean-Michel et Dominique.

3, avenue de la Tranquillité,
78000 Versailles.

Mariages

— Geneviève de BECO,
CHEN Yan,

ont la joie d'annoncer leur mariage, *célébré dans l'intimité le 8 septembre 1988.*

13 *bis*, rue Beccaria,
75012 *Paris.*

Décès

— Mme Karl-Jean Longuet-Marx,
M. et Mme Paul Laroche,
ses enfants,
Frédérique Longuet-Marx et Arnaud de Laubier,
Anne Longuet-Marx,
Catherine et Toan Lê Dinh,
Paul, Agnès Laroche,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Emile BOISECQ,
née Suzanne Deferre,
Smyrne 1-2-1898, Paris 3-9-1988.

19, rue Visconti,
75006 Paris.
1, rue de la Marnière,
78120 Rambouillet.

— Mme Michel Codaccioni,
M. et Mme Geoffrey Baros
et leurs filles,
M. et Mme Jean-Dominique Codaccioni
et leurs enfants,
font part du rappel à Dieu du

contrôleur d'Etat (ER)
Michel CODACCIONI,
ancien directeur adjoint
au ministère des finances,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite,
ancien prisonnier de guerre 1939-1945,

décédé à Ajaccio, le 2 septembre 1988, dans sa soixante-dix-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de funérailles a été célébrée en l'église d'Ucciani (Corse).

Le Haut-Mesnil,
6, rue Taclet,
75020 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Ian FERGUSON

à la suite d'une longue maladie.

L'enseignement et le travail de cet ami de la France ont énormément contribué au rayonnement de la langue de notre pays dans le nord de l'Angleterre.

De la part de
Sa mère, Mrs Angus Ferguson,
Et de ses neveux Duncan et Alister Ferguson.

Rochdale-1-Healey Hall Mews,
OL 127 HV (Grande-Bretagne).

— Max Paysse,
secrétaire général honoraire de la mairie,
a la tristesse de faire part du décès de son épouse,

Marie-Marcelle FERRY,
« Mitzy »,
déportée aux camps d'Auschwitz,
matricule 31 816,
de Ravensbruck et de Mathausen,

survenu le 29 août 1988, à l'âge de soixante-dix ans, après une cruelle maladie.

Toute la famille,
Son fils Patrick,
Parents, alliés et amis,
se joignent à moi dans le même sentiment.

Ses volontés ont été respectées, la cérémonie religieuse et l'incinération ont eu lieu le 1er septembre 1988.

Adresser les dons à l'ARC. Merci.

14 *HLM* les Deux-Portes,
13500 Martigues.

— Mme Robert Giros,
M. et Mme *Claude* Cohen,
Mme Patricia Giros
et M. Daniel Bazilier,
M. et Mme Jean-Jacques Israël,
Mme Fabienne Durel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert GIROS,

le 12 septembre 1988.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 15 septembre, à 10 heures, en l'église Le Capitou, à Mandelieu.

Le Concorde,
H. 61, Cannes Marina,
06210 Mandelieu.

— Le docteur Hiroshi Nakajima,
directeur général,
Et le secrétariat de l'Organisation mondiale de la santé,
ressentent douloureusement le décès accidentel de

S.E. le ministre de la santé
M. Dang HOI XUAN
et des
membres de la délégation
du Vietnam,

victimes d'une catastrophe aérienne alors qu'ils se rendaient à la réunion du comité régional de l'OMS pour le Pacifique occidental, à Manille.

Ils expriment leurs profondes condoléances au gouvernement du Vietnam ainsi qu'aux familles des défunts.

(*Le Monde* du 13 septembre.)

— Le préfet de la région Ile-de-France,
préfet de Paris,
Le directeur régional du travail et de l'emploi d'Ile-de-France,
Le directeur départemental du travail et de l'emploi de Paris,
ont le regret de faire part du décès de

Mlle Suzanne LAFFON,
directeur du travail honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu accidentellement le 7 septembre 1988.

Un office religieux sera célébré le jeudi 15 septembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, Paris-15e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est, à Reims (Marne), le même jour à 11 h 30.

Direction départementale du travail et de l'emploi de Paris,
109, rue Montmartre,
75002 Paris.

— M. et Mme Patrick Olgiati
et leur fille,
M. et Mme Alain Zwilling
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Veillat
et leurs enfants,
M. et Mme Gaspard Olgiati
et leurs enfants,
M. et Mme Renaud Olgiati,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de

Mme Pierre OLGIATI
née Anie Monod.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Vous êtes conviés à participer ou à vous unir d'intention au service religieux qui sera célébré le dimanche 2 octobre, à 11 h 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 147, *rue* Saint-Honoré, à l'issue du culte dominical.

« Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. »
Jean XIV, 2.

174, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

— Les familles Pertin
Et Bernheim,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de

Danièle

survenue le 9 septembre 1988.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Pontaix (Drôme).

95, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés	69 F
Communicat. diverses	82 F
Renseignements :	42-47-95-03

— Mme Etienne Rolley,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa sœur, son beau-frère
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne ROLLEY.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pontaubert (Yonne), le lundi 5 septembre 1988.

Pontaubert,
89200 Avallon.

— Marcel et Lucien Sfez,
ses enfants,
Corinne, Rémi, Flora, Hervé et Jérôme Sfez,
ses petits-enfants,
Les familles Sfez, Modigliani, Attal,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Samuel SFEZ,
née Lily Modigliani,

survenu le 13 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 16 septembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse (boulevard Edgar-Quinet), à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

Remerciements

— *Châlons-sur-Marne.*

Mme Monique Gruhier,
Les familles Marraud, Cesselin, Farquel, Masson, Ivanichtchenko et Bourelle,
très touchées des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Mme Henri CESSELIN,

prient de trouver, ici, l'expression de leurs sincères remerciements.

— Ranville.

Mme Georges Egasse,
Ses enfants,
Et *toute* la famille,
très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues lors des obsèques de

M. Georges EGASSE,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine : M. Jean Amet, préfet du Calvados, M. Louis Mexandeau, député, M. Georges Lepeltier, président de la Fédération nationale des ACPG-CATM, les représentants de la Société de la Légion d'honneur, MM. les conseillers généraux, M. le maire de Ranville et les membres du conseil municipal, l'Office national des ACPG de Caen, la direction et le personnel de la MSA du Calvados, l'Association départementale des ACPG et CATM, toutes les sections cantonales d'ACPG-CATM présentes avec leurs drapeaux, le Souvenir français, l'abbé Leclerc, aumônier des ACPG, tous les amis et voisins pour leurs messages, offrandes de fleurs et de soutien.

— Le docteur Henriette Ferrieu-Ferrey,
Le docteur Gilbert Ferrey
Et toute la famille,
très touchés par les témoignages de sympathie manifestés par leurs nombreux amis à l'occasion du décès du

docteur Joseph FERREY,

remercient cordialement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Selon sa volonté,

Nino FRANK,

décédé le 17 août 1988, a été incinéré.

Je remercie du fond du cœur ceux qui m'ont *témoigné* leur affection et leur amitié, et apporté leur réconfort dans cette période dramatique que Nino et moi avons traversée.

Simone Frank-Lordereau,
332, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.

(*Le Monde* du 8 septembre.)

Anniversaires

— Il y a sept ans, le 15 septembre 1981,

Georges MAZURELLE

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé gardent vivant son souvenir et évoquent son exemple.

— Aujourd'hui

Julien

aurait dix-huit ans.

Claudine et Bernard STORA,
Marie, Vincent et Hélène
demandent à tous leurs amis une pensée pour lui.

Services religieux

— Mme Nelly Ascoli
Et ses enfants
remercient pour toutes les marques de sympathie témoignées lors du décès de

Giulio ASCOLI,

et informent que les prières du mois auront lieu le 15 septembre 1988, à 19 heures, à la synagogue de Neuilly, 12, rue Ancelle.

Avis de messes

— Une messe de requiem sera célébrée le mardi 20 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à l'intention de

Jean CHARTON,
dit
Jean GUIREC,
homme de lettres,

décédé le 31 juillet 1988.

De la part de
Mme Jean Guirec-Charton,
M. et Mme *Claude Charton.*

Communications diverses

— *Anne CELLIER*

a quitté, il y a deux ans, ceux qu'elle aimait.

Il sera célébré à son intention, le samedi 17 septembre 1988, à 11 heures, une messe en l'église de Mareil-sur-Mauldre (Yvelines, nationale 307).

« O Dieu, tu m'as poussé en avant maintenant ta joie me pénètre et m'entoure. Je suis comme un enfant qui joue dans une fête. »
Toukaram.

Soutenances de thèses

— Université Paris-V, le jeudi 22 septembre à 9 heures, amphithéâtre Durkheim (*Sorbonne*), galerie Claude-Bernard, escalier J, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin, Mme Jacqueline Eidelman : « La création du Palais de la découverte. Professionnalisation de la recherche et culture scientifique dans l'entre-deux-guerre ».

— Université Paris-IV, le vendredi 23 septembre à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, Mme Marie Bannura, née Spiga : « Production de sens et pratique sémiotique dans l'œuvre de Guillermo Cabrera Infante ».

— Université Paris-IV, le samedi 24 septembre à 14 heures, amphithéâtre Descartes, Mme Evelyne Scheid, née Tissinier : « Etude sur le vocabulaire du don et de l'échange chez Homère ».

— Université Paris-IV, le mercredi 28 septembre à 9 h 30, salle 405, escalier G, 3e étage, Mme Eliane Itti née Heitz : « Outils pédagogiques français et civilisations d'expression française ».

— Université Paris-IV, le lundi 3 octobre, à *14 heures*, salle des Actes, centre administratif, M. Louis Kergoat : « Charles de Foucauld et l'Islam politique et mystique ».

— Université Paris-IV, le mercredi 5 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, Mlle Pierrette Paravy : « Recherches sur la vie religieuse en Dauphiné du milieu du XIVe siècle à la Réforme ».

— *Université Paris-IV*, le samedi 8 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Gibert : « De l'élaboration historiographique : le cas du cycle de Gédéon (juges 6-8) ».

— *Université Paris-IV*, le samedi 8 octobre, à 14 h 30, amphithéâtre Descartes, Mlle Françoise Kleltz : « La figure du philosophe chez Platon et chez Aristote confrontée à l'image de la sagesse dans des œuvres littéraires antérieures ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du mercredi 14 septembre 1988 :

UN ARRÊTÉ

● Du 24 août 1988 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.





LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise deux concours généraux sur épreuves en vue de constituer une réserve de recrutement de

JURISTES (M/F)

(Administrateurs et Administrateurs Adjoints)

Conditions d'admission principales:

ADMINISTRATEURS (réf.: COM/A/637)

□ être né après le 10.10.1952 □ avoir accompli des études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme en rapport avec le domaine juridique (à savoir diplôme en droit ou un diplôme en rapport avec le domaine juridique) □ avoir une expérience professionnelle pratique post-universitaire de deux ans au moins dans le domaine juridique.

ADMINISTRATEURS ADJOINTS (réf.: COM/A/638)

□ être né après le 10.10.1955 □ avoir accompli des études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme en rapport avec le domaine juridique (à savoir diplôme en droit ou un diplôme en rapport avec le domaine juridique) obtenu après le 01.09.1985 □ aucune expérience professionnelle n'est requise.

□ être ressortissant d'un des Etats membres de la CE □ avoir une connaissance approfondie d'une des langues des CE (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien; néerlandais, portugais) et une connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

La Commission met en œuvre, en faveur de son personnel, une politique d'égalité de chances entre les femmes et les hommes et, en ce qui concerne ce concours, une participation importante de candidatures féminines est souhaitée.

L'avis de concours et l'acte de candidature obligatoire peuvent être obtenus en écrivant aux adresses suivantes:
Bureau de Presse et d'Information des CE (Réf.: COM/A/637 ou COM/A/638)
61 rue des Belles-Feuilles - F-75782 Paris Cedex 16 ou
CMCI/Bureau 320
2 rue Henri Barbusse - F-13241 Marseille Cedex 01 ou
Division Recrutement (Réf. COM/A/637 ou COM/A/638)
Commission des CE
rue de la Loi 200 - B-1049 Bruxelles.
DATE LIMITE POUR L'ENVOI DES CANDIDATURES: le 10 octobre 1988.

DUMEZ recherche pour

Des grands chantiers de bâtiments en Arabie Saoudite

Ingénieurs d'études

spécialités : - électricité courants forts, courants faibles,
- climatisation.

Dans chacun de vos domaines respectifs vous êtes chargé des études d'exécution de bâtiments de prestige.
Vous établissez des notes de calcul et les plans, sélectionnez les matériaux à mettre en œuvre et faites approuver les études par les consultants chargés du contrôle du projet.

Ingénieur responsable contrôle qualité

Vous assurez la conception, la mise en place et le suivi du plan d'assurance qualité.
Pour tous ces postes l'anglais est la langue de travail, sa maîtrise est donc indispensable.
La connaissance des méthodes et des normes anglo-saxonnes est appréciée.
Basés à Riyad ou Dammam, ces postes sont à pourvoir rapidement.
Vous bénéficierez des avantages liés à l'expatriation. Le séjour en famille est possible, dans ce cas la scolarité sera assurée.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, sous réf. LM/030 à Dumez, Direction du Personnel, 345 avenue Georges Clémenceau, 92022 Nanterre Cédex.

dumez DES HOMMES QUI ENTREPRENNENT

FIDA - FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) des Nations Unies recherche pour son siège à Rome (Italie) des candidats au poste de Conseiller technique (Spécialiste du crédit rural et des institutions).

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'Unité technique consultative, le titulaire mettra au point des méthodes satisfaisantes d'octroi du crédit aux paysans sans terre et aux agriculteurs pauvres qui leur permettent d'entreprendre des activités agricoles rémunératrices. Ses fonctions seront les suivantes:

- effectuer l'analyse socio-économique et institutionnelle des éléments du crédit;
- analyser les organismes efficaces de crédit rural, les systèmes d'octroi et de distribution du crédit ainsi que les politiques de crédit rural et de prêt;
- analyser les mouvements de trésorerie des organismes de crédit;
- élaborer des directives pratiques pour la mise au point de systèmes de crédit;

A cet égard, le titulaire apportera son soutien à toutes les étapes des projets.

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire de troisième cycle, ou équivalent, en économie, économie rurale ou hautes études commerciales, et de 10 à 15 ans d'expérience, dont au moins 7 ans dans des banques de développement ou des pays du tiers monde. Une expérience de terrain des organisations communautaires rurales participantes est requise ainsi qu'une excellente connaissance de l'anglais et une bonne connaissance courante du français, de l'espagnol ou de l'arabe.

Suivant l'expérience et les qualifications, le traitement de base annuel net ira de 36.000 dollars E.-U. à 46.000 dollars E.-U. L'indemnité de cherté de vie, sous réserve de modification conformément au régime commun des Nations Unies, variera entre 18.000 dollars E.-U. et 20.000 dollars E.-U. par an.

La durée du contrat initial est de deux ans. La date limite de présentation des candidatures est fixée au 15 octobre 1988.

Prière d'envoyer les demandes à l'adresse suivante:

Division des services du personnel
FIDA - Via del Serafico, 107 - 00142 Rome (Italie)

Industry Experts

The International Finance Corporation, an affiliate of The World Bank, is increasing its activities in financing private sector projects in developing countries. The IFC is recruiting new staff members for its Washington, D.C. headquarters to evaluate investment proposals and promote business in developing countries around the world.

Applicants should have formal qualifications including practical training in a major branch of engineering. This should have been followed by at least ten years business experience with demonstrated managerial responsibility in a sector of manufacturing industry such as: pulp & paper, iron & steel, capital goods manufacturing or light industry/electronics. Some resident experience in developing countries and working knowledge of French or Spanish would be an asset; the ability to write concisely in English is essential. Applicants must be willing to travel world wide.

IFC offers a competitive benefits package including relocation expenses upon appointment and provision to maintain cultural ties with home country. Please send detailed curriculum vitae, in English to: Katherine Louthood, Recruitment Officer, International Finance Corporation, 1818 H Street, N.W., Room I-2001, Washington, D.C. 20433.

IFC International Finance Corporation

URGENT. RENTRÉE 1988. Ecole inter-Etat d'ingénieurs de l'équipement rural à Ouagadougou-Burkina recherche coopérant ingénieur électricien énergéticien connaissant pays en développement pour enseigner :

— L'électrotechnique, technologie électrique, électrification rurale.

Cet ingénieur pourra aussi être chargé d'essai et recherche concernant pompage solaire et évaporateur solaire, compétence informatique appréciée. Lettre candidature manuscrite avec photo, curriculum-vitae et exemple travaux personnels à bureau des formations rurales ministère de la coopération, 57, boulevard des Invalides, Paris-7e. Possib. entretiens lors 26 sept.

URGENT

L'Institut de traducteurs et d'interprètes propose les formations universitaires suivantes

- **ATTACHÉ DE REL. INTERNAT.**
- **TRADUCTEUR**
- **INTERPRÈTE**

Niveau minim. requis (section « ARI » : bac + 2 (DEUG). Une brochure est envoyée s/simple demande, date limite d'inscription : 15 SEPTEMBRE 1988.

Rens. et inscript. INST. de TRAD. et D'INTERPRÈTES (I.T.I.). 3, q. Kléber, « Le Sébastopol » 67000 Strasbourg. Tél. : 88-75-02-05.

POSTES OUTRE-MER

Centaines de postes bien payés. Rev. exonérés d'impôts. Avantages sociaux intéressants. Occ. pour tous, métiers spécialisés, profess., administrateurs, techniciens, etc. Renseignements gratuits. Ecrire à : Services Emplois outre-mer, dépt L.M. 1256, bd Laird, chambre 208, ville Mont-Royal, Québec, Canada H3P 2T 1.

AGENTS required in France and other countries to represent a distributor of unique chemicals and electronic control equipment to major industrial and transport organisations and to public bodies. Substantial rates of commission offered.
Insert a reply to :
M. C., 6 Glebe Road,
LETCHWORTH SG6 1DR.

LOHR

Constructeur de véhicules industriels
recherche

Un ingénieur mécanicien

pour assurer la direction d'une filiale aux U.S.A. (Côte Est).
Ce poste s'adresse à un meneur d'hommes capable de prendre en charge la production et la gestion.
Une expérience aux U.S.A. serait appréciée.
Adresser lettre de candidature et C.V. sous réf. MI à :
Direction des Ressources Humaines, Société LOHR,
29 rue du 14 juillet, 67980 HANGENBIETEN.

Important complexe de formation polytechnique supérieure en Côte-d'Ivoire

RECHERCHE

- **son RESPONSABLE DES RELATIONS EXTÉRIEURES ;**
- **son RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION ;**
- **son RESPONSABLE DE L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE ;**
- **son RESPONSABLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**

Dans un complexe neuf, largement équipé, groupant écoles d'ingénieurs et de managers en phase d'organisation.

Vous serez les collaborateurs directs du Directeur général.

De formation supérieure, avec une expérience dans le secteur privé et une expérience souhaitée de l'environnement socio-économique africain, vous êtes motivé pour participer à un projet de développement.

Notre offre intéresse également les cadres fonctionnaires.

Contrat de 2 ans, renouvelable.

Merci d'envoyer lettre et C.V. à :
l'Ambassade de Côte-d'Ivoire,
Ministère de l'Enseignement Technique,
8, rue Dumont-Durville, PARIS-16e,
à l'attention de M. Nicolau.



Notre Cabinet de Conseil en Recrutement par annonces et par approche directe comprend une équipe de 6 Consultants basés à Paris, Lyon et Monaco.
Nous poursuivons notre développement et recherchons des

CONSULTANTS CONFIRMES H/F

Vous avez au minimum 30 ans, une brillante formation supérieure. Une expérience réussie en entreprise et en cabinet vous a donné une excellente connaissance et compréhension de l'organisation et de la vie des entreprises.
Vous avez des aptitudes relationnelles évidentes, un esprit méthodique et rigoureux, ainsi qu'une très grande exigence.
La maîtrise de l'anglais ou d'une autre langue européenne est très souhaitable.
Merci de nous écrire sous référence ACT3 M. Nous vous garantissons confidentialité et réponse.

251 bd Pereire - 75017 Paris
Actiman

Dans le cadre de la création de son département prévoyance

CAISSE PROFESSIONNELLE RECHERCHE

UN RESPONSABLE DES VENTES

rattaché au responsable de la prévoyance, pour la diffusion de produits d'assurance collective :
- auprès des entreprises,
- auprès des comités d'entreprises.

Dans le cadre d'objectifs définis avec la direction :
- il participe à la conception des actions promotionnelles,
- anime une équipe d'inspecteurs,
- conduit les négociations les plus importantes.

Profil :
- expérience de la vente des produits d'assurance collective,
- sensibilité aux problèmes de gestion,
- grand dynamisme et esprit d'équipe.

Si vous êtes intéressé, envoyez curr. vitae + photo et prétentions à n° 8747, LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

STUDIO-CUISINE
salle de bains, w.-c., parfait état, 2e étage, 250 000 F. Jeudi 14-18 h, 28, rue POISSONNIÈRE ou
M.G.N. 43-87-71-55
38, BD BATIGNOLLES 75017.

3e arrdt

RÉPUBLIQUE pour PLACEMENT 8 % propriétaire vend 2 pièces cuisine, w.-c., douche, occupé, 46-34-13-18.

MARAIS 2-3 p., 67 m², imm. stand., fbles ch., park. possib. 1.735.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

5e arrdt

Propriétaire vend SUPERBE APPARTEMENT, réception, 3 chambres, 2 terrasses sud, 200 m², 5 700 000 F. PROMOVIM 42-36-56-26.

QUARTIER LATIN dans bel imm. entièrement rénové BEAU 2 pièces et 1 STUDIO, agréable et clair. Jeudi 15 sept., 14 h-17 h, 51, RUE DE LA HARPE.

PASTEUR appt en duplex, 4 pièces 95 m² + terrasse 27 m², étage élevé, standing, 2 835 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

PLACE MONGE, 2-3 p., 72 m², imm. pierre de t. 1.890.000. Trans Opéra, 43-45-23-15.

CENSIER, stand., s/jard., liv., 4 chbres + bur., 135 m², 2 balc., séparation possib., soleil, park. dble. 3.800.000 F. 43-35-18-36.

6e arrdt

ST-SULPICE, 2e ét. 4-5 p., cft, soleil, calme. 2.600.000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, R. N.-D.-DES-CHAMPS-6e
SORTIE Mo ST-PLACIDE

St-Placide, 1 p., asc.	330.000
St-Germain, studio	680.000
N.-D.-des-Champs, 2 p.	900.000
Maine, récent	1.280.000
St-Placide, 3-4 p.	2.100.000
St-Sulpice, 4-5 p.	2.600.000

RECHERCHONS APPTS TTES SURFACES
TÉL. : 45-44-22-36.

St-Sulpice, part. vd studio magnifique, possib. asc., cave. 990.000 F. Visite les 16 et 23 septembre, 17 h 30-20 h, 7, rue des Canettes, 6e.

N.-DAME-DES-CHAMPS
Grand 2 p. 900 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

LUXEMBOURG
Pierre de taille, belle hauteur sous plafond. 7/8 p., tout confort, 225 m², travaux à prévoir + studio de service. 6 900 000 F. 43-35-18-36.

7e arrdt

PRÈS MINISTÈRES
voie privée, parkg, imm. stdg, gd 8 p., libre 1-6-89, calme, chbre service, cave, usage mixte possible. Visite jeudi 14 h-16 h sur r.-vs. S. KAYSER (1) 43-29-60-60.

DUROC
2/3 pièces. Immeuble pierre de t. 1 870 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

RUE DE BELLECHASSE, 5e ét., sans asc., 2 pièces, conft. Prix : 940 000 F.

SUR AV. BOSQUET. Imm. pierres de t., 6e ét., asc., 2 p., travaux. 1 030 000 F.

SUR AV. RAPP. Imm. stand., asc., gd studio, cuis., bains, excel. état. 1 360 000 F.

FRANÇOIS FAURE
Tél. : 45-67-95-17
11, r. Rousselet, Paris-7e.

8e arrdt

RUE DE ROME
Imm. p. de t., 4 p. 80 m², 1 880 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

HOCHE/COURCELLES 3 p., 90 m², étage élevé, immeuble grand standing, 3 200 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

MONCEAU 6 p. gd stdg. 210 m² + chambre service, état exceptionnel, prix élevé justifié. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

PARC MONCEAU
Situation privilégiée 150 m², prix élevé. Trans Opéra 43-45-23-15.

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE APPARTEMENT
UNE NOUVELLE ÉQUIPE EST A VOTRE DISPOSITION AINSI QUE SON ARCHITECTE DÉCORATEUR QUI POURRONT RÉSOUDRE TOUS VOS PROBL. CEGI, 45, AV. GEORGE-V, PARIS-8e, 45-20-35-55.

R. DE COURCELLES Imm. pierre de t., stand., vue dégagée, 2 belles chbres de serv., poss. réunir 35 m² environ, 6e ét. à aménager. 550.000 F. S/place jeudi 15/09 de 13 h à 15 h, 49, RUE DE COURCELLES.

9e arrdt

RUE FONTAINE
2/3 pièces 55 m² tout cft, 2e étage, 990 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

POISSONNIÈRE, 3 p., 60 m², 2e ét., 2 chbres, 1 séjour, 1 s. de bains, imm. pierre de taille, refait nf. Prix 990.000 F. Réf. 135. André Korchia S.A. 43-70-69-69.

CONDORCET voie privée, studio 26 m², ref. nf, cuis., ber, ét. élevé. 340.000 F. Réf. 125. André Korchia S.A. 43-70-69-69.

TRUDAINE, 4-5 p., 110 m², tt cft, park. possib. 2.520.000 F. Trans Opéra. 43-45-23-15.

POISSONNIÈRE. 3 p. 60 m², 2e ét., 2 ch., 1 séj., 1 s. de bns. Imm. pierres de t., ref. nf. 990 000 F. Réf. 135. A. Korchia SA 43-70-69-69.

POISSONNIÈRE, Pierre de t., 3 pièces. 65 m². 1er étage, s/cour, clair, refait neuf. Prix : 900 000 F. Réf. 133. A. Korchia SA 43-70-69-69.

11e arrdt

VOLTAIRE
2 p. cuis., s. de bns, 6e ét., asc., refait nf. Imm. p. de t., faibles charges, 670 000 F. Tél. : 43-57-88-58 (rép. ou 47-00-83-88).

PR. BASTILLE studette tt confort, lumineux 15 m² entièrement rénové, 3e et dernier étage, calme, quartier très animé, 220 000 F, 40-26-42-47 ou 40-26-42-74.

PARMENTIER 4 P. REFAIT neuf, 3 ch. + séj., 4e ét., de imm. rénové. 1.200.000 F. LA PACHE, 43-72-12-67.

12e arrdt

DAUMESNIL, 3 pièces, 70 m² + 1 pièce avec accès à l'appartement, belles prestations, 1 365 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

ALIGRE, beau 2 p., verdure, calme, entrée, cuisine, séj., chbre, s. bains, refait neuf. 690.000 F. LA PACHE, 43-72-12-67.

BASTILLE dans immeuble pierre de t., rénovation de prestige, 2 p. 998.000 F. 3 p. 1.765.000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

FAIDHERBE CHALIGNY. Beau 3 pièces. Immeuble standing. Prix : 1 350 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

13e arrdt

PRÈS GOBELINS dernier étage, ascenseur, soleil, 51 m², séjour + chambre + parking, 1 250 000 F. LEGI 42-50-04-28.

Dans imm. bien habité 3 p., rénové, 50 m² env., tt cft, salon sur rue, gde chbre et cuisine sur dégagement, ensoleillé, s. de bns, w.c. séparés, très agréable, charme, calme. 650.000 F. 40-26-42-47 OU 40-26-42-74.

Mo GLACIÈRE. Réc. ét. él., gd 2 p., entrée, cuis., bains, w.-c., 52 m², balc., plein sol., ref. neuf. 890 000 F. URGENT 43-35-18-36.

14e arrdt

Montsouris stdg. Imm. 70. Très beau 3 p. cft, 8e, gd balc., vue sud, 1 550 000 F. Vis. le sam. 17-9 au 11, rue d'Arcueil, interphone 65.

ALÉSIA 4 pièces, 80 m², tout confort, faibles charges, imm. pierre de taille, 1 785 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

PLAISANCE
2 pièces, 46 m² + 6 m² balcon, rénové, 995 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

PRÈS MAIRIE 14e IDÉAL ÉTUDIANT, beau studio, coin cuisine, w.-c., douche, clair, 259 000 F, crédit, 43-70-04-64.

14, R. DES PLANTES, superbe duplex 35 m², 4e ét., asc., 2 terrasses, parking, clair, refait neuf, 890.000 F. Réf. 083. André Korchia S.A. 43-70-69-69.

PARC MONTSOURIS, stand. 12e ét., beau liv., 2 ch., cuis. équipée, sud, avec gd balc. 1.730.000. S/pl. sam. 17/09, 11, r. d'Arcueil, interph. 65 de 9 h à 20 h.

MAINE. 5e étage, ascens., balcon, grand liv. + chambre. Prix : 1 260 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

ALÉSIA PLAISANCE. Imm. pierre de t., liv. dble, 2 ch., entrée, cuis., bains, w.-c., 90 m², balcon, charges minimes, parfait état. 1 995 000 F. 43-35-18-36.

CŒUR MONTPARNASSE. Gd stand., magnif. studio, entrée, cuis. sép. av. fenêtre, b. s.d.bns, w.-c., pend., balc., vue dégag., park. 870 000 F. 43-35-18-36.

HOPITAL STE-ANNE. Imm. 1956, 2e étage, asc., 3/4 pièces, tt cft, cuisine équipée, parf. état, vue dégagée. 1 150 000 F. 43-35-18-36.

15e arrdt

PTE DE VERSAILLES, 4 p., balc., vue panoramique s/PARIS. 1.525.000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

16e arrdt

C'EST UNE AFFAIRE 65 m² AV. DE VERSAILLES. Superbe living + chambre. r.-de-ch., clair, prof. lib., 980 000 F. 45-04-60-95.

Propriétaire vend exceptionnel appartement, réception, 3 chambres, dans bel immeuble pierre de taille, ascenseur, 170 m². 4 900 000 F. PROMOVIM 42-36-56-26.

EXELMANS
gd 3 p., 76 m², imm. p. de t., tt cft. 1 895 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

REMUSAT 5 pièces, 150 m², immeuble pierre de taille, étage élevé, standing. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

MIRABEAU, 5 p. 150 m², triple liv. 73 m², cuis. équipée, clair, stand., imm. pierre de taille à rafraîchir. Réf. : 204. André Korchia S.A. 43-70-69-69.

AUTEUIL PENTHOUSE
155 m², réception, 2 chbres TERRASSES. 7.000.000 F. Exclusivité. Easy Driver. 45-00-46-22.

AUTEUIL DUPLEX
150 m², dble liv., 5 chbres, cuis. équipée, 2 bains, SOLEIL. 3.650.000 F. 48-28-00-75.

MUETTE
Studio 35 m², 8e étage. Vue exceptionnelle.
EASY DRIVER
Tél. : 45-00-46-22.

BOISSIÈRE. Imm. ancien ravalé, 2 pièces, cuisine, bains, refait neuf, vue dégagée, soleil. 680 000 F. FR. FAURE 45-67-95-17.

TROCADÉRO
5 p., 133 m², pierre de t., asc., dble récept., 3 ch., 3 p. donnant s/av. (Ouest), 2 p. s/cour, clair (Sud et Est). Chauffage indiv. TRÈS BON ÉTAT. TRÈS BON PLAN. 3 950 000 F. 48-28-00-75.

17e arrdt

PARC MONCEAU
165 m², 4 950 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

TERNES
2 p. stdg. Imm. pierre de taille. 2e étage, 880 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

BD PEREIRE, 3 p., 61 m², r.-de-ch., imm. stand., belles prestations, haut. ss-plafond 3,30 m. 998.000 F. Trans Opéra. 43-45-23-15.

VILLIERS, 2 p. 47 m², séj., chbre, cuis. équipée, dressing, cave, 2e étage, 1.050.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

VILLIERS TRIPLEX 85 m² + 2 terrasses 13 m² et 35 m². 2.415.000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

BATIGNOLLES
5 p., duplex 4e ét., ss asc., s/rue et cour. 1 490 000.
MGN 43-87-71-55
38, bd Batignolles, Paris-17e.

18e arrdt

LAMARCK-CAULAINCOURT
2 pièces, parfait état, bel imm., p. de t. 595.000 F.
MGN 43-87-71-55
38, BD BATIGNOLLES 75017.

19e arrdt

PROX. PARC DE LA VILLETTE studio 30 m², entièrement rénové, s. de bns, poutres, cuisine. 40-26-42-47 OU 40-26-42-74.

78-Yvelines

VÉLIZY-CENTRE
résidence grand standing, proche forêt, 6e étage, appt 5 p., 104 m², loggia 10 m², vitrée, balcon 18 m², cuis. équipée, pressing, s. de bains, s. de dche, cave, parkg. s/sol. Tél. 39-46-20-59, sam., dim., lun.

91 - Essonne

A GRIGNY-II APPT F4, imm. 5 étages, de résidence. Cuisine toute équipée rustique, salon double, moquette, tissu mural, porte blindée, asc., interphone, cave, parking privé, nombreux placards. Tél. 69-06-44-69 à partir de 16 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/BARRES LUXUEUX 78 m² + JDIN
RAFFINÉ, DÉCOR MOD. Michel Bernard 46-02-13-43.

NEUILLY 3 p., 60 m², imm. pierres de taille, tt cft, double vitrage, faibles charges. Prix except. 1 365 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

BOULOGNE
2 p., 47 m², séjour, chbre, 3e étage. 856 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

BOULOGNE. Bd de la République, 2 p. 33 m², 1er étage, s/rue, salle de bains, refait neuf, 490 000 F. Réf. 202. A. Korchia SA 43-70-69-69.

NEUILLY CENTRE Superbe 4/5 p., 110 m² + chbre serv., pierre de t., faibles ch. 2 890 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

NEUILLY
6 pièces, luxueux + terrasse + balcon + parking. Trans Opéra 43-45-23-15.

NEUILLY
3/4 p. 81 m² + balc. 4e ét., cft. Prix : 2 550 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

SCEAUX PRÈS LAKANAL Récent living, 3 chbres, gde cuis., bains, w.-c., balc. s/rue et jardin, parking. 1 050 000 F. 43-35-18-36.

BOULOGNE Mo
2 p., 50 m² env. Parfait état. Imm. d'angle, 5e asc., chff. indiv. Vue imprenable, soleil. 830 000 F. 48-28-00-75.

NEUILLY
5 pièces, 110 m², imm. pierre de t. 2 730 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ, AV. ALPHAND Anc. 5 pièces, cft, 114 m², chauff. cent. ind., double exposition (à revoir). 1.300 000 F. 45-77-96-85.

VINCENNES, Mo BÉRAULT. Imm. de stdg, 3 p. de caractère à aménager, parquet, cheminée. 820 000 F. LA PACHE 43-72-12-67.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m), vue superbe 10e et dernier ét., 4 p., 85 m² + balcon, box. 650 000 F. Ptaire 42-60-28-61.

Province

DINARD (35)
200 m plage dans maison p. de pays, dble liv., 4 chbres, 2 bns, gar., 1er ét., urgent, à saisir. Tél. (1) 46-34-22-76.

Vds Chamonix, exp. Sud, face Mont Blanc, 2 p., cuis., s.d.b., terr., entrée privative. 280.000 F. Tél. : (16-1) 45-34-16-60.

appartements achats

URGENT achète comptant APPTS ou PAVILLONS PARIS ou LIMITROPHE. Tél. Me MORIEUX 43-70-18-00.

Pour faciliter les échanges
SERGE KAYSER
43-29-60-60
25 ANS D'EXPÉRIENCE SPÉCIAL RIVE GAUCHE RECHERCHE A PARIS BEAUX APPARTEMENTS CLASSIQ. OU ORIGINAUX ACHAT ET LOCATION.

IMMO MARCADET
rech. urgent ttes surfaces même à rénover. Paris ou proche. Tél. 42-52-01-82.

URGENT PAIT COMPTANT APPTS même avec travaux. PARIS ou LIMITROPHE. M. ALBERT. 48-04-85-85.

FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET 75007 PARIS
recherche appts ttes surfaces, préférence rive gauche, avec ou sans travaux. PAIEMENT COMPTANT.

échanges

Ptaire échange pour location ou achat 3 pièces MONGE-MOUFFETARD contre plus grand Paris. Tél. : 43-37-41-51 (rép.).

locations non meublées offres

Paris

R. ST-FERDINAND
Superbe appt de récept. 252 m². Tt cft. Ref. nf. 25.200 F. 46-34-13-16.

LEDRU-ROLLIN. 3 p. 70 m² sur jardin. Immeuble standing, cave, parking. Loyer 5 000 F + charges. Trans Opéra 43-45-23-15.

Région parisienne

EXCEPTIONNEL
15 min. Pte Saint-Cloud autor. Ouest, près Orgeval, tr. belle mais., longue et basse dans village Bures-Morainvilliers, living 60 m², belle chem., s. à m., 5 ch., 2 s. de bns, 3 c. de t., dche, de cadre de verd. 5 000 m², expo sud, vue, train 3 km, RER 8 km, lycée internat. 10 000 F/mois. Tél. hres bur. : 42-61-35-80, p. 410 ; après 20 h, dom. : 42-22-62-02.

ST-MANDÉ. 4 p. face bois, état et situation exceptionnelle, reprise justifiée. Loyer 10 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

VINCENNES. Près bois dans imm. p. de t. et briques, 2e ét., 3 p. 65 m², refait neuf. Loyer 5 700 F + 300 F ch. Trans Opéra 43-45-23-15.

NEUILLY CENTRE
2-3 pièces, 3e étage. 6 000 F charges comprises. LAVENNE 43-87-82-83.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. (1) 45-62-78-99.

RESIDENCE CITY
rech. pour multinationales et ambassades, APPTS HAUT DE GAMME av. min 2 ch. et VILLAS Paris O.-E.
Tél. : (1) 45-27-12-19.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS stdg. 5, 6, 7 p., T. 42-80-20-42.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, RUE BERRYER 75008 PARIS
LOCATION, VENTE GESTION
RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE
LOYERS GARANTIS
par compagnie d'assurance.
U.F.E. 42-89-12-52.

locations meublées offres

Paris

PL. DES TERNES
3 PIÈCES 70 m², 5e ét., asc., 6 500 F ch. compr. LAVENNE 43-87-82-83.

Région parisienne

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 2 p. 78 m², 3 pers., [illegible], parkg, meubles anc., cft m. 11 000 F/m., C.C. 48-08-95-57, p. 3281 39-73-74-72.

propriétés

A 7 km d'Ablis maison de caractère sur 9 000 m² + terrain près église classée. Parc beaux arbres, bord riv., pièce d'eau, 220 m² habitables (en 3 habitations distinctes). 1) Séj. 48 m², poutres, cheminée, s. à m., cuis., 2 ch., s. de bns, w.-c., + 100 m² greniers aménageables + caves voûtées avec 1 w.-c. 2) Séjour, chem., poutres, chbre mezzanine, cuisine, s. d'eau, w.-c. 3) Chbre s/préau-abri volt. Dépend. : garage-granges.
Prix : 1 800 000 F.

PRÈS VENDOME TGV PARIS 45', ppté 2 300 m², maison F6, confort, dépendances, 650 000 F. 54-77-17-82.

AUVERGNE, alt. 1 000 m², belle propriété 17 000 m², calme parfait, 6 p., 2 s. de bains, chf. cent., tt cft, meublée, excel. état, 850 000 F. Tél. : (1) 45-04-85-96.

PROVENCE (13) 15 km Aix-en-Provence, 23 km aéroport, ppté 62 ha, colline + oliviers, maison de maître plein sud avec 304 m² en parfait état. Possible restaurer 140 m² supplémentaires, vastes dépendances + bergerie 416 m², piscine + pool-house, appartement de gardien. Particulier, 3 000 000 F. Tél. : (16) 90-53-32-18.

Sud Fontainebleau, ppté bourgeoise sur 8 000 F, parc arboré, 3 niveaux de 120 m² + dépendances, excellent état, 1 750 000 F. Tél. : (1) 64-29-62-83.

Part. vd Marne-la-Vallée de résid. maison tout cft, 6 p. + dépend., jardin 1 300 m² paysagé. Affaire except. T. 43-03-47-65 ap. 19 h.

25 KM REIMS (MARNE) Ppté du XVIIe, entièrement restaurée, 400 m² habitables, s/parc 4.000 m², salon 60 m², mezzanine, 4 chbres, 2 s. de bns, terrasse 70 m², dépendances. 1.575.000. Réf. 130. André Korchia S.A. 43-70-69-69.

BEAUMONT-LE-ROGER (27), 120 km de Paris. Base de loisirs, tennis. Ppté norm. authent., restaurée, parfait état, habit. de suite, meublée : dble séj. avec chem., mezz., 5 ch., 2 salles [illegible] bns, 2 w.-c., gde cuis. S./terr. plat de 6 000 m², pouv. être div. : 650 000 F avec 2 000 m² [illegible] totalité à disc., facil. vend. à part. de 200 000 F. 42-66-00-08 de préférence soir sauf week-end ou répondeur.

RARE. Dans île au bord de l'ESSONNE, 30' Paris, ppté plain-pied 190 m² s/pelouse 3 000 m², ent. rén., 8 ha de terr. et pièce d'eau, charme, 2 940 000 F. Réf. 147. A. Korchia SA 43-70-69-69.

terrains

Vds Corse Porto-Vecchio terrain à bâtir, plage Palombaggia, accès, eau, électricité, 5 600 m². Ecrire sous le no 8 735, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

maisons de campagne

URGENT, cause départ à 130 km de Paris par A 13 vd très belle chaumière normande s/4 000 m², grange et charreterie. S'adr. Me Real-Cacheleux, 27350 Routot (16) 32-56-80-66.

COTE NORMANDE près Deauville, particulier vend petite maison individuelle meublée, tout confort, très ensoleillé, 250 000 F. T. bureau 45-56-12-66 ; soir 48-59-65-93.

immeubles

INVESTISSEUR RECHERCHE A ACHETER immeuble ou appartements avec travaux. Paie comptant. Tél. : 42-93-40-95.

maisons individuelles

SUR GOLF ST-NOM
SUP. VILLA + SERVICE, RÉCEPTION, 6 CH., 6 BNS. M. BERNARD 46-02-12-43.

CLAYES SOUILLY. Pavillon réc., 210 m² hab., 5 chbres, 3 s.d.b., jardin d'agrément. 1 250 000 F. Réf. 172. A. Korchia SA 43-70-69-69.

LOUVECIENNES
2' gare, s/915 m² clos, maison 8 p., grand, cft 217 m², sous-sol 108 m², garage. Prix : 4 200 000 F. G.M.P.I. 45-31-41-21.

pavillons

VILLEJUIF POUR PLACEMENT 8 % très beau pav. occupé, dble liv., 3 chbres, 2 bns, terrasse, garage, 500 m² terrain environ, 46-35-13-18.

villas

NICE ORDIMMO
Dispose du plus important fichier s/ordinateur de villas et appartements sur la Côte d'Azur de Saint-Raphaël à Menton. Demandez notre catalogue illustré, 28, bd Victor-Hugo, 06000 Nice, 93-88-08-53 ou consultez Minitel 3615 service ORPI.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
bureaux équipés ts services. Démarches R.C. - R.M. SODEC SERVICES CH.-ÉLYSÉES 47-23-55-47 NATION 43-41-81-81.

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie.
AGECO 42-94-95-28.

NEUILLY-MÉTRO
loue directement 1 bureau ou + dans immeuble neuf, 48-40-27-09.

Sté loue bur. 20 m² aménagé (fax/tlx), Porte-de-la-Chapelle, 3 200 F HT/m., ttes ch. compr., secrét. assuré. Cont. 40-05-93-93.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

LOCATION à la JOURNÉE bureau équipé Paris-Centre standing pour stages, formations, 10 à 15 personnes. Contact 45-44-25-51.

locaux commerciaux

Ventes

ENS. IND. PERSAN (95) RNL et RN Pontoise Creil SNCF 2 500 m² bur. atel., entrep., quai parking. s/8 900 m². M. Mauclair. Chambly (1) 34-70-50-05.

Locations

CARDINAL LEMOINE. 70 m², dble ent., salle 40 m², 2 bur., r.d.c. bas, 96 000 F/HT/an. Réf. 128. A. Korchia SA 43-70-69-69.

PARIS 11e, FG ST-ANTOINE 290 m², rez-de-ch., accès voitures, location pure. PARIS 8e VILLIERS, boutique 20 m², cession + loyer. LEVALLOIS RESTAURANT, centre bon état, 44 places. 890 000 F, C.A. en rapport. LAVENNE 43-87-82-83. 82, rue de Monceau, 75008 Paris.

fonds de commerce

Locations

Centre Aix-en-Provence vds pour raison de santé, fonds de commerce 120 m² avec gde vitrine, aménagement intérieur soigné + 80 m² au 1er étage, ancien logt pouvant être rénové + cave en sous-sol et chaufferie mazout en bon état. Prix 600.000 F à débattre.
Ecrire à M. Doura, 32, rue de Montevideo, 13006 MARSEILLE.

Le Monde

CADRES

ORGANISME DE RECHERCHE recrute
1 INGÉNIEUR DE RECHERCHE
CHIMISTE ANALYSTE ORGANICIEN
C.V. à Xénobiotiques, B.P. 3, 31931 Toulouse Cedex.

Hôpital de jour adolescents recrute UN ÉDUCAT. SPÉCIALISÉ ayant une formation psy. exp. souhaitée. Trav. équipe. Envoyer c.v. CEREP, 20, bd Jourdan, 75014 Paris.

Structure de quartier environs Lille recherche
SON DIRECTEUR
Travail avec Habitants et Equipe Pluridisciplinaire : Animation Jeunesse, Action Sociale, Emploi-Formation, Activités Culturelles, Sportives... Bonne Formation Générale et Expérience Exigée. Poste Cadre, Convention Grille SNAECSO.
Adresser c.v. détaillé et lettre motivée sous no 8 755, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

RECHERCHE TRADUCTEURS toutes langues pour travaux ponctuels. Adr. lettre man. et c.v. à
ALPHACOM 5, place de l'Église, 77390 Combs-la-Ville.

BANQUE INTERNATIONALE NEUILLY
recherche pour sa
DIRECTION des MARCHÉS de CAPIT.
SECTEUR
RECHERCHE DÉVELOPPEMENT
DE NOUVEAUX PRODUITS FINANCIERS
UN JEUNE DIPLOMÉ
ENSAE, ACTUAIRE, ou ESSEC, SUP. de CO... PRATIQUE des MATHÉMATIQUES de HAUT NIVEAU INDISPENSABLE
Adr. lettre manus. CV et photo s/réf. 6 488 à ORC Pierre Lichau, 10, rue de Louvois, 75002 Paris.

Import. Sté d'ÉTUDES ET DE MONTAGE dévelop. actuel. ses activités de le domaine de la thermie (fours, équip. de régul.), rech.
2 INGÉNIEURS
DÉB. ou avec 1 ou 2 an. d'exp. Form. AM, ENSI, INSA.
3 TECHNICIENS
IUT ou BTS DÉBUTANTS. Format. électroméc. L'entreprise assurera aux cand. retenus une form. pratique complém. et leur offrira des perspect. de carrières intéress. Écr. no 3 782 DECO PUBLICITÉ, 10, sq. du Var, 75020 Paris qui transm.

ORGANISME AGRÉÉ 1 % Formation perfectionnement recherche
RESPONSABLE SERVICE SÉMINAIRES
Base Paris. Expérience dans secteur production et distribution de masse. Qualités d'organisateur et d'animateur. Discrétion assurée.
Envoyer CV et photo s/réf. 02283 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Société en expansion rech. :
2 INGÉNIEURS
– ÉCOULEMENT BIPHASIQUE et COMBUSTION
– CAO
Adresser C.V. à :
Transoft-International 10, boulevard Foch 93800 ÉPINAY-SUR-SEINE Tél. : 48-09-90-36

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre, Allemande, 36, et univ. litt./ling. alle., franç. (équiv. DEA); carrière enseignement/édition (création/adaptat. de textes); assist. dans les plus grandes entrepr. alldes (serv. banc., comm., tourisme, inform.); esprit d'initiat. et d'organis. CHERCHE poste à responsab. : dans l'enseign. sec./prof./sup., relations cult., l'édition, publicité, tourisme, industrie. FORTGANG, 31, rue Lalande, 94100 Saint-Maur.

HOMME-TRILINGUE, 35 a., célibataire, recherche poste TRADUCTIONS, TÉLEX, GESTION de commandes à Paris. Tél. : 42-49-59-00.

SECRÉT. CONF. 29 ans TXT Word 3, tableur Multiplan 3, télexiste, 10 ans [illegible] serv. commercial. Exp. contacts téléphoniques, recherche empl. équivalent. BENHAROUS B. 48-91-31-02. 15, P.-Verlaine. Noisy-le-Sec.

INGÉNIEUR PROCESS
Engineering, pétrole, chimie ENSPM – Trilingue, étudierait toutes propositions. Ecrire sous le no 0 285, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.F. 26 ans, bac + 4, 1 an d'exp. professionnelle, ch. poste évolutif au sein d'une équipe dynamique. Téléph. au 48-22-35-52.

L'AGENDA

Animaux

CLUB VACANCES DES ANIMAUX
NAILLY par Sens 89100 (16) 86-97-01-96.

PENSIONS CHIENS-CHATS
sur Paris deux adresses : CVA, 44, rue Garibaldi, 94100 Saint-Maur. Tél. : 42-83-44-40. CVA, 11, av. J.-B.-Clément, 92100 Boulogne. Tél. : 46-05-09-74.

Bijoux

TS LES BIJOUX ANCIENS
et romantiques – 20 % ESCOMPTE ACHAT OR
GILLET 19, rue d'Arcole, 75004. Tél. : 43-54-00-83. FAITES PLAISIR.

ÉTOILE OR
Achat bijoux, argenterie, pièces, lingots, débris. EXPERTISE 13, av. de la Gde-Armée, PARIS. Mo ÉTOILE RER.
Tél. : 45-00-50-15.

ACHAT BIJOUX
or ancien et moderne brillants, pierres précieuses. PERRONO, bd des Italiens. OPÉRA, 4, Ch.-d'Antin. ÉTOILE, 37, av. V.-Hugo.

Cours

COURS D'ARABE
la journée, le soir, le samedi ateliers pour enfants. AFAC. Tél. : 42-82-92-62.

ITALIEN, ANGLAIS
cours ts niveaux, prof. de langue mat. Rens. et inscript. à Trilogos 48-07-83-36. Perma. 14 h à 18 h.
5, impasse des Trois-Sœurs, 75011, Mo Voltaire.

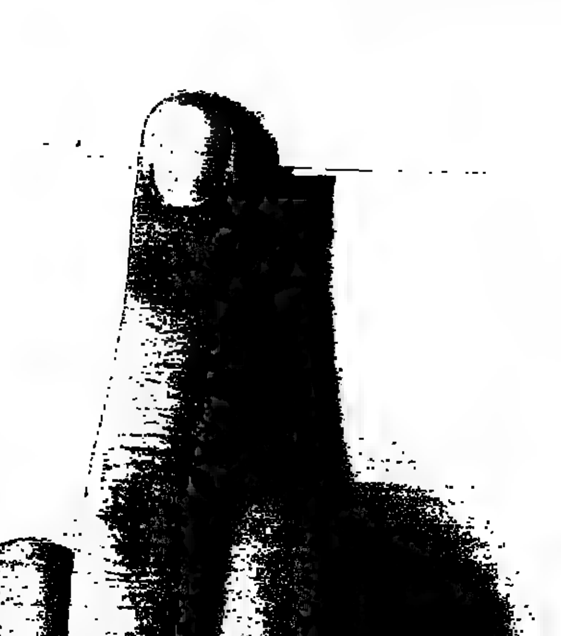
Décoration

RÉNOVER VOTRE HABITATION A PARIS ?
Conseils Réalisation des travaux tous corps d'état Qualité - Délais.
ARCHI-DÉCOR
(1) 47-63-47-12.

Pensions de familles

SAINT-MANDÉ PORTE PARIS MÉTRO. résid. rénovée avec jardin particulier, pl. Hôtel-de-Ville. Idéal retraite ou repos pension complète, ambiance familiale. Personnes valides « Les Marronniers ». Tél. : 43-25-18-50.





LOCATIONS

LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc...).

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
PARIS - 2e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 61 m², 6e étage	5 796 1 063		5, rue Volney GCI 42-80-62-93	
PARIS - 3e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces dup. 92 m², 5e étage	8 970 1 055	OUI	7, rue des Arquebusiers SVM 47-42-44-44	Le Marais, nf, stand., calme/jard., ch. électr.
PARIS - 7e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 83 m², 2e étage	8 180 1 446		184, rue de l'Université SGI-CNP 47-42-17-61	
PARIS - 8e ARRONDISSEMENT				
6 Pièces 189 m², 1er étage	28 333 1 850		103, rue La Boétie SVM 47-42-44-44	Pour usage professionnel entrée indépendante
5 Pièces 216 m², 1er étage	18 000 780		221, rue Saint-Honoré AGF 42-44-00-44	Vis./R.V., chauff. individuel
PARIS - 11e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 85 m², 2e étage	5 520 914	OUI	14, impasse Carrière-Mainguet SGI/CNP 47-42-17-61	
4 Pièces 77 m², 3e étage	5 048 831	OUI	9, impasse Carrière-Mainguet SGI-CNP 47-42-17-61	
2 Pièces 50 m², 1er étage	3 950 580	OUI	4, av. de Taillebourg SVM 47-42-44-44	Nation, récent, standing chauff. électrique
PARIS - 14e ARRONDISSEMENT				
Studio 39 m², 3e étage	3 700 488	OUI	102, avenue du Maine SGI-CNP 47-42-17-61	
3 Pièces 74 m², 1er étage	5 762 886	OUI	16, rue de l'Ouest SGI-CNP 47-42-17-61	
PARIS - 15e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 45 m², 5e étage	4 000 695	OUI	57, rue des Morillons SVM 47-42-44-44	Face parc G.-Brassens, récent, stand., chauff. électr.
PARIS - 16e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 56 m², 3e étage	4 200 906	OUI	32, rue Nungesser-et-Coli SVM 47-43-44-44	Parc des Princes
3-4 Pièces 121 m², 5e étage	12 000 1 554		59 *bis*, bd Murat SVM 47-42-44-44	Ref. à neuf, ensoleillé
3 Pièces 99 m², r.-de-ch.	6 900 1 322		133, avenue de Versailles SVM 47-42-44-44	Bel imm. calme, s/cour, jardin
PARIS - 17e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 43 m², 4e étage	4 500 462	OUI	126, rue de Tocqueville GCI 42-80-62-93	1re location, apr. rénov. chauff. électrique
PARIS - 19e ARRONDISSEMENT				
3 Pièces 81 m², 1er étage	4 920 1 200	OUI	2-10, rue de Joinville AGF 42-44-00-44	Vis. s/place de 15 h à 17 h
PARIS - 20e ARRONDISSEMENT				
5 Pièces 117 m², r.-de-ch.	7 280 1 620	OUI	19-21, rue d'Annam AGF 42-44-00-44	Vis./r.v., imm. récent
3 Pièces 71 m², 4e étage	4 620 1 020	OUI	19-21, rue d'Annam AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
78 - YVELINES				
Studio 40 m², 4e étage	2 320 325	OUI	Le Chesnay, 25, r. de la Celle SGI-CNP 42-47-17-61	Chauffage individuel
5 Pièces 132 m²	7 500	OUI	St-Nom-la-Bretèche, Proximité golf SVM 47-42-44-44	Maison Kauffman and Broad beaux jardins
3 Pièces 70 m²,	4 200 700	OUI	Versailles, 96, rue de Paris SVB 46-08-80-38	Gare Porchefontaine Imm. réc. stand.
3 Pièces 60 m², 1er étage	4 200 480	OUI	126, avenue de Paris SEIREC 42-60-39-82	Libre de suite, prox. R.E.R., chff. électr.
4 Pièces 80 m², 2e étage	5 840 600	OUI	Versailles, 126, av. de Paris SEIREC 42-60-39-82	Libre de suite, prox. R.E.R., chff. électr.
2 Pièces 46 m², 2e étage	3 660 350	OUI	Versailles, 126, av. de Paris SEIREC 42-60-39-82	Libre de suite, prox. R.E.R., chff. électr.
4 Pièces 101 m²	4 950 325	OUI	Villepreux, 54, av. de la Croix-du-Moyne SGI-CNP 47-42-17-61	Maison individuelle. Jardin, cheminée.
92 - HAUTS-DE-SEINE				
4 Pièces 101 m², r.-de-ch.	9 000 2 000	2	Boulogne, 33-35, rue Anne-Jacquin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
Studio Cave, imm. récent 56 m², 1er étage	4 400 1 110	OUI	Boulogne, 33-35, r. Anne-Jacquin AGF 42-44-00-44	
4 Pièces 103 m², 1er étage	4 120 1 790		Courbevoie, 42, terrasse de l'Iris SGI-CNP 47-42-17-61	
3/4 Pièces 97 m², 1er étage	6 790 1 957		Neuilly, 165, bd Bineau SVM 47-42-44-44	Bel immeuble, pierre de taille
3/4 Pièces 88 m², 6e étage	8 360 1 249	OUI	Neuilly, 22, bd du Gal-Leclerc GCI 42-80-62-93	Espace vert, chauff. individ. Vis./r.v.
2 Pièces 68 m², 5e étage	5 295 1 060		Neuilly, 8, rue des Dames-Augustines AGF 42-44-00-44	
5 Pièces 97 m², 1er étage	4 753 1 028	OUI	Puteaux, 161, r. de la République SGI-CNP 47-42-17-61	
4 Pièces 93 m², 8e étage	5 353 1 300	OUI	Puteaux, 12, sq. Léon-Blum AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3 Pièces 78 m², 8e étage	4 698 1 050	OUI	Puteaux, 16, sq. Léon-Blum AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
Studio 58 m², 3e étage	3 348 793		St-Cloud, 32, r. du Calvaire SGI-CNP 47-42-17-61	
2 Pièces 53 m², 1er étage	3 650 440	OUI	St-Cloud, 6, sq. Ste-Clotilde AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. indiv.
3 Pièces 70 m²	4 900 600	OUI	St-Cloud, 8, pl. du Moustier SVB 46-08-80-36	Prox. gare, centre ville, petits imm. stand., chauff. électr.
3 Pièces 71 m², 1er étage	4 100 760	OUI	Vanves, 107, r. Sadi-Carnot SVM 47-42-44-44	Balcons, Mo Malakoff, plateau Vanves s./p. jeudi 9 h-10 h
93 - SEINE-SAINT-DENIS				
4 Pièces 88 m², 10e étage	3 150 1 230		Pierrefitte, 52-64, av. du Gal-Gallieni AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
6 Pièces 113 m², 1er étage	3 390 1 570		Pierrefitte, 52-64, av. du Gal-Gallieni AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
94 - VAL-DE-MARNE				
4 Pièces 87 m², 3e étage	4 350 1 218	OUI	Saint-Maur-des-Fossés 198, bd de Créteil GCI 42-80-62-93	

Depuis le 18 mai 1988, paraît chaque mercredi dans *le Monde*, daté du jeudi, une sélection d'appartements et de maisons à louer :

la sélection des Institutionnels

Cette rubrique est née de la volonté d'accroître la crédibilité de la plupart des annonces de location dont la lecture impose un défrichage subtil, pour éviter les pièges des adjectifs et des mots pouvant parfois s'éloigner de la réalité.

Le Monde a rencontré des propriétaires qui avaient le même souci de vérité : « les Investisseurs institutionnels ».

Les Investisseurs institutionnels, ce sont les compagnies d'assurances, les caisses de retraite qui, pour garantir leurs contrats, possèdent un patrimoine immobilier dont ils assurent eux-mêmes ou par l'intermédiaire de sociétés filiales ou de GIE la gestion et la location.

Propriétaires professionnels, ils ont le souci de normaliser le contenu des annonces de location dans un esprit de vérité.

Ainsi, pour chaque affaire sont indiquées : l'adresse, l'étage, le nombre de pièces, la surface, le montant du loyer mensuel, la provision pour charges, y compris le droit au bail. Il est précisé si le chauffage est individuel, électrique ou au gaz. L'attribution d'un parking est mentionnée avec son prix si celui-ci n'est pas inclus dans le loyer.

Chacune de ces informations figure obligatoirement pour chaque bien proposé à la location.

Dès la première parution, un journal de consommateurs nous a félicité pour cette « opération-vérité » sur les annonces de location.

Nous avons reçu plusieurs appels téléphoniques de nos lecteurs qui nous ont dit apprécier la clarté, la précision des offres, ce qui facilite la recherche et évite des démarches inutiles.

Par contre, nos lecteurs regrettent, lorsqu'il y a trop d'affaires, que le tableau soit quelque peu difficile à lire.

Nous avons pris bonne note de cette remarque, et avons étudié avec nos partenaires, les Institutionnels, cette nouvelle maquette de lecture plus facile, mais qui respecte toujours notre exigence de vérité dans l'offre locative.



GENERALI

sagged vendôme





A proximité immédiate de la Défense

هكذا من الأصل

(Publicité)

Gillette
RUINE LA FRANCE
EN S'ENRICHISSANT...

La Gillette company c'est :

- Un groupe Américain de dimension planétaire, champion du monde du rasage.
- Une présence commerciale dans 200 pays.
- Un taux de rendement global ("total return to investors") de l'action à Wall Street de 47% en 1987.
- Un potentiel industriel de 61 usines dans 26 pays.

Gillette France c'est :

- La filiale française implantée à Annecy (Haute-Savoie).
- Une forte expansion des ventes sur le marché français (+10% en 1987).
- Le plus beau fleuron du Groupe en EUROPE
  - N° 1 pour le chiffre d'affaires (+ 1 milliard de francs)
  - N° 1 pour les bénéfices (+ 100 millions de francs avant impôts)
  - N° 1 pour les rapatriements de fonds aux USA (130 millions de francs en 1987 soit plus que la masse salariale brute totale).
- Une unité de production rentable assurant des centaines d'emplois dans la région.

La Direction américaine du Groupe Gillette serait sur le point de décider
de CESSER TOUTE PRODUCTION EN FRANCE
et de FERMER L'USINE D'ANNECY

Objectif affiché de cette décision : accroître encore le rendement financier de la filiale française.
Conséquence irrémédiable : plus Gillette s'enrichira sur le marché français, plus la France s'en trouvera ruinée.
Ruinée 3 fois :

1 par l'importation intégrale des produits vendus en France,

2 par le transfert intégral aux USA des profits réalisés en France,

3 par le chômage intégral du personnel de production et des services périphériques.

En bref, la politique de Gillette en France : importer le chômage, exporter les profits.

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Ministre de l'Industrie,

que doit faire le gouvernement de la France lorsqu'une firme étrangère choisit la stratégie du pillage sur son territoire ?

(à suivre...)

C.O.R.I.N.E. (Commission de Relance Industrielle de l'Entreprise)

COMITÉ D'ENTREPRISE DE Gillette France
99, avenue de Genève - 74010 ANNECY - Tél. 50 65 14 30

Havas doit

Économie

SOMMAIRE

■ Selon un rapport du gouvernement de Berne, la Suisse n'est pas en mesure d'adhérer à la CEE. Elle devrait transformer ses relations avec un partenaire *(lire page 36)*.

■ Nouvelle répartition de l'actionnariat d'Havas : La Lyonnaise des eaux et Canal Plus détiendront le même montant de capital *(lire ci-dessous)*.

■ Guerre dans la micro-informatique : plusieurs constructeurs, soutenus par des sociétés de logiciels et périphériques, se regroupent pour mener une offensive contre le nouveau standard d'IBM *(lire ci-dessous)*.

■ L'action LVMH grimpe de nouveau. M. Bernard Arnault ramasse des actions du groupe sur le marché *(lire page 38)*.

TAUX DE CHOMAGE DANS LA CEE

– Juillet 1988 –

(données corrigées et standardisées)

20 %, 15, 10, 5, 0

Moyenne européenne 10,4 % (Grèce exceptée)

ESPAGNE, IRLANDE, ITALIE, BELGIQUE, FRANCE, PAYS-BAS, ROYAUME-UNI, DANEMARK, RFA, PORTUGAL, LUX.

Sources : Eurostat

On comptait 15,6 millions de chômeurs dans les douze pays de la Communauté européenne à la fin du mois de juillet, indique l'office statistique Eurostat. En données brutes, la hausse aura été de 0,1 % en un mois et de 1,5 % en un an. En données corrigées, le taux de chômage correspond à 10,4 % de la population active, comme au mois de juin 1988 et contre 10,6 % au mois de juillet 1987.

Les évolutions sont différentes selon les pays. Depuis un an, le chômage décroît de mois en mois en Grande-Bretagne, en Espagne et au Portugal. La proportion de demandeurs d'emploi est stable depuis douze mois en RFA et aux Pays-Bas. Le taux de chômage augmente depuis un an en Italie et au Danemark. Dans le cas de la France, de l'Irlande, de la Belgique et du Luxembourg, qui ont connu une tendance à la baisse, on assiste à un retour à la hausse à partir de la fin du premier trimestre.

Un entretien avec Pierre Dauzier

« Havas doit perdre son image politique »

La bataille entamée il y a trois mois autour du contrôle d'Havas s'est achevée par un compromis signé le 12 septembre. Le *noyau dur composé* en 1987, lors de la privatisation *du groupe de communication*, conserve 25 % du capital. Mais *il doit* accepter de partager le pouvoir avec deux autres pôles d'actionnaires (*le Monde* du 26 août). L'un, constitué autour de Canal Plus, détiendra 24 % ; l'autre, regroupant les participations publiques (UAP, AGF, Caisses des dépôts), en aura 15 %.

Une prochaine assemblée générale devrait entériner les nouveaux rapports de force au sein du conseil d'administration, *porté à quinze membres : cinq* sièges *pour* le groupe d'actionnaires initial proche du RPR, cinq sièges pour Canal Plus et ses alliés, deux pour le secteur public auquel viendront s'ajouter les représentants du personnel des actionnaires physiques et le président d'Havas, M. Pierre Dauzier.

D'ici là, la composition exacte du capital devra se préciser. M. André Rousselet, PDG de Canal Plus, a déjà le concours de la Garantie mutuelle des fonctionnaires et de la Compagnie générale des eaux. Il négocie encore avec quatre autres entreprises. Reste aussi à *connaître le sort des participations* détenues par M. Robert Maxwell (5 %) et la Société générale de Belgique (5 %) qui restent à l'extérieur des trois « noyaux durs ». Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Pierre Dauzier *estime que la restructuration du capital d'Havas permettra au premier groupe de communication français d'échapper à sa réputation d'entreprise politisée.*

« Qu'attendez-vous de cette restructuration du capital ?

– Elle était nécessaire pour trois *raisons : assurer la pérennité* d'Havas, trouver un actionnariat ni trop dilué ni trop contradictoire, et, enfin, perdre cette image politique *que le groupe a toujours eue* et que la privatisation n'avait pas effacée, loin de là. J'espère qu'Havas y parviendra cette fois.

– Est-ce à dire que le « noyau dur » initial ne vous satisfaisait pas ?

– La constitution d'un groupe d'actionnaires stable s'est faite *comme pour les autres privatisations* en concertation entre le ministre d'Etat de l'économie, des finances et de la privatisation, et l'état-major de *l'entreprise. Les critères* de choix des actionnaires stables me convenaient, je l'ai dit à l'époque. La Société générale a toujours accompagné *nos développements* ; le Crédit agricole aussi, avec une *« fibre provinciale »* proche de celle d'Havas ; Paribas était comme nous dans la CLT ; la Lyonnaise des eaux rétablissait un équilibre face à la Générale des eaux, deuxième actionnaire de Canal Plus ; l'UAP a été choisie par le ministre qui pensait alors qu'elle serait privatisée, et la Société de participations mobilières de Jean-Marc Vernes *était déjà* un partenaire ancien. Chaque choix individuel se justifiait. Mais leur addition a donné l'impression d'une *couleur politique uniforme*, parce que l'attention s'est focalisée sur des personnes telles que Michel François-Poncet, Jérôme Monod, Jean-Paul Delacour ou Jean-Marc Vernes. Si j'avais été membre de l'opposition, j'aurais d'ailleurs fait les mêmes constatations.

– Et vous-même, quels sont vos liens avec le RPR ?

– Je n'ai jamais appartenu à quelque parti politique que ce soit, ou choisi des collaborateurs pour *leur obédience politique*. Corrézien comme lui, je suis un ami de Jacques Chirac, mais ni son confident ni son conseiller.

– Si ce « noyau dur » initial vous convenait, pourquoi le changer ?

– Une entreprise comme Havas est hypersensible à son environnement médiatique et politique. Havas *a toujours* gardé cette « tache originelle » de la nationalisation de 1944, elle n'a jamais cessé d'être considérée comme une entreprise « politique » ou politisée. Cette situation n'est pas saine, et gêne notre croissance sur les marchés extérieurs. Comment acheter un journal à l'étranger quand on est supposé être le bras séculier d'un gouvernement ou d'un parti ? Aucun de nos grands *concurrents* européens n'a une telle image. Il fallait « désenclaver » Havas de la politique.

– Vous êtes le premier « dénoyauté » des privatisées...

– Je l'ai souhaité ! Les négociations entre des hommes comme Jérôme Monod, André Rousselet et Robert Lion *aboutissent* à une architecture équilibrée pour Havas. Un premier pôle à 25 % réunit cinq membres du groupe stable initial (la Société générale de Belgique reste hors de ce schéma). Le deuxième pôle constitué autour de Canal Plus aura 24 %, et les entreprises publiques garderont 15 %. Vous savez, les années à venir seront dures. Avoir des investisseurs publics est une *balise et une sécurité très forte.*

– Qui accompagne Canal Plus ?

– A ma connaissance, André Rousselet va certainement chercher des actionnaires stables avec des convergences stratégiques. Je sais seulement que *figureront* la GMF, et – avec l'accord et sur la suggestion de Jérôme Monod – la Générale des Eaux.

– Sortez-vous vraiment de la politique avec un tel partage des pouvoirs ?

– Oui, car ce sont, à ma connaissance, des chefs d'entreprise qui ont *pris les décisions, et pas des hommes* politiques. Aujourd'hui, ce n'est plus une concertation avec un ministre, mais une cooptation d'actionnaires *pour le bien d'Havas. Si, demain,* nous nous intéressons au câble – mais ce dossier n'est pas ouvert aujourd'hui, – nous aurons la *chance d'avoir* à notre conseil d'administration ou à notre capital les représentants des trois principaux exploitants de réseaux.

– A quoi s'engagent les nouveaux actionnaires ?

– Il y a des engagements « moraux » de durée : personne n'est là pour huit jours. Mais ce ne sont pas des groupes, chacun peut partir. Il y aura cependant une forme de priorité de rachat entre actionnaires de chaque pôle, car l'équilibre global doit être respecté.

– On a beaucoup parlé d'une coalition anti-Maxwell, au moment où celui-ci a fait son entrée dans le capital d'Havas...

– Pour ma part, je n'ai jamais rencontré M. Maxwell. Peut-être cette absence de dialogue entraîne-t-elle une forme de rétraction. En tout cas, on ne peut passer des alliances que dans un but *clair et défini* en commun, et je ne connais pas les intentions de M. Maxwell. Mais je n'ai pas de volonté d'exclusion. Car *sur le marché européen*, les enjeux vont être tels qu'on ne pourra y partir « casoar et gants blancs ». Il faudra trouver plutôt des alliances à la Clausewitz que des démarches-commando à la Bigeard...

– Les tentations centrifuges qui démangent toujours Havas ne risquent-elles pas d'être *renforcées* ?

– Havas a servi de rampe de lancement à Eurocom, la CEP, Canal Plus. Notamment parce que nous étions *nationalisées*, il était nécessaire d'assurer leur autonomie en restant minoritaires dans leur capital.

» *En fait*, il faut distinguer les entreprises en naissance, comme Laser (télématique) ou Télé-Images (production audiovisuelle) *que la maison doit protéger*, des entreprises en croissance, qu'il faut surveiller, et des entreprises mûres, cotées en Bourse à terme. Ces dernières doivent être *autonomes*. Mais pas indépendantes : si des dirigeants importants ont une volonté qui ne correspond pas à la mienne, je tranche...

– Qu'est-ce qui va changer dans la stratégie de Havas ?

– Un paquebot comme Havas ne peut se conduire comme un hors-bord, on ne peut *faire des figures libres dans tous les bassins* médiatiques européens... Les grandes lignes sont tracées. Restent les grandes occasions. En France, nos parts de marché sont *trop importantes* pour permettre une croissance sans risque. Il faut donc se tourner vers l'étranger, qui doit selon l'objectif que j'ai fixé nous fournir 30 % du résultat net à l'horizon 92. Nous allons par exemple renforcer nos positions dans des produits apolitiques à haute rentabilité, comme les journaux gratuits et les pages jaunes d'annuaires.

» *Et puis, on ne peut laisser* le champ libre dans la presse quotidienne régionale à nos concurrents...

– Et votre avenir personnel ?

– Je suis depuis vingt-six ans dans ce groupe et je m'y sens bien. Le conseil d'administration nomme et démet le président. Si la stratégie que je défends est appliquée, et si mes résultats sont conformes aux *prévisions*. Je n'ai aucune inquiétude pour mon avenir professionnel... »

Propos recueillis par
MICHEL COLONNA D'ISTRIA
et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Pearson et Elsevier échangent des participations

Deux des principaux groupes d'édition européens, le britannique Pearson et le hollandais Elsevier, vont se rapprocher en échangeant des participations. Après cet accord négocié depuis longtemps, Pearson détiendra 15,4 % d'Elsevier, et ce dernier, 8,7 % de Pearson. Ces parts respectives pourront être portées à 25 % et à 15 % ultérieurement.

Spécialisé dans l'édition, notamment scientifique, Elsevier a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 4,4 milliards de francs pour un bénéfice de 490 millions de francs. Plus diversifié, Pearson réalise cependant 60 % d'un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs dans l'édition. Le bénéfice de Pearson atteint 1,6 milliard de francs en 1987.

Accord entre neuf constructeurs d'informatique

Union sacrée contre IBM

Le 13 septembre est pourtant le jour de la Saint-Aimé... Dans l'informatique, il restera comme celui d'une déclaration de guerre. *Comme prévu* (*le Monde* du 10 septembre), neuf constructeurs de micro-ordinateurs (1) ont en effet décidé de s'unir contre le plus gros d'entre eux, IBM, accusé de vouloir verrouiller le marché.

Aussi étrange que cela puisse paraître, l'objet du litige remonte à seize mois déjà : en avril 1987, « Big Blue », las de voir copier ses ordinateurs personnels (les PC) par des imitations à bas prix provenant du Sud-Est asiatique, décidait de lancer une nouvelle machine, non imitable celle-là. Connu sous le nom de PS, le nouveau micro-ordinateur était alors clairement *présenté comme un « tueur de clones »* et constituait un réel danger pour les petits constructeurs qui avaient su tirer profit des faiblesses du numéro un mondial : parti tard sur les micro-ordinateurs, IBM tentait de reprendre en main un marché qu'il avait *contribué à crédibiliser* en s'y lançant mais qui lui échappait. Il n'a en effet jamais réussi à réaliser dans la micro-informatique les *scores qu'il affiche* sur les gros systèmes ou sur l'informatique en général.

Cette annonce – et les risques de verrouillage qu'elle entraînait – avait donc *été* fort mal accueillie par les autres constructeurs. Autre source de grogne : les royalties qu'IBM veut *appliquer* sur ses brevets, jugées trop élevées.

Les conjurés réunis au sein de l'EISA (Extended Industry Standard Architecture) proposent donc d'en rester à l'ancienne *famille* de machines (les POC), mais d'en accroître la puissance et la rapidité grâce à un nouveau *« bus »*. Très *schématiquement*, un *« bus »* peut être comparé à une autoroute électronique : c'est l'élément qui permet de faire transiter les *informations au sein des ordinateurs*. Refusant d'emprunter la nouvelle « autoroute » qu'IBM cherche à imposer (baptisée MCA, Micro Channel Architecture), et surtout d'acquitter le péage y afférant, les rebelles veulent élargir l'autoroute qu'ils utilisent actuellement pour tenter de lui donner les mêmes qualités que celles d'IBM. Ils affirment que leurs premiers micro-ordinateurs ainsi que les logiciels et périphériques correspondants seront disponibles fin 1989. Certains, comme le français Goupil, rallié à la coalition le jour même de sa *naissance*, *critiquent* sévèrement la stratégie d'IBM, estimant que son choix en faveur du PS manque *« de pertinence tant sur le plan du marketing que sur le plan technique »*.

Parmi les conjurés on trouve six américains, deux japonais et un européen, l'italien Olivetti numéro trois de l'informatique sur le Vieux Continent. Les *principaux* fabricants de composants et les concepteurs de logiciels soutiennent le projet avec une soixantaine d'autres *firmes*. Arriveront-ils à leurs fins ? C'est encore difficile à dire.

En tout cas, on ne peut que remarquer *la* réponse d'IBM, toute en nuances : le jour même de la création de la coalition, Big Blue annonçait la commercialisation d'un nouveau modèle qui complète sa gamme de PS, dotée d'un « bus » compatible avec la famille des PC... Il se payait également le luxe de souligner qu'à la fin septembre, les livraisons du nouveau PS atteindront trois millions d'unités ! Un chiffre qui reste très inférieur au parc installé de PC *dans le monde* (vingt millions d'unités), mais dont la publication a clairement pour but de couper court aux rumeurs sur le peu de *succès* du PS. *Enfin*, des Etats-Unis est venue l'information selon laquelle IBM envisage de s'allier avec un de ses ennemis de toujours : M. *Steven* Jobs, ancien patron-fondateur d'Apple (l'entreprise d'où est sorti le célèbre Macintosh), qui est en train de travailler *sur un nouveau* micro-ordinateur.

Sans préjuger les résultats de la nouvelle croisade anti-IBM, cette levée de boucliers permet déjà de tirer un certain nombre d'enseignements.

Les gros à l'index

D'abord l'apparition, il y a quelques mois *(le Monde* du 18 mai), d'une autre union sacrée dans *l'informatique – également contre* un géant industriel (ATT), accusé de vouloir verrouiller le marché – semble avoir fait des émules... *D'autant que* ledit *géant serait sur* le point de céder face à cette coalition. Plus profondément, la nouvelle ligue montre que les divers constructeurs *supportent* de plus en plus mal de voir l'un d'entre eux profiter de sa grande taille pour tenter de mettre la main sur le marché en imposant un standard *de facto*. Dans les deux cas, ce sont des colosses industriels qui sont mis à l'index. Dans les deux cas, on voit des *concurrents de toujours* s'unir pour éviter de se trouver devant le fait accompli... Mais, dans ce dernier cas, on assiste à une révolte des petits (*le premier* d'entre eux *réalise* 1,2 milliard de dollars de chiffre d'affaires, une miette face aux 54 milliards d'IBM), qui réclament *leur droit* à l'existence, parfois chèrement acquis dans le passé, sur un marché où les taux de croissance restent à deux chiffres.

Dernier enseignement, enfin : en avril, comme aujourd'hui, les conjurés arguent du bien-être de l'utilisateur pour justifier leur fronde... Un utilisateur muet pendant vingt-cinq ans et qui n'a eu d'autres ressources pour marquer sa mauvaise humeur ou ses doutes, que de ralentir ses achats... De front du *refus* en *sainte alliance*, *le* client s'y retrouvera-t-il finalement dans ces guerres des standards ?

FRANÇOISE VAYSSE.

(1) Compaq, Hewlett-Packard, Wyse, AST, Epson, NEC, Tandy, Olivetti, Zénith.

Pour développer le yaourt « bifidus »

Saint-Hubert s'associe avec Perrier

La société Saint-Hubert Industries laitières, que préside depuis 1980 M. François Guillaume, ancien président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et ancien ministre de l'agriculture, vient de s'associer avec les Caves de Roquefort, filiale de Perrier, pour l'exploitation et la commercialisation en France du yaourt « bifidus ». En effet, jusqu'ici le bifidus était produit et commercialisé par un GIE à parts égales entre Saint-Hubert et les sociétés Jean-Jacques et Sapla. Après la prise de contrôle de Jean-Jacques et Sapla par la filiale de Perrier, Saint-*Hubert entre dans le capital* de la société Jean-Jacques, et le GIE ne comprendra plus que deux partenaires, à parts égales, Saint-Hubert et Perrier.

Saint-Hubert conserve la responsabilité de l'exploitation de bifidus en Europe, au travers de la Société européenne de développement du bifidus, constituée avec le groupe japonais Morinaga, celui-ci exploitant le yaourt diététique dans le reste du monde. Saint-Hubert, qui réalise un chiffre *d'affaires de 1 milliard* de francs et emploie six cent cinquante personnes, a été racheté en 1976 par des groupements de producteurs de lait et des coopératives *de transformation lorraines* ; est présent au Japon, au Chili et dans les pays de la CEE, et s'est lancé dans les produits de diététique gourmande.

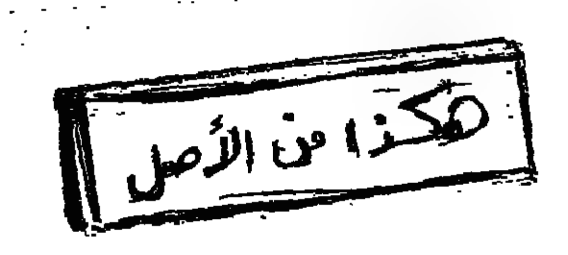
Un nouveau directeur général pour les Skis Rossignol

« Il a le même âge que moi lorsque j'ai pris la direction de Rossignol... » Par ces propos pour le moins encourageants, le PDG, M. Laurent Boix-Vives, a commenté la nomination prochaine de M. Jean-Marc Forneri au poste de directeur général. A vingt-neuf ans, cet énarque, inspecteur des finances, un temps membre du cabinet de M. Edouard Balladur au ministère des finances, devient le numéro deux d'un groupe qu'il connaît depuis quatre ans, pour avoir fait des stages.

Après avoir rédigé un rapport sur la stratégie de ce fabricant de skis, il mène à présent des négociations pour *l'implantation* d'une usine en Chine. Les discussions, bien engagées, n'ont pas encore abouti. Elles portent sur la création d'une unité de production de skis et de raquettes de tennis, exportés ensuite vers le Japon ou vers la côte ouest des Etats-Unis. Cette installation dans le *Sud-Est asiatique* est jugée primordiale par les dirigeants, qui n'excluent pas, en cas d'échec avec les Chinois, de s'installer en Indonésie ou en Thaïlande.

Evoquant l'exercice en cours (1988-1989), M. Laurent Boix-Vives a estimé que le chiffre d'affaires consolidé devrait progresser de 6 % à 1,6 milliard de francs. Le bénéfice (part du groupe) devrait se situer au niveau de celui de 1987-1988 (37,8 millions de francs) compte tenu de plusieurs investissements.

Enfin, M. Boix-Vives a annoncé le démarrage d'un plan FNE (Fonds national pour l'emploi) concernant près de quatre-vingts salariés travaillant notamment à Voiron.



Économie

FISCALITÉS

Le débat sur la TVA européenne

M. Rocard tente de rassurer M. Delors

VIENNE
de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard est revenu, le mardi 13 septembre à Vienne, pour la dernière des journées parlementaires socialistes, sur ses déclarations controversées à *l'Expansion* à propos de l'harmonisation progressive de la TVA dans la Communauté européenne. Le premier ministre a rejeté les accusations selon lesquelles il aurait, en exprimant ses réticences, *« piétiné rien moins que la solidarité européenne ».* Il s'est également défendu de toute *« dispute »* autour de cette question avec M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes. Le premier ministre affirme que M. Delors lui a seulement *« fait répondre »* les remarques suivantes : *« Le désaccord* [n'est] *pas sur le principe mais sur le calendrier* (...). *La position de la France se comprend fort bien puisqu'elle est moins chargée que les autres en impôts directs sur le revenu ».*

Toujours selon M. Rocard, M. Delors demande seulement que les résistances de la France et de la Grande-Bretagne *« ne convergent pas en une espèce de front du refus ».* Le premier ministre entend rassurer, sur ce point, M. Delors : *« Ces remarques de politique fiscale tout à fait élémentaires et radicalement incontestables* (...) a-t-il dit à Vienne, *ne nous conduiront jamais à un front du refus qui pourrait paralyser la construction européenne. Nous ferons tout pour éviter de parvenir à cette situation et* [pour] *apporter notre contribution à ce que l'Europe, même fiscale, se fasse* (...) *vite* (...) *équitablement* (...) *et de manière économiquement intelligente ».*

En dépit des dénégations du premier ministre, il semble bien que M. Delors ne comprenne toujours pas ce qu'a voulu faire M. Rocard. En privé, M. Delors juge que le premier ministre a eu tort de théoriser son refus d'une baisse des ressources de la fiscalité indirecte. Contrairement à M. Rocard, M. Delors ne croit pas du tout que, d'ici deux ans, la CEE aura renoncé à cette orientation, à moins, juge-t-il, qu'elle n'abandonne du même coup l'ambition d'abolir les frontières. Toutefois, M. Delors pense que ces déclarations sont moins ennuyeuses pour l'Europe – elles arrangent plutôt M. Delors dans la négociation avec les Britanniques – que pour M. Rocard, qui sera, juge le président de la Commission, obligé de reculer.

En revanche, M. Rocard a reçu le soutien de M. Jean-Paul Planchou, député de Seine-et-Marne, proche de M. Jean-Pierre Chevènement.

Enfin, M. Rocard, semble-t-il, peut, à bon droit, se dire *« d'accord en tout cas avec le président de la République* (...) *sur les engagements qu'il a pris ».* A l'Elysée, on confirme qu'il n'y a pas de pomme de discorde entre M. Mitterrand et M. Rocard sur ce sujet. En fait, la rédaction, sur ce point, de la *Lettre à tous les Français* – nettement plus positive que les positions de M. Rocard – s'explique probablement par le contexte de la campagne électorale où il importait, notamment, de se démarquer de M. Chirac et aussi par une sous-estimation de l'ampleur du problème. On juge aujourd'hui à l'Elysée qu'il y a là un débat de fond, notamment parce que les pays membres de la Communauté n'ont pas tous la même conception du rôle de l'Etat.

J.-L. A.

Impôts locaux : un paradis nommé Neuilly

Les Français sont inégaux devant les impôts locaux. Autant de communes, autant de départements, autant de régions et autant de taux d'impôts, directs et indirects, différents, suivant ce qu'ont décidé les élus locaux.

Selon le *Guide pratique du contribuable : impôts locaux,* que vient de publier le Syndicat national unifié des impôts, les différences entre villes, pour la taxe d'habitation 1988 peuvent être considérables : Marseille 35,5 %, Douai 25,7 %, Valenciennes 23,2 %, alors que le taux à Nanterre atteint à peine 5 % et à Neuilly 2,3 %.

Loin devant les autres villes, Neuilly détient le record du taux de taxe professionnelle... le plus bas à 2,12 %. En haut de l'échelle, on trouve plutôt des villes moyennes de la Seine-Saint-Denis et des Bouches-du-Rhône avec des taux de 24 et 25 %, plus une grande ville, Nice.

Cependant, soulignent les responsables du syndicat, les taux sont difficilement comparables, en chiffres bruts, car ils résultent de multiples composantes, comme la richesse économique de la commune, les prestations à la population ou aux entreprises, l'importance des investissements mais aussi... la proximité des élections.

Les différences de taux sont aussi très importantes selon les régions et selon les départements. Un exemple parmi d'autres : le taux de la taxe professionnelle appliquée en 1988 par le conseil régional de Picardie atteint 1,96 % alors qu'il est de 0,535 % en Ile-de-France. Enfin, si les taux d'imposition des impôts communaux, en 1988, sont identiques à ceux de 1987, ceux des régions ont fortement progressé et ceux des départements ont baissé.

ÉTRANGER

Refusant l'adhésion mais souhaitant une coopération renforcée

La Suisse s'interroge sur ses relations avec la CEE après 1993

LAUSANNE
de notre correspondant

La Suisse a mal à l'Europe. A mesure qu'approche la date fatidique de 1993, la Confédération s'aperçoit qu'elle ne pourra pas reporter plus longtemps l'échéance d'un processus devenu irréversible. D'où la nécessité de s'adapter à l'évolution en cours chez ses voisins, tout en s'efforçant de sauvegarder son quant-à-soi : en quelque sorte, la quadrature du cercle. C'est ce qui ressort d'un rapport gouvernemental sur la Suisse et l'intégration européenne, présenté mardi 13 septembre par MM. Jean Pascal Delamuraz, chef du département de l'économie publique, et René Felber, chef du département des affaires étrangères.

Fondamentalement, la position du gouvernement helvétique n'a pas changé. Il persiste à croire que la Suisse n'est pas en mesure d'adhérer à la Communauté européenne. Il reconnaît que renoncer à se joindre à la CEE dans les circonstances actuelles implique sans doute plus de sacrifices qu'en 1972, lorsqu'il s'agissait de choisir entre l'accord de libre-échange et l'adhésion. En seront particulièrement affectées les petites et moyennes entreprises suisses, qui ne disposent pas de succursales dans la CEE.

Dans l'esprit du Conseil fédéral, les inconvénients d'une éventuelle adhésion continuent de l'emporter sur les avantages. L'entrée dans la Communauté se heurterait à de *« grandes difficultés de politique étrangère, de politique intérieure et de politique sectorielle ».* Principal obstacle : l'appartenance de la Suisse à la Communauté serait difficilement compatible avec sa traditionnelle politique de neutralité. Une adhésion affecterait également sa structure interne fondée sur le fédéralisme et le principe de la démocratie semi-directe. Non seulement la Confédération dans son ensemble mais les tribunaux, les cantons et les communes devraient renoncer à certaines de leurs compétences. La population a beau se montrer divisée au sujet des relations avec le Marché commun, le gouvernement helvétique affirme avoir acquis la conviction que la grande majorité du peuple suisse souhaitait conserver les principes politiques et constitutionnels fondamentaux du pays.

Une approche pragmatique

Autre argument de poids invoqué contre l'adhésion, la protection de l'agriculture suisse particulièrement vulnérable. Actuellement, 80 % des textes législatifs adoptés depuis 1973 dans le domaine agricole sont incompatibles avec le droit communautaire. Les consommateurs suisses ne manqueraient sans doute pas de profiter des dispositions de la politique agricole commune, mais l'agriculture helvétique devrait opérer des révisions déchirantes. Ainsi, les prix pratiqués dans la CEE pour les produits agricoles sont souvent inférieurs de moitié à ceux en vigueur en Suisse (53 % pour le lait et 66 % pour les bêtes de boucherie). En cas d'adhésion, le prix du litre de lait, par exemple, devrait être ramené de 1,02 franc à environ 55 centimes.

En outre, comme les pays membres de la CEE, la Suisse se verrait contrainte à réexaminer tout son système fiscal en introduisant la taxe à la valeur ajoutée adoptée par la Communauté et nettement rejetée par le corps électoral helvétique lors d'un référendum.

Malgré ses réticences, la Suisse n'en est pas moins déterminée à renforcer sa coopération avec la Communauté et à poursuivre sa politique d'intégration à l'Europe. Ayant opté pour une approche pragmatique, elle souhaite multiplier les accords bilatéraux (déjà au nombre de plus de cent vingt) et multilatéraux par l'intermédiaire de l'Association européenne de libre-échange. Elle se montre également disposée à resserrer ses liens avec le système monétaire européen et à adopter, dans ses nouvelles lois et dans les domaines les plus variés, un *« réflexe européen ».* L'idéal pour elle serait de conclure un accord-cadre global afin de créer une structure institutionnelle contraignante pour une concertation régulière.

Réaliste, le gouvernement helvétique sait cependant qu'il ne pourra pas prétendre bénéficier de tous les avantages de la Communauté tout en restant à l'écart. La Suisse se doit de rester un *« partenaire intéressant »* pour la CEE et de veiller en même temps à garder une politique active ouverte sur le reste du monde.

Dans ses relations futures avec l'Europe communautaire, la Confédération n'oublie pas qu'elle dispose d'atouts non négligeables. Comme l'a rappelé M. Delamuraz, elle représente l'un des principaux partenaires de la Communauté avec des importations d'une valeur de 55 milliards de francs suisses par an, soit 72 % de l'ensemble de ses importations. De plus, 45 % des investissements helvétiques sont placés dans l'Europe des Douze et ses entreprises procurent du travail à près de un million de ressortissants de la Communauté. Le rapport contribue à relancer un débat qui n'a pas fini de diviser les Suisses. En définitive, il appartiendrait au corps électoral helvétique d'avoir le dernier mot si d'aventure la Confédération envisageait de franchir le pas de l'adhésion.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

La préparation du budget de l'audiovisuel

La baisse de la TVA limite la hausse de la redevance

Plus que l'an dernier, mais moins que prévu. Les Français propriétaires d'un téléviseur couleur ne paieront que 533 francs de redevance l'an prochain au lieu des 541 francs envisagés. Ceux qui possèdent un poste noir et blanc n'acquitteront que 343 francs au lieu de 356 francs (*le Monde* du 12 août). Pour les particuliers, la hausse de la redevance ne sera donc plus de 6,9 % mais de 5,3 % pour la couleur et de 3 % seulement pour le noir et blanc (1). La raison ? La baisse de 7 % à 5,5 % de la TVA prélevée par l'Etat sur le produit de la redevance, une baisse annoncée par le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy.

Le service public voit, lui, ses prévisions de recettes inchangées, puisque le manque à gagner affecte le seul budget de l'Etat. Les 7,5 milliards de francs provenant de la redevance (+ 500 millions) seront complétés par 2,05 milliards de recettes publicitaires : 50 millions seulement de plus que cette année, soit 2,5 % d'augmentation correspondant à la stricte hausse du coût de la vie et à une stagnation en francs constants. S'y ajoutent enfin 260 millions de publicité « collective » ainsi que 100 millions de prévisions de recettes en matière de parrainage. C'est la première fois que ce dernier type de ressources est pris en compte dans le « bleu » budgétaire, mais il s'agit plus de l'officialisation de revenus « occultes » que de recettes nouvelles. Le sponsoring, qui a déjà largement fait son apparition sur les antennes publiques, ne figurait pas jusqu'ici en effet dans les documents officiels. La mesure satisfera les chaînes privées, qui dénoncent régulièrement ce genre de pratique. Il n'est pas sûr qu'elle fasse réellement plaisir aux sociétés nationales de programme...

Côté dépenses, le gouvernement s'est surtout préoccupé de continuer à favoriser la politique de création des chaînes publiques. Ces dernières bénéficiaient cette année de dotations en capital prélevées sur le produit de la privatisation de TF 1. Dotations accordées à titre unique et non renouvelables. C'est pourquoi ce sont Antenne 2 (170 millions de francs), FR 3 (60 millions de francs) et la SEPT (110 millions de francs) qui bénéficieront l'an prochain de l'essentiel des « mesures nouvelles » décidées par la tutelle en faveur de l'audiovisuel public. Des sommes qui devront être affectées par les sociétés concernées à la fiction ainsi qu'aux émissions pour la jeunesse, auxquelles le ministre de la communication, Mme Catherine Tasca, tient tout particulièrement.

P.-A.G.

(1) La redevance s'élève, en 1988, à 506 francs pour un récepteur couleur et à 333 francs pour un poste noir et blanc.

La FNAC baisse ses prix sur la hi-fi

La FNAC procédera à partir du 14 septembre à une baisse de prix correspondant à une diminution anticipée du taux de TVA sur des produits assimilés ou assimilables à la hi-fi de 33,33 % à 28 %, a annoncé mardi 13 septembre son président, M. Jean-Louis Petriat. Il a indiqué que le montant de TVA légal sera versé à l'Etat et que la FNAC prendra sur ses marges la différence de 5,33 %. Cette mesure concerne la plupart des matériels hi-fi vendus dans les magasins FNAC, et elle permettra, selon M. Petriat, de redynamiser un marché qui n'a progressé que de 4 % en 1987.

Dans le projet de budget pour 1989, un abaissement de 33,3 % à 18,6 % du taux de TVA sur les cassettes vierges et sur les cassettes vidéos (vierges et enregistrées) a été envisagé (*le Monde* du 1er septembre). Mais une réduction semblable pour les produits bruns (*hi-fi*) paraissait en revanche peu probable.

EN BREF

● **M. Jean-Louis Giral, président européen des travaux publics.** – M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), a été élu président de la Fédération de l'industrie européenne de la construction à l'issue de l'assemblée générale de cet organisme réunie du 8 au 11 septembre à Vienne en Autriche. La fédération européenne regroupe les fédérations de construction et de travaux publics de dix-huit pays. Les entreprises de construction en Europe participent pour 9,1 % au PIB, et en tant que plus grand employeur de la CEE. Elles font vivre entre 6 % et 7 % de la population active européenne. Cette industrie regroupe plus de 1 100 000 entreprises dont 90 % ont moins de dix salariés.

● **Kohlberg, Kravis, au secours de Macmillan.** – Après quatre mois d'âpre bataille boursière, l'éditeur américain Macmillan vient d'accepter un rachat « par levier » (leverage buy-out) monté par la firme d'investissements Kohlberg, Kravis, Roberts. Ce rachat, sur la base de 85 dollars par action, permettrait à Macmillan d'éviter les OPA lancées par le financier texan Robert Bass, et surtout par l'homme de presse britannique Robert Maxwell. Ce dernier envisage toujours d'améliorer son offre de 80 dollars par action, mais, pour beaucoup d'analystes, il se contenterait sans doute d'acheter la partie « service d'informations » de Macmillan, évaluée à 1,4 milliard de dollars. Or si l'opération de sauvetage proposée par Kohlberg, Kravis réussit, la nouvelle société Macmillan sera très endettée, et donc sans doute amenée à vendre des actifs. L'offre de Kohlberg, Kravis s'élève au total à 2,38 milliards de dollars, pour 94 % du capital de Macmillan.

● **Compression d'effectifs chez Reuters.** – Le holding Reuters PLC va procéder à une légère compression d'effectifs, dans le cadre d'un programme de rationalisation qui fait suite à un examen des activités du groupe dans le monde entier, a annoncé lundi un porte-parole de la firme britannique. Les opérations de la filiale IDR Inc de Long Island (New-York), qui compte 260 employés, vont être transférées sur Chicago. Les effectifs actuels de Reuters sont d'environ 10 000 personnes.

● **Une ligne maritime entre le Vietnam et l'Europe.** – La Compagnie générale maritime (CGM) – où M. Gilbert Massac vient de succéder à M. Jacques Ribière à la direction générale – et le General Maritime Department de la République socialiste du Vietnam ont signé, le 8 septembre, un accord de coopération prévoyant l'ouverture d'une ligne entre Singapour et Hochiminh-Ville, afin d'offrir aux exportateurs et importateurs occidentaux un service maritime fiable. La structure de commercialisation de ce service sera mise en place dans les semaines qui viennent par le biais d'une filiale commune. Grâce à cet accord, la CGM revient au Vietnam après treize ans d'absence.

REPÈRES

Agro-alimentaire

Forte hausse de l'excédent commercial

La balance commerciale des produits agro-alimentaires français a progressé de 85 % au cours du premier semestre 1988 par rapport à la période correspondante de 1987. L'excédent s'élève à 20,4 milliards de francs, selon les chiffres publiés mardi 13 septembre par le Centre français du commerce extérieur (CFCE).

Au cours du premier semestre 1988, les exportations agro-alimentaires françaises ont progressé de 14 % pour s'établir à 77,5 milliards de francs, tandis que les importations sont restées stables à 57,1 milliards de francs.

Pour le CFCE, l'accroissement important de l'excédent agro-alimentaire résulte uniquement des transactions de la France avec ses partenaires européens. Ainsi, l'excédent avec la CEE s'établit à 22,4 milliards de francs contre 12,4 milliards de francs, alors que le déficit avec les pays tiers progresse au cours du premier semestre 1988, passant de 1,4 à 2 milliards de francs.

Automobile

Fiat remporte un contrat en Pologne

Le groupe automobile italien Fiat a remporté le contrat pour la fabrication d'une voiture de moyenne cylindrée destinée au marché polonais, a annoncé la télévision nationale le 13 septembre. Fiat confirme cette annonce en ajoutant que le choix de principe des autorités polonaises doit être finalisé par un accord précisant modalités et financement, dont la signature interviendra prochainement. Ce projet, en discussion depuis plusieurs années, et pour lequel Renault avait présenté, puis retiré, sa candidature, opposait, dans la dernière ligne droite, l'italien au japonais Daihatsu. D'un montant qui pourrait avoisiner le milliard de dollars (6,3 milliards de francs), le contrat porte sur la production dans les années 1990 de cent vingt mille voitures moyennes par an, pour remplacer la Fiat Polski actuellement fabriquée dans les usines polonaises FSO.

Paiements courants

Baisse du déficit américain au second trimestre

Le redressement du commerce extérieur américain est à l'origine de la baisse de près de 10 % du déficit de la balance des paiements courants au deuxième trimestre, annonce le département du commerce. Ce déficit a atteint 33,3 milliards de dollars contre 36,9 milliards durant les trois mois précédents, dernier chiffre révisé. En rythme annuel, le premier semestre se termine sur un déficit de 140,5 milliards de dollars contre un record de 153,85 milliards un an auparavant. L'amélioration des comptes extérieurs des Etats-Unis s'est effectuée en dépit de l'apparition d'un déficit des services de 402 millions de dollars au deuxième trimestre contre un excédent de 1,4 milliard au premier.

La hausse des taux d'intérêt alourdit le service de la dette du tiers-monde

souligne l'Institut de finance internationale

La poursuite de la hausse des taux d'intérêt dans le monde *« compromettrait tout nouveau progrès des pays endettés »,* a averti l'Institut de finance internationale (IFI) de Washington, organisme de recherche créé par cent quatre-vingt-sept banques et groupes multinationaux, dans une lettre adressée par son directeur général, M. Horst Schulmann, aux dirigeants du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Tout point ajouté au Libor (taux interbancaire sur les eurocrédits à six mois sur la place de Londres) alourdit de 5 milliards de dollars la facture annuelle des intérêts sur la dette des pays en voie de développement. Or, depuis avril dernier, le resserrement des politiques de crédit des banques centrales a fait monter le Libor de 7 1/4 % à 8 3/4 %, soit d'un point et demi, ce qui, en année pleine, ajouterait 7,5 milliards de dollars à cette facture.

Par ailleurs, M. Schulmann a estimé que les banques internationales ne sont pas en mesure d'apporter aux pays en voie de développement les 6 à 9 milliards de dollars que la Banque mondiale leur demande de fournir, cela pour plusieurs raisons : forte réduction de la création de pétrodollars, retrait croissant du marché des prêts de la part de ces banques, contrainte d'augmenter leurs fonds propres, et diminution de la cohésion du système bancaire international.

ÉNERGIE

Réunion du comité des prix de l'OPEP

Le comité ministériel des prix de l'OPEP se réunira, les 25 et 26 septembre, dans un lieu qui sera déterminé ultérieurement, a annoncé, le mercredi 14 septembre, le secrétaire général de l'organisation, le docteur Subroto, cité par l'agence de presse OPECNA, reçue à Paris.

Le comité des prix, qui regroupe les ministres du pétrole d'Arabie saoudite, d'Algérie, du Nigéria, d'Indonésie et du Venezuela va examiner la situation du marché pétrolier, marquée par la surproduction et la faiblesse persistante des cours du brut.

Dans une déclaration publiée à l'occasion du vingt-huitième anniversaire de la création de l'OPEP, l'organisation souligne que *« des mesures urgentes doivent être prises pour arrêter le glissement à la baisse des prix pétroliers ».*

Report d'une journée du paiement de l'impôt sur le revenu

La date limite du paiement du solde de l'impôt sur le revenu est reportée du jeudi 15 septembre au vendredi 16 septembre à minuit. Si la date de paiement tombe également le 15 septembre, les impôts locaux bénéficient du même report de vingt-quatre heures.

Économie

Le plan emploi du gouvernement

Une exonération de charges expérimentale pour l'embauche d'un premier salarié

Le conseil des ministres a adopté, le 14 septembre, le plan emploi présenté par M. Michel Rocard. La seule mesure nouvelle par rapport à ce qui était déjà connu est l'ouverture d'un « chantier » sur l'aménagement du temps de travail. Le gouvernement souhaiterait que les partenaires sociaux s'engagent dans la voie des négociations à ce sujet, si possible en se référant aux recommandations du rapport de M. Dominique Taddeï (PS). Selon M. Claude Evin, porte-parole du gouvernement, le débat a été large, certains ministres faisant part de leurs interrogations. Pour le premier ministre, a indiqué M. Evin, ce plan, *« qui n'a pas de précédent »*, doit *« mobiliser les énergies de ce pays et permettre aux entreprises de créer des emplois »*. Le premier ministre s'est refusé à chiffrer le nombre d'emplois attendus de la série de mesures annoncées, car, a ajouté M. Evin, *« leurs effets ne pourront se faire sentir avant une période de deux ans »*.

Entre les dispositions économiques et le traitement social, le plan pour l'emploi arrêté par le gouvernement de M. Michel Rocard, le 14 septembre en conseil des ministres, comprend une quinzaine de mesures d'importance inégale (*le Monde* du 14 septembre).

Le projet de déplafonnement et d'abaissement du taux de cotisation des allocations familiales, qui passe par le dépôt d'un projet de loi, est prévu pour se mettre en place en deux ans. Le taux de 9 % sera ramené à 8 % le 1er janvier 1989 et à 7 % le 1er janvier 1990 pour être ensuite pérennisé. Cela devrait représenter une dépense globale de 5 milliards de francs, sur ces deux années, sachant que l'Etat se substituera aux employeurs pour que la Sécurité sociale n'ait pas à supporter un manque à gagner. On fait observer, à Matignon, que 80 % des salariés reçoivent une rémunération inférieure au plafond, actuellement fixé à 10 100 F, et que les entreprises de main-d'œuvre profiteront donc d'un allégement de charges.

Entièrement nouvelle, l'exonération de charges sociales pour l'entreprise individuelle qui embauche un premier salarié s'accompagne de plusieurs règles. Pour éviter qu'elle ne s'applique au recrutement de personnel de service, elle est réservée aux entreprises inscrites au registre du commerce ou au registre des métiers et qui ont plus de deux ans d'existence. Mais elle ne pourra pas concerner le conjoint.

Cette disposition correspond exclusivement à l'exonération de la part patronale, pendant deux ans à partir de l'embauche effective. Toutefois, cette facilité ne sera accordée que pendant une période provisoire d'un an, à compter de la date d'application, et son impact fera alors l'objet d'une évaluation. Personne, en effet, n'est en mesure d'apprécier les conséquences d'une telle disposition en faveur de la création d'emplois dans les micro-entreprises. Et ce d'autant qu'il n'existe aucun moyen statistique de connaître leur nombre et leurs caractéristiques. Dans l'immédiat, on souhaite vérifier si les charges sociales constituent bien un blocage à l'embauche du premier salarié et si les comportements peuvent évoluer. Pour ce faire, les formalités de déclaration seront simplifiées pour les employeurs. On estime que 500 millions de francs seront nécessaires pour financer cette exonération, mais le gouvernement s'engage à suivre tant que de besoin.

Pour financer ces deux mesures, MM. Rocard et Bérégovoy ont modéré d'un montant prévisible de 3 milliards de francs l'abaissement du taux de TVA qu'ils avaient initialement envisagé. Ils ont ainsi décidé de dégager un volume de ressources pour pouvoir porter leur effort sur l'emploi au travers d'aides aux PME-PMI et aux très petites entreprises.

Par ailleurs, ce sont 15 milliards, en provenance des CODEVI (comptes pour le développement industriel), qui seront redistribués par le réseau bancaire sous forme de prêts à 9 % destinés aux financements d'investissement et d'exploitation des PME-PMI. Cette somme, qui était centralisée par la Caisse des dépôts, sera remise aux banques, et on n'hésite pas à Matignon de parler à ce sujet de *« triple franchissement conceptuel pour les socialistes »*...

De la sorte, il sera possible de financer des investissements globaux et pas seulement physiques ou matériels, par exemple pour la constitution de fonds de roulement. Le choix des banques est une façon de rappeler que celles-ci ont une réelle compétence dans ce domaine, et, enfin, la situation de concurrence entre les établissements bancaires apparaît, pour le gouvernement, comme une garantie de bonne efficacité du dispositif.

Parallèlement, les sociétés de développement régional et le CEPME pourront distribuer 3 milliards pour des opérations de financement à moyen terme.

Les autres dispositions économiques contenues dans le plan emploi – telles que l'abaissement du taux d'imposition des sociétés et des droits de mutation ou l'exonération fiscale pour les entreprises nouvellement créées – seront financées par des mesures fiscales inscrites dans la loi de finances. Ensemble, elles devraient coûter de 4,5 milliards à 5 milliards de francs.

Enfin, le ministère du travail disposera, en plus de la reconduction de ses moyens budgétaires pour sa politique de lutte contre le chômage, d'une provision de 3,5 milliards de francs. Celle-ci, pour moitié, sera utilisée pour améliorer la qualité des opérations de traitement social et, par conséquent, servira à enrichir le volet formation des stages.

A. Le.

● **RECTIFICATIF.** – Le plan emploi du gouvernement comprend une réduction des droits de mutation sur les fonds de commerce des petites entreprises et non des droits de succession, comme il a été écrit dans *le Monde* du 14 septembre, page 44.

SOCIAL

La rentrée de la CFTC

M. Bornard souligne le « malaise » des salariés, susceptibles de « brusques sursauts »

« Le climat social est lourd et incertain », a assuré M. Jean Bornard, président de la CFTC, le lundi 12 septembre lors de sa conférence de presse de « rentrée ». Tout en admettant les signes d'amélioration de la situation économique, M. Bornard a même parlé de *« malaise »* estimant que les salariés *« sont devenus profondément sceptiques et sont plongés dans un attentisme profond mais dangereux, propice à de brusques sursauts. Ils ne comprennent pas que l'amélioration de la situation économique ne leur profite pas davantage »*.

La centrale chrétienne met donc en avant *« deux exigences essentielles »* pour cette rentrée. La première a trait au dialogue : *« Il appartient*, a affirmé M. Bornard, *aux pouvoirs publics comme au patronat de s'engager, à temps, dans la voie du dialogue ouvert et effectif, pour éviter des affrontements inévitables en cas d'immobilisme. »* En second lieu, elle plaide pour *« une action vigoureuse mais responsable »* des salariés, pour permettre une confrontation permanente des positions des uns ou des autres, en récusant vivement *« des actes de violence »* du type de ceux qui se sont produits cet été lors du conflit des mineurs de Gardanne.

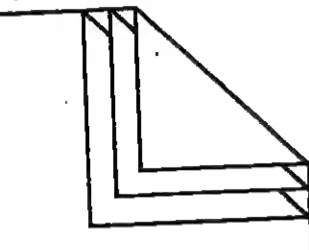
Au premier rang de ses priorités, la CFTC place le redressement de la situation de l'emploi. *« Toutes les formules, ou à peu près, de traitement social ont été essayées*, a déclaré M. Bornard. *Elles sont nécessaires, mais la vraie solution c'est la création d'emplois nouveaux. »* La CFTC demande des mesures d'aide spécifique aux secteurs les plus susceptibles de créer des emplois, un inventaire préalable pouvant être établi au niveau du commissariat du Plan. Elle rappelle au passage aux entreprises que *« les syndicats ne sont pas que des organes revendicatifs mais de véritables partenaires. L'association des salariés à tous les niveaux est une condition essentielle de l'efficacité économique »*. Si elle privilégie la reprise de l'activité économique, elle avance trois priorités en matière de traitement social : l'arrêt de la précarisation du travail, le renforcement de la formation professionnelle et le développement de coopération pour l'insertion des demandeurs d'emploi.

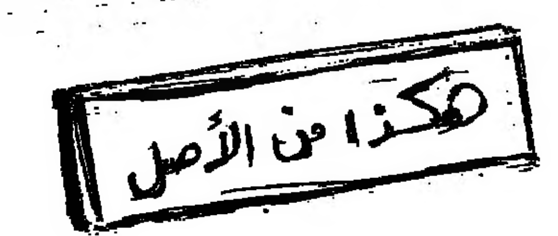
Pour préparer l'échéance européenne de 1993, le président de la CFTC a demandé de nouveau au CNPF une réunion avec les syndicats *« pour préciser les domaines où des actions s'imposent »*. Il souhaite que soit défini *« un socle social européen afin que la concurrence ne s'exerce pas à coups de dumping social et que soient harmonisées les politiques des différents pays »*.

A propos des salaires, M. Bornard a affirmé que *« des décisions urgentes et concrètes s'imposent, en évitant le danger d'inflation et en poursuivant l'effort d'investissement »*. Cela implique que *« tous les barèmes de salaires suivent au minimum la hausse des prix »*, les formules d'individualisation, d'ancienneté ou de promotion ne s'appliquant que *« au-delà de cette garantie de base. » « Il est inadmissible*, a commenté M. Bornard, *qu'un salarié soit privé d'augmentation parce que son collègue a bénéficié d'une promotion. »* De même, la CFTC demande que l'exonération de charges sociales sur les fonds d'intéressement ne soit maintenue que là où un accord salarial a été conclu.

Sur la Sécurité sociale, la CFTC a porté un jugement globalement favorable sur le rapport Chotard, qui doit être débattu le 27 septembre au Conseil économique et social. Elle estime que, *« malgré des insuffisances qui demandent à être corrigées »*, il représente *« un effort positif »*, car *« il maintient et les prestations et les structures générales de notre système dans un cadre de solidarité nationale »*. La centrale chrétienne réaffirme son objectif d'une généralisation de la prévoyance complémentaire, en assurant que, actuellement, 30 % des salariés n'en bénéficient pas.

M. N.





Marchés financiers

Bataille pour la minorité de blocage chez Moët Hennessy-Louis Vuitton

A moins de dix jours de l'assemblée générale extraordinaire de LVMH, prévue pour le 22 septembre, qui transformera les statuts de la firme de luxe en société à conseil de surveillance et directoire, l'effervescence a repris sur les titres cotés en Bourse. Mardi 13 septembre, plus de 4 % du capital ont changé de mains (455 608 titres), entraînant une forte hausse de l'action. La valeur a ainsi gagné 8,17 %. Le mouvement se poursuivait mercredi, où plus de 537 000 titres étaient échangés. En deux jours, plus de 10 % du capital ont changé de main.

Bien que l'identité du ou des acheteurs n'ait pas été révélée, tout porte à croire que l'on assiste à un renforcement de la participation de M. Bernard Arnault, président de la Financière Agache, entré en force cet été dans le groupe avec l'aide du britannique Guinness. Au travers d'une société commune, Jacques Rober SA, détenue à 60 % par M. Arnault et à 40 % par Guinness, les deux alliés possédaient, à la fin du mois de juillet, virtuellement 27,2 % du capital de LVMH, en tenant compte des obligations convertibles. L'objectif affiché officiellement alors était de « *renforcer de façon significative l'actionnariat principal en vue d'assurer durablement l'intégrité de LVMH* » (*le Monde* daté 31 juillet-1er août). Pour ce faire, les deux partenaires ne cachaient pas leur désir de procéder à des acquisitions complémentaires à un niveau de 30 % dans les douze mois à venir et « *de façon amicale* ».

Les achats actuels seraient destinés à atteindre le plus rapidement possible les 33,3 %, leur donnant ainsi une minorité de blocage. M. Bernard Arnault, s'il réussissait avant le 22 septembre, pourrait alors influer sur le déroulement de l'assemblée générale qui désignera le président du conseil de surveillance. Ce jour-là se retrouveront face à face trois groupes d'actionnaires : celui de M. Bernard Arnault ; celui des familles Moët-Hennessy (17 % du capital), menées par le président de LVMH, M. Alain Chevalier, qui ne possède pas de titres de la holding ; et celui du clan Louis Vuitton, emmené par M. Henri Racamier. Ce groupe procéderait également à des achats pour renforcer sa participation, qui s'élève à 21 %. Cependant, grâce aux droits de vote double de certains titres, il aurait déjà acquis la minorité de blocage.

Mercredi, il se confirmait qu'un troisième groupe était également intéressé. Il s'agissait du britannique Grand Metropolitan, qui se lançait dans la bataille. Mais dans une optique, semble-t-il, purement spéculative.

Paribas revend sa filiale de courtage Quilter Goodison

La banque Paribas a revendu à la puissante compagnie d'assurances britannique Commercial Union la firme de courtage londonienne Quilter Goodison, qu'elle avait achetée il y a deux ans et demi. Cette vente, qui s'est effectuée à la valeur d'actif (9 millions de livres, environ 100 millions de francs) et représente une opération quasiment « blanche » pour Paribas, est l'initiative la plus importante prise par une compagnie d'assurances de la City pour entrer sur le marché du courtage. Les activités de Quilter avaient déjà été scindées, la cession portant sur le courtage de titres et la gestion de portefeuilles de particuliers (35 % de chiffre d'affaires).

NEW-YORK, 13 septembre ↑

Hausse en fin de séance

Après avoir beaucoup hésité durant une grande partie de la journée, la Bourse de New-York s'est vivement redressée mardi en fin de séance. L'indice Dow Jones, qui avait initialement perdu 10 points, en a regagné par la suite une vingtaine, pour afficher en définitive un gain de 10,67 points par rapport à lundi, à 2 083,04. Quelque 163 millions de titres ont été échangés avec une majorité de hausses (780 contre 603 baisses).

Les milieux financiers sont encore plongés dans l'expectative. Ils attendent un signal pour s'engager sérieusement sur le marché. Pour les analystes, les chiffres du commerce extérieur pour juillet pourraient fournir une indication. Selon les dernières estimations, le déficit pourrait se réduire de 1 milliard de dollars pour se situer à 11,5 milliards contre 12,5 milliards en juin.

M. Nicholas Brady, en principe *futur successeur* de M. James Baker au Trésor, se montre même très optimiste. Devant une commission du Sénat, il vient de déclarer qu'il s'attendait à une réduction du déficit à un « rythme étonnamment rapide ». Parmi les titres en hausse on relevait IBM, Zayre Corp. et Atlantic Richfiedl.

VALEURS	Cours du 12 sept.	Cours du 13 sept.
Alcoa	50	50 1/4
A.T.T.	25 1/8	25 1/8
Boeing	60 3/4	62 1/4
Chase Manhattan Bank	29 1/2	29 1/2
Du Pont de Nemours	80 5/8	80 5/8
Eastman Kodak	44 1/2	44 5/8
Exxon	44 3/4	44 7/8
Ford	51 1/4	51 1/2
General Electric	42 1/2	42 3/8
General Motors	74 1/8	74 5/8
Goodyear	58 5/8	59 1/4
I.B.M.	113 1/2	114 3/4
I.T.T.	48 1/8	48
Mobil Oil	42 1/2	42 7/8
Pfizer	52 3/4	53 3/8
Schlumberger	32	32 3/8
Texaco	45	46
UAL Corp. ex-Allegis	90 5/8	90 3/8
Union Carbide	22 3/8	22 1/4
U.S.X.	27 3/4	27 5/8
Westinghouse	51 5/8	51 5/8
Xerox Corp.	54 5/8	54 7/8

PARIS, 14 septembre ↑

Persistance de l'embellie

L'embellie qui règne sur la Bourse depuis le début de la semaine s'est poursuivie mercredi dans l'attente de la publication du chiffre du déficit commercial américain du mois de juillet. L'indicateur instantané, qui avait terminé la matinée sur une hausse de 0,7 %, se maintenait à 1 % peu avant 14 h 30. Comme les jours précédents, l'activité était très soutenue sur de nombreux titres. A commencer par LVMH (Louis-Vuitton-Moët-Hennessy), où dès les premiers échanges 90 000 actions étaient traitées. Le mouvement ne faisait que s'amplifier au fil des heures (voir ci-contre). En début d'après-midi, 548 000 titres avaient changé de mains. En deux jours, 10 % du capital ont ainsi été négociés, soit plus de 1 millions d'actions. Les acheteurs les plus souvent cités sont MM. Bernard Arnault, président de la Financière Agache, et Henri Racamier, pour le clan Vuitton, chacun essayant de renforcer sa participation en vue d'obtenir la minorité de blocage. Le britannique Grand Metropolitan figurait également parmi les acquéreurs de titres, vraisemblablement en vue de réaliser une belle opération financière en revendant ensuite les actions achetées. Le titre atteignait en séance son niveau le plus haut de l'année. Autres valeurs également très recherchées : Moulinex (203 000 titres), Matra (48 000 pièces et CERUS (291 000 actions). Les valeurs support étaient également très entourées, bénéficiant de l'engouement ambiant. « Le marché repart enfin après trois semaines de piétinement » constatait avec joie un intervenant. Il sembla que les liquidités abondent et que les opérateurs soient prêts à les investir si rien ne vient entraver cette tendance pour l'instant haussière. Parmi les valeurs en baisse de cette séance figuraient les titres du secteur pétrolier (Elf Aquitaine, Raffinage Distribution), et de l'immobilier (Séfimeg, Locabail, Immeubles Monceau et Bail Equipement).

A 14 heures, sur le MATIF, 24 100 contrats étaient négociés. La tendance était à la hausse, le contrat de décembre gagnait 0,45 %.

LONDRES, 13 septembre ↑

Fermeté

La Bourse de Londres était ferme, mardi, dans le sillage des valeurs pétrolières qui ont sensiblement progressé dans un marché modérément actif. L'indice Footsie des cent valeurs a pris 11,7 points à 1 756,3.

Quelque 370 millions de titres ont été échangés. Le raid boursier lancé par British Gas sur la compagnie pétrolière Lasmo a dopé l'ensemble du marché, mais, évidemment, le secteur pétrolier en a été le principal bénéficiaire. Quelques prises de bénéfice en fin de journée ont légèrement réduit les gains initiaux. Les actions Lasmo ont bondi de 145 pence à 535,5 après que la maison de courtage Hoare and Govett aient indiqué avoir essayé d'acquérir 14,9 % du capital de la compagnie pétrolière. Enterprise Oil dont Lasmo, qui possède 15 % du capital, a également été recherché, gagnant 114 pence à 552.

Les électroniques avec STC en tête, les internationales et les titres de la construction ont gagné du terrain. Sun Life aux assurances a pris 12 points à 1 175. British Aerospace a, en revanche, baissé après l'annonce d'un résultat annuel inférieur aux prévisions. Les mines d'or ont progressé de 1 dollar.

TOKYO, 14 sept. ↑

Légère avance

Vivant dans l'attente des chiffres du commerce extérieur américain pour juillet, la Bourse de Tokyo a été très irrégulière mercredi dans un marché néanmoins actif. L'indice Nikkeï a gagné 11,51 points, soit 0,04 %, à 27 805,67. La veille, il avait pris un peu plus de trente-sept points.

Les investisseurs ont donc été prudents avant la publication des statistiques américaines, car le marché nippon ne pourra pas réagir jeudi à ces chiffres, la Bourse étant close en raison de la Fête nationale. Des titres de la haute technologie, comme Sony, ont été fermes. Les titres bancaires se sont, en revanche, affaiblis.

VALEURS	Cours du 13 sept.	Cours du 14 sept.
Akai	595	595
Bridgestone	1 300	1 290
Canon	1 460	1 440
Fuji Bank	3 160	3 170
Honda Motors	2 150	2 130
Matsushita Electric	2 630	2 600
Mitsubishi Heavy	919	938
Sony Corp.	6 740	6 750
Toyota Motors	2 600	2 590

FAITS ET RÉSULTATS

● **Forte augmentation des résultats semestriels d'Indosuez.** – Le groupe de la banque Indosuez a obtenu une hausse de 45 % de son résultat net consolidé pour le premier semestre 1988, à 514,8 millions de francs contre 353,2 millions de francs, le résultat net par action passant de 20 F à 33,7 F, contre 53,1 F pour l'année 1987 tout entière. Selon le président, M. Antoine Jeancourt-Galignani, cette augmentation spectaculaire est due à la fois à une nette augmentation (+ 20 %) des commissions et des produits sur opération demandée et à un triplement des plus-values en capital (152 millions de francs). Ces plus-values proviennent, pour moitié, de la reprise des provisions sur portefeuille constituées après le krach boursier du 14 octobre 1988, notamment sur l'émission d'actions Eurotunnel prise ferme par le groupe. Pour l'autre moitié, les plus-values sont dues à des cessions comme celle du solde de la banque Vernes au groupe italien San Paolo. Indosuez en a profité pour augmenter fortement ses provisions (728,9 millions de francs contre 416,6 millions), le taux de couverture sur les risques des pays en voie de développement atteignant 40 %.

● **Doumay : report de la décision judiciaire.** – Le nom du repreneur de Doumay ne sera connu que vendredi 16 septembre, le tribunal de commerce de Dinant (Ardennes belges) ayant décidé de reporter sa décision de trois jours (*le Monde* du 14 septembre).

● **42 % du capital de Dior attribués.** – Les 42 % du capital de Dior, que la Financière Agache, le groupe de Bernard Arnault, avait proposés à des investissements privés en juillet dernier, auraient été cédés à 80 % en France et à 20 % à l'étranger. Décidée pour financer l'entrée du groupe de M. Arnault dans LVMH (Louis Vuitton Moët-Hennessy), cette opération devrait rapporter à la Financière Agache 3,3 milliards de francs. Initialement détenue à 100 % par Boussac-Saint Frères, une des holdings du groupe Financière Agache, Dior haute couture s'était vu adjoindre les titres LVMH acquis par M. Bernard Arnault, et l'ensemble était évalué à 8 milliards de francs, dont 7 milliards pour les titres LVMH. M. Arnault a ensuite proposé à des investisseurs privés internationaux 42 % du nouvel ensemble Dior.

● **Roussel-Uclaf : baisse de 47,7 % du résultat semestriel.** – Le groupe Roussel-Uclaf annonce pour le premier semestre une baisse de 47,7 % de son résultat net, avec 200 millions de francs contre 383 millions de francs pour les six premiers mois de 1987. Si l'on exclut les cessions exceptionnelles d'actifs réalisées en 1987, le résultat net courant a augmenté de 70 % à 180 millions de francs contre 110 millions de francs durant la même période de 1987. Le chiffre d'affaires a enregistré une progression de 9,8 % à 5,198 milliards de francs pour le premier semestre 1988 contre 4,733 milliards de francs. Le chiffre d'affaires de la société mère s'est élevé à 2,070 milliards de francs, et le résultat net, y compris les opérations exceptionnelles, à 179 millions de francs toujours pour le premier semestre.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	275 80	287 d	Le gd livre du mois	260	269
Arnault & Associés	....	....	Loca Investissement	259	259
Asystel	250	255	Locamic	....	189
B.A.C.	440	440	Marlin Immobilier	....	250
B. Demachy & Assoc.	409	420	Metallurg. Minière	120	....
B.I.C.M.	548	540	Mécalogie Internat.	435	437
B.I.P.	....	532	Mécaservice	115 10	118 50
Boiron	365	371	M.M.B.M.	530	537
Bolloré Technologies	899	896	Molex	240	240
Buisson	1050	1050	Navale-Delmas	....	720
Câbles de Lyon	1500	1510	Olivetti-Logabax	....	....
Calberson	726	730	Om. Gest. Fin.	....	306
Cardif	890	869	P.F.A. S.A.	412	413
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	263	Prouboug (C. In. & Fin.)	....	....
C.A.T.C.	129 80	130	Présence Assurance	408	408
C.D.M.E.	980	1019	Publicat. Filipacchi	....	429 90
C. Equip. Elect.	282	294 50	Razel	810	842
C.E.G.I.D.	780	782	St-Gobain Emballage	....	1325
C.E.G.E.P.	....	....	St-Honoré Matignon	190	197 80 d
C.E.P.-Communication	1470	1445	S.C.G.P.M.	....	320
C.G.I. Informatique	775	800	Segin	364	363 60
Ciments d'Origny	615	615	Sema-Metra	482 50	470 80 d
C.N.I.M.	....	355	S.E.P.	1346	1360
Concept	248	245	S.E.P.R.	....	1225
Conforama	....	870	S.M.T. Goupil	....	340
Creeks	330	380	Sodinforg	620	635
Dafsa	185	185 30	Sopra	....	298 50
Dauphin	918	918	TF 1	243	242
Deveaulay	880	826 o	Unilog	141 80	143
Devilla	609	615	Union Financ. de Fr.	375	385
Dominil-Lafitte	1165	1180	Valeurs de France	319 50	319 50
Editions Belfond	112 30	114 90			
Eynées Investiss.	25	26			
Finacor	248	245 10			
Gulveoli	471	489			
I.C.C.	....	211			
IDIA	207	210			
I.G.F.	114	115			
IN2	165 10	165 10			
Int. Metal Service	....	380			
La Commande Electr.	318	320			

Marché des options négociables le 13 septembre 1988

Nombre de contrats : 14 910.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	25,50	36,50	4	15
CGE	320	6	22	–	17,90
Elf-Aquitaine	320	5,30	19	–	13
Lafarge-Coppée	1 300	62	118	7	32
Michelin	180	22	30	0,40	5
Midi	1 500	0,90	33	210	210
Paribas	400	25	42,50	1,50	10
Peugeot	1 200	38	100	21	56
Saint-Gobain	400	32	45	0,50	10
Société générale	400	27	–	1,50	15
Thomson-CSF	180	4,90	15	4	12

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 sept. 1988
Nombre de contrats : 50 942.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	105,20	103,90	103,25
Précédent	105,15	103,90	103,20

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	2,30	2,33	0,41	1,12

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3240 F ↑

Le dollar était plus ferme, mercredi 14 septembre, sur l'ensemble des places avant la publication du montant de la balance commerciale américaine attendu en début d'après-midi. A Tokyo, cette devise clôturait à 133,45 yens contre 133,07. A Paris, elle revenait à 6,3240 F contre 6,2865 F la veille à la clôture des échanges interbancaires et 6,2840 au fixing.

FRANCFORT	13 sept.	14 sept.
Dollar (en DM)	1,8985	1,85

TOKYO	13 sept.	14 sept.
Dollar (en yens)	133,07	133,45

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 sept.)	7 5/8 - 7 3/4 %
New-York (12 sept.)	8 1/16 - 8 1/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	12 sept.	13 sept.
Valeurs françaises	122,4	124
Valeurs étrangères	115	115,8
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	351,5	354
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 301,37	1 312,61

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	12 sept.	13 sept.
Industrielles	2 072,37	2 083,04

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	12 sept.	13 sept.
Industrielles	1 481,7	1 489,8
Mines d'or	176,6	175,9
Fonds d'Etat	86,67	86,79

TOKYO

	13 sept.	14 sept.
Nikkeï Dow Jones	27 794,16	27 805,67
Indice général	2 147,38	2 146,73

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,2980	6,3000	– 30	– 15	– 60	– 35	– 160	– 75
$ can.	5,1216	5,1253	– 112	– 83	– 219	– 182	– 624	– 515
Yen (100)	4,7141	4,7191	+ 98	+ 120	+ 221	+ 255	+ 704	+ 796
DM	3,4021	3,4045	+ 72	+ 90	+ 152	+ 175	+ 457	+ 524
Florin	3,0148	3,0172	+ 51	+ 64	+ 105	+ 123	+ 354	+ 408
FB (100)	16,2152	16,2287	+ 65	+ 137	+ 113	+ 236	+ 415	+ 783
FS	4,0346	4,0385	+ 144	+ 162	+ 282	+ 306	+ 829	+ 907
L (1 000)	4,5572	4,5619	– 209	– 175	– 341	– 301	– 788	– 689
£	10,6594	10,6691	– 334	– 290	– 731	– 651	– 2 080	– 1 889

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 7/8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 11/16
DM	4 7/8	5 1/8	4 7/8	5	4 7/8	5	5 3/16	5 5/16
Florin	5 1/4	5 3/4	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	7 1/8	7 5/8	7 1/16	7 3/8	7 1/8	7 7/16	7 7/16	7 3/4
F.S.	2 1/2	2 3/4	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	11 1/2	12 1/2	12 1/4	12 3/4	11 3/4	12 1/8	11 3/8	11 3/4
£	9 5/8	9 7/8	11 3/8	11 1/2	12 7/8	12	12 3/16	12 1/4
F. franç.	7 1/2	7 7/8	7 7/8	8 1/16	7 15/16	8 1/8	8 1/4	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

Cours relevés à 14 h 50

BOURSE DU 14 SEPTEMBRE

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3820	C.N.E. 3% ★	3820	3820	3820	....
1050	B.N.P. T.P.	1043	1045	1045	+ 0 19
1090	C.C.F. T.P.	1115	1118	1118	+ 0 89
1086	Créd. Lyon. T.P.	1118	1118	1118	....
1360	Renault T.P.	1370	1369	1370	....
1742	Rhone-Poul. T.P.	1731	1739	1739	+ 0 46
1254	St-Gobain T.P.	1255	1250	1250	− 0 40
1205	Thomson T.P.	1240	1238	1238	− 0 16
430	Accor	461	465	475	+ 3 04
520	Air Liquide	523	531	533	+ 1 91
2090	Alcatel ★	1972	1979	2039	+ 3 40
1300	Als. Superm.	1350	1350	1360	+ 0 74
275	A.L.S.P.I.	305 30	301	305	− 0 10
305	Alsthom ★	309	309	310	+ 0 32
2280	Arjom. Prioux ★	1940	1930	1955	+ 0 77
520	Aussedat-Rey ★	512	512	520	+ 1 56
910	Aux. Entrepr. ★	941	950	965	+ 2 55
695	Av. Dassault ★	693	700	692	− 0 14
325	BAFIP ★	347	340	345	− 0 58
285	Bail-Equipem. ★	277 90	275	274 50	− 1 22
760	Bail Investis.	788	789	785	− 0 38
250	B.N.P. C.I. ★	270	270 50	278	+ 2 96
435	Cie Bancaire ★	443	440	442	− 0 23
385	Bazar H.-V.	395	398	400	+ 1 27
440	Béghin-Say ★	460	463	472	+ 2 61
1050	Berger (Me)	1030	1050	1050	+ 1 94
730	Bic ★	764	770	769	+ 0 65
1430	B.I.S.	1631	1645	1670	+ 2 39
2430	Bongrain S.A. ★	2495	2501	2599	+ 4 17
405	Bouygues ★	443	445	453	+ 2 26
72	B.P. France ★	66	66	67 50	+ 2 27
5000	B.S.N. ★	5090	5040	5210	+ 2 36
....	Canal Plus	592	596	597	+ 0 84
2100	Cap Gem. S. ★	2395	2400	2400	+ 0 21
460	Carnaud ★	474	474	470	− 0 84
2420	Carrefour ★	2450	2450	2470	+ 0 82
150	Casino	151	152	153 50	+ 1 66
110	Casino A.D.P.	110	110	111	+ 0 91
1300	C.C.M.C.	1240	1200	1200	− 3 23
680	Cetelem	619	611	623	+ 0 65
385	Ceus ★	410	425	427	+ 4 15
1470	C.F.A.O. ★	1480	1480	1480	....
310	C.G.E.	318 50	320	325	+ 2 04
1110	C.G.I.P. ★	1151	1160	1210	+ 5 13
1080	Chargeurs S.A. ★	1090	1110	1147	+ 5 23
980	Ciments franç. ★	970	971	990	+ 2 06
440	Club Méditerr. ★	430	432	443 50	+ 3 14
147	Codetel ★	147	147 90	150	+ 2 04
285	Cofimeg	284	284	284 30	+ 0 11
505	Coles ★	526	538	542	+ 3 04
225	Compt. Entrepr.	224 50	225	226 90	+ 1 07
695	Compt. Mod. ★	684	689	720	+ 5 26
830	Créd. Foncier ★	765	769	776	+ 1 57
395	C. F. Immob. ★	401	400	400	− 0 25
131	C.C.F.	135 90	133	137 40	+ 1 10
470	Cr. Lyon. (CI) ★	470	472	485	+ 3 19
880	Crédit Nat. ★	832	840	847	+ 1 80

[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) — 13/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

[illegible]

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Onalor	5804 43	5401 86
Paribas Croissance	576	552 52
Paribas Epargne	16044 78	16012 75
Paribas France	90 79	88 15
Paribas Oblimonde	1009 94	995 01
Paribas Opportunités	108 15	105
Paribas Patrimoine	511 90	491 03
Paribas Revenu	94 88	93 94
Parnasse-Valor	1097 57	1096 47

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Garantie	1357 21	1330 57
Uni-Régions	2705 71	2607 91
Univers	2305 32	2229 52
Unver	187 16	187 16
Univers-Actions	1049 94	1015 42
Univers-Obligations	1587 83	1535 62
Valorem	496 64	484 53
Valorg	1598 17	1596 57
Valrel	40948 41	40927 95
Vauban	23298 27	23274 97

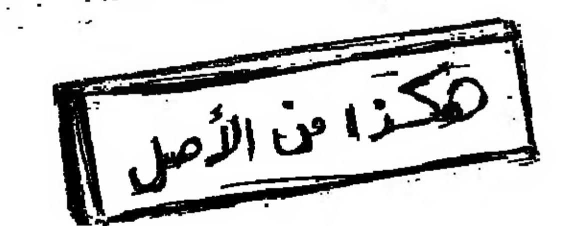
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 284	6 324	6 050	6 550
ECU	7 048	7 052	....	....
Allemagne (100 DM)	340 290	340 480	330	350
Belgique (100 F)	16 222	16 224	15 450	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	301 580	301 750	291	310
Danemark (100 krd)	88 490	88 570	84	91
Norvège (100 k)	91 650	91 880	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 673	10 680	10 350	11 350
Grèce (100 drachmes)	4 194	4 186	3 800	4 600
Italie (1 000 lires)	4 558	4 558	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403 600	404 200	391 500	413 500
Suède (100 krs)	98 160	98 400	95	101
Autriche (100 sch)	48 380	48 390	46 500	49 850
Espagne (100 pes.)	5 089	5 086	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 108	4 113	3 750	4 450
Canada ($ can 1)	5 081	5 148	4 900	5 300
Japon (100 yens)	4 717	4 730	4 580	4 780

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/9
Or fin (kilo en barre)	85200	85750
Or fin (en lingot)	85450	85800
Pièce française (20 fr)	494	496
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	527	530
Pièce latine (20 fr)	494	494
Souverain	620	622
Pièce de 20 dollars	3060	3080
Pièce de 10 dollars	1600	1570
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3160	3205
Pièce de 10 florins	513	514
Or Londres	420 80	421 90
Or Zurich	420 50	421 50
Or Hongkong	421 05	421 95
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ◆ : prix précédent − ★ : marché continu



Le Monde

En confirmant le pilotage à deux

M. Delebarre donne une semaine à la direction et aux syndicats d'Air Inter pour mettre fin à la grève

Après l'ultimatum que leur a adressé M. Michel Delebarre, les syndicats de pilotes et de mécaniciens d'Air Inter ont décidé de suspendre les mouvements de grève matinale qu'ils observaient depuis plusieurs mois. Le ministre des transports, intervenant le 12 septembre, a donné une semaine à la direction et aux syndicats d'Air Inter pour mettre fin à la grève. Ils poursuivent cependant leur action « *sous des formes plus appropriées* ».

« *Si la raison ne l'emportait pas et si le conflit ne cessait pas dans ce délai, je demanderais au président d'Air Inter de prendre toutes les mesures qu'il jugera nécessaires pour assurer son programme d'exploitation* », a conclu le ministre. « *Il est indispensable que ce conflit cesse au plus tôt. Il va de soi que, dans le cas contraire, je serais amené inéluctablement, sur proposition de la compagnie Air Inter, à prendre les mesures permettant d'assurer dans les meilleures conditions possibles le service public dû aux usagers, au besoin en faisant appel à d'autres exploitants.* »

La grève était suivie par environ 30 % du personnel navigant, qui espéraient que le ministre des transports obligerait M. Pierre Eelsen, leur président, à expérimenter le pilotage à trois sur l'un des Airbus A-320 commandés par Air Inter.

L'accident de Mulhouse

Procédure de licenciement à l'égard du commandant de l'Airbus A-320

M. Jacques Friedmann, président de la compagnie Air France, a déclaré, le 14 septembre, à Nice, qu'il avait engagé, depuis quarante-huit heures, une procédure de licenciement à l'encontre de M. Michel Asseline, commandant de bord de l'Airbus A-320 qui s'était écrasé, le 26 juin, près de Mulhouse.

M. Friedmann a expliqué que cette procédure était motivée par une « *perte de confiance* » à l'égard d'un cadre de la compagnie qui n'a pas respecté les règles en vigueur à Air France.

L'acte de courage d'Aït Segueur

La solidarité et le symbole

Le 9 juin dernier, Boussad Aït Segueur tentait de s'opposer à l'agression contre une dame âgée dans un autobus à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et payait de sa vie cet acte de bravoure : l'agresseur le tuait d'un coup de poignard et prenait la fuite sous le regard de voyageurs passifs. Indifférence, mépris devant ce qui put apparaître comme une rixe ou simple peur d'un éventuel témoignage ? M[me] Aït Segueur ne comprend pas ce manque de civisme (*le Monde* daté 12-13 juin).

Si l'appel à témoins lancé par la Fédération des usagers des transports (FUT) et l'Association des usagers de l'administration et des services publics (AUDA) a permis d'interpeller le malfaiteur, la personne âgée victime de l'agression n'a toujours pas été identifiée.

Après le drame, les pouvoirs publics ont pris des dispositions d'urgence afin de soutenir la famille Segueur. La commune de Saint-Denis a débloqué 1 500 F, le département 8 000 F à titre de secours exceptionnel. Parallèlement, de nombreux messages de soutien, souvent accompagnés de chèques, ont été adressés à M[me] Aït Segueur ainsi qu'à la rédaction du *Monde*.

A plus long terme, les pouvoirs publics ont été sollicités afin de garantir un revenu convenable à la famille de la victime. Sur ce point, le cabinet de M. Berthelot, maire de Saint-Denis, et la direction des affaires sociales répondent que « *M[me] Aït Segueur n'est pas abandonnée* ». Les services sociaux de la municipalité ont fait le nécessaire pour que la veuve et ses quatre enfants, tous scolarisés, bénéficient d'une aide « exceptionnelle » ainsi que de prestations régulières. L'aide sociale à l'enfance, la caisse d'allocations familiales et la Sécurité sociale, l'association départementale d'aide aux victimes et le Secours catholique sont autant d'organismes, publics ou privés, qui, depuis le 1[er] septembre, garantissent une aide financière à la famille. La commune a également saisi le préfet de Seine-Saint-Denis, M. Le Bris, afin de « *faire reconnaître les droits de l'épouse et de ses enfants* ». De son côté, le ministère des affaires sociales, de la solidarité et de la santé a demandé au même préfet de « *prendre les dispositions nécessaires* ». M[me] Georgina Dufoix, chargée de mission auprès du président de la République, a rendu visite à la famille, porteuse d'un message de solidarité de M. François Mitterrand. Enfin, le maire de Saint-Denis a écrit au premier ministre afin que l'Etat apporte son aide, considérant « *que la Nation est redevable auprès de cette famille* ».

Très sensible à ces actes de solidarité, publique et privée, M[me] Aït Segueur l'est encore plus aux symboles : « *Je me fiche des histoires de portefeuille. Ce qui compte, pour moi, c'est le cœur.* » Exprimant sa gratitude pour le brevet d'« *acte de dévouement et de courage* » délivré, à titre posthume, à son mari, M[me] Aït Segueur n'a pas compris pourquoi M. Jean-Paul Huchon, directeur du cabinet de M. Michel Rocard, n'avait pas répondu au courrier qu'elle lui avait adressé il y a près de deux mois. Sans doute n'a-t-elle pas été informée de la lettre envoyée par le premier ministre au maire de Saint-Denis, message dans lequel le premier ministre se déclarait « *bouleversé par la tragédie* » et annonçait la saisine du ministère de la justice.

De même, M[me] Aït Segueur, avec son entourage cité des Francs-Moisins, souhaiterait un geste symbolique de la nation beaucoup plus important : la remise, à titre posthume, de la Légion d'honneur à Boussad Aït Segueur qui vivait en France depuis un quart de siècle. Car, dit-elle, « *ce que mon mari a fait, j'aimerais que tous les Français le fassent* ».

Ayant pris conscience de la gravité de l'épidémie

L'Afrique accueille pour la première fois une conférence internationale sur le SIDA

La troisième conférence internationale sur le SIDA en Afrique se déroule du 14 au 16 septembre à Arusha, en Tanzanie. Cette réunion, à laquelle participent les plus grands spécialistes mondiaux de la maladie, devrait tirer un nouveau signal d'alarme : en l'absence de traitement véritablement efficace et *a fortiori* de vaccin, si rien n'est fait pour aider les Africains à prévenir la propagation de l'épidémie, c'est à terme la survie de certaines régions entières du continent noir qui risquerait de se trouver compromise.

ARUSHA
de notre envoyée spéciale

En moins de quarante-huit heures, la paisible bourgade d'Arusha est sortie de sa torpeur. Pour la plupart des étrangers, elle n'évoque pas grand-chose : une ville-étape au charme laborieux, un patelin tranquille aux routes ombragées par les jacarandas et les manguiers, où l'on passe une nuit de transit avant de partir, sac au dos, affronter les pentes toutes proches du Kilimandjaro. Pour les Africains, le nom d'Arusha est surtout lié à la fameuse « déclaration » socialiste lancée ici même par Julius Nyerere, le « père de l'indépendance » tanzanienne.

Depuis le 13 septembre, pourtant, tous les hôtels sont pleins. Les taxis font fortune. La conférence internationale sur le « SIDA et les cancers associés en Afrique », qui s'ouvre mercredi, devrait accueillir huit cents participants. Après la conférence de Bruxelles en 1985 et celle de Naples en 1987, c'est la première fois qu'une telle rencontre sur le SIDA en Afrique est organisée... en Afrique.

Les scientifiques africains, bien que nombreux, demeurent malgré tout minoritaires : sur les quelque cent quarante-quatre communications prévues au programme, quatre-vingt-quinze doivent être faites par des représentants de pays occidentaux, contre quarante-neuf seulement par des représentants des pays africains.

La prévention de la maladie

« *La plupart des problèmes auxquels la recherche sur le SIDA se heurte aujourd'hui se posent principalement en Afrique* », estime Jean-Jacques Fournel, directeur du centre de transfusion de la Pitié-Salpêtrière et consultant de l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Mis à part les difficultés techniques qui rendent pratiquement impossible en Afrique la mise en place de centres de dépistage en dehors des grandes villes, l'un des problèmes les plus importants auxquels se trouvent confrontés les gouvernements africains et les équipes de lutte contre le SIDA demeure celui de la prévention de la maladie. On a beau, en Afrique de l'Est par exemple, avoir traduit le mot SIDA en swahili (« ukimwi ») et lancé des campagnes d'affichage dans les dispensaires, on a beau avoir distribué des milliers de préservatifs, tout cela n'a guère eu jusqu'à présent de résultats probants.

Pendant ce temps, dans certaines grandes villes d'Afrique centrale ou de l'Ouest en particulier, le taux de séropositivité atteint, voire dépasse, 10 %.

CATHERINE SIMON.

Nette réduction du déséquilibre de la balance commerciale américaine

L'annonce d'un bon résultat du commerce extérieur des Etats-Unis de juillet a provoqué, mercredi 14 septembre, une certaine euphorie sur les places financières du monde entier. A la Bourse de Paris, les valeurs ont augmenté en moyenne de 2 %. Le déficit de la balance commerciale américaine n'a été que de 9,5 milliards de dollars, après 12,5 milliards en juin. Le chiffre confirme la tendance qui se dessine depuis le mois de mars dernier à une réduction du déficit des comptes extérieurs américains, une des principales causes des déséquilibres enregistrés sur les marchés des changes du monde entier.

Le dollar avait vivement progressé dès avant l'annonce de ce bon résultat, qui avait été anticipé.

● **Préavis de grève à Antenne 2.** – La CFDT et le Syndicat national des journalistes (SNJ) d'Antenne 2 ont déposé, mercredi 14 septembre, deux préavis de grève à durée indéterminée à compter du 21 septembre à 0 heure, l'un au nom de tous les personnels, l'autre au nom des journalistes, pour demander une amélioration des salaires et des conditions de travail sur la chaîne. Les conditions de l'arrivée récente de Christine Ockrent sur Antenne 2 et la divulgation de son salaire (120 000 F mensuels) ont, selon les syndicats, « *cristallisé des problèmes qui se posaient sur la chaîne depuis très longtemps* ». Outre la revalorisation générale des salaires, le doublement du budget des avancements et des promotions, les personnels réclament des moyens accrus pour la production et le reportage, et le recrutement des occasionnels et pigistes de longue date.

● **Dans le Nord : quatre policiers municipaux accusés de violences.** – Quatre policiers municipaux de Wattrelos (Nord) accusés de violences, voies de fait et d'arrestation illégale devaient être présentés au parquet de Lille, dans l'après-midi du 14 septembre. Un jeune homme de dix-sept ans, d'origine maghrébine, accuse les quatre policiers de l'avoir brutalisé lors d'un contrôle. Retenue dans leurs locaux puis emmenée dans leur véhicule, la victime aurait ensuite été jetée dans un canal, dans la nuit de samedi à dimanche. Selon les policiers municipaux, qui ont été confrontés à leur accusateur, la chute dans le canal ne serait qu'accidentelle.

-Sur le vif-

Le retour de Jacquot

Je revis, dites donc, les enfants ! Faut avouer, depuis mon retour de vacances, j'étais pas bien, je dépérissais, j'avais l'œil glauque et le poil terne. Trop dur, trop sec le régime PS. Plus de gâteries, plus de chatteries. Pas une miette de Jacquot à me mettre sous la dent. J'agrafais mes copains dans les couloirs : T'as des nouvelles ? Qu'est-ce qu'il devient ? – Qui ça ? Juppé ? – Non, Chirac. – Ah lui ! Rien. Si, il a arrêté de fumer.

Et puis là, depuis quelques jours, c'est l'ivresse, c'est l'allégresse. Je peux plus ouvrir une télé, un transistor ou un canard sans qu'il me saute dans les bras, mon chéri. Il visite, il inaugure, il inspecte, il invite... Et il se plante. Il balance à la tête de Ben Ali l'hymne de Bourguiba. Il savait pas, pauvre chat, qu'en Tunisie, quand un chef en détrône un autre, il l'envoie à la trappe et son hymne avec.

Il déclare tout un tas de trucs en plus. Par exemple ? Ben, il va nous renvoyer à l'école, nous les parents. Pour quoi faire ? Pour lutter contre l'échec scolaire. On va nous enseigner à enseigner à domicile. Génial, non ? Il y a trop de gosses dans les lycées et les profs en ont ras le bol de ces cancres incapables d'orthographier leur propre nom. Ils se les refilent de classe en classe jusqu'à la dernière, celle des appelés. Des mecs qui débarquent à Versailles avec leur petit papier à la main : c'est ici pour les trois jours ? Non, c'est à Vincennes. Ça ressemble assez, d'accord. Ça commence et ça finit pareil, mais il n'y a pas exactement le même nombre de lettres. Et ça se terminait où, tout ça ? Dans les statistiques. Trois millions d'analphabètes.

La faute à qui ? Cherchez pas. A ces connards de parents, bande d'incapables, d'assistés qui se sont mis bêtement dans l'idée que l'école publique et obligatoire c'est fait pour apprendre à lire et à écrire. Et puis quoi encore ? A compter aussi pendant qu'on y est ! A calculer le montant de ses impôts.

CLAUDE SARRAUTE.

Le FN récidive

Les élus européens du Front national persistent et signent. MM. Michel Collinot et Roland Gaucher, représentant de l'extrême droite française au Parlement européen de Strasbourg, apportent un soutien sans faille à leur chef, M. Jean-Marie Le Pen, qui, après avoir qualifié le ministre de la fonction publique de « *Durafour-crématoire* », l'avait traité de « *salaud* ».

Dans une lettre adressée au garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, et publiée par *National Hebdo* du 15 septembre, les deux élus du FN indiquent qu'ils partagent, sur M. Michel Durafour, « *le même jugement que M. Le Pen* » et le tiennent « *par conséquent pour un salaud* ».

Forts de cette profession de foi politique, MM. Collinot et Gaucher invitent le ministre de la justice à exercer contre eux « *les mêmes poursuites* » que celles qu'il a engagées contre le président du Front et lui demandent donc d'œuvrer pour la levée de leur immunité parlementaire européenne.

Le numéro du « Monde » daté 14 septembre 1988 a été tiré à 521 248 exemplaires